REGION OCCITANIE
Pyrénées - Méditerranée

Assemblée Plénière du jeudi 20 décembre 2018
Parc des Expositions de Pérols

La **Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée,** régulièrement convoquée, s'est réunie au Parc des expositions de Pérols, le jeudi 20 décembre 2018 à 9 heures 30, sous la Présidence de Madame Carole DELGA, Présidente.

Présent(e)s :

Madame ADDA, Monsieur ALARY, Madame ANAHORY, Monsieur ANDRIEU, Monsieur ARCANGELI, Monsieur ARDINAT, Monsieur ASSAF, Monsieur AUDRIN, Madame AZEMAR, Monsieur BADENAS, Madame BAKIRl, Madame BARDOU, Monsieur BARTHÈS, Madame BARTHET, Monsieur BAUDRY, Monsieur BERARD, Monsieur BERGEON, Madame BLANC, Monsieur BOLZAN, Madame BONS, Madame BOURGADE, Monsieur BOURGI, Madame BOURGUET, Monsieur BOUSSATON, Monsieur BRIANÇON, Monsieur BRIAND, Madame BRUTUS, Madame BULTEL-HERMENT, Monsieur CABROLIER, Monsieur CARETTE, Madame CARMONA, Madame CARSALADE, Monsieur CASES, Monsieur CAZAUBON, Monsieur CHIBLI, Monsieur CODORNIOU, Monsieur COSSANGE, Madame COSTA-FESENBECK, Monsieur COTELLE, Monsieur CRESTA, Monsieur CROS, Madame COURRIERE-CALMON, Madame COURTOIS-PÉRISSÉ, Madame DAHINE, Monsieur DAUBET, Monsieur DELAHAYE, Madame DELGA, Monsieur DENAT, Monsieur DEVILLE, Madame DOMBES, Madame DOUNOT-SOBRAQUES, Monsieur DUBRAC, Monsieur DUPONT, Monsieur DUPRAZ, Monsieur ESCLOPÉ, Madame EYSSERIC, Madame FITA, Madame FLOUTTARD, Monsieur FONS, Monsieur FRANCIS, Madame FRONTANAU, Madame GARDET, Monsieur GAREL, Madame GARONZI, Madame GARRIGUES, Monsieur GARRIGUES, Monsieur GAUBERT, Monsieur GAUTIER, Madame GAZEL, Madame GENOLHER, Monsieur GIBELIN, Monsieur GILABERT, Monsieur GILLET, Madame GIRAL, Monsieur GONDRAN, Monsieur GUARDIA-MAZZOLENI, Monsieur GUILHAUMON, Madame GUINLE, Monsieur HOANG-NGOC, Madame JAMET, Monsieur JAOUL, Madame JARYCKI, Monsieur KELLER, Monsieur LABARTHE, Monsieur LAMOTTE, Madame LANGEVINE, Madame LASFARGUES, Monsieur LEONARDELLI, Monsieur LOPEZ, Madame LUCAZEAU, Madame LUMEAU-PRECEPTIS, Madame MADER, Madame MAILLOLS, Madame MARTIN, Monsieur MAURIN, Madame MEUNIER-POLGE, Madame MINA, Madame MONESTIER-CHARRIÉ, Monsieur MONTEIL, Monsieur MONTHUBERT, Monsieur MORENO, Monsieur MORIO, Madame NEGRIER, Madame NOVARETTI, Monsieur ONESTA, Monsieur ORCIBAL, Monsieur PAGNOUX, Monsieur PALACIN, Madame PAROLIN, Madame PELLEFIGUE, Madame PERALDI, Madame PHILIPPE, Monsieur PILOZ, Madame PINEL, Madame PINOL, Madame PIQUÉ, Monsieur PLA, Madame PLANE, Monsieur PLANO, Madame POUCHELON, Monsieur PRATO, Madame PUJOL C., Madame PUJOL L., Monsieur PY, Monsieur REMISE, Monsieur RIVENQ, Madame RIVIERE, Madame ROQUÉ, Madame ROQUES, Monsieur ROSSIGNOL, Monsieur ROUX, Madame ROZIERE, Monsieur SAINT-PIERRE, Madame SALOMON, Monsieur SANCHEZ, Madame SATGÉ, Monsieur SELLIN, Monsieur SERIEYS, Monsieur SUAUD, Madame TEMPESTA, Monsieur TERRAIL-NOVES, Madame TEZENAS DU MONTCEL, Monsieur TOUZELLIER, Monsieur TREMEGE, Monsieur VERDIER, Monsieur VIALLON, Madame VINET, Madame WERSINGER, Monsieur YELMA

Absent(e)s, ont donné délégation de vote :

Monsieur CARAYON a donné délégation à Monsieur FRANCIS
Madame COLLARD a donné délégation à Madame JAMET
Monsieur CRENNE a donné délégation à Monsieur MONTEIL
Madame D'ETTORE a donné délégation à Monsieur TOUZELLIER
Monsieur DONADA a donné délégation à Monsieur VIALLON
Monsieur LUBRANO a donné délégation à Monsieur ASSAF
Monsieur MEIZONNET a donné délégation à Monsieur ARDINAT
Madame MERCIER a donné délégation à Monsieur BERGEON
Monsieur REGOURD a donné délégation à Monsieur COSSANGE

Absent(e)s :
Madame BAGUR

LISTE DES RAPPORTS

Adoption de l'ordre du jour....12
Module 1 - Finances....13
2018/AP-DEC/01 - Décision d'exonération des véhicules propres de la taxe sur les certificats d'immatriculation et fixation à 0 € de la taxe sur les permis de conduire 13
2018/AP-DEC/03 - Adoption du Budget Primitif 2019 et affectation de crédits....13
2018/AP-DEC/02 - Plan d'actions en faveur de la mobilité, de l'environnement et du pouvoir d'achat 24
Nous passons au **Module 2 - Alimentation** et je demande à Monsieur CAZAUBON de bien vouloir venir au pupitre pour présenter le Rapport n°4 relatif au Pacte régional pour une alimentation durable en Occitanie. ..83
2018/AP-DEC/04 - Pacte régional pour une alimentation durable en Occitanie - Amendé....83
Nous passons au **Module 3 - Plan Montagnes** et je remercie Aurélie MAILLOLS de bien vouloir présenter le Plan Montagnes d'Occitanie. 104
2018/AP-DEC/05 - Plan Montagnes d'Occitanie - Terres de vie 2018-2025....105
Nous passons au **Module 4 - Région à Énergie Positive** et je demande à Madame la Vice-présidente Agnès LANGEVINE de bien vouloir nous présenter les rapports 6 et 7. 119
2018/AP-DEC/06 - Modification du dispositif d'aide régionale au développement de chaufferies - Biomasse énergie et réseaux de chaleur - Approbation du dispositif chaleur fatale - Approbation du dispositif réseaux de chaleur et de froid 119
2018/AP-DEC/07 - Économie circulaire - Appel à projets Généraliser le tri à la source des biodéchets en Occitanie 119
Point d'actualité n°1 - Groupe UEDC - D'une inefficace décentralisation jacobine à une efficiente centralisation territoriale....128
Point d'actualité n°2 - Groupe NM - La grande concertation nationale dans les territoires et rôle de la Région dans le débat....131
Point d'actualité n°3 - Groupe NM - Pollution des sols et des eaux provoquées par les activités extractivistes....133
Point d'actualité n°4 - Groupe RN - Entretien et fonctionnement des lycées....134
Point d'actualité n°5 - Groupe RN - Pollution des eaux....136
2018/AP-DEC/08 - Regards statistiques sur les dimensions du bien-être en Occitanie....138
2018/AP-DEC/09 - Convention cadre entre la Région Occitanie et la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat 142
2018/AP-DEC/10 - Adhésion au groupe Agence France Locale et engagement de garantie première demande 149
2018/AP-DEC/11 - Modification du Règlement budgétaire et financier....150
2018/AP-DEC/12 -Modification du Règlement de gestion des financements régionaux(RGFR)....151
2018/AP-DEC/13 - Prise de participation de la SAEML Languedoc-Roussillon Aménagement dans la Société en participation "Entrée Est de Sète"....151
2018/AP-DEC/14-Entrée de la Région au capital des SATT et intervention en avances en CCA....151
2018/AP-DEC/15 - Création de l'Association de préfiguration OCCITANIE DATA....154
2018/AP-DEC/16 - Convention de partenariat pour la diffusion de données ouvertes en Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée....155
2018/AP-DEC/17 - Rapport pour information - Rapport de la Mission Information, Évaluation Suivi et évaluation des modalités et conséquences de l'union des Régions 156
2018/AP-DEC/18 - EGRIM - Documents de référence et documents d'exploitation et de sécurité de la ligne régionale fret Colombiers-Maureilhan....161
2018/AP-DEC/19 - Composition des Commissions sectorielles - Modifications....161
2018/AP-DEC/20 - Tableau des Emplois....162
Vœu n°1 déposé par le groupe UEDC : Pour faire de la prévention de la violence et de la défense de la laïcité dans les lycées d'Occitanie la Grande Cause Régionale 2020....163
Vœu n°2 déposé par le groupe UEDC : Pour la libération de Sophie PETRONIN....165

Vœu n°3 déposé par le groupe SRC : l'État doit apporter une réponse forte au mouvement des Gilets jaunes 168
Vœu n°5 déposé par les groupes Socialiste Républicain et Citoyen, Nouveau Monde et Radicaux : Non à l'augmentation des frais d'inscription des étudiants étrangers extra-communautaires 173
Vœu n°6 déposé par Jean-Christophe SELLIN - Ressources financières 175
Vœu n°7 déposé par Myriam MARTIN - Réforme des lycées 177
Vœu n°8 déposé par Guilhem SERIEYS - Stop au projet autoroutier Castres-Toulouse 180
Vœu n°9 déposé par le groupe RN - Pour un commerce international plus juste 185
Vœu n°10 déposé par le groupe RN - Pour restaurer le pouvoir d'achat des retraités 186
Vœu n°11 déposé par le groupe RN - Pour un droit à l'enracinement face au chaos migratoire 188
Question orale n°1 déposée par Marielle GARONZI sur la sectorisation du futur lycée de Gragnague 190
Question orale n°2 déposée par Myriam MARTIN sur la décision de la Région d'augmenter le tarif de restauration des agences régionaux des lycées 192
Question orale n°3 déposée par Guilhem SERIEYS sur les lignes ferroviaires menacées et sur les trains amenés à rouler dans notre région sans contrôleurs à bord 193
Question orale n°4 déposée par François GAUBERT sur la série "Un si grand soleil" 195
Question orale n°5 déposée par le groupe RN et portant sur le Plan Bois 197
Question orale n°6 déposée par le groupe RN sur les conditions d'abattage des animaux 199
Question orale n°7 déposée par le groupe RN sur la sécurité des lycées et la mise en place de la vidéosurveillance 201
Question orale n°8 déposée par le groupe NM (élus Écologistes et apparentés du groupe Nouveau Monde) sur la liaison routière Castres-Toulouse 203

(La séance est ouverte à 9h36 sous la Présidence de Madame Carole DELGA)

LA PRÉSIDENTE

Mesdames et messieurs les Conseillers régionaux bonjour.

Merci de bien vouloir prendre place. La séance de l'Assemblée plénière du 20 décembre est ouverte. Le Secrétaire de séance est Gérard ONESTA, avec deux assesseurs : Christophe DELAHAYE et Dolorès ROQUÉ, désignés par les membres du Bureau.

Je demande à Monsieur le Secrétaire de séance de bien vouloir faire l'appel. Merci.

M. ONESTA

Bonjour chers collègues. Je procède donc à l'appel.

(*Appel des membres du Conseil Régional*)

→ ***Séquence 1 (20 décembre matin)*** *:*

Absent·e·s ayant donné délégation de vote :

- Bernard CARAYON : délégation à Joseph FRANCIS
- Anne-Marie COLLARD : délégation à France JAMET
- Emmanuel CRENNE : délégation à Olivier MONTEIL
- Géraldine D'ETTORE : délégation à Frédéric TOUZELLIER
- Gilles DONADA : délégation à Thierry VIALLON
- André LUBRANO : délégation à Christian ASSAF
- Jean-Louis MEIZONNET : délégation à Gilles ARDINAT
- Marie-Thérèse MERCIER : délégation à Jean-Luc BERGEON
- Serge REGOURD : délégation à Nicolas COSSANGE.

→ *Absent·e·s* :

- Marie-Dominique BAGUR

L'appel est terminé Madame la Présidente et visiblement, le quorum est atteint.

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur ONESTA.

Mesdames et messieurs les Conseillers régionaux,

Je voudrais, vous le comprendrez, débuter ce propos introductif par l'odieux attentat au marché de Noël de Strasbourg qui a fait récemment cinq victimes. Cinq victimes innocentes de plus dans notre pays, pour un nouvel acte barbare revendiqué par Daesch, groupe aujourd'hui quasiment réduit à néant militairement.

Une fois de plus, ces terroristes assoiffés de haine s'en sont pris à notre mode de vie espérant, comme toujours, semer le chaos. Comme toujours, le peuple français a répondu par le sang-froid

et la détermination. Je veux saluer le courage de la population, des élus, mais aussi l'action de nos services de sécurité et de secours, et je vous invite à observer une minute de silence en mémoire des cinq victimes de cet attentat.

(*Minute de silence*)

Je vous remercie.

L'automne 2018 que nous vivons restera, quoi qu'il arrive, dans l'histoire de ce pays.

Il restera en effet, soit comme le début d'une prise de conscience collective qui aura permis de régénérer notre République et de retrouver le chemin d'un vrai destin collectif ; soit cette nouvelle alerte, ce véritable cri d'alarme lancé par une grande partie de notre pays, restera lettre morte, avec toutes les conséquences funestes que cela pourrait entraîner dans l'avenir.

Je choisis donc résolument la première issue.

Le mouvement des Gilets jaunes est en effet inédit à bien des égards. Inédit dans sa création par le bouche-à-oreille digital, dans sa forme, dans ses revendications, dans la diversité de celles et ceux qui le composent, dans le fait aussi qu'il a d'emblée très majoritairement été soutenu par les Français.

Aucune force politique, aucun syndicat n'aurait été, en 2018, en mesure de faire naître un tel mouvement, pas plus qu'aucun parti ou syndicat n'a été capable de le récupérer. Et cela, pour une raison simple : il vient du plus profond du pays. Il vient du plus profond de ce que nous sommes : un peuple qui a élevé le principe d'égalité en pilier de la République.

En touchant à ce principe d'égalité depuis 18 mois, notamment par la suppression de l'ISF et la remise en cause de la Flat Tax, ce Gouvernement a touché, par méconnaissance du pays et aussi par idéologie, un principe sacré, à savoir que chacun contribue à la solidarité nationale à hauteur de ce qu'il gagne. La proportionnalité de l'impôt est fondatrice du Pacte social républicain.

Les Français ne veulent pas d'une société du plus fort qui laisse le plus faible sur le bord du chemin. Ils ne veulent pas d'une France à plusieurs vitesses, avec de riches métropoles d'un côté, une ruralité et une périphérie de l'autre. Ils ne croient, ni à la théorie magique du ruissellement, ni au concept du "premier de cordée". Ils ne supportent plus les phrases arrogantes ou méprisantes.

Que veulent-ils, celles et ceux qui ont occupé durant plus d'un mois des ronds-points, celles et ceux qui remplissent aujourd'hui des cahiers de doléances dans de nombreuses Mairies ?

Ils veulent une meilleure vie, une meilleure écoute, être reconnus simplement, mais fortement comme des citoyens à part entière, la dignité, la justice.

Autant de paroles que nous entendons sans cesse depuis de nombreuses années, que nous ne découvrons pas, nous, élus du monde réel.

Il y a de cela un an, en Assemblée plénière de novembre, j'avais alerté le Président de la République du fait que la France avait besoin d'être réunie et non divisée.

Avec d'un côté des élites qui bénéficient des ouvertures de la mondialisation et d'un autre ceux qui sont liés à un territoire, à un mode de vie, dont les repères sont ébranlés par la disparition progressive des mécanismes redistributifs et qui ressentent les accélérations de la mondialisation comme une profonde source d'angoisse.

Ces gens veulent que la devise, la promesse républicaine inscrite dans la pierre depuis plus de deux siècles, s'inscrive réellement dans leur quotidien. Pour eux, mais d'abord et surtout pour leurs enfants. Et si ce mouvement est particulièrement fort et arrive aujourd'hui, c'est parce qu'aussi, j'en ai la conviction, il existe ce terrible sentiment que, pour la première fois dans l'histoire de ce pays, les enfants, demain, vivront moins bien que leurs parents aujourd'hui. Terrible sentiment.

Une société sans confiance dans l'avenir est une société morcelable et donc, à terme, morcelée et déstructurée.

Nous devons condamner et j'ai condamné sans ambiguïté les dérives de ce mouvement, les violences avec ces morts et des dizaines de blessés graves, les mots inacceptables, les fausses rumeurs. Mais la colère qui s'exprime, ce qu'elle dit de l'état du pays, du rapport à la politique, aux représentants du peuple que nous sommes, doit tous nous interpeller.

Bien sûr, il y a des réponses immédiates, que chacun appréciera.

Je précise également qu'hier, j'ai écrit une fois de plus au Premier Ministre pour demander que notre Région bénéficie d'une zone de défense propre à notre Région et que nous ne soyons plus rattachés. Nous avons besoin de moyens, d'une zone régionale pour répondre aux enjeux de sécurité de l'Occitanie.

Mais ce mouvement d'ampleur interroge la société toute entière sur la place et le rôle de l'État, celui des élus, de la démocratie représentative et citoyenne, le rôle des corps intermédiaires, celui des médias et y compris le rapport au temps. Ce mouvement incarne ce qu'a récemment résumé un historien par l'expression, terriblement juste, "d'épuisement démocratique".

Face à cela, il ne peut y avoir de posture, de superficiel, de bla-bla organisé, même décentralisé.

L'heure est à la construction, ensemble, pas à la destruction, ni à la division.

L'urgence est à redonner ensemble un sens au mot de "République", au cœur de laquelle le progrès a toujours constitué une matrice essentielle. Car au fond, chacun le sent, c'est bien l'unité du pays qui est en jeu.

Le Président de la République nous appelle à un grand débat autour de quatre thèmes : transition écologique au quotidien, fiscalité, organisation de l'État, citoyenneté.

Oui, ce débat est nécessaire, mais pas "à la va-vite". La démocratie nécessite du temps, de la pédagogie. Non pour expliquer à la grande masse, comme cela a été fait trop longtemps dans ce pays, que les choses sont compliquées et donc trop compliquées pour elle. Non, juste pour donner à chacun la possibilité d'apporter sa pierre et cela, en conscience et en connaissance de cause.

Ce débat national doit s'inscrire dans le temps, s'organiser avec des modalités professionnelles et avec un objectif affiché. Il ne peut être un gadget, car la déception serait alors explosive.

Du temps, des moyens donnés pour un dialogue constructif et des objectifs affichés, cela est un socle premier et bien sûr, sous le contrôle d'une Autorité indépendante.
La Région est prête, comme le sont toutes les Collectivités locales, à imaginer avec l'État, en Occitanie, les modalités de ce débat. Parce que nous estimons, nous aussi, qu'il faut changer.
Le Président de la République l'a indiqué dans son allocution, en promettant une nouvelle organisation de l'État, je le cite : "trop centralisé depuis des décennies". Les élus, des Présidents de Régions aux Maires ruraux, des Présidents de Départements aux Maires de toutes les Communes de ce pays, le demandent avec force depuis 18 mois face à une recentralisation.
Oui, il est temps de libérer les énergies des territoires. Il est temps d'en finir avec cette verticalité froide et sans âme.
Le Président de la République dit aujourd'hui que "*les bonnes solutions émergeront aussi du terrain*". Voilà pourquoi je lui ai dit "banco", "chiche" et je lui ai donc demandé, la semaine dernière, un rendez-vous afin d'évoquer deux sujets vitaux et majeurs pour notre région, pour notre pays : le ferroviaire et l'éolien flottant.
La Majorité régionale n'a pas attendu novembre 2018 pour se saisir aussi de la question essentielle des mobilités et de la transition énergétique.
Dès la mi-2016, nous avons organisé les États Généraux du Rail et de l'Intermodalité, et que nous ont dit les dizaines de milliers d'habitants qui ont participé à ces travaux ? Qu'ils n'acceptaient pas que des territoires entiers soient délaissés par le service public ferroviaire ; qu'ils souhaitaient plus et mieux de trains, avec des tarifs attractifs.
Nous avons tiré de cette concertation une vision claire, avec la volonté de régénérer six lignes de trains du quotidien et de poursuivre aussi notre combat en faveur des deux lignes LGV, Bordeaux-Toulouse et Montpellier-Perpignan, indispensables pour notre développement économique, mais aussi pour augmenter les sillons dévolus aux trains du quotidien.
Outre un Plan Rail exceptionnel de plusieurs milliards d'euros, ce dialogue citoyen nous a permis de peser sur les négociations avec la SNCF, dans le cadre de la convention qui nous lie, en sanctuarisant notamment la baisse d'un tiers du prix de l'abonnement pour les moins de 26 ans, la création de 2,5 millions de billets à petits prix (1, 2 ou 5 euros) et une hausse de 11% de trains supplémentaires d'ici 2020.
Je vous propose d'aller encore plus loin aujourd'hui, dans le cadre d'une délibération exceptionnelle qui mêle -et c'est possible- transition énergétique et pouvoir d'achat.
Ce nouveau Plan d'actions en faveur de la mobilité, de l'environnement et du pouvoir d'achat contient de nouvelles aides concrètes pour le quotidien de nos concitoyens.
Tout d'abord, faire bénéficier les abonnés du TER des pénalités payées par la SNCF.
Ainsi, ils bénéficieront d'un mois supplémentaire gratuit sur l'année 2019 et cela sera mis en œuvre dès le printemps. La rude négociation avec la SNCF bénéficiera ainsi aux usagers urbains et ruraux du transport collectif qu'est le train. Ce dispositif sera complété par l'éco-chèque mobilité,

avec une prime d'achat pour les véhicules d'occasion électriques ou hybrides, l'aide à l'achat de vélos électriques, une aide à la conversion au GNV, une incitation financière au covoiturage participatif et l'accompagnement aux plans de mobilité. Sur la question des mobilités, la Région sera bien sûr exemplaire, en particulier pour ses agents.

À cela s'ajoute une proposition sur la carte grise que nous faisons à l'État, actuellement en discussion à l'Assemblée Nationale et certains Députés ont bien voulu s'emparer de notre amendement : l'Occitanie propose en effet de moduler le taux par cheval-vapeur en fonction de la puissance du véhicule. Ce serait un geste fort pour les habitants les plus modestes, lorsque l'on sait par exemple que près de 70% des ventes de voitures neuves ou d'occasion en Occitanie concernent ces véhicules de puissance raisonnable, inférieure à 7 chevaux.

Cette baisse importante pour eux serait équilibrée par une hausse de 7% de la carte grise pour les véhicules les plus puissants, les plus polluants.

À cette mesure s'ajoute toujours l'exonération totale de carte grise pour nos concitoyens qui achètent un véhicule neuf électrique ou hybride. Une mesure financée par la Région, je le rappelle, à hauteur de 4 M€.

Il n'y a pas à choisir entre la justice sociale et la transition énergétique, car c'est le chemin de l'avenir, le seul en réalité, pour le bien du pays et l'avenir de la planète.

Dès 2016, nous avons choisi ici l'ambition et non le statu quo, en nous positionnant pour devenir la 1ère Région à énergie positive d'Europe. L'enjeu est clair : diviser par deux notre consommation d'énergie et multiplier par trois notre production d'énergies renouvelables. Les chiffres le montrent, nous sommes sur la bonne trajectoire grâce à nos ressources naturelles, grâce aussi à nos politiques régionales. Mais nous sommes inquiets au vu des dernières décisions du Gouvernement sur la PPE et notamment sur l'éolien flottant.

Nous avons en effet la possibilité de créer une véritable filière industrielle avec 3 000 emplois à la clé d'ici 2020, à condition que les deux fermes expérimentales décidées en Occitanie, au large de Gruissan et de Port-Barcarès, deviennent des fermes commerciales. Le recul du Gouvernement peut être dangereux : il met non seulement à mal la Méditerranée sur ce sujet, mais obère les chances de notre pays de produire sa propre technologie. Un choix terrible qu'il avait déjà hélas réalisé il y a quelques années sur le photovoltaïque. Avec le soutien de tous les élus locaux concernés par ces projets, les chefs d'entreprises de notre région qui investissent dans cette filière d'avenir, plus de 600 personnes ont lancé cet Appel de Narbonne et c'est pourquoi je veux rencontrer le Président de la République, pour bien lui faire prendre conscience de ces enjeux pour les énergies renouvelables, pour l'éolien flottant, pour notre transition énergétique, mais aussi pour une filière industrielle propre.

Ce volontarisme politique est notre marque de fabrique en Occitanie et il se retrouve dans le Budget 2019 que vous allez voter aujourd'hui, avec des marqueurs forts : les aides concrètes au

quotidien, à destination notamment des plus modestes, les investissements pour tous les territoires, une volonté de travailler en misant sur des filières porteuses de croissance et d'emplois.
Nous serons, cette année encore, la Région qui investit le plus par habitant. Car là aussi, nous n'avons pas attendu trois ans pour comprendre le désarroi et, disons-le clairement, le sentiment de déclassement qui existe dans notre pays et la région. Et la Région le prend en compte dans toutes ses politiques.
Avec sérieux budgétaire, rappeler que de 2015 à 2017, nos dépenses de fonctionnement ont augmenté de moins de 0,9% par an ; rappeler également que d'après les chiffres de la DGCL, les dépenses de fonctionnement représentent 285 €/habitant, contre 301 € en moyenne pour les autres Régions. Nous sommes donc la 4ème Région la moins dépensière de France, mais aussi la 2ème Région qui a la meilleure capacité d'autofinancement nette dans ce pays.
Dans ces moments où chacun s'interroge sur où va son argent et, disons-le aussi, où une certaine démagogie bat son plein, je veux rappeler quelques mesures phares de l'Occitanie, inédites bien souvent à l'échelle de ce pays ; des mesures phares qui ont été possibles à travers les économies que nous avons menées grâce à l'union de nos deux Régions et sur l'année 2018, ce sont 21 M€ d'économies :

- la gratuité des manuels scolaires pour près de 230 000 lycéens,
- 61 300 ordinateurs gratuits distribués chaque année pour lutter contre la fracture numérique dans les lycées numériques, c'est-à-dire où l'ordinateur est utilisé comme un outil pédagogique,
- la gratuité des 87 000 premiers équipements professionnels pour nos apprentis,
- le plafonnement à 90 euros de l'abonnement annuel pour les transports scolaires ; ici, sur l'Hérault, ce fut une économie entre 45 et 200 euros par enfant transporté dans le cadre du transport scolaire et nous allons aller progressivement vers un abaissement de ces tarifs, pour parvenir à une gratuité du transport scolaire,
- la formation prise en charge intégralement par la Région pour 53 000 demandeurs d'emploi en 2017,
- la gratuité des formations sanitaires et sociales pour 15 000 élèves,
- l'éco-chèque pour 45 000 foyers, permettant de réduire de 25% la facture énergétique.

Oui, cette Majorité a fait des choix depuis 2016, des choix forts en matière de justice sociale et territoriale, qui permettent à plusieurs centaines de milliers de familles de notre région d'avoir des aides concrètes et trébuchantes.
Parce que chaque jour, lorsque je vais à la rencontre des habitants de notre région, je ne vois pas un chiffre, je ne vois pas un ratio, je ne vois pas un pourcentage, je ne vois pas une dépense de fonctionnement. Je vois des visages de femmes et d'hommes qui demandent que la Collectivité régionale agisse auprès d'eux, en actes et pas seulement avec des mots. J'entends la demande de plus de services publics, de plus d'empathie, de plus de compréhension et de plus

d'accompagnement pour les initiatives locales. Les initiatives doivent pouvoir partir du terrain parce que nous avons des talents nombreux dans nos territoires.

Et puis, j'entends aussi la volonté de pouvoir co-construire leur avenir et sur ce dernier point de la démocratie citoyenne, là aussi que n'avons-nous pas entendu sur les "trop nombreuses" concertations que nous mettons en place depuis 2016.

Nous croyons en Occitanie que la verticalité n'a plus d'avenir.

Nous estimons que demander l'avis des gens, ce n'est pas du temps perdu, mais bien l'assurance de politiques publiques adaptées à chaque situation, tant dans leurs ambitions que dans leurs paramètres financiers.

C'est le sens de la création des outils de la citoyenneté, avec notamment la possibilité dès janvier, pour le citoyen, de proposer un sujet de votation concernant les compétences de la Région, de le voir publié sur le site de la Région et, s'il obtient plus de 10 000 soutiens en un mois, de le voir étudié par notre Assemblée plénière. Cette plateforme citoyenne "laregioncitoyenne.fr" sera ouverte dès le mois de janvier, nous y travaillons depuis plus de douze mois.

C'est ce qui nous a conduits également à créer notamment l'Assemblée des Territoires.

Nous ne détenons pas seuls la vérité, c'est aussi simple que cela. Nous détenons le pouvoir de faire, de réaliser, mais ce pouvoir prend encore plus de force quand celui-ci s'appuie sur une concertation citoyenne.

Vous aurez tout à l'heure l'occasion de vérifier une nouvelle fois l'acuité de cette politique, avec deux Plans régionaux importants, co-construits justement avec la population.

Le Plan Montagne d'abord, après un travail remarquable de plusieurs mois du Parlement de la Montagne, qui rassemble tous les acteurs concernés par son devenir. Cette démarche, inspirée par le Parlement de la Mer, a déjà fait ses preuves en Occitanie et nous posons aujourd'hui de premiers actes importants pour de nombreux habitants et territoires de cette région.

Une autre concertation d'ampleur a marqué en 2018 : celle que nous avons initiée autour de l'alimentation. Près de 100 000 personnes ont donné leur avis au cours des six derniers mois ; je rappelle que pour les États Généraux de l'Alimentation, ce ne sont que 10 000 avis qui ont été donnés. C'est donc une réussite inédite à l'échelle d'une région. Quatre axes, dix mesures concrètes que nous mettrons en œuvre en 2019. Cette concertation a été dense, riche et c'est pourquoi nous allons poursuivre notre grande cause régionale sur ce thème en 2019, afin de valider dans les faits son application.

Voici donc une Assemblée plénière chargée, concrète et, je le crois, attendue par de nombreux acteurs de cette région, dans un contexte que chacune et chacun connaissent. Un contexte grave, lourd qui nécessite, je le crois, dignité et responsabilité de chaque élu régional.

Depuis novembre, j'ai échangé avec les Présidents des différents groupes politiques de notre Assemblée. Toutes et tous m'ont indiqué leur volonté de ne plus assister au triste spectacle donné

en fin d'Assemblée il y a un mois. Les débordements, les éclats de voix, les insultes, tout cela n'est pas admissible.

Notre Assemblée, par le biais d'un scrutin où la proportionnelle est importante, reflète l'ensemble des convictions de nos concitoyens. Les élections de décembre 2015 ont été claires dans leurs résultats. La démocratie a parlé. La Majorité régionale a été investie par nos concitoyens et celles et ceux qui voudraient rejouer l'élection à chaque Assemblée plénière se trompent de combat. Reviendra le temps de l'élection, chacun le sait et chacun défendra son projet régional.

D'ici là, hausser la voix, provoquer des incidents de séance ne changeront pas le résultat des élections, ni notre détermination. Le temps de parole donné à chaque groupe, à chaque élu non-inscrit garantit la libre expression de toutes les opinions. Il ne donne pas droit à des propos et des attitudes indignes d'élus de la République.

Nos concitoyens demandent -et ce n'est pas d'aujourd'hui- des élus au travail, humbles et modestes. Je vois ici souvent la tentation du bon mot, du buzz, de l'exagération, de l'agitation pour exister quelques minutes sur les réseaux sociaux ou dans quelques lignes dans un article de presse. Pensez-vous une seconde que ce soit à la hauteur des enjeux de notre pays et de notre région ? Nous avons la responsabilité de chacun de nos actes, de chacun de nos mots.

Je forme le vœu qu'aujourd'hui, chacun puisse s'exprimer dans le calme, en conscience et en responsabilité.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

Concernant l'ordre du jour et le rappel des temps de parole :

En raison de l'actualité et du travail parlementaire en cours, je vous propose aujourd'hui un Plan d'actions en faveur de la mobilité, de l'environnement et du pouvoir d'achat, rapport qui vous a été envoyé dans les KBox le jeudi 13 décembre dernier.

La Conférence des Présidents de groupes, réunie lundi 10 décembre, a évoqué l'ordre de passage des rapports, a défini 4 modules et les temps de parole des groupes, à savoir :

- Module 1 : Finances,
- Module 2 : Alimentation, suivi de la pause-déjeuner,
- Module 3 : Plan Montagne,
- Module 4 : Région à énergie positive.

Nous examinerons ensuite les points d'actualité, les rapports hors module, les vœux et les questions orales.

Le temps d'expression des groupes et des non-inscrits a été fixé à 3h30, auquel s'ajoutent les temps d'expression consacrés aux points d'actualité, vœux et questions orales pour 2h00.

Suite à la Conférence des Présidents de groupes et en application de l'article 12 du Règlement intérieur, les Présidents de groupes m'ont fait parvenir la répartition de leur temps de parole global.

Par conséquent, je remercie les Présidents de groupes de bien vouloir veiller au respect de la répartition des temps de parole telle qu'elle m'a été transmise.
Le recueil déposé sur vos tables comprend donc :

- → L'ordre du jour,
- → Les temps de parole et l'ordre de passage des groupes dans la discussion sur les modules,
- → Les points d'actualité,
- → Les vœux,
- → Les questions orales,
- → Les amendements … Nombreux !

Je vous précise, pour la bonne compréhension de chacun, que les amendements sont numérotés dans l'ordre de dépôt au Service des Assemblées, quel que soit le rapport sur lequel ils portent. C'est pourquoi, quand nous allons examiner les amendements, ils ne vont pas forcément se suivre au point de vue de la numérotation.
D'autre part, je vous informe que l'avis du CESER sur les rapports 3 et 5 a également été déposé sur table.

Adoption de l'ordre du jour

Je vous propose d'adopter de l'ordre du jour. Monsieur SANCHEZ ?...

M. SANCHEZ

Madame la Présidente,

Sur l'ordre du jour, un rapport -le rapport n°2- a été rajouté en dehors des délais réglementaires d'envoi aux élus, ce dont nous avons pris acte. En revanche, il nous avait été indiqué que les amendements pourraient être déposés également tardivement sur ce rapport et nous n'avons pas eu de réponse sur le dépôt de nos amendements envoyés hier sur le sujet.
Ont-ils bien été acceptés ?

LA PRÉSIDENTE

Vous parlez de ceux envoyés hier soir ?

M. SANCHEZ

Oui.

LA PRÉSIDENTE

Oui, tout à fait, ils sont acceptés. Mes Services me l'avaient écrit, mais j'ai oublié de le dire ; il s'agit de l'amendement 60, qui a donc bien été accepté.
Je vous propose de mettre aux voix l'ordre du jour. Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*)
Le vote est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 115 (SRC : 51, GR : 15, NM : 20, UEDC : 23, NI : 6)
- Contre : 1 (RN : 1 -DONADA-)
- Abstention : 38 (RN : 36, UEDC : 2 -PUJOL L., POUCHELON-).

L'ordre du jour est ***adopté***.

Module 1 - Finances

Nous débutons l'examen des rapports par le Module Finances.

Je vous précise que 40 amendements ont déposés sur les trois rapports : 1 sur le premier rapport, 2 sur le deuxième rapport et 37 sur le troisième rapport ; ils seront présentés dans le cadre de la discussion à venir.

J'invite Madame Claire FITA à bien vouloir présenter ces rapports du Module Finances, puis Monsieur Jean-Louis CHAUZY, Président du CESER qui nous fait l'amitié d'être présent, nous donnera l'avis du CESER.

Madame FITA, vous avez la parole. Merci.

2018/AP-DEC/01 - Décision d'exonération des véhicules propres de la taxe sur les certificats d'immatriculation et fixation à 0 € de la taxe sur les permis de conduire

2018/AP-DEC/03 - Adoption du Budget Primitif 2019 et affectation de crédits

Mme FITA

Madame la Présidente,

Monsieur le Président du CESER,

Chers collègues,

Mesdames et messieurs,

Je vais donc vous présenter deux rapports :

- le premier sur la décision d'exonération des véhicules propres et sur les permis de conduire,
- et le deuxième sur le Budget 2019, rapport important de notre Assemblée plénière.

Le rapport n°1 a toute sa place dans le débat actuel et s'agissant tout d'abord des **taxes sur les permis de conduire**, en application du Code Général des Impôts, les permis de conduire donnent lieu au paiement d'une taxe perçue au profit des Régions.

Sur cet aspect, nous devons délibérer chaque année, c'est donc une délibération que vous connaissez déjà et nous vous proposons de maintenir la gratuité totale pour notre part, en fixant à zéro le tarif régional de la taxe sur les permis de conduire et je tiens à préciser que le coût de cette mesure, qui est en fait une perte de recettes fiscales, équivaut à 5 M€. Donc exonération de taxe sur les permis de conduire : 5 M€ de recettes fiscales en moins pour la Région.

La deuxième mesure de ce rapport n°1 est relative à **l'exonération des véhicules propres** : les Régions peuvent décider d'exonérer, soit en totalité, soit à 50% le paiement du tarif régional des certificats d'immatriculation des véhicules propres -pour aller vite- et cette exonération est aussi

applicable lorsque la délivrance d'une nouvelle carte grise est consécutive à la modification des caractéristiques techniques du véhicule pour le faire fonctionner.

Aujourd'hui, nous vous proposons donc d'exonérer en totalité le paiement des cartes grises des véhicules propres, avec là aussi une perte de recettes fiscales estimée, pour cette mesure, à 4 M€. Donc en tout, 9 M€ pour le pouvoir d'achat et la transition énergétique.

J'en viens maintenant à la présentation du **Budget primitif 2019** et je voulais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président du CESER, ainsi que tous vos Conseillers pour l'ensemble des travaux que vous menez, en particulier sur les travaux budgétaires et pour la qualité de votre avis, tant sur le DOB que sur le Budget. Merci pour cette riche collaboration.

Passons donc au Budget 2019 …

Un Budget régional en progression, respectueux de nos engagements

L'évolution du budget régional depuis 2015 résulte pour l'essentiel de :

- La montée en puissance de l'Autorité de gestion des fonds européens : 600 M€ inscrits au BP 2019 dont 488 M€ au titre du FEADER,
- Les transferts de compétences transports scolaires et interurbains des départements (365 M€ de flux financiers, y compris les reversements aux Départements) auxquels s'ajoutent : Compétence économique des Départements, CREPS, dispositif Nacre, liaisons ferroviaires (TET), Plan déchets, dispositifs apprentissage,
- La mise en œuvre pour le compte de l'Etat du Plan national de formation des demandeurs d'emploi (Plan 500 000 : 2016-2018) suivi du Plan d'investissement dans les compétences (PIC) à compter de 2019,

➲ Accompagné d'une politique volontariste en matière d'investissement.

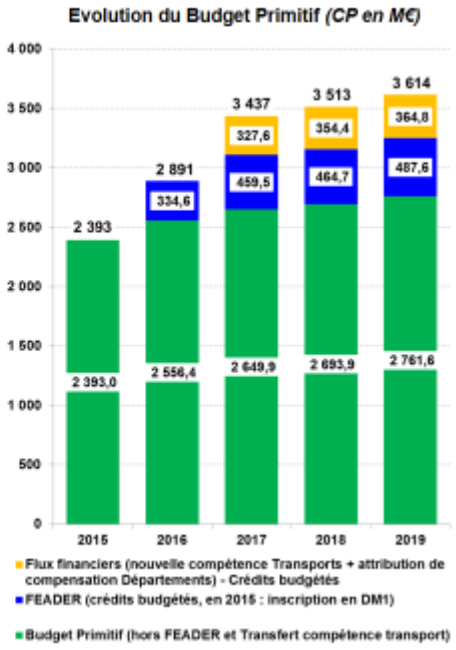

Rétrospectivement mais brièvement, vous rappeler l'évolution du budget de la Région Occitanie, avec des modifications profondes -cela avait déjà été évoqué lors du Débat d'orientations budgétaires, mais il faut insister parce qu'il y a une réelle spécificité pour la Région Occitanie- résultant tout d'abord de la montée en puissance des fonds européens.

Les fonds européens sont indiqués en bleu pour le FEADER -qui constitue la masse budgétaire la plus importante pour le budget de la Région Occitanie-, vous voyez qu'au budget 2015 nous étions à 0, cela a ensuite été inscrit en DM n°1, pour arriver en 2019 à 488 M€. Nous sommes bien là sur une neutralité budgétaire, puisque les recettes sont égales à nos dépenses.

Évolution forte aussi en lien avec les transferts de compétences et vous voyez là, sur le graphique, les flux financiers -en jaune- concernant la compétence Transports, mais nous avons aussi bénéficié de nouveaux transferts de compétences : CREPS, dispositif Nacre, liaisons ferroviaires, Plan déchets, dispositifs apprentissage, etc.

Nous avons aussi fait évoluer cette structure budgétaire, notamment avec des volumes importants sur la mise en œuvre, pour le compte de l'État, d'un certain nombre de Plans : le Plan 500 000 et aujourd'hui le PIC qui représentent là aussi des montants conséquents.
Sur la période 2015-2017, les dépenses de fonctionnement ont augmenté en moyenne de 0,9% à périmètre constant, lorsqu'on enlève ces transferts de compétences qui ont bien sûr augmenté nos volumes et les fonds européens, et 2019 s'inscrit tout à fait dans cette trajectoire, avec une augmentation de 1% de ces dépenses de fonctionnement.
En revanche, sur les dépenses d'investissement et en conformité avec la volonté déjà exprimée lors du Débat d'orientations budgétaires et depuis le début de notre mandat, l'effort en matière d'investissement est poursuivi et progressera en 2019 de 5,3%.
Là aussi, quelques principales évolutions en commençant par la Section de fonctionnement ...

Les principales évolutions inscrites au BP 2019
I/ Section de fonctionnement

- La hausse des **dépenses de fonctionnement** (à périmètre constant) est **limitée à 1%,** conformément aux dispositions législatives imposées par le Gouvernement (soit un niveau inférieur à l'inflation prévisionnelle),
- En parallèle, même si la part relative des **dotations d'Etat** dans les ressources régionales s'est amoindrie, elles poursuivent leur baisse inexorable (perte définitive du fonds de soutien économique (41,3 M€ attribué en 2017) et baisse de dotations de 6,5 M€). Certaines **ressources fiscales** demeurent totalement stables (TICPE) quand d'autres devraient bénéficier d'un effet-base lié au dynamisme attendu de certaines assiettes d'imposition (proche de 2,8%) : CVAE, TVA, taxe d'apprentissage et cartes grises,
- D'autres **évolutions budgétaires sont neutres sur les équilibres financiers** : notamment la mise en œuvre du Plan d'Investissement dans les compétences ainsi que la poursuite de l'Autorité de gestion des fonds européens,

⇨ **L'autofinancement brut prévisionnel se consolide à 387,7 M€ (contre 358,6 M€ au BP 2018)**

L'année 2019 va constituer la deuxième année de mise en œuvre du dispositif gouvernemental de plafonnement des dépenses de fonctionnement. Je vous rappelle que cela a commencé en 2018, 2019 sera donc la deuxième année et à périmètre constant nous sommes sur une évolution à 1%. En période de regain de l'inflation, l'évolution réelle est donc négative.
La part essentielle de nos dépenses de fonctionnement se concentre bien sûr sur : l'éducation, les dotations aux lycées, la formation professionnelle et l'apprentissage, avec notamment une augmentation du nombre d'apprentis, la revalorisation du coefficient de prise en charge, la mise en œuvre du PIC.
Mais vous retrouvez aussi, dans ces dépenses de fonctionnement, les transports ferroviaires et routiers de voyageurs, avec une volonté d'accroître la qualité de service, la baisse de certains tarifs comme l'a déjà évoqué Madame la Présidente, ainsi que la hausse des coûts du carburant qui se

retrouve bien sûr dans ce budget 2019. Les dépenses de fonctionnement sont aussi dans les domaines de l'action économique et du culturel.

Pour ce qui est des recettes de fonctionnement de notre Région Occitanie, nous observons la poursuite de la baisse des dotations d'État, avec la perte définitive du fonds de soutien économique -plus de 41 M€ pour notre Région-, la baisse d'autres dotations, avec là aussi des spécificités pour notre Région Occitanie avec la diminution de la DCRTP, dont la Région Occitanie bénéficiait de manière significative. Donc baisse des dotations d'État.

Pour d'autres ressources fiscales, nous sommes sur une stabilité : celles qui étaient en lien avec les transferts de compétences et nous bénéficions, sur un certain nombre d'autres recettes, d'un effet-base de l'ordre de 2,8% : CVAE, TVA, mais il est à rappeler que ces effets-base, puisque nous n'avons bien sûr aucun pouvoir de taux, dépendent de l'activité et sont donc exposés à un éventuel retournement de conjoncture.

D'autres évolutions budgétaires sont neutres par rapport à nos équilibres financiers : tout ce qui est contractualisation et surtout bien sûr les fonds européens.

Pour finir sur cette section de fonctionnement, un dernier zoom sur l'autofinancement brut prévisionnel qui se consolide à environ 388 M€, par rapport à un peu moins de 360 M€ au Budget 2018. Dans un contexte de plafonnement de l'évolution de nos dépenses de fonctionnement, de re-fiscalisation de nos ressources régionales, notre autofinancement prévisionnel rompt avec la tendance observée ces dernières années et affiche une légère hausse, mais là aussi -il faut le préciser- sans aucune action sur une quelconque pression fiscale puisque nous n'avons aucun pouvoir de taux.

Sur la Section d'investissement …

Les principales évolutions inscrites au BP 2019
II/ Section d'investissement

Les **dépenses d'investissement** poursuivent leur progression pour atteindre **1 238 M€**, soit une **progression de 5,3%.** La Région entend prolonger son effort historique en matière d'investissement afin de préparer l'avenir et doter le territoire des infrastructures indispensables à un développement pérenne et équitable : 1ère Région de France (en € par habitant), en moyenne sur la période 2013-2017.

Poursuite des investissements dans les lycées (PPI 2016-2021), les infrastructures portuaires (extension du port de Port-La Nouvelle), les infrastructures ferroviaires et routières (CPER 2015-2020), l'acquisition de matériel roulant, les mises en accessibilité, Cité des start-ups / IoT Valley / Cité de l'économie de demain, les bâtiments de recherche et d'enseignement supérieur (CPER), le service public de l'eau (achèvement du réseau hydraulique Aquadomitia), les politiques territoriales et le Plan Très haut-débit, le dispositif éco-chèque et la transition écologique et énergétique, les équipements culturels et sportifs (CREPS), la politique touristique (Grands sites, Fonds Tourisme),….

Pour autant, l'emprunt d'équilibre se contracte légèrement à 526 M€ (42,5% des investissements hors dette).

Vous voyez que nous sommes à un étiage de plus de 1,2 Md€ en termes de dépenses d'investissement, soit une progression de 5,3%. La Région a vocation à préparer l'avenir, c'est la raison pour laquelle l'investissement demeure notre priorité et pour créer les conditions favorables à un développement pérenne et équilibré de notre territoire, de tous les territoires, des investissements dans les infrastructures routières et ferroviaires, le matériel roulant, les communications, le très haut débit, l'éducation avec la construction, les rénovations de nos lycées régionaux, mais aussi les dispositifs en faveur de nos familles sur l'ordinateur, les manuels scolaires, la recherche, les écosystèmes d'innovation comme la Cité des startups et les instruments financiers au service du développement économique, doivent amplifier l'attractivité du territoire régional, l'activité économique et donc l'emploi.

Il en va de même pour les investissements en matière d'aménagement du territoire, d'aide aux Collectivités locales, ou encore en faveur des CREPS avec de nouveaux équipements.

Ces investissements constituent le cœur des compétences régionales, dont certaines -il faut le rappeler là aussi- sont exercées en cofinancement, soit avec l'État dans le cadre du CPER, soit avec d'autres Collectivités locales, notamment les Départements pour le très haut débit.

Madame la Présidente l'a rappelé, exprimé en euros par habitant, l'investissement moyen de la Région Occitanie sur la période qui vient de s'achever est le plus élevé de France ; cela se confirmera en 2018 quand nous aurons tous les chiffres du Compte administratif.

Quelques éléments pour redonner les équilibres financiers de ce Budget 2019 :

- → un autofinancement brut prévisionnel en progression, qui avoisine les 388 M€,
- → la consolidation des ressources propres qui permet de poursuivre l'effort sur l'investissement : + 5,3%,
- → tout en stabilisant le recours à l'emprunt.

Les grands équilibres financiers de notre projet de Budget sont totalement en phase avec la stratégie financière que nous menons depuis le début de la mandature et qui a bien sûr été évoquée lors du Débat d'orientations budgétaires ...

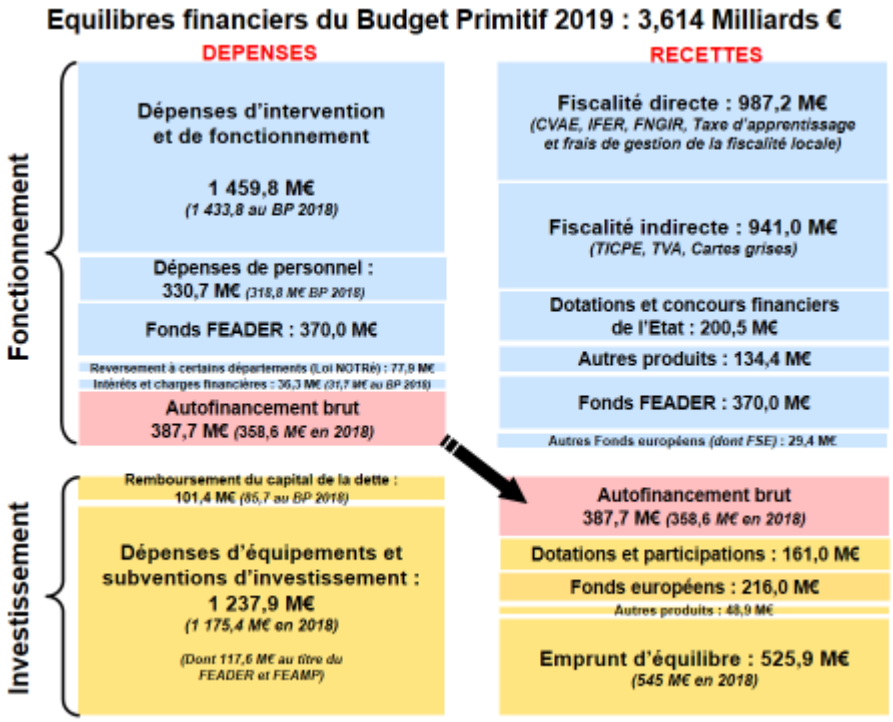

Vous l'avez entendu, il s'agit de consolider les ressources propres de notre Collectivité pour poursuivre cet effort historique, dont notre territoire a besoin en termes d'investissement, en ayant bien sûr recours à l'emprunt, mais un recours raisonné qui n'hypothèque pas les capacités futures de la Région.

Notre stratégie financière consiste bien à combiner un haut niveau d'investissement avec une solvabilité qui demeure plus solide que la moyenne des Régions et bien sûr très éloignée des seuils d'alerte.

Un regard rapide sur l'équilibre de ce Budget de 3,6 Md€ : un rythme de croissance attendu des recettes de fonctionnement supérieur à celui des dépenses, ce qui aboutit à un accroissement de l'autofinancement brut et l'accroissement des ressources propres qui financent le dynamisme des investissements régionaux.

Quelques points de repère par rapport à l'atterrissage de ce prévisionnel 2018 ...

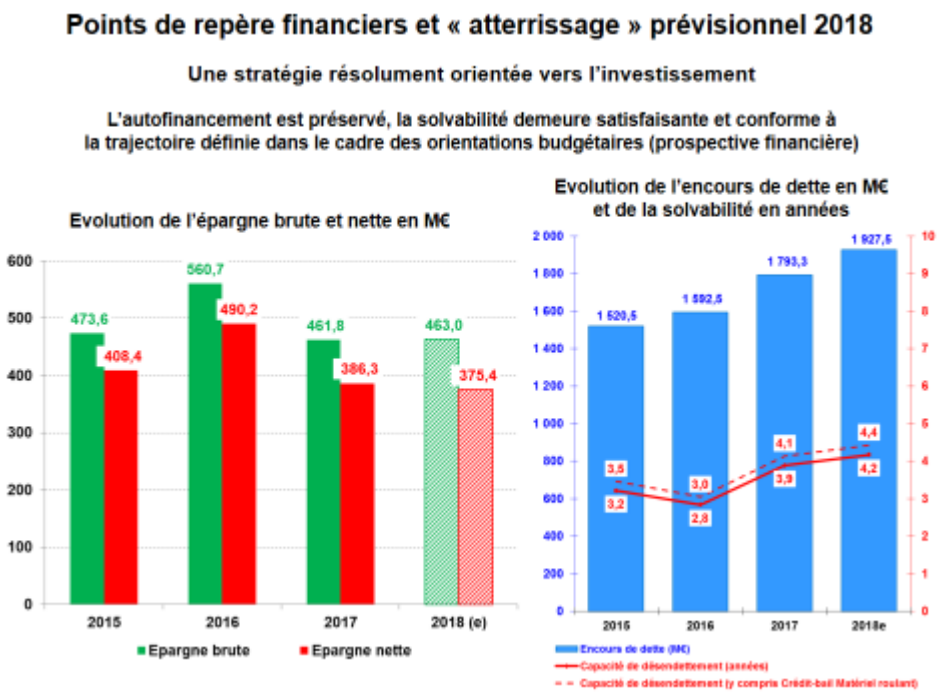

Les projections de fin d'exercice sont là aussi en phase avec notre prospective.

Nous sommes sur une stabilité -vous le voyez sur le tableau de gauche- de l'autofinancement brut, avec une légère baisse de l'autofinancement net, une progression plus faible de l'encours de la dette et surtout -la courbe rouge du tableau de droite- la préservation de la solvabilité de la Collectivité, avec une capacité de désendettement tout à fait satisfaisante de 4,2 années prévue pour fin 2018. Je vous rappelle que la moyenne des Régions est au-delà de 5 années.

Nous avons donc <u>un Budget 2019 qui s'établit à 3,6 Md€, autour de trois axes</u> que nous avions évoqués dans le cadre du Débat d'orientations budgétaires …

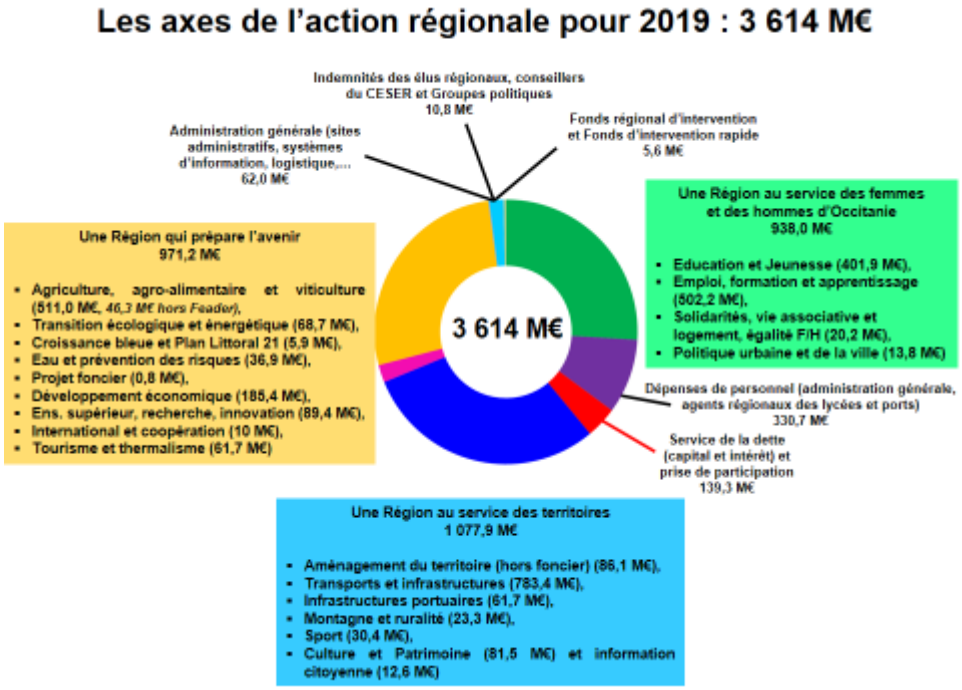

- 1er axe : une Région au service des femmes et des hommes d'Occitanie, où vous retrouvez l'éducation, la jeunesse, l'emploi, la formation, l'apprentissage, les solidarités, la vie associative et le logement, l'égalité femmes-hommes, les politiques urbaines et de la ville,
- 2ème axe : une Région au service des territoires, plus de 1 Md€ en faveur de l'aménagement du territoire, des transports et infrastructures, des infrastructures portuaires, de la montagne et de la ruralité, du sport, de la culture et du patrimoine,
- 3ème axe : une Région qui prépare l'avenir, où vous retrouvez l'agriculture, l'agroalimentaire et la viticulture, la transition écologique, la croissance bleue, le Plan Littoral 21, l'eau, les projets fonciers, le développement économique, l'enseignement supérieur, l'international et la coopération, le tourisme et le thermalisme.

Donc un Budget 2019 ambitieux, comme le disait Madame la Présidente, pour plus de justice sociale et plus de justice territoriale.

Je vous remercie de votre attention.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Jean-Louis CHAUZY, Président du CESER.

M. CHAUZY

Merci Madame la Présidente.

Je le ferai très rapidement, parce que vous présenter nos rapports que vous avez à examiner ce matin me prendrait la matinée et ce n'est pas l'objet !

Un mot sur le contexte général. Je m'associe à vos propos, je l'ai fait devant mon Assemblée ce mardi, j'ajouterai simplement trois commentaires.

Cela fait 40 ans que ce pays vit au-dessus de ses moyens, 40 ans d'endettement public, 40 ans que nous n'avons aucun budget en équilibre. À l'arrivée, c'est une dette de 2 000 Md€ qu'il faudra bien un jour commencer à rembourser, puisque le remboursement des intérêts de la dette c'est 42,5 Md€ par an.

C'est aussi le résultat -deuxième remarque- de 20 ans de désindustrialisation ; nous sommes le seul pays d'Europe à avoir fait beaucoup de colloques sur la fin de l'industrie, beaucoup de livres aussi, personne ne nous le demandait, les autres oeuvraient pour redresser leur pays et préserver une capacité d'un appareil de production.

Et j'ajouterai, à titre personnel, le drame du quinquennat puisqu'aujourd'hui le Chef de l'État est élu pour 5 ans, s'il fait de la concertation -et il faut en faire- cela prend 1 an, élaborer une loi, attendre qu'elle soit promulguée après les navettes entre les Assemblées, cela prend 9 mois, promulguer un décret, on est déjà à mi-mandat et les sondages ont déjà commencé pour savoir s'il sera en

capacité d'être reconduit … Cherchons l'erreur, mais la solution ne m'appartient pas, elle appartient aux Parlementaires.

S'agissant de la représentation et du rôle des partenaires économiques et sociaux, il est aujourd'hui très simple d'être d'accord contre l'État, la Région, mais être d'accord pour, c'est plus difficile ! Quand j'ai débuté au CES il y a 20 ans, il y avait 5 Centrales syndicales, aujourd'hui il y en a 9 et plus il y a de Centrales, plus le syndicalisme est affaibli … Cherchons l'erreur ! Ils doivent trouver eux-mêmes la solution au problème, parce qu'aucun Gouvernement ne peut gérer seul, mais la différence entre un État et une Collectivité, c'est qu'une Collectivité peut délibérer en quelques semaines ou en quelques mois sur ses politiques publiques, contrairement à un État ; ce n'est pas aux Parlementaires qui sont passés par là que j'apprendrai la leçon. Ce temps-là affaiblit et pour peu que vous ayez un dialogue social difficile avec les partenaires -ce qui est le cas de la France-, c'est compliqué pour tout le monde. Et c'est très compliqué aujourd'hui pour avoir aussi oublié que quand on prend des mesures, il faut toujours veiller à ce qu'elles soient équilibrées et que chacun s'y retrouve, parce que nous avons 9 millions d'habitants qui vivent en dessous du seuil de pauvreté, 1 habitant sur 6 en Occitanie, avec un chômage de masse dont personne ne parle depuis un mois et dont il faut aussi se préoccuper.

Un mot sur le Budget primitif.

Tout d'abord, je remercie les élus, tous les Vice-présidents et Présidents de Commissions qui ont pu venir plancher devant les Commissions du CESER. Ce n'était pas simple pour nous -parce que nous sommes une Assemblée nouvelle qui a 8 mois de vie, 50% de renouvellement- de faire la pédagogie de la procédure et de ce à quoi nous servons. Nous y sommes arrivés, la preuve : malgré la complexité de ce que nous représentons -80 organisations différentes-, il n'y a eu que 5 abstentions, puisqu'il est bien sûr possible de s'abstenir !

Nous sommes reconnaissants à la Région, donc aux élus d'avoir préservé 1 Md€ d'investissement malgré le contexte national, la baisse des dotations et toutes les Régions doivent attendre encore quelques temps, me semble-t-il, d'avoir ce que nous réclamons depuis 15 ans : que les Régions aient les moyens financiers de leurs politiques, par comparaison aux autres Régions en Europe ; il faut toujours remettre ce chantier sur le feu pour un jour y parvenir et nous soutenons bien sûr les demandes rappelées par la Présidente d'être une Région expérimentale dans des domaines où elle a elle-même innové, en n'attendant pas qu'on lui explique ce qu'il fallait faire, notamment sur la question des mobilités où l'on est plus en avance que les autres. Il ne faut pas que le Gouvernement, dans le débat sur la loi LOM qui va venir, aggrave nos retards par rapport aux autres Régions. Nous avons quelques marges et nous saurons ensemble pour gagner, par un amendement du Gouvernement lui-même, faire référence au Grand Paris dans la République. Nous devrions nous aussi y arriver et puisque nous avons comme Préfet de Région celui qui a été le premier Président du Grand Paris, Étienne GUYOT, nous pourrons lui rappeler de nous aider

pour mettre en place ce qu'il a lui-même apporté après la loi de juin 2010 qui a permis la création du modèle financier du Grand Paris.

J'enchaînerai sur deux rapports que vous avez à examiner aujourd'hui :

- Le Plan Montagne, qui a aussi reposé sur l'engagement et l'énergie redoutable d'Aurélie MAILLOLS, que je remercie. Nous avons eu la chance d'avoir les fiches un mois avant de délibérer, le 18 décembre, ce qui m'a grandement aidé à faire comprendre et partager les enjeux à mes collègues et l'avis du CESER est en harmonie avec ce que préconise la Région.

J'ajouterai que nous avons une montagne, mais deux massifs avec des différences notables :

- le Massif des Pyrénées, vous le savez, nous l'avons un peu en partage -à 80 ou 90% c'est l'Occitanie- avec nos voisins des Pyrénées-Atlantiques, mais c'est un massif partagé avec les Espagnols. Il y a donc des politiques publiques de massif européennes qu'il faut savoir gérer, il y a aussi une longue histoire, mais aussi une économie dans les Pyrénées, à condition de savoir préserver le foncier qui est souvent absorbé par ce que j'appelle le "syndicat des résidences secondaires" avec parfois des conflits d'usage, sans oublier la problématique de l'eau ; chaque vallée a sa spécificité et ce qu'il faut préserver, c'est l'esprit Pyrénées, l'esprit massif pour ne pas jouer aux batailles de clocher, ce qui est toujours le plus facile,
- le Massif Central, c'est plus grand, c'est la tache marron sur les cartes Vidal Lablache -sur lesquelles on a appris l'histoire et la géographie à l'école primaire-, c'est un massif avec plein d'écosystèmes de production, sur des filières où l'on est parfois leaders mondiaux : le caoutchouc c'est Michelin, c'est le Massif Central, la santé et la cosmétique c'est Pierre Fabre, c'est aussi le Massif Central, et chaque ville ou petite ville -j'en parle parce que je l'ai beaucoup arpenté- a une économie de production, des écosystèmes qu'il faut savoir comprendre et la géographie de la Lozère permet de comprendre les écosystèmes. C'est donc là-dessus que j'insisterai.

Et le dernier point sur ce sujet, en gardant ce qui a été acquis et en le développant là où c'est insuffisant, c'est le partenariat : il y a des réseaux consulaires -et d'autres- qui ont fait un travail d'investissement intellectuel considérable pour porter le projet Massif Central ; ainsi, sur la question de l'autoroute A75, bien sûr c'est Giscard d'Estaing qui a pris la décision, mais cela a été apporté sur un plateau par les acteurs socioéconomiques, avec le soutien d'une alliance de trois Parlementaires, un Socialiste, un Centriste et un Gaulliste -appelés "les trois Mousquetaires"- qui ont porté les propositions des acteurs socioéconomiques.

Il est bien que la Région se soit dotée d'un Plan Montagne. On a bien compris que ce n'est bien sûr pas pour se retirer des Comités de Massif et de la Coopération interrégionale, mais pour renforcer le partenariat et nous mettre, comme vous l'avez proposé, dans le Comité de suivi et pour ma part, j'y enverrai les meilleurs, les gens du terrain concerné, qui partagent l'esprit Massif, que ce soit pour les Pyrénées ou pour le Massif Central, parce qu'ensemble on est toujours beaucoup plus fort.

Je terminerai par le Pacte régional pour une alimentation durable, qui me permet d'illustrer aussi à quoi nous servons. On se dit : "le CESER, bien sûr il y a Chauzy, il y a les rapports, mais ils ne servent à rien" … Il suffit de lire et surtout de voir les résultats pour comprendre.

Je suis reconnaissant, Madame la Présidente, Monsieur MUNSCH, à la Région, aux élus et à l'Administration, d'avoir fait l'effort de lire avec attention, de comparer et la réunion de travail qu'il y a eu pour la première fois, pour voir la faisabilité de nos préconisations, le 12 décembre entre 17 et 18 heures, avec une délégation d'élus et de l'Administration -dont Monsieur ROUSSEL- et une délégation de la Commission Agri-Agro du CESER, a permis de montrer que sur les 41 préconisations que nous avions faites, vous en aviez intégré 35.

La différence entre ce rapport et les autres, c'est que celui-là engage les miens, parce que ceux qui l'ont fait, ce sont aussi des producteurs agricoles issus de la coopération, il est porté par les consommateurs, les ONG environnementales, les familles, qui ont fait des propositions qui ont été intégrées et cela a fait évoluer tout le monde vers les bonnes pratiques. Le plus emblématique : le Président de la Commission, qui est aussi Président de la Chambre d'Agriculture, Denis CARRETIER, vient de convertir tout son domaine et tout le domaine de sa coopérative dans la démarche du bio … Il y a 10 ans, on pouvait en parler, la réponse aurait été tardive !

Cela oblige aussi les agriculteurs à se mettre dans le sens des évolutions souhaitables et souhaitées. Je remercie donc les Services de l'Administration et les élus qui ont accepté de consacrer un peu de temps sur un agenda bien chargé, et les miens d'être satisfaits de montrer à quoi nos travaux servent. Votre présence et vos propos lors de notre Plénière, mardi 18, ont permis de montrer l'intérêt de savoir travailler ensemble les objectifs, notamment pour le redressement économique de la région, pour créer de l'emploi, créer de la valeur, le plus emblématique étant le travail que nous faisons ensemble pour les entreprises de la Mecanic Vallée. Il y a de la souffrance pour certains et de gros challenges pour d'autres, dont celui d'avoir une main d'œuvre formée, qualifiée et vous vous en préoccupez beaucoup.

Pour ma part, je continuerai la tournée des bassins d'emploi, d'Alès à Perpignan, pour aussi porter la voix des acteurs socioéconomiques, à côté de la Région et en complémentarité pour réussir ensemble tous les challenges.

Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci, Monsieur le Président du CESER, pour vos mots, mais aussi et surtout pour votre action. Monsieur le Vice-président GIBELIN, je vous remercie de bien vouloir présenter le rapport n°2 sur les mobilités et la transition écologique.

2018/AP-DEC/02 - <u>Plan d'actions en faveur de la mobilité, de l'environnement et du pouvoir d'achat</u>

M. GIBELIN

Madame la Présidente,

Monsieur le Président du CESER,

Mesdames et messieurs,

Merci de me donner la parole sur ce point que, Madame la Présidente, vous avez présenté tout à l'heure dans votre introduction.

Ce rapport n°2 porte donc sur un Plan d'actions en faveur de la mobilité, de l'environnement et du pouvoir d'achat, articulé autour de quatre thématiques sur lesquelles je vais dire un mot et que vous retrouvez dans le rapport de présentation qui, je trouve, est particulièrement clair et précis.

- **1ère thématique** : **le soutien aux mobilités collectives** -cela a été évoqué, mais je pense qu'il faut prendre une minute pour y revenir-, avec la volonté d'encourager les usagers à continuer à se déplacer avec le train -vous avez fait allusion, Madame la Présidente, à la négociation très tendue avec la SNCF sur la convention-, la proposition étant de pouvoir leur reverser les pénalités qui sont aujourd'hui demandées à la SNCF, pour que cela permette d'avoir une gratuité. Je pense que c'est un élément important pour montrer notre volonté de soutenir ces abonnements annuels, tels que nous les avons mis en place avec la convention.

De la même façon, dans cette volonté de mobilités collectives, nous engageons un travail autour de l'incitation au covoiturage, en insistant sur la dimension de covoiturage associatif et citoyen, avec la volonté d'y participer directement et cela fera partie des éléments sur lesquels nous reviendrons, j'en dirai un mot tout à l'heure.

- **2ème grande thématique** : **le changement des modes d'organisation**, avec l'accompagnement des plans de mobilité, vous l'avez indiqué, en insistant sur le fait que la Région voulait être une Collectivité exemplaire, mais qu'en même temps nous nous engagions à travailler avec un certain nombre de Collectivités et d'Entreprises sur des plans de mobilité qui sont des éléments concrets de ce besoin de mobilités modifiées par rapport à ce qui existe aujourd'hui.

- ***3ème thématique*** : **l'éco-chèque mobilité**, avec un certain nombre d'aides qui montrent, là aussi, la volonté de la Région d'une démarche concrète :

- une aide à l'achat de véhicules électriques et hybrides rechargeables : cela fait partie du travail important du groupe de travail qui a fait ces propositions autour de ces véhicules d'occasion. C'est un élément important et je veux prendre une seconde pour le préciser, parce que si l'achat d'un véhicule neuf électrique représente évidemment un coût très élevé, il y a aujourd'hui un certain nombre de véhicules électriques ou hybrides rechargeables qui sont en capacité d'être sur le marché de l'occasion, marché relativement naissant qu'il est important que nous puissions aider et donc, dans ce cadre, cette aide peut être tout à fait importante, en sachant que parallèlement, dans les Départements,

l'équipement en bornes publiques de recharge électrique est particulièrement élevé et permet d'envisager cela ;

- une aide à l'achat de vélos à assistance électrique : ce sera sans doute développé dans les interventions, mais c'est une démarche importante qui peut permettre d'ouvrir l'ensemble de la population de la région à l'éligibilité des aides nationales ; c'est un acte concret en termes de pouvoir d'achat, comme vous avez souvent eu l'occasion, Madame la Présidente, de le signaler ;
- enfin, la mise à l'étude d'une aide à la convention du GNV : c'est un élément important, avec une démarche forte de réalisation de véhicules au GNV, dans la perspective que ce soit rapidement du bio-GNV, des stations sont en cours de réalisation et nous avons eu l'occasion dernièrement, dans le Tarn, d'en inaugurer une à vos côtés, Madame la Présidente. Ces éléments peuvent permettre d'avoir demain un maillage du territoire et permettre ainsi d'avoir cette convention au GNV ; c'est un élément sur lequel il faut évidemment que nous puissions travailler ensemble.

- ***4ème et dernière thématique*** : **la fiscalité**, que vous avez évoquée tout à l'heure et qui est en cours de discussion au plan national.

Je veux juste préciser, pour conclure, que ce bouquet "mobilités" peut très rapidement constituer le 4ème pilier du Réseau liO que vous avez lancé au printemps dernier, qui traduit notre volonté d'être concrets dans le Service public régional des transports et qui fera très probablement l'objet de discussions dans le cadre de nos prochaines Assemblées plénières, avec en particulier une qui sera plus orientée sur les questions de mobilité.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur le Vice-président.

Il y a en effet une prise de conscience forte pour des mobilités plus respectueuses de l'environnement et l'autre jour, John PALACIN m'indiquait que lors d'un rendez-vous avec plusieurs entreprises, celles-ci faisaient part de leur volonté de doter leurs flottes de véhicules électriques et nous allons avoir à réfléchir, dans les prochains mois, à comment aider de petites entreprises à aller vers des véhicules plus propres, sachant que nous aidons déjà les entreprises qui réfléchissent à des plans de déplacement. Mais c'est un sujet où, maintenant, il y a une vraie prise de conscience et là, on ne parle pas de très grands groupes, mais d'entreprises de 50, de 100 salariés qui ont envie de s'inscrire fortement, dans leurs propres initiatives, dans cette transition énergétique indispensable.

Je vous propose de passer à la discussion et à la présentation des amendements.

Le premier intervenant est Monsieur BERARD pour 8 minutes, sur le rapport n°2 ...

M. BERARD

Madame la Présidente,

Monsieur le Président du CESER,

Chers collègues,

La taille de l'Occitanie -vaste comme un pays- et la forte pression démographique -52 000 nouveaux habitants par an- posent un défi majeur : celui de relier des hommes et rapprocher des territoires, en garantissant un service de proximité, utile et efficace, sur tous les bassins de vie et d'emploi, qu'ils soient saturés, comme les plus isolés.

La question de la mobilité et du pouvoir d'achat s'était d'ailleurs invitée dans la dernière campagne présidentielle et l'Observatoire Européen des Mobilités avait alors mis en avant le sentiment des français d'être, je cite : "*un peu trop loin de tout*". Une perception qui ne se limitait pas uniquement aux ruraux, mais aussi aux habitants des territoires périurbains distants de 30 à 50 kilomètres des grandes métropoles et à ceux des communes de petite taille. Près d'un français sur quatre déclare ainsi avoir déjà renoncé à un travail ou à une formation faute de moyen de se déplacer.

Forte de ces constats, Madame la Présidente, vous n'avez pas attendu la crise que traverse notre pays pour agir car, dès 2016, vous avez lancé les États Généraux du Rail et de l'Intermodalité, la plus vaste concertation régionale jamais organisée sur la mobilité en France. Elle a permis de définir notre stratégie commune en matière de rail et d'intermodalité, et de fonder le nouveau Service public régional de transports liO.

Une intention accompagnée de moyens, avec 4 Md€ investis sur les 15 prochaines années, plus de 67% des investissements sur le rail dans les 5 prochaines années et 10 priorités ciblées, notamment : la nouvelle Convention TER, l'extension des LGV, les Pôles d'échanges multimodaux, le TAD ou encore la relance du fret ferroviaire.

Dès aujourd'hui, nous voulons plus de LGV pour plus de croissance et plus d'emplois, mais aussi plus et mieux de TER pour faciliter la mobilité de nos 21 millions de voyageurs par an, et une meilleure connexion multimodale. C'est notre volonté et c'est le sens de la politique que vous menez en matière de mobilités collectives.

Pour autant, et ce malgré la qualité des services mis en place par notre Collectivité, certains de nos concitoyens restent dans l'obligation de se déplacer via des mobilités individuelles.

C'est pourquoi il est proposé aujourd'hui de les accompagner dans l'évolution de leurs moyens de transport individuel au quotidien et notamment leurs trajets pendulaires domicile-travail.

Là aussi, les objectifs sont accompagnés de moyens et de dispositifs tels que :

- l'aide à l'achat de véhicules électriques et hybrides,
- l'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique,
- la mise à l'étude d'une aide à la conversion au GNV.

Tout cela bénéficie directement à nos concitoyens.

Là encore, Madame la Présidente, vous n'avez pas attendu aujourd'hui pour agir sur le pouvoir d'achat, avec : l'éco-chèque logement, la carte jeunes, la carte transport scolaire, l'aide de 500 € pour le passage du permis de conduire pour les apprentis.

La Région agit dans l'intérêt de ses habitants depuis le début du mandat, mène une politique ambitieuse et solidaire pour soutenir le pouvoir d'achat, afin de garantir une justice sociale sur tout le territoire.

C'est le sens des mesures que nous votons à présent et nous ne pouvons que nous en féliciter.

La transition écologique et énergétique est urgente, vous l'avez dit. L'Occitanie compte être exemplaire dans cette transition et vous en avez fait, Madame la Présidente, votre cheval de bataille depuis le début de votre mandat.

Ainsi, en matière de transports, la Région veut soutenir le fret ferroviaire et encourager le report modal pour limiter la consommation d'énergie fossile, la congestion des routes, les nuisances à la population telles que le bruit et la pollution.

Le potentiel est important en Occitanie. Au carrefour entre la vallée du Rhône, l'arc méditerranéen et l'axe Toulouse-Bordeaux, le transit transfrontalier avec l'Espagne et le bassin méditerranéen via nos ports de commerce, notre territoire dispose de filières qui sont les clients naturels du fret ferroviaire : granulats et matériaux de carrière, céréales, produits industriels et agroalimentaires, engrais et bois. La Région a par exemple saisi l'opportunité du projet de l'Entreprise Perrier, située dans le Gard, pour en faire une expérimentation préalable au déploiement d'un dispositif régional d'aide aux embranchements ferroviaires. Pour lancer le fret ferroviaire déjà identifié dans notre feuille de route des États Généraux du Rail et être conforme à notre stratégie "Région à énergie positive" afin de limiter le réchauffement climatique, notre trajectoire vise, à l'horizon 2050, à diviser par deux les consommations énergétiques et à multiplier par trois les productions locales d'énergies renouvelables.

En Occitanie, le transport, qui est le deuxième poste, pèse 38% de la consommation énergétique régionale, derrière le bâtiment. Notre ambition est de diminuer de 60% la consommation énergétique liée à cette activité à l'échéance 2050 et de faire basculer la mobilité des personnes et des marchandises sur des solutions sans pétrole telles que l'électricité, le gaz renouvelable ou l'hydrogène.

Pour conclure, Madame la Présidente, chers collègues, mobilité, pouvoir d'achat et environnement, avec ces mesures que vous venez de nous présenter, nous arrivons à concilier ces trois priorités, en déclinant des dispositifs concrets au bénéfice de tous nos concitoyens de l'Occitanie.

Je vous remercie de votre attention.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Monsieur RIVENQ pour 7 minutes.

M. RIVENQ

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Aujourd'hui, comme chaque année à pareille époque, nous débattons du Budget de notre Institution pour l'année à venir. Cet acte majeur est un moment fort de notre année d'élus régionaux.

Le projet de Budget que vous soumettez à notre approbation, Madame la Présidente, est le reflet de la concrétisation des choix politiques de la Majorité que vous conduisez depuis trois ans.

Pour 2019, ces choix s'inscrivent dans la continuité de ceux des années précédentes, répètent les mêmes erreurs, dupliquent les mêmes fondamentaux de la gestion socialiste, reproduisent les mêmes errements.

Aussi, vous l'aurez compris, pour le groupe UEDC, le compte n'y est pas. Et il y est d'autant moins que votre Budget primitif n'intègre pas les enveloppes allouées aux dispositifs contenus dans le rapport rajouté en urgence à l'ordre du jour, ce qui rend ce projet de Budget incomplet, donc insincère.

Soucieux de ne pas donner le sentiment que notre groupe s'oppose par pur principe, j'ai parcouru avec intérêt les documents qui nous ont été remis et écouté avec attention vos propos, ainsi que la présentation faite par Madame FITA. J'ai désespérément cherché ce qui pourrait nous permettre de vous accompagner, voire même de vous soutenir pour apporter encore plus de force aux politiques régionales et ainsi donner à nos concitoyens, dans cette période de contestation et de colère, un signe fort. Hélas, je n'ai pas trouvé matière à adopter une position bienveillante, que les circonstances graves que traverse notre pays auraient pu justifier.

Certes, dans plusieurs domaines tels que le développement économique, le tourisme, l'eau ou encore l'agriculture, nous pourrions trouver matière à vous rejoindre, mais nombreux sont ceux dans lesquels il vous reste beaucoup de chemin à faire pour nous convaincre.

Certes, les contraintes que nous impose l'État en mettant nos Collectivités sous tutelle, après des années de réductions de dotations initiées par le Gouvernement de François HOLLANDE -auquel vous participiez-, ne vous permettent pas d'aller dans certains domaines aussi loin qu'il serait nécessaire, sans faire prendre à notre Institution des risques financiers trop importants.

Certes, la décentralisation inachevée dans notre pays n'a pas doté nos Régions, contrairement à d'autres pays européens, de moyens budgétaires leur permettant de répondre entièrement aux enjeux auxquels elles sont confrontées.

Avec un budget de 3,6 Md€, la Région Occitanie ne peut rivaliser avec les Autonomies espagnoles, les Régions italiennes ou encore les Länder allemands.

Néanmoins, avec un budget de 3,6 Md€, dont un peu plus de 1,2 Md€ alloué à l'investissement, il est possible de mettre en œuvre des politiques porteuses d'avenir, créatrices d'emplois, à la condition bien sûr d'opérer ces choix et ce n'est pas le cas, j'y reviendrai.

Nous le disons depuis longtemps, notre pays demeure trop centralisé, les décisions prises à Paris trop souvent éloignées de la réalité de terrain. Une proportion grandissante de nos territoires décroche, vous l'avez dit, et nos moyens pour y remédier sont maigres.

Pour nous en sortir, il convient d'engager de profondes réformes structurelles et organisationnelles, en remettant le citoyen au centre des préoccupations de l'État.

Il faut que le Président de la République entende les colères qui s'expriment actuellement dans notre pays. Il faut qu'il entende les françaises et les français issus des classes moyennes et des classes populaires qui nous disent ne plus pouvoir vivre décemment des fruits de leur travail, sans avoir recours trop souvent à la solidarité nationale.

Il faut qu'il comprenne l'inquiétude exprimée par les petits entrepreneurs, les commerçants, les artisans et les agriculteurs acculés par les impôts et les taxes.

Pour surmonter cette crise, notre pays doit s'engager sans tarder dans la voie -la seule responsable- de la baisse du niveau des prélèvements obligatoires et de son corolaire, la diminution des dépenses publiques.

Cette responsabilité incombe certes principalement à l'État, mais elle s'impose aussi aux Régions.

Notre Collectivité le peut, compte tenu des marges de manœuvre qui sont les siennes.

Si l'autonomie fiscale des Régions a diminué ces dernières années, le Conseil Régional conserve la main sur une recette fiscale dont il fixe lui-même le tarif, je veux bien sûr parler de la taxe sur les cartes grises, dont le produit rapporte quand même, nous l'avons vu, près de 200 M€ par an à notre Collectivité.

En 2016, dans le cadre du premier Budget de la Région Occitanie, votre Majorité a fait le choix, contre l'avis du groupe UEDC, d'harmoniser par le haut le tarif de la taxe sur l'ensemble du territoire régional, en l'alignant sur celui de l'ex-Région Languedoc-Roussillon, soit 44 € par cheval-vapeur. Cette décision était une erreur et le vote du Budget 2019 eût été l'occasion de la réparer.

Ainsi, vous pouviez faire d'une pierre deux coups : alléger la pression fiscale à travers la baisse de cette taxe, et surtout redonner rapidement du pouvoir d'achat à nos concitoyens.

C'est le sens de l'amendement en faveur de la baisse de 7% du tarif des cartes grises que notre groupe a souhaité déposer.

Nos concitoyens attendent des mesures de pouvoir d'achat concrètes et immédiates.

Mais parmi les doléances exprimées, il en est une qui concerne leur volonté d'être mieux associés aux décisions qui les concernent. Il en va de notre responsabilité.

À cet égard, il me paraît important que les élus locaux s'approprient aussi pleinement cette séquence pour réclamer au Président de la République un Acte V de la décentralisation qui devra, en donnant plus de pouvoir aux Collectivités locales, déboucher notamment sur une réforme de la

fiscalité locale -tant de fois reportée- sans laquelle notre République décentralisée ne pourra fonctionner efficacement. Qui mieux que nous, élus locaux, savons ce dont nos concitoyens ont besoin. Qui mieux que nous savons ce qui est bon pour notre territoire. Nous détenons une partie des solutions. Soyons Girondins, nous serons efficaces.

Mais sans attendre ces décisions qui, je l'espère, arriveront, il nous faut agir dès à présent et notre Collectivité dispose de moyens significatifs.

Hélas, le Budget que vous nous proposez n'est pas à la hauteur de ces enjeux, il ne permet pas de résorber la fracture territoriale grandissante entre les territoires ruraux et périphériques d'un côté, et les métropoles de l'autre. J'ai même envie de dire que malheureusement, il les accentue.

Les territoires ruraux demeurent les oubliés des politiques régionales avec moins de 4 M€ prévus en crédits de paiement en fonctionnement cette année. Les territoires de montagne également.

À cet égard, il est quand même révélateur de constater qu'il a fallu attendre trois ans pour que notre Collectivité adopte une Stratégie régionale pour la montagne. La liste est longue, Madame la Présidente, des domaines d'action dans lesquels la Région n'est pas, à notre avis, pleinement au rendez-vous : mobilité, irrigation agricole, investissements routiers.

Sur le seul chapitre des transports, qui est au centre des préoccupations de nos concitoyens, vous proposez de mobiliser en investissement 158 M€, mais dont à peine 30 M€ seront consacrés aux routes, qui sont pourtant les premiers moyens d'accès aux territoires ruraux. Si comparaison n'est pas raison, il suffit de regarder les crédits consacrés à la culture : 42 M€, ou encore au sport : 30 M€, pour faire ce cruel constat que malgré vos discours, la ruralité n'est pas vraiment votre priorité.

En résumé, sur 158 M€ mobilisés en investissement pour les transports, moins de 20% consacrés aux routes et à peine 7% à la grande vitesse.

Un changement de politique s'impose. Il implique d'adopter une autre stratégie budgétaire, la seule réellement tenable, responsable et efficace, qui consiste à diminuer nos dépenses de fonctionnement improductives, pour augmenter les investissements productifs.

Depuis trois ans, nous vous invitons, Madame la Présidente, à réduire d'environ 100 M€ par an les dépenses de fonctionnement de la Collectivité. Vous refusez de nous entendre.

Vous avez tort, car cette mesure de saine gestion permettrait d'être véritablement ambitieux en matière d'investissement et de réduire le poids de la fiscalité régionale.

Vous y viendrez, j'en suis sûr et convaincu parce que c'est la condition pour que notre Région donne -ce qu'elle ne fait pas si l'on en juge par le niveau de chômage et de pauvreté- le meilleur d'elle-même.

Un mot pour terminer sur le Plan d'actions en faveur des mobilités, de l'environnement et du pouvoir d'achat, qui porte la marque de l'impréparation dans laquelle il a été élaboré, nous y reviendrons. Bricolé dans l'urgence, il ne semble ne s'adresser qu'aux habitants des métropoles et des grandes villes …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. RIVENQ

Il sera lui aussi financé, malheureusement, par une nouvelle hausse de la fiscalité.

Il illustre votre entêtement à toujours privilégier les dépenses improductives et les hausses d'impôt.

C'est, pour notre Collectivité, un nouveau rendez-vous manqué. C'est bien dommage.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur COSSANGE pour 4 minutes 30, s'il vous plaît ...

M. COSSANGE

Merci Madame la Présidente.

Chères et chers collègues,

Le Budget primitif 2019 s'inscrit dans la continuité des exercices précédents.

En termes d'équilibres financiers, l'autofinancement brut progressera de 8% pour atteindre 387,7 M€. Cette consolidation des ressources propres de notre Collectivité permettra de poursuivre une politique d'investissement ambitieuse puisqu'elle connaîtra en 2019 une augmentation de 5,3%, pour parvenir à près de 1 Md€ mis au service des territoires et de l'économie, tout en stabilisant le recours à l'emprunt.

Les élus Communistes et apparentés se retrouvent dans ces orientations générales qui témoignent de la détermination de la Région à continuer d'agir au plus près des besoins des habitants, en soutien de l'emploi local, en partenaire d'un aménagement équilibré des territoires.

L'action résolue de la Région en faveur des mobilités durables pour tous se traduira par de nouvelles mesures, complémentaires des interventions existantes, concernant à la fois le développement des transports en commun et des approches individuelles plus respectueuses de l'environnement et des besoins réels des habitantes et des habitants.

La Majorité régionale et son Vice-président aux Transports, Jean-Luc GIBELIN, poursuivront les investissements en faveur des trains du quotidien, malgré les sérieux obstacles posés par la SNCF, en particulier SNCF Réseau, mais veulent aussi répondre à leur niveau aux attentes légitimes des citoyens pour plus de pouvoir d'achat.

Malheureusement, 2019 sera une fois de plus l'occasion de constater que les marges de manœuvre de la Région sont largement attaquées par un Gouvernement hostile aux Collectivités, hostile aux Services publics et hostile aux fonctionnaires.

Désormais, l'État impose une limitation à 1,125% de l'évolution des dépenses de fonctionnement.

Dans quelles conditions le respect de ce carcan budgétaire sera-t-il possible à moyen terme ? C'est une question que nous posons. Notre préoccupation concerne les agents régionaux qui ne doivent pas devenir les variables d'ajustement de cet acharnement purement idéologique de l'État.
En parallèle, rappelons que la Région a subi ces dernières années la baisse des dotations de l'État, qui a privé l'Occitanie de 303 M€ cumulés entre 2014 et 2017.
S'ajoute à cela la perte de 40 M€ depuis 2017 au titre de la Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle, conséquence d'une décision gouvernementale mettant fin à la sanctuarisation de ce concours financier de l'État.
L'asphyxie des Collectivités locales est donc le résultat de choix politiques délibérés :
- le choix de soumettre ces Collectivités au dogme austéritaire de la réduction des dépenses publiques, pour satisfaire aux injonctions d'une Union Européenne gouvernée depuis trop longtemps par les forces les plus libérales de notre continent et, en particulier, de faire payer aux Collectivités le respect de la règle d'or des 3% de déficit ;
- le choix également d'organiser des transferts de compétences de l'État vers les Collectivités ou entre Collectivités, sans pour autant leur donner les ressources suffisantes pour assumer ces nouvelles missions. Les lois de décentralisation les plus récentes façonnent une organisation territoriale du pays qui répond à ces objectifs privilégiant les intercommunalités et l'Europe, au détriment du triptyque traditionnel reposant sur les Communes, les Départements et les Régions.
Ces politiques de casse des services publics, de déstructuration du territoire, de concurrence économique au détriment de l'humain, sont menées depuis maintenant plus d'une décennie et sont terriblement aggravées depuis 18 mois par les mesures sociales injustes d'Emmanuel MACRON et d'Édouard PHILIPPE, aujourd'hui responsables de la rupture du lien de confiance entre le peuple et le Gouvernement. Cette rupture est profonde.
Mais ce n'est pas le sort de ce Gouvernement qui préoccupe les élus Communistes -vous vous en doutez-, c'est la paix sociale de notre pays qui est au cœur des enjeux.
Des alternatives politiques existent pour permettre à chacun de mener une vie digne dans le cadre de notre République. Ce qui coûte "un pognon de dingue" -pour reprendre des propos qui ont su faire le tour de la toile-, ce sont les 5 Md€ de cadeaux aux plus riches avec la suppression de l'ISF, ce sont les 20 Md€ de cadeaux aux grandes entreprises et à leurs actionnaires avec le CICE ; cet argent doit être récupéré par l'État et mis au service de la revalorisation des salaires, du point d'indice et des pensions de retraite, au service de l'humain, de la justice sociale et fiscale, et de la transition écologique.
Les Conseillers régionaux Communistes et apparentés voteront favorablement le Budget.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Didier CODORNIOU pour 7 minutes, s'il vous plaît ...

M. CODORNIOU

Madame la Présidente,

Monsieur le Président du CESER,

Chers amis, chers collègues,

L'an dernier, à la même période, j'avais comparé notre Conseil Régional à un navire quittant le chantier naval et voguant vers la destination dont nous avions fixé le cap.

Aujourd'hui, force est de constater que ce navire tient bien la mer. Chaque esprit -que je qualifierai d'extrême- mal intentionné tente bien d'en ralentir la course, mais ces manœuvres restent vaines, nous tenons la barre !

La persévérance et la constance, chères aux Radicaux, font des élus de notre groupe des marins fidèles mais vigilants, très attachés aux valeurs portées par leur mouvement politique.

Nous continuerons donc, en 2019, à œuvrer de la sorte pour que la Région Occitanie poursuive sa route, en ayant toujours le vent en poupe.

Nous avons choisi de nous consacrer à la chose politique et publique et nous le faisons, ni pour nous, ni pour une quelconque reconnaissance médiatique ; nous le faisons à notre niveau, avec ce que nous sommes et ce que nous avons, je crois : nos compétences et beaucoup d'enthousiasme.

Étant élus de la République, les seuls juges de notre action sont uniquement les électeurs et personne d'autre.

Les stratégies et les actions que nous mettons en place ici, donc les choix budgétaires que nous faisons, nous les voulons ainsi, nous les cautionnons, car ils résultent de réflexions que nous pensons justes et efficaces.

Nous avons été élus par une majorité de concitoyens qui pensent comme nous, seule notre action les convaincra. Depuis plusieurs semaines, certains d'entre eux ont sacrifié leur quotidien pour aller manifester leur mécontentement, réunis spontanément au sein d'un mouvement d'ampleur. Cette réaction de nos semblables doit nous interpeller, car ils expriment la voix du peuple, au sens littéral du terme. Leurs revendications sont parfois qualifiées de diverses ou éparses, mais elles révèlent un mal-être, une exaspération de la société dans laquelle ils vivent ou plutôt, pour certains, survivent et nous, élus, sommes pointés du doigt. Pourquoi ? Parce qu'au lieu de débattre de notre rôle, de l'action politique et des moyens mis en œuvre, le populisme tente encore d'exploiter la pensée populaire, au risque de rompre le lien.

Nous ne sommes pas coupés des réalités du quotidien, nous entendons et écoutons nos concitoyens. Je voudrais simplement leur dire que les décisions prises au sein de cette Assemblée régionale sont animées par une volonté forte d'accompagner au mieux leur quotidien à travers des actions en faveur de leur ménage, leur travail, leurs associations, leurs services publics de

proximité. Oui, le pouvoir d'achat va connaître, mesdames et messieurs, chers collègues, un bond remarquable dès le début de l'année 2019.

Madame la Présidente, vous nous donnez le cap et je vais essayer de convaincre Monsieur RIVENQ par rapport à son intervention. Notre rôle et notre action politique sont retranscrits dans ce Budget primitif en faveur de la population, de l'ensemble de nos territoires :

- nous positionnons près de 1 Md€ en crédits de paiement pour l'éducation, la jeunesse, avec la construction et l'entretien de lycées pour que les étudiants puissent être accueillis dans des conditions optimales, pour l'emploi, la formation professionnelle et l'apprentissage, en intervenant sur le parcours de formation adapté et une offre de formations réparties de façon homogène sur tout le territoire régional,
- pour les solidarités : 20 M€ pour les services publics, la vie associative, le logement, pour l'égalité entre les citoyens et les territoires, pour renforcer la solidarité et préserver ce lien social,
- bien sûr, l'égalité femmes-hommes : 800 000 €,
- la politique de la ville, pour coller à la réalité territoriale : là aussi, nous allons positionner plus de 1 Md€, dont 86 M€ pour l'aménagement du territoire, avec notamment le soutien à l'aménagement des espaces publics, les mises en accessibilité, la rénovation énergétique des équipements ; notre collègue Radicale Florence BRUTUS, Vice-présidente déléguée à l'Aménagement du territoire, a toute notre confiance sur cette thématique,
- les transports, portés par le Vice-président Jean-Luc GIBELIN, en faveur des infrastructures ferroviaires, avec le projet présenté tout à l'heure en faveur de la problématique du pouvoir d'achat,
- bien sûr, les Départements pour le soutien opérationnel sur les réseaux routiers d'intérêt général.

Je pense aussi à la montagne, à la ruralité, avec le Plan Montagne et je voudrais saluer le travail remarquable de notre collègue, la Vice-présidente Aurélie MAILLOLS, qui s'investit beaucoup sur cette discipline par moment un peu difficile, un peu compliquée.

Bien sûr le sport, bien sûr la culture et le patrimoine. Donc nous, les Radicaux, sommes fiers aussi des projets portés par notre collègue Dominique SALOMON, qui est également très investie sur l'ensemble de ces dossiers.

Pour préparer l'avenir de l'Occitanie, 1 Md€ en faveur de :

- l'agriculture régionale, secteur piloté par Jean-Louis CAZAUBON, afin de renforcer la performance des exploitations, de soutenir les agriculteurs impactés par les intempéries et de développer encore plus l'agriculture biologique,
- la transition écologique -chère à Agnès LANGEVINE-, en faveur de laquelle nous sommes résolument volontaristes pour devenir demain la 1ère Région à énergie positive,
- la croissance bleue et le Plan littoral 21, avec l'ambition de faire de notre région un territoire maritime reconnu en France et à l'international,
- la coopération internationale pour que l'Occitanie rayonne en Europe.

Concernant la gestion, avec 205 € par habitant, nous sommes la 1ère Région de France pour l'investissement, en étant la moins endettée. Cet investissement représente 1 Md€ par an, 70% de nos investissements sont financés grâce à notre épargne et nos fonds propres, avec un taux de réalisation de 92,6% sur le Budget 2017.
Nous démontrons donc que nous sommes des gestionnaires sincères et efficaces.
Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de moins de 1% depuis la réunification des deux Régions, précisément de 0,88%.
Voilà la réalité de l'action régionale en faveur de l'ensemble du territoire.
Si on me dit emprunt, je vous réponds investissement.
Si on me dit frais, je vous réponds fonctionnement.
Si on me dit social, je vous réponds égalité.
Et si on me dit cadeaux au capital, je vous réponds développement économique.
Madame la Présidente, faire partie du groupe des élus Radicaux et le co-présider avec Sylvia PINEL, au sein de votre Majorité, c'est être responsables d'une éthique, d'un engagement, d'une représentativité au nom de l'Occitanie et donc, vous l'avez bien compris Madame la Présidente, Mesdames et messieurs, les élus Radicaux voteront le Budget primitif.
Je terminerai mon intervention en remerciant et félicitant l'ensemble du personnel de la Région pour le travail accompli au quotidien, Monsieur le Directeur Général.
Au nom des Radicaux, je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.
Vous tous, ici présents, recevez nos meilleurs vœux républicains.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur le 1er Vice-président.
La parole est à Monsieur CABROLIER pour 4 minutes.

M. CABROLIER

Madame la Présidente,
Permettez-moi en préambule de vous signaler que placés où nous sommes, par rapport à l'écran, nous ne voyons pas les présentations et notamment celle de Madame FITA qui m'aurait intéressé. Il y a des élus de l'Opposition qui travaillent sur votre budget et cela m'aurait intéressé de voir les projections qui ont été faites tout à l'heure. Donc si à l'avenir on peut avoir l'écran qu'il y avait avant, ce sera bien pour tout le monde, en tous cas pour nous !
J'interviens sur la partie financière de votre Budget primitif.
Si l'on raisonne à périmètre constant, hors autorité des fonds de gestion européens -et je sais que quand vous parlez de périmètre constant, vous enlevez également les transferts de compétences,

ce qui ne nous apparaît pas pertinent-, on a un Budget 2019 de 3 Md€, contre 2,2 Md€ pour le premier budget consolidé, lors de la fusion des deux anciennes Régions.

Cette augmentation de 800 M€ entre le Budget primitif 2019 et le premier Budget 2016 s'accompagne d'une augmentation considérable de la fiscalité directe et indirecte, puisque le total arrive à 2 Md€ dans ce Budget primitif 2019, contre 1,2 Md€ dans le premier budget consolidé de 2016, soit 800 M€ d'augmentation de fiscalité directe et indirecte.

Cette pression fiscale se retrouve dans le ratio financier n°2 qui mesure la pression fiscale rapportée à la population, avec 171 € par habitant pour 2019, contre 165 € par habitant dans le Budget primitif 2018, et surtout 111 € par habitant dans le Compte administratif consolidé de 2016.

Vous attribuez l'augmentation des dépenses de fonctionnement depuis la fusion, en partie à l'augmentation de la masse salariale, du fait de l'harmonisation par le haut du régime indemnitaire des agents de la Région. Mais on note également, dans ce Budget primitif 2019, en dépenses de fonctionnement, la ligne "Publications, publicité, relations publiques" qui représente 13 M€, contre 11,8 M€ dans le Budget primitif 2018.

La communication s'amplifie donc pour masquer votre bilan négatif.

1 M€ sont également inscrits en autorisations d'engagement, dans ce Budget 2019, au titre de votre politique régionale en faveur des migrants, dont 600 000 € en crédits de paiement.

Vous parlez de la solidarité avec les populations réfugiées comme d'un axe fort de votre politique.

La politique de la Ville, à destination des 140 quartiers de non-droit, voit ses crédits augmentés de 19%, hors fonds européens, dans ce Budget 2019 par rapport à 2018, avec 3 M€ inscrits en crédits de paiement en fonctionnement, 10,7 M€ en crédits de paiement en investissement et 2,5 M€ pour les associations de ces quartiers qui sont prioritaires.

La France périurbaine et je dirai même des Gilets jaunes appréciera ...

Vous inscrivez également, dans ce Budget, 1,5 M€ en crédits de paiement pour la lutte contre les discriminations. Certainement pas celles qui touchent le mâle blanc de plus de 50 ans.

Enfin, vous parlez de maîtrise de l'endettement, alors que le remboursement du capital de la dette est passé de 76 M€ dans le Budget primitif 2017, à 101 M€ dans ce Budget primitif, ce qui représente quand même une augmentation de 33% en deux ans.

Le ratio n°5, qui mesure l'encours de la dette rapporté à la population, confirme cette dégradation de l'endettement avec 333 € par habitant dans ce Budget primitif, contre 277 € par habitant dans le Compte administratif 2016.

Endettement qui se dégrade, pression fiscale qui augmente fortement avec une harmonisation par le haut dès que vous avez un pouvoir de taux, comme on a pu le voir pour les cartes grises -en attendant l'usine à gaz que vous avez trouvée avec cette différenciation du tarif en fonction de la puissance des véhicules-, voici votre bilan financier depuis le début de votre mandature.

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. CABROLIER

On comprend pourquoi les Gilets jaunes vous ont interpellée lors d'un de vos déplacements récents à Saint-Gaudens. Votre plan d'actions, qui consiste à répondre à leur ras-le-bol fiscal par des aides à la transition écologique, est non seulement inapproprié, mais ressemble à la réaction du pompier pyromane. La colère gronde, votre temps est compté !

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Madame SATGÉ pour 2 minutes.

Mme SATGÉ

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Ce Budget et les mesures prises en faveur des mobilités et du pouvoir d'achat confortent les politiques de solidarité et d'égalité des territoires de notre Majorité.

Quelques observations néanmoins.

Les aides au covoiturage devraient être conçues de façon à éviter le risque de concurrence avec les transports collectifs. Pourquoi ne pas réserver ces aides à ceux qui utilisent le covoiturage pour rejoindre un transport collectif, comme à Bordeaux par exemple où le prix du titre de transport est d'autant plus bas que le nombre d'occupants de la voiture arrivant au parking-relais est élevé.

Par ailleurs, notre Région a été à l'initiative de la modification du projet de loi de finances en cours d'examen pour la progressivité du tarif des cartes grises. C'est une excellente initiative.

De même, notre Région doit prendre l'initiative, de façon déterminée, en faveur de la renationalisation des autoroutes ou, a minima, d'une taxation significative des profits considérables qu'elles réalisent. Les actionnaires des sociétés autoroutières ont perçu 9,5 Md€ de dividendes en 2016, 9,8 Md€ en 2017 et ceci, alors que les Collectivités locales participent au financement des travaux des autoroutes et que les tarifs des péages ne cessent d'augmenter pour les usagers.

Ces ressources nouvelles seraient une bouffée d'oxygène pour le financement du ferroviaire, pour développer le réseau et maintenir une présence humaine dans les gares et les trains, contrairement aux politiques mises en œuvre par la Direction de la SNCF.

Notre Région pourrait lancer une pétition en faveur de cette mesure d'intérêt général qui permettrait de répondre aux besoins de mobilité qui s'expriment avec tant de force en cette période. Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur ASSAF pour 10 minutes.

M. ASSAF

Merci Madame la Présidente.

Mesdames et messieurs, chers collègues.

Madame la Présidente, dans vos propos liminaires vous l'avez dit, en cet automne 2018 la France a été traversée par un mouvement social inédit. Il a mis à jour des déchirures fortes au sein de la société française mais aussi, face aux injustices et aux difficultés, une envie de justice et de progrès. Même si nous pouvons légitimement penser que ces derniers mois et la politique menée nationalement ont creusé les inégalités et renforcé le sentiment d'abandon et de mépris, nous ne pouvons pas nier que les causes et les responsabilités liées à ce mouvement sont lointaines et multiples. Mais ici, il n'est pas de notre ressort de faire un débat national, même s'il doit impérativement advenir, tant les précédents ont été tronqués. Par contre, il est de notre responsabilité d'entendre ce qu'expriment les françaises et les français, avec ou sans gilet jaune.

Ils ont remis au cœur du débat la question sociale et le pouvoir d'achat.

Ici, depuis 2016 et notre premier Budget, nous avons agi avec un souci d'égalité pour améliorer les conditions de vie de celles et ceux qui ont le moins et participé, tant à leur émancipation qu'à leur évolution professionnelle. C'est le sens des mesures que nous avons engagées en faveur du pouvoir d'achat, dans les domaines de l'éducation et de la jeunesse avec par exemple :

- la Carte Jeunes, au cœur de laquelle figure la gratuité des livres scolaires, soit environ 160 € d'économie pour les familles et qui compte dans notre Budget 2019 pour 1,9 M€ de crédits de paiement,
- les efforts faits pour l'acquisition d'un ordinateur portable, pour la gratuité du 1er équipement professionnel, ou encore avec le fonds régional d'aide à la restauration scolaire.

À côté de ces aides directes, nous investissons pour améliorer les conditions d'études des lycéens et des apprentis, et ainsi favoriser leur réussite. C'est elle que nous visons au travers du Plan pluriannuel d'investissement qui mêle constructions, réhabilitations, rénovations ; à l'issue du Budget 2019, celui-ci aura été engagé à 90%. D'autant qu'à côté, nous menons un important programme de maintenance et faisons évoluer les outils pédagogiques.

C'est également dans cet esprit que la formation professionnelle et l'apprentissage font l'objet d'une attention particulière de notre part. Ainsi, un nouveau Programme régional de formation sera mis en œuvre dès janvier 2019, avec pour objectifs d'accompagner au mieux les publics les plus éloignés de l'emploi et d'améliorer l'accès à la qualification. Il est bâti en lien et en cohérence avec les besoins des entreprises et affiche la volonté d'une proximité renforcée, concrétisée par la présence de nos Services dans les Maisons de ma Région.

Des efforts, nous en faisons également pour l'université et l'enseignement supérieur, que nous voulons toujours plus démocratiser. Là aussi, nous améliorons les conditions d'études et agissons pour le pouvoir d'achat, à travers par exemple le logement étudiant ou le Pass mutuelle.
D'ailleurs, la santé n'est-elle pas un lieu où nous devons primordialement veiller à l'égalité ?
Car les inégalités y sont cruellement ressenties, qu'elles soient financières ou territoriales.
En cette fin d'année 2018, les françaises et les français nous parlent aussi de fractures territoriales.
Là encore, notre Région n'a pas attendu l'irruption sociale actuelle pour prendre en compte ces questions. Dès 2016, nous avons fait le choix de politiques territoriales conçues au plus près de chaque territoire. Ainsi, pour saisir au mieux leur réalité et leur pluralité, nous travaillons avec 55 Territoires de projets qui font l'objet de Contrats territoriaux. Une série de dispositifs viennent les compléter pour affiner et consolider notre réponse ; c'est le cas de la Politique Bourg-centres dédiée aux territoires ruraux et périurbains, de mesures complémentaires regroupées sous l'appellation "Vitalité des territoires", ou encore de l'aide apportée à l'ingénierie territoriale.
Progressivement, la Région devient une Collectivité de proximité, au service de tous les territoires. Cela illustre parfaitement notre soutien à la création des Maisons et Centres de Santé afin de réduire les inégalités territoriales existant dans l'offre de soins. Pour cela, nous présentons cette année un budget en hausse de 60%.
Être une Collectivité de proximité, c'est aussi relier les hommes et les territoires, car les françaises et les français, en ces mois de novembre et décembre 2018, nous parlent mobilités et dessertes territoriales. Depuis 2016, nous construisons une réponse adaptée avec la modernisation et l'amélioration du réseau ferroviaire, ainsi qu'avec des possibilités de circulation accrues, nous mettons en route une nouvelle gamme tarifaire ; au total, ce sont 2,5 millions de billets TER à prix réduit et c'est, sur chaque billet TER, 75% de la part régionale prise en charge.
À cela vient s'ajouter une nouvelle compétence dans la gestion des lignes départementales de transports routiers mise en œuvre pour toujours mieux desservir le territoire régional.
Et lorsque cette compétence concerne le transport scolaire, nous faisons le choix d'en plafonner le coût afin de ne pas grever davantage le budget des familles.
Le lien entre les territoires et les habitants se tisse également à travers le réseau routier.
Ainsi, 12,5 M€ sont budgétés pour aider les Départements et nos engagements pris dans le cadre des Contrats de plan État-Région seront tenus, sauf si l'État n'est pas au rendez-vous de ses promesses.
Ces choix en faveur du pouvoir d'achat, de l'égalité, des solidarités territoriales pourraient être davantage détaillés et faire l'objet d'une présentation plus longue, mais le temps accordé pour cette Assemblée plénière ne le permet pas.
Il me permet juste de vous préciser que nous pouvons faire ces choix et les assumer car notre gestion est saine, comme le montrent notre autofinancement en hausse, notre emprunt d'équilibre

en baisse et le fait que nous demeurions la Région de France qui investit le plus pour ses habitants.
Il me permet juste de vous dire que ces choix sont possibles car ce Budget est également une arme pour le développement de notre territoire. Il mise sur son identité, son attractivité et sa modernité. Il accompagne les entreprises et met en valeur les atouts régionaux. Il investit dans la recherche, dans des secteurs d'avenir et dans l'économie de proximité.
Il me permet juste de vous indiquer que nous faisons ces choix malgré un État dont la volonté de recentraliser est forte et qui, pour cela, nie ses engagements passés et continue la baisse des dotations, qui refuse toujours de nous donner les moyens d'agir, tant dans le domaine des recettes budgétaires que dans celui des compétences.
Pourtant, face à un Pouvoir distant et coupé des réalités, la solution ne peut venir que des énergies citoyennes et des Collectivités locales. Le Président de la République a fait mine de le comprendre et vous avez eu raison, Madame la Présidente, de lui dire "chiche !" … Cela veut dire que nous attendons du respect et des évolutions. Cela veut dire que nous ne nous paierons pas de mots et que nous sommes prêts à renforcer nos actions, à prendre de nouvelles responsabilités si l'État nous en donne la possibilité et les moyens.
Agir, prendre des décisions justes, assumer nos responsabilités, nous le faisons depuis 2016 et nous le faisons à nouveau avec ce Budget.
C'est pourquoi, Madame la Présidente, les élus du groupe SRC voteront avec enthousiasme et conviction le Budget que vous nous proposez.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Madame RIVIERE pour 4 minutes.

Mme RIVIERE

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Je voudrais, au nom du groupe UEDC, évoquer une compétence régionale qui est l'une des grandes oubliées du Budget 2019. Je veux parler de la lutte contre le décrochage scolaire.
"*Être décrocheur, c'est ressentir une blessure, un sentiment d'infériorité tout au long de sa vie*" … Par cette phrase, le Chef étoilé Thierry MARX, ancien décrocheur, nous enjoint à tendre la main aux milliers de jeunes qui quittent chaque année le système éducatif sans avoir obtenu de diplôme ou de qualification. En Occitanie, ils sont 8 000. Autant de talents non valorisés, de scolarités en souffrance, d'adultes en devenir exposés à la précarité.
Les "raccrocher" avant qu'ils ne décrochent définitivement, c'est l'enjeu.

Pour relever ce défi éducatif et républicain, chacun des acteurs de la chaîne éducative doit remplir son rôle. La loi du 5 mars 2014 fait du décrochage scolaire une compétence partagée, à l'Éducation Nationale : la prévention, aux Régions : la remédiation.

Il y a un an, notre Collectivité adoptait le dispositif "Déclic" qui permet à 1 000 jeunes décrocheurs d'acquérir les prérequis nécessaires à une entrée en formation ou en apprentissage ; il devra faire l'objet d'une évaluation, mais d'ores et déjà nous savons qu'il est insuffisant.

Si l'on veut donner une vraie chance aux 8 000 adolescents décrocheurs, il est indispensable de mobiliser davantage de moyens et surtout de nous inspirer des dispositifs qui réussissent ; il y en a deux en particulier :

- Évidemment les micro-lycées : ce sont des établissements publics d'enseignement scolaire de petite taille, avec un encadrement renforcé et une pédagogie repensée, accueillant quelques dizaines de décrocheurs volontaires ; plusieurs Académies expérimentent le dispositif, dont les résultats sont probants avec 80% de réussite en Bac Pro. L'Occitanie compte plusieurs micro-lycées : Nîmes, Perpignan, Castelnau-Le-Lez et Toulouse, mais ils sont en nombre insuffisant et inégalement répartis sur le territoire. Il convient donc, en lien avec les Rectorats, de développer le Réseau régional des micro-lycées.

- Les écoles de production : ce sont des établissements privés d'enseignement technique à but non lucratif, qui reposent sur un principe éprouvé, la formation en situation réelle de production au sein d'un lieu unique, à la fois école et entreprise ; l'insertion professionnelle des jeunes à la sortie de l'école est assurée. Il y a 25 structures en France, dont 1 à Toulouse fondée par l'ICAM et contrairement à d'autres, notre Région n'accompagne pas les écoles de production, or il y a en Occitanie des projets dormants qui attendent un coup de pouce.

La loi du 5 septembre 2018 reconnaît les écoles de production et facilite leur financement public. C'est pourquoi notre groupe préconise le lancement d'un appel à projets pour donner aux projets dormants le carburant dont ils ont besoin.

Je vais, pour conclure, revenir sur la question des Académies.

Lors de la dernière Assemblée plénière, notre groupe a déposé un vœu en faveur du maintien des Rectorats de Toulouse et de Montpellier.

Vœu dont vous avez fait modifier la teneur au motif que -je vous cite Madame la Présidente- "*la décision ministérielle prise le 16 juillet est exécutée*" et que -je vous cite encore- "*les procédures juridiques sont mises en œuvre*".

Je me suis procurée le projet de loi "*pour une École de la confiance*" présenté par Jean-Michel BLANQUER en Conseil des Ministres le 5 décembre. Son article 17 stipule que le Gouvernement est habilité à prendre par voie d'ordonnance les dispositions législatives rendues nécessaires par le nouveau découpage académique. Quant à l'étude d'impact qui l'accompagne -et que je tiens à votre disposition-, elle prévoit qu'un décret prévu dans le courant du 1er semestre 2019 créera les nouvelles Académies à compter du 1er janvier 2020.

C'est bien une loi et un décret, et non une simple déclaration ministérielle, qui acteront la fusion des deux Rectorats. Pour l'heure, la première n'a pas été votée et le second n'a pas été publié.
J'ai eu antérieurement l'occasion de vous dire le respect pour vos idées et vos convictions, même si je ne les partage pas, le respect pour la fonction que vous incarnez … (*Marteau*) Mais là, sans hausser le ton, Madame, vous m'avez déçue. Déçue parce que vous nous avez menti et bien au-delà de cela, déçue parce que vous n'avez pas défendu l'intérêt de notre Région, l'indispensable nécessité de proximité que nous perdons avec la fusion des Rectorats.
Vous avez abdiqué face à des technocrates parisiens qui nous regardent à la longue-vue, sans rien connaître aux spécificités de notre Région. Vous avez renoncé …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme RIVIERE

… Sur un sujet qui faisait consensus, alors qu'il était temps d'agir. Vous avez plié là où vous auriez dû être forte.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Madame VINET pour 3 minutes.

Mme VINET

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs,

Alors que le vieux monde découvre les difficultés financières des retraités, travailleurs pauvres et précaires, des ménages contraints de résider à plus d'une heure de trajet de leur lieu de travail et de tant d'autres oubliés de la globalisation, en Occitanie nous tentons d'agir pour l'amélioration de la vie quotidienne.
Nous agissons pour que la rentrée scolaire ne soit plus un casse-tête financier pour les familles.
Nous agissons sur l'économie locale pour créer des emplois utiles et non-délocalisables, et faire vivre l'ensemble de nos territoires.
Les élu·e·s écologistes souhaiteraient privilégier les PME-PMI dans l'attribution des subventions et ainsi améliorer l'incitativité des aides.
Nous agissons contre la désertification rurale. Au côté des autres Collectivités, nous proposons des solutions pour redonner vie à nos bourgs, ramener de l'activité par l'économie et le monde associatif, et avons souhaité répondre à la problématique des mobilités contraintes.

Bien que l'État s'emploie depuis des années à réduire l'autonomie et les capacités financières des Collectivités locales et tout particulièrement des Régions, nous arrivons à tenir le cap par une gestion rigoureuse et responsable et une dette maitrisée. Bien que n'ayant pas signé le Pacte financier avec l'État, nous devons être attentifs à l'évolution de nos dépenses de fonctionnement, ce qui peut avoir à terme des conséquences sur le soutien aux associations, pour ne donner qu'un exemple.

Pour nous, en 2019 et pour les années qui suivront, l'urgence est dans la mise en place d'une véritable transition écologique de l'économie et de la société. Nous ne réparerons rien sur les ruines de l'ancien monde. Là encore, les solutions viendront des territoires et il y a urgence, tant les États-nations sont absents, inefficaces comme l'a prouvé le résultat de la COP 24.

Si nous voulons sortir de l'ornière, il faut changer de paradigme, revoir les modes de fonctionnement et de production. Nous devons accompagner cette transition.

Devenons la Région des solutions.

Ici, en Occitanie, avec les élu·e·s écologistes, nous avons décidé de faire de notre région un territoire exemplaire sur le plan énergétique. La Région à énergie positive se met en place.

Nous dessinons un futur soutenable qui réduit la part des énergies fossiles, tout en économisant l'énergie. Nous saluons l'impulsion donnée à la recherche et à l'innovation pour les nouvelles énergies et l'économie circulaire. Cet effort doit être amplifié.

Nous voyons bien les défis qui sont posés. Face à l'inertie de l'État et de la SNCF, par exemple, la feuille de route des EGRIM ne se concrétise pas aussi vite que nous le souhaitons.

Les revirements du Gouvernement après les États Généraux de l'Alimentation ne sont pas en phase avec nos décisions sur le soutien à l'agriculture biologique.

Le chaud et le froid soufflés sur le soutien à l'éolien flottant nous obligent à d'autant plus de détermination pour mener à bien nos projets.

Pour terminer, à la lumière des événements que nous vivons depuis plusieurs semaines, il est un domaine dans lequel nous devons investir plus fortement, celui du dialogue avec les citoyens.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur GAREL pour 4 minutes.

M. GAREL

Madame la Présidente, merci.

Chers collègues, il me revient, au nom du groupe Radical, de m'exprimer sur le rapport n°2 lié aux mobilités, à l'environnement et au pouvoir d'achat.

D'abord souligner le travail constructif que nous avons partagé avec l'ensemble des élus qui siègent au sein du groupe de travail, sous la houlette de Jean-Luc GIBELIN et avec le concours de l'ensemble des Services.
Sur ce rapport, les Radicaux sont satisfaits des propositions mises au débat aujourd'hui, Madame la Présidente, parce qu'elles sont concrètes et utiles.
Dans d'autres territoires, ou même apparemment ici dans le cadre d'un amendement, certain font le choix d'agir sur la part assez infime des Régions dans le cadre des taxes sur les produits pétroliers. Baisser de quelques centimes par plein, c'est donner du pouvoir d'achat de quelques euros à chacun de nos concitoyens. Ce sont des mesures qui sont plus importantes en matière de communication et qui relèvent peut-être plus d'un aspect purement cosmétique.
Au contraire, nos propositions sont faites pour réellement accompagner nos concitoyens.
Vous avez évoqué tout à l'heure :
- la prime de fidélité au train, avec la possibilité d'un mois d'abonnement supplémentaire offert aux plus fidèles et nous espérons que cela va permettre d'augmenter le nombre d'abonnés ;
- une aide au covoiturage qui est particulièrement intéressante parce que nous pouvons agir sur deux aspects : d'abord aider les dispositifs de mise en relation des usagers, mais également aider à la création d'aires de covoiturage et cela se fait dans le cadre cohérent du Plan pour les Pôles d'échanges multimodaux qui a été mis en œuvre lors des conclusions des États Généraux du Rail et de l'Intermodalité. Il nous faut travailler là au plus près des territoires, avec les Intercommunalités, les Départements, voire les Communes, pour faire en sorte que ces aires de covoiturage soient placées aux meilleurs endroits pour qu'elles soient le plus efficace possible. L'expérience du Tarn en la matière est assez intéressante, puisque notamment sur l'A 68 il y a des aires de covoiturage qui sont extrêmement utilisées ;
- le soutien aux Plans de mobilité pour les Entreprises, pour les Collectivités et les éléments qui sont avancés pour notre propre Institution vont dans le bon sens et son intéressants ;
- l'éco-chèque mobilité : l'éco-chèque est un concept que nous connaissons dans la région sur l'aspect thermique, qui rencontre un grand succès, nous le développons donc sur l'aspect mobilité avec l'aide directe qui peut être apportée à l'achat de véhicules d'occasion électriques ou hybrides rechargeables et pouvant aller jusqu'à 2 000 €, ce qui est une très bonne chose ;
- l'aide à l'achat de vélos électriques : certes, cela paraît être une idée qui peut servir d'abord les habitants des métropoles, mais je veux souligner que justement, par le développement des Pôles d'échanges multimodaux que nous soutenons dans les villes moyennes et dans les territoires ruraux, cela peut être une solution qui, je n'en doute pas, va se développer ;
- et dans le cadre du mix énergétique, qui sera indispensable demain pour l'ensemble des mobilités, la mise à l'étude d'une aide à la transformation des véhicules essence en GNV est quelque chose de très intéressant et très cohérent puisque, par ailleurs, il y a un appel à projets régional qui favorise le développement des stations et le Vice-président l'évoquait tout à l'heure,

l'idée de s'appuyer sur la filière bio-méthane est quelque chose de particulièrement innovant pour l'ensemble de notre territoire.
Autant d'actions concrètes, efficaces, réelles qui vont accompagner dans la transition énergétique nos concitoyens, mais également défendre leur pouvoir d'achat.
Je veux souligner que les Radicaux avaient fait des propositions, notamment sur la prise en compte de l'hybride rechargeable et l'étude sur le GNV, qui ont été retenues par le groupe de travail et que l'on retrouve dans les propositions qui sont faites aujourd'hui. Nous en sommes très heureux et bien entendu, le groupe des Radicaux votera favorablement sur ce rapport.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur GILLET pour 5 minutes.

M. GILLET

Madame la Présidente,
À vous écouter, la défense de la ruralité serait une priorité régionale.
À vous écouter, vous seriez la Présidente des classes moyennes et populaires.
À vous écouter, vous comprendriez ce que vivent les français … Foutaises !
En 2016, Madame, votre première mesure en matière de pouvoir d'achat a précisément été d'en enlever aux habitants de notre région et de faire subir une augmentation de 29% du coût de la carte grise aux habitants de l'ex Midi-Pyrénées, une augmentation de 70 € pour un véhicule 7 chevaux. Ce fut une mesure injuste et brutale, une harmonisation vers le tarif le plus cher, comme souvent avec les Socialistes. Tout cela, alors que la Région n'a que très peu de levier en matière de taxes et d'impôts. Votre message était donc qu'avec vous, les taxes et impôts augmenteraient encore, comme le fait depuis son élection votre ami et ancien collègue du Gouvernement, aujourd'hui Président, Emmanuel MACRON.
Alors, dans le contexte des Gilets jaunes, dont nous soutenons le mouvement d'humeur et le cri de douleur, vous auriez pu, lors de la dernière Assemblée plénière, soumettre au vote des élus ici présents, démocratiquement élus, mon amendement visant à réduire de 50% la surtaxe régionale sur la TICPE. Cela aurait eu l'avantage de vraiment défendre concrètement la ruralité, les classes moyennes et populaires.
Hélas, vous avez arbitrairement décidé de censurer mon amendement, pour ne pas avoir à voter contre et à montrer au grand jour que vous n'êtes pas du côté du peuple.
Une décision juridiquement infondée, mais aussi et surtout une décision contrevenant à l'esprit même de la démocratie et au fonctionnement de cette Assemblée, que vous réduisez à l'état de chambre d'enregistrement car vous n'aimez pas le débat. En témoigne la baisse constante des

temps de parole accordés aux groupes d'Opposition depuis des mois. Bientôt peut-être n'accorderez-vous plus qu'1 minute à vos groupes d'Opposition ... Vous serez plus vite rentrée chez vous et vous n'aurez ainsi pas à suspendre la séance parce que vous en avez marre !

Aujourd'hui encore, pour cette Assemblée plénière, j'ai présenté, au nom de mon groupe, plusieurs amendements. Dans un contexte particulièrement compliqué pour les français, il nous a en effet semblé opportun de présenter des amendements afin de rendre aux habitants de la Région Occitanie 75,6 M€ de pouvoir d'achat, en baissant de 10 points le taux unitaire par cheval fiscal sur la carte grise pour tous les automobilistes d'Occitanie, et en baissant de 50% la surtaxe régionale sur la TICPE pour tous les automobilistes d'Occitanie.

Des mesures équilibrées financièrement par la réduction de 2,1% des dépenses hors compétences, superflues, inutiles ou néfastes.

Contrairement aux décisions du Gouvernement consistant à annuler des augmentations de taxes, la Région pourrait ainsi démontrer qu'il est possible de les baisser grâce à une meilleure gestion des fonds publics.

Arbitrairement là aussi, vous avez refusé de mettre nos propositions au vote, puis ce matin vous avez reculé et avez finalement accepté un amendement identique que nous avons déposé sur le rapport que vous avez ajouté, hors délai, à l'ordre du jour.

Mais que vous arrive-t-il Madame la Présidente ?

Votre sectarisme, nous le connaissions. Votre mépris pour le peuple, nous nous en doutions. Votre rejet de la démocratie, nous en avons déjà fait les frais.

À n'en pas douter, vous voterez contre l'amendement que nous présentons et vous montrerez ainsi votre vrai visage. Personne, ici et sur les ronds-points de France, n'oubliera votre décision et comptez sur nous pour relayer votre position !

Madame la Présidente, chers collègues, les français subissent de plein fouet depuis bien trop longtemps les politiques d'austérité que nous impose l'Union Européenne.

Les français subissent depuis trop longtemps la soumission des Gouvernements successifs et leur incompétence qui n'est plus à prouver.

Les français n'en peuvent plus et par vos agissements, Madame, vous ne faites qu'accentuer le dégoût des français envers ceux qui les dirigent.

J'en parle avec sincérité. J'ai toujours eu du respect pour vous, Madame. Oh, bien évidemment, je n'ai jamais partagé vos idées, mais cela n'empêche pas d'avoir du respect.

Mais aujourd'hui, votre comportement m'écœure, me dégoûte … (*Exclamations*) Je suis un élu de la République, nous sommes tous ici des élus de la République, nous avons tous ici été élus par les habitants de notre région. Qu'est-ce qui pourrait aujourd'hui nous autoriser, vous autoriser à manquer de respect aux électeurs ? Car refuser de soumettre ici-même des amendements est un manque de respect envers les électeurs. C'est une preuve irréfutable que vous ne vous préoccupez pas des habitants de notre région.

Votre marche arrière d'aujourd'hui montre peut-être que vous commencez à prendre conscience des choses. Je l'espère. Même si, permettez-moi, j'en doute.

Je ne peux m'empêcher de voir dans votre reculade l'incertitude juridique qui pèse sur votre délibération communiquée hors délai. Juridiquement bancale, très bancale même en raison de son déséquilibre financier puisqu'il manquera, avec cette délibération, 22,1 M€ à votre Budget ; bancale aussi car ce que vous proposez n'est que de la "poudre de perlimpinpin" : vous parlez d'adopter une différenciation du tarif unitaire par cheval-vapeur en fonction des puissances administratives des véhicules automobiles et tous les autres véhicules à moteur selon le barème, alors même que la loi ne le permet pas.

Vous le faites en connaissance de cause, pour faire un simple coup de communication, mais ayez au moins l'honnêteté de dire ici que l'amendement permettant cette mesure a été rejeté hier à l'Assemblée Nationale.

Madame la Présidente, en tout état de cause votre politique prouve que vous n'avez rien compris à ce qui est en train de se passer dans notre pays : le rejet du mépris, le rejet … (*Marteau*) des élites méprisantes, dont votre Exécutif fait partie.

Quand nos compatriotes peinent à boucler leurs fins de mois …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. GILLET

… Vous, vous trouvez l'argent pour subventionner l'immigration massive … (*Exclamations*)

Vous êtes responsable, Madame, de la misère. Le peuple, vous n'en avez que faire.

Nous-mêmes, élus du Rassemblement National …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. GILLET

J'en finis. Nous ne supportons plus le mode de fonctionnement de cette Assemblée.

L'Occitanie doit être la seule Région de France à voter son Budget en bâclant la séance allouée au Budget en quelques heures quand, dans toutes les autres Régions, on y consacre au moins deux jours de réunion. Vous avez décidément un problème avec la démocratie, avec la transparence et nous tenions à vous dire que c'est indigne.

Merci Madame.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Monsieur SANCHEZ, en tant que Président de groupe, je vous rappelle les termes de notre discussion, à savoir que dans les propos de chaque membre de ce groupe, il doit y avoir de la mesure. Monsieur GILLET vient d'indiquer que je le "dégoûte" … Je crois qu'une fois de plus, vous franchissez les lignes rouges. Je demande donc que dans les prochaines interventions de votre groupe, il y ait de la dignité, du respect et ainsi vous serez respectés.

(*Applaudissements*)

La parole est à Monsieur SELLIN pour 2 minutes.

M. SELLIN

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs les élus,

Le Budget, c'est le moment de vérité et de responsabilité.

Aggravation des inégalités sociales, réchauffement climatique et extinction de la biodiversité. Cinquante précieuses années ont été perdues depuis que les risques sont connus, à cause de l'inaction, de l'irresponsabilité et de la soumission au lobby des profits.

Incendies, sécheresses, inondations, pertes de récoltes et conflits, tout devient un enjeu de justice sociale et de paix. L'Occitanie est bien sûr concernée. Pour exemple, les sinistrés de l'Aude ou la sécheresse endémique dans le Causse.

La France connaît un mouvement social sans précédent, exprimant les revendications populaires de justice sociale, d'égalité et de participation citoyenne. La transition écologique est revendiquée, si elle n'est pas synonyme de punition pour les plus modestes.

L'architecture de ce Budget, les indicateurs et les financements ne sont pas à la hauteur de ces attentes, ni des enjeux historiques qui nous mordent la nuque.

La présentation est technocratique et sous une façade technique, en partie induite par un nouveau logiciel, les élus se voient dépossédés de leur dernier espace de pouvoir, de pouvoir faire une analyse générale et détaillée avant de décider, comme auparavant.

L'articulation des enjeux sociaux et écologiques mériterait d'avoir une programmation budgétaire sur l'ensemble de la mandature, ce que nous appelons la planification écologique ; ce n'est pas le cas, nous le regrettons.

Nous aurions dû pouvoir agir contre les baisses de dotations de l'État, pour d'autres critères à l'intérieur du Budget et le recours massif à l'emprunt.

Nous avons fait partie de votre Majorité électorale. Vous auriez certainement souhaité une adhésion de notre part au Budget 2019, or ce que vous avancez ne le permet pas.

De plus, la manière dont nous sommes traités politiquement, dans une période où l'exigence de démocratie n'a jamais été aussi vive, le permet encore moins.

Non contente de nous reléguer en non-inscrits avec des droits élémentaires bafoués, vous refusez maintenant la moitié de nos 12 amendements, pourtant acceptés les années précédentes ...

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. SELLIN

… Rédigés dans les mêmes termes, expliqués et financés avec les mêmes attendus.

Par la force des choses et conformément à l'article 2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, nous demandons le vote du Budget formellement, chapitre par chapitre.

Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Monsieur DEVILLE pour 3 minutes.

M. DEVILLE

Madame la Présidente,

Je vous rassure, nous préférons subir l'injure que la commettre … Socrate avait raison !

Pour autant, il y a des choses compliquées à vivre dans l'Opposition.

Alors, je sais, vous me l'avez déjà dit et répété, vous avez gagné les élections, c'est vrai, pour autant les droits d'Opposition sont je crois bafoués. Mais avant d'évoquer rapidement ces droits de l'Opposition … Je regarde le compteur et je vois que rien n'est inscrit, je dois donc avoir un temps énorme aujourd'hui, je suis rassuré ! (*Apartés*)

Je voulais juste réfléchir sur les dépenses de communication : 12,5 M€ cette année -pourquoi pas ?-, 12,5 M€ en 2017, 12,5 M€ en 2016, 12,5 M€ en 2015 et je crois que ce qui coûte plus cher que l'information, c'est l'ignorance des hommes, on va essayer de ne pas être ignorants, au BP 2020 nous aurons donc 12,5 M€ ... Je suis surpris parce que vous avez fait des participations citoyennes, parce que nous sommes présents et très, très présents en matière de communication, nous n'avons jamais été autant présents et je crois qu'aujourd'hui, si le but était de savoir qui dirigeait la Région Occitanie, il n'y a pas de doute !

Avant-hier, "Objectif Gard" a titré -et je ne connais pas Monsieur THONIEL, mais je crois qu'il faudra qu'il en soit remercié- : "*Mon seul parti aujourd'hui, c'est Carole DELGA*", c'est extraordinaire … Je trouve que c'est extraordinaire ! J'ai croisé un Préfet l'autre jour et je lui ai dit : "mais je ne comprends pas, c'est qui votre parti ?" … "Je n'ai pas de parti" … "Comment ? Ce n'est pas Emmanuel MACRON ?" … Ce n'est pas normal !

Madame la Présidente, je pense qu'en matière de communication, la lisibilité est liée à la complexité de la transversalité. On a de la communication un peu partout, je crois donc qu'il serait bon de donner un bon quantum et je ne discute pas parce qu'après tout, communiquer, c'est exister.

Vous avez parlé, Madame la Présidente, de bienveillance, de douceur, de justice sociale.

Croyez-moi, ça me parle tous les matins et je me suis interrogé pour savoir … Alors, j'ai vu qu'on allait changer cette Assemblée, j'étais donc très heureux, d'abord parce que cela allait ressembler à l'Assemblée Nationale, c'était super … On s'y voit tous, c'est génial ! Les bons y sont, les mauvais n'ont pas pu y arriver, donc on est là, on va enfin devenir, un laps de temps, Députés … Sauf que si ma mémoire est bonne, Madame la Présidente, les séances de questions d'actualité au Gouvernement, ont lieu le matin, je crois qu'elles n'ont pas lieu le soir … Donc si j'ai bien saisi, je prends ce qui est bon, je laisse ce qui est moins bon !

Je crois qu'ici, il y a peut-être matière à faire vivre cette Assemblée de façon différente.

Nous avons essayé de réfléchir collectivement et nous avons, notre groupe, 37,50 minutes par séance plénière, ce qui fait donc 2h30 par année, soit 30 secondes par Conseiller régional par mois ... Heureusement, mes collègues sont d'un altruisme terrible et ils nous donnent un peu d'informations. Dans quelques minutes … Non, il n'est plus là, il ne compte pas, je vais donc pouvoir parler !

LA PRÉSIDENTE

Non, vous allez devoir conclure parce que vous avez dépassé !

M. DEVILLE

Je vais presque conclure pour vous dire, Madame la Présidente, que si l'on veut recevoir, il faut donner un tout petit peu. Nous, Opposition républicaine, respectueuse, nous tenons notre rang, mais j'ai quand même le sentiment que derrière tout cela, il y a une volonté de museler, une volonté d'expressions complexes. Je ne suis pas certain que chacun puisse venir à la tribune, ici, les mains dans les poches, expliquer quelque chose. Et donc quoi ? On est contraint de lire un texte …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure !

M. DEVILLE

J'en termine. Et ce texte a pour corollaire de faire une journée encore terrible, où personne ne va s'écouter, les questions d'actualité -qui sont magnifiques- auront lieu le soir, naturellement, quand il n'y aura plus personne … Je trouve, Madame la Présidente, que faire vivre l'Assemblée

devrait être votre vœu le plus cher. Lorsqu'on est petit, on a des rêves très grands, mais les étoiles sont très éloignées, lorsqu'on grandit les rêves sont toujours aussi grands, mais les étoiles se rapprochent … Donc rapprochons-nous des étoiles et faisons un vœu : qu'en 2019, les Assemblées plénières soient vivantes, originales, dynamiques et interactives.

J'en ai fini et je vous remercie de m'avoir accordé ce cadeau, ce bonus de la journée.

Bonne journée !

(Applaudissements)

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Madame LANGEVINE pour 1 minute 30.

Mme LANGEVINE

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Je vais présenter l'amendement 19 sur l'artificialisation des sols.

C'est à une vitesse effrénée que le sol se dérobe sous nos pieds. En Occitanie, l'accueil de chaque nouvel habitant -50 000 chaque année- "consomme" plus de 500 m² de foncier -le dernier chiffre actualisé indique même plutôt 730 m²-, alors que la surface nécessaire pour nourrir une personne s'élève à un demi-hectare.

Perte de biodiversité, augmentation de l'exposition aux risques inondation, submersion et sécheresse, disparition de terres agricoles, le rythme d'artificialisation des sols n'est plus tenable dans le contexte de réchauffement climatique qu'il nous faut impérativement atténuer.

L'amendement qui vous est proposé vise à confirmer notre engagement à freiner drastiquement la consommation d'espaces en inscrivant l'objectif de "zéro artificialisation nette", non seulement dans le futur SRADDET, le Schéma régional d'aménagement du territoire en cours d'élaboration, mais aussi dans l'ensemble de nos Politiques sectorielles.

Les solutions sont là, nous accompagnons d'ores et déjà les Collectivités pour la mise en œuvre de cet objectif : reconquête des friches, ouverture de tiers lieux, réduction des mobilités contraintes, en particulier avec le télétravail, requalification des centres-bourgs, reterritorialisation de notre alimentation et donc de notre production pour consommer local.

Bref, c'est tout un modèle de développement et d'urbanisation qu'il nous faut repenser.

La crise des Gilets jaunes est à ce titre riche d'enseignements sur les questions de fond qui nous sont adressées.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur SANCHEZ pour 9 minutes.

M. SANCHEZ

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Le vote du Budget est toujours un moment décisif et important dans la vie d'une Assemblée.

Il est, pour l'Exécutif, l'occasion de montrer ses priorités et sa façon de gérer.

Vous le savez, si le groupe Rassemblement National vote pour un certain nombre de dispositifs mis en place quand ils sont positifs -je citerai les Pôles d'échanges multimodaux qui semblent être un élément intéressant-, il combat en revanche vos priorités et votre façon de gérer, ce sur quoi je vais m'attarder dans cette intervention car c'est aussi le rôle de l'Opposition : pointer du doigt ce qui ne va pas et ce que nous ferons différemment lorsque nous serons à la tête du Conseil Régional.

La première des choses que nous combattons dans votre façon de gérer, c'est l'endettement des générations à venir. Déjà, en page 121 de votre Débat d'orientations budgétaires, on pouvait lire que vos orientations étaient d'endetter chaque année un peu plus et même beaucoup plus notre Région. Alors, si à court terme l'emprunt est acceptable et parfois nécessaire pour mener des investissements utiles à la population, les élus doivent aussi veiller à ne pas aggraver l'endettement à moyen et long termes et avoir une gestion responsable.

Ce n'est pas votre cas. Vous, vous prévoyez d'emprunter pas qu'un peu, mais massivement chaque année et d'aggraver la dette de nos enfants et de nos petits-enfants, là aussi massivement. Au niveau régional, selon votre Débat d'orientations budgétaires, en 2015 l'encours de la dette était de 1 521 M€, passé à 1 593 M€ en 2016, 1 793 M€ en 2017, 1 927 M€ en 2018, prévu à 2 075 M€ en 2019, 2 240 M€ en 2020, 2 419 M€ en 2021, 2 602 M€ en 2022, soit 1 081 M€ d'encours de dette de plus à la fin de votre mandat qu'au début de votre mandat.

Ce sera ça, votre bilan régional, ce que l'on pourra retenir de votre passage en matière de gestion de l'argent public : un record.

Ce Budget primitif vient confirmer les orientations de votre Débat d'orientations budgétaires, avec un emprunt d'équilibre prévu en 2019 à hauteur de 525,9 M€. Nous condamnons ce choix.

Vous parliez tout à l'heure du temps de la campagne électorale et du temps de la gestion, les deux sont étroitement liés et au moins, en lisant votre Budget, les habitants d'Occitanie savent que s'ils décidaient de faire confiance à un Socialiste comme vous ou comme Monsieur MACRON aux prochaines Régionales, ils vivraient toujours plus à crédit, avec peut-être en 2028 -qui sait- 4 000 M€ de dette, toujours sans plan de désendettement prévu, vu la constance de la courbe toujours à la hausse. La constance dans l'endettement massif, c'est au moins quelque chose que l'on peut vous reconnaître.

Deuxième élément que nous combattons : les recrutements, là aussi massifs, opérés par le Conseil Régional.
La fusion des Régions -à laquelle je rappelle que le Rassemblement National était opposé, tant notre nouvelle Région est étendue- devait, selon ses initiateurs Socialistes, nous faire faire des économies. Il n'en est rien ! Encore cette année, vous prévoyez une aggravation de la masse salariale qui passe, de BP à BP, de 318,8 M€ au BP 2018, à 330,7 M€ au BP 2019.
Où sont les économies ? Où est la mutualisation ? Visiblement, ce travail, vous ne l'avez pas fait ou peu fait et cela nous pose problème en matière de gestion des deniers publics.
Car plutôt que d'emprunter toujours plus, il y a au moins un autre moyen d'investir davantage : réduire les dépenses de fonctionnement et en tous cas ne surtout pas les aggraver, comme vous le faites avec les dépenses de personnel.
Aujourd'hui, les Communes que vous avez citées en exemple tout à l'heure sont contraintes, par les baisses de dotations, de baisser leurs dépenses de fonctionnement pour pouvoir arriver à investir un peu sans emprunter. Elles font donc le nécessaire pour contenir leurs dépenses de personnel ou ne pas remplacer certains départs en retraite et font pour cela des efforts de gestion considérables. Je voudrais ici, avec Gérard GAUTIER, saluer le travail de mes collègues Maires d'Occitanie.
Alors que vous avez la chance d'avoir une Collectivité issue d'une fusion et que des mutualisations pourraient sans problème aboutir à une stabilisation ou une baisse de la masse salariale, vous, vous aggravez ce poste et c'est un mauvais signal de gestion.
L'absence d'exemplarité en matière de gestion des ressources humaines, c'est donc le deuxième point que l'on peut reconnaître à votre gestion.
Troisième élément que nous combattons : certaines aberrations ou certains cadeaux faits dans la gestion du parc immobilier régional.
Dans de nombreux cas, vous avez bradé des biens régionaux, arrivant même à vendre 90% au-dessous du prix des Domaines certains biens. Nous nous y sommes à chaque fois opposés et nous avons averti à chaque fois, avant le vote : lorsqu'on manque d'argent, c'est irresponsable.
En effet, après avoir bradé les locaux de la Région à Barcelone, puis le Domaine de Celeyran, vous avez en début de mois continué à dilapider l'argent public en soldant le patrimoine régional. Le dernier exemple en date est la cession des bâtiments de l'ancien lycée professionnel Jean-Louis Etienne de Caussade à la Communauté de communes du Quercy Caussadais pour 300 000 €. Cette somme apparaît totalement dérisoire au regard de l'estimation des Domaines qui donne aux 5 993 m² de bâtiment, la valeur de 2,9 M€. Quand les Domaines estiment donc 2,9 M€ un bâtiment, il est irresponsable de le vendre 300 000 €.
La légèreté est donc aussi une constante de la gestion du Conseil Régional d'aujourd'hui et c'est dramatique pour le contribuable régional. On sait au moins qu'une fois battue, vous ne vous reconvertirez pas en agent immobilier !

Autre élément que nous combattons très clairement dans votre politique et que nous gèrerons différemment lorsque nous serons à la tête de l'Exécutif régional : les dépenses hors compétences, et chaque année vous aggravez ces dépenses hors compétences.
Quand on emprunte énormément, comme vous le faites, dépenser hors compétences est tout simplement délirant et cela dénote aussi une mauvaise gestion.
Alors, le groupe Rassemblement National a beaucoup travaillé sur votre Budget et vous propose aujourd'hui de très nombreux amendements visant à dépenser différemment.
De nombreux amendements proposent des économies, certains prévoient des réaffectations.
Nous voulons ainsi plus de moyens que vous pour l'équipement et le fonctionnement des Établissements d'enseignement. Nous voulons beaucoup plus de moyens que vous pour l'apprentissage, plus de moyens que vous pour l'aménagement rural. Je vous donne un exemple parmi tant d'autres, sur les dépenses hors compétences : les 5 594 000 € en AE et les 4 944 400 € inscrits en CP pour la solidarité internationale.
Madame la Présidente, votre Exécutif n'est pas le Gouvernement français, les fonds publics doivent être utilisés dans le strict cadre des compétences légalement prévues et dévolues au Conseil Régional. La Région ne saurait se doter d'une politique diplomatique, ni d'une doctrine internationale qui relève de la politique diplomatique de la France pour ce qui concerne la solidarité.
Je regrette aussi que les groupes dits de Droite votent très souvent avec vous toutes ces subventions hors compétences, ou parfois néfastes comme celles versées pour l'accueil des migrants … Quelle honte !
Ainsi, le groupe des élus Républicains et UDI a voté : pour la journée de sensibilisation des migrants et réfugiés, pour la subvention de 50 000 € à SOS Méditerranée, pour les ateliers sociolinguistiques pour les migrants, pour la subvention de 16 000 € à l'Association populaire socio-éducative des migrants, pour les 38 000 € pour le Centre de ressources gardois pour la maîtrise des savoirs de base et l'apprentissage du français pour les migrants, pour les 80 000 € pour le soutien à des projets d'accompagnement de demandeurs d'asile et de réfugiés par des structures d'accueil. Le groupe des Républicains et de l'UDI ne s'oppose jamais sur ces dossiers. Une trahison de leurs électeurs et une honte de voter avec vous tout cela !
Faut-il en conclure que ce sont vos priorités communes, votre programme commun ?... (*Apartés*)
Nous invitons nos collègues à changer d'optique et à écouter les français, en sortant de cette logique mondialiste qui vous est commune.
Tout cela alors que notre région est une des plus pauvres de France et que les français Gilets jaunes n'ont souvent plus d'argent dès le 10 du mois. Voir tout cet argent gaspillé pour accueillir une immigration qui arrive à 95% sans contrat de travail et qu'il faudra bien sûr ensuite loger, nourrir, soigner, c'est cela aussi, messieurs, mesdames, chers collègues, qui coûte "*un pognon de dingue*".

Enfin, je dirai un mot sur la démocratie participative.

Vous nous avez, en début de séance, fait un long discours sur la démocratie participative, n'hésitant pas à essayer de vous faire passer pour un Gilet jaune, ce qui est particulièrement incroyable quand on connaît le bilan du Gouvernement auquel vous avez appartenu en matière de création de taxes nouvelles, sous François HOLLANDE.

Madame la Présidente, vous le savez, nous sommes de grands démocrates.

La démocratie participative peut avoir du bon, à condition qu'elle ne soit pas manipulée ou orientée, comme vous le faites. Ainsi, vos grandes consultations sur l'alimentation ne sont qu'une vaste fumisterie : demander aux gens s'ils veulent "mieux manger, bien manger" ne vous coûte pas grand-chose et les réponses sont connues d'avance. Qui peut en effet répondre qu'il aimerait moins bien manger ?... Allons, franchement !

Nous croirons à votre démocratie participative quand vous autoriserez l'ensemble des élus du Conseil Régional, y compris votre Opposition, à participer à l'élaboration des questions posées aux habitants d'Occitanie. C'est cela, la vraie démocratie : poser des questions ouvertes, des questions qui parfois dérangent et ne pas seulement poser des questions dont on sait d'avance que les réponses iront dans le sens souhaité.

La vraie démocratie, c'est aussi travailler avec son Opposition, car nous avons normalement, en tant qu'élus de la République, un point commun : l'envie d'agir pour nos concitoyens et d'améliorer le sort des habitants d'Occitanie et leur quotidien.

Alors, la démocratie participative, c'est aussi la démocratie représentative et là-dessus, hélas, vous ne pratiquez pas vraiment la démocratie participative. Vous n'étudiez même pas la pertinence de nos amendements et donnez la consigne permanente de rejeter d'office ces amendements, sans même les lire.

Je voudrais ici m'adresser, pour terminer, à l'intelligence des élus n'appartenant pas à mon groupe politique. Lisez les amendements proposés par le Rassemblement National, regardez-les objectivement. À une époque où certains parlent de CV anonymes pour lutter contre les discriminations, faudra-t-il que nous vous présentions des amendements anonymes pour que vous les lisiez objectivement ? On peut se poser la question et se demander, Monsieur le Président du Bureau de l'Assemblée, si au vu de ces comportements discriminatoires envers les élus de l'Opposition, il ne faudrait pas modifier le Règlement intérieur une nouvelle fois pour, cette fois, anonymiser les amendements pour que chaque élu ait les mêmes chances de voir son travail étudié et retenu ...

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. SANCHEZ

Ou peut-être que l'absence de discrimination est réservée à certains et que nous avons mal compris. Puisque vous prévoyez 1 490 000 € en CP en 2019 pour cette lutte contre les discriminations, il serait intéressant de vous former vous-mêmes !

Je vous rappelle pour terminer que contrairement à vous, nous ne votons pas contre tous les rapports, nous ne votons pas contre tous les amendements, ni contre tous les vœux, nous sommes constructifs et défendons toujours ce qui nous semble aller dans le bon sens, car l'important n'est pas celui qui présente l'amendement ou le vœu, mais le contenu du vœu, car chacun peut avoir de bonnes idées et défendre l'intérêt général. Il serait bien que vous le compreniez.

Enfin, pour répondre à votre argument de tout à l'heure -et j'en terminerai là-, vous avez parlé dans votre propos liminaire "d'indignité des élus" en visant l'Opposition. Je rappellerai que lorsque nous sommes insultés de "fascistes", de "nazis", "d'immondices humaines" comme lors de la dernière séance, ce sont nos électeurs qui sont insultés à travers nous et nous ne pouvons pas laisser passer cela. Alors oui, en fin de séance, certains élus ont eu quelques mots …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure Monsieur SANCHEZ. Vous avez largement dépassé, vous concluez donc maintenant, dans la seconde.

M. SANCHEZ

Nous souhaitons effectivement que les séances se passent de manière sereine, mais chacun doit se respecter, ce n'est pas forcément le cas … (*Brouhaha*)

Et dire que l'ambition de l'Opposition, ici, est d'exister dans des articles de presse, quand on sait le contrôle quasi-total qui est le vôtre des grands médias régionaux, c'est nous prendre un petit peu pour des imbéciles.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Monsieur SANCHEZ, je vais juste vous rappeler ce qui s'est passé dans cette Assemblée plénière : les seuls propos outrageants, les seuls propos insultants qui ont été tenus depuis le début de l'Assemblée, c'est par un membre de votre groupe qui a indiqué que j'étais "*dégoûtante*". Alors maintenant, sur les expressions, il faut assumer les responsabilités de chacun !

(*Applaudissements*)

La parole est à Madame MARTIN pour 2 minutes, s'il vous plaît ...

Mme MARTIN

Merci Madame la Présidente.

Avant de commencer, je ne vais pas adresser ma parenthèse -comme je le fais souvent- à la Droite et à l'Extrême-droite, mais à Monsieur CHAUZY, pour reprendre une expression qu'il a utilisée et qui est souvent utilisée concernant les dépenses de l'État qui s'envolent.

Quand on parle de dépenses en général, on peut parler de toutes et je voudrais rappeler qu'effectivement, il y a des dépenses qui coûtent très cher, celles par exemple du CICE pour les finances publiques. Créer un emploi par le biais du CICE -il n'y en a pas eu beaucoup de créés-, cela coûte environ 435 000 €, quand le coût d'un fonctionnaire est de 48 000 € et d'un contrat aidé de 8 250 €. On jugera quelles sont les dépenses inutiles et celles qui sont effectivement efficaces !

Je voudrais intervenir sur le rapport n°2 et prendre en positif dans mon intervention -en tous cas au début- les efforts qui sont faits et proposés pour améliorer le pouvoir d'achat de nos concitoyens et commencer à poser les jalons de la transition écologique.

Cependant, je voudrais quand même rappeler quelques éléments.

D'abord, ni Monsieur SANCHEZ, ni personne ici ne peut se prévaloir de représenter les Gilets jaunes. Je pense que c'est indécent de s'en servir constamment. Vous feriez mieux par moment, de ce point de vue-là, de vous taire. (*Protestations - Apartés*)

C'est le mouvement d'une vraie colère populaire, une vraie colère de celles et ceux qu'on n'entend jamais, dont on ne s'occupe pas depuis des années parce qu'effectivement, les inégalités ont terriblement grandi dans ce pays, avec d'un côté des gens extrêmement riches et de l'autre des gens extrêmement pauvres, qui doivent survivre au quotidien.

Donc oui, ils ont des problèmes de mobilité, surtout quand ils habitent certains quartiers ou en zone rurale et donc, forcément, il faut se poser la question des responsabilités aujourd'hui.

Et on peut comprendre leur ras-le-bol, quand on paye des impôts -pour ceux qui peuvent en payer par ailleurs- et qu'on voit les Services publics qui disparaissent de nos territoires.

Quelques remarques sur le rapport. Plusieurs problèmes.

Tout d'abord, même s'il y a des propositions concernant les voyages en train, je voudrais rappeler qu'aujourd'hui la SNCF et l'État font peser de véritables menaces sur la pérennité des petites lignes et des trains du quotidien. Cela, on ne peut pas l'oublier, c'est la première chose à dire.

Ensuite, dans nos Collectivités ... (*Marteau*), mais aussi dans d'autres Collectivités, il y a des tarifs prohibitifs. On parle de transport scolaire, eh bien si l'on veut aider nos concitoyens, il faut aller vers la gratuité du transport scolaire pour que les familles ne soient pas pénalisées …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme MARTIN

Il faut voir aussi -je vais finir là-dessus-, même s'il y a des aides, le prix des véhicules hybrides qui sont extrêmement chers et que pratiquement personne, dans ce pays, ne peut se payer. Je voudrais conclure par ceci : il y a certes des propositions qui veulent améliorer, mais c'est du saupoudrage et le vrai sujet aujourd'hui, c'est comment on répond en tant qu'élus -pas simplement élus régionaux, c'est vrai, on doit s'adresser à l'État- aux réels besoins sociaux de nos concitoyens en termes d'augmentation des salaires, du SMIC, des minima sociaux, avec enfin une véritable politique de transition écologique qui implique une planification et de faire aujourd'hui, enfin, payer les plus riches.

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur TREMEGE pour 3 minutes, s'il vous plaît ...

M. TREMEGE

Je vous remercie Madame la Présidente.

Je voudrais vous parler de l'intelligence artificielle au service de tous les territoires.

Même si l'on a des difficultés à mettre l'intelligence tout court au service de tous les citoyens, essayons de mettre l'intelligence artificielle au service de tous les territoires.

C'est l'économie de la donnée qui sera la 4ème révolution industrielle, nous le savons aujourd'hui et à l'occasion de cette révolution, il faut que la France prenne toute sa place.

L'intelligence artificielle, nous le savons, regroupe les technologies qui permettent d'augmenter, d'imiter ou de dépasser l'intelligence humaine. C'est d'ailleurs le sens des préconisations contenues dans le rapport Villani remis au Président de la République au printemps dernier, rapport qui a servi de base à la Stratégie nationale lancée dans la foulée par le Président de la République, ainsi qu'au Plan de 1,5 Md€.

Mais ce rapport, intitulé "*Donner un sens à l'intelligence artificielle, pour une stratégie nationale et européenne*", est un concentré d'intelligence. Certes, il aborde toutes les problématiques : les secteurs stratégiques, l'impact sur l'emploi, la nécessaire dimension écologique, les interrogations éthiques. En revanche, il omet un aspect essentiel : l'enjeu territorial.

En effet, s'il évoque la création de l'Institut Interdisciplinaire d'Intelligence Artificielle -et l'on doit se réjouir que le projet toulousain ANITI ait été présélectionné-, il ne dit rien de la contribution des territoires non métropolitains. Or, l'intelligence artificielle ne s'arrête pas aux frontières de l'Île-de-France et des principales Métropoles ; il y a, dans nos territoires et en particulier dans les Villes moyennes, des compétences, des expertises, des intelligences qui ont toute leur place dans l'écosystème de l'intelligence artificielle.

Vous avez indiqué, Madame la Présidente, qu'un Plan régional Stratégie numérique et Intelligence artificielle sera élaboré en 2019. C'est une excellente initiative que je salue.

Pour peu qu'on les accompagne efficacement, nos territoires seront non seulement des gestionnaires et des fournisseurs de données, mais également des lieux d'expérimentation essentiels au développement de l'intelligence artificielle.
Le Plan régional devra non seulement aider les Villes moyennes et les EPCI à collecter les données et à les protéger, mais il devra aussi veiller à ce que tous les territoires bénéficient des innovations digitales. C'est à ce prix que l'intelligence artificielle apportera à tous de nouveaux services. Notre Plan régional devra, je le souhaite, veiller à empêcher toute nouvelle fracture territoriale. Il devra enfin reconnaître, associer et soutenir tous les acteurs de l'écosystème.
C'est le sens du courrier que je vous ai adressé au mois d'avril dernier, dans lequel je proposais que l'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées puisse accueillir le futur Data Pôle régional ; courrier pour lequel j'espère recevoir bientôt une réponse, mais je suis très patient ... (*Marteau*)
Intelligence artificielle, mais également réalité virtuelle sont des sujets très importants.
Est-ce que quelques fois il ne s'agit pas d'intelligence virtuelle et de réalité artificielle ?... On peut parfois s'interroger quand on écoute certains discours politiques !
Enfin, Madame la Présidente, contribuer à l'aménagement hospitalier du territoire ...

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. TREMEGE

L'accès aux soins est un enjeu majeur. La Région n'a aucune compétence propre dans le domaine de la santé, c'est vrai, mais il y a dans notre région des projets importants de rénovation ou de construction d'hôpitaux que l'État, on le voit aujourd'hui, ne peut plus, ne veut pas ou ne peut pas accompagner financièrement comme il le devrait et il se retourne vers qui ? Vers les Collectivités locales. Et que font les Collectivités locales ?...

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. TREMEGE

Elles se tournent aussi vers la Région en disant : "on peut éventuellement s'engager si vous nous accompagnez également" … Tel est le sens de la demande que je formule aujourd'hui, mais qui va malheureusement prendre corps dans les prochains mois.
Merci beaucoup.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur CROS pour 2 minutes.

M. CROS

Merci Madame la Présidente.

J'interviens sur les amendements Transports déposés par la délégation Écologiste.

Comme vous le savez, l'organisation des transports et de la mobilité constitue un enjeu majeur de notre société, tant sur le plan social -droit à la mobilité pour toutes et tous-, économique -avec de nombreux emplois concernés- et bien sûr environnemental.

Les transports orientent l'aménagement du territoire et influent beaucoup sur le mode de vie de la population : accès au travail, aux formations, aux services publics, aux loisirs.

Le secteur des transports représente aujourd'hui 30% des émissions de gaz à effet de serre en France. Pour les Écologistes, que ce soit pour le transport des personnes ou des marchandises, l'enjeu global est donc bien celui de la décarbonation des transports : comment moins et mieux transporter, en consommant moins d'énergie, en émettant moins de polluants et de gaz à effet de serre, avec une moindre emprise sur les terres agricoles.

Parce que la mobilité constitue un secteur clef dans la lutte contre le dérèglement climatique, les amendements au Budget 2019 que nous proposons aujourd'hui visent notamment :

- à stopper les grands projets inutiles -du moins dans leur forme actuelle- comme ceux de la LGV Toulouse-Bordeaux et de la liaison autoroutière Castres-Toulouse et à privilégier l'aménagement de l'existant,
- à réduire les investissements régionaux en faveur du développement de lignes aériennes.

Nous ne souhaitons pas privilégier des transports chers et de longue distance, qui ne profitent qu'à une fraction de la population, au détriment de l'offre de transports du quotidien.

Réorienter les investissements en matière de transports constitue donc, à la fois une nécessité climatique … (*Marteau*), une urgence sanitaire et une question d'égalité d'accès à des transports de bonne qualité.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame JAMET pour 5 minutes.

Mme JAMET

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Je dois dire qu'effectivement, avec tous mes camarades, nous sommes assez perplexes face à ces divers échanges. Il semble que vous n'ayez pas véritablement pris l'ampleur de la colère fiscale qui traverse notre pays. Je pense que vous n'avez pas mesuré non plus votre responsabilité dans cette crise profonde qui le secoue. Parce que quand même, rappelons-nous, vous étiez au pouvoir depuis 40 ans, de la Droite à la Gauche et avec l'Extrême-gauche, c'est vous qui êtes responsables de cette augmentation vertigineuse de 15 points des prélèvements obligatoires.

Alors, je crois qu'il faut quand même parler du bilan : vous avez ruiné la France, vous avez installé Monsieur MACRON et vous avez contribué à cette crise, à ce chaos, à cette misère qui est en train de toucher directement aujourd'hui nos compatriotes.

Aujourd'hui, sachez-le, on a dépassé le seuil surréaliste de 1 000 Milliards d'euros récoltés par le biais de ces prélèvements. C'est de cela dont parlent nos compatriotes et les Gilets jaunes, que personne n'essaie de s'accaparer parce qu'ils savent parfaitement ce qu'ils veulent et où ils vont.

Le problème, c'est que vous restez sourde systématiquement à toutes les propositions que l'on fait. On l'a répété avec nos amendements, il y a des solutions.

Vous continuez de vous enferrer dans la voie de la hausse de la pression fiscale, alors que depuis le début du mandat -mais aussi dans les mandats précédents, du temps de Monsieur BOURQUIN- concernant notamment la carte grise et les taxes sur la TICPE, nous sommes constants et cohérents, en demandant une harmonisation de la fiscalité sur les cartes grises afin de l'aligner, non pas au plus haut comme vous l'avez fait, mais au plus bas.

C'est de cela que le pouvoir d'achat des français est impacté. Vous avez effectivement la main sur une partie de cette fiscalité régionale et je ne comprends pas que vous continuiez à refuser de faire des économies pour rendre l'argent aux françaises et aux français.

Alors, quand vous nous expliquez que la taxe sur les carburants ne pèse rien dans le Budget de la Région, mais Madame, que ne leur rendez-vous pas cet argent ? Parce qu'il y a des économies à faire à côté. Nous avons par exemple, dans nos propositions, dégagé 75,6 M€ d'économies.

Il faut rendre l'argent aux françaises et aux français. Vous devez faire des économies et il y a des postes sur lesquels on peut faire des économies.

Je voudrais quand même revenir -sans faire de hors sujet- sur votre propos préliminaire où, toute honte bue -sans vouloir vous offenser bien sûr-, vous avez parlé de la mondialisation qui, effectivement, impacte nos emplois, notre économie, notre santé aussi, et de l'austérité.

Mais tout cela, c'est l'Union Européenne, c'est vous qui l'avez défendue, c'est vous qui nous la vendez. Tout ce qui nous empoisonne aujourd'hui a été décidé hier par Bruxelles et tout ce qui nous empoisonnera demain est en train d'être décidé à Bruxelles. Donc vous avez aussi votre responsabilité.

Mais là où les bras m'en tombent, c'est quand vous parlez du "modèle de l'Occitanie".
Vous avez interpellé notre Président … Je trouve cela bien étrange, au regard de votre bilan, avec la pauvreté et la précarité qui règnent dans notre région. Je trouve cela aussi étrange, excusez-moi du peu, de la part d'un ancien membre du Gouvernement qui aujourd'hui est tombé à 6,5%, sans vouloir vous offenser.
Quand on parle aussi des États généraux du Rail, de l'Alimentation, vous m'expliquerez un jour à quoi cela a servi, où est le maillage territorial, que mangent les français, où sont les TER, à quelle heure ils arrivent, combien ça coûte, est-ce que la ruralité a été connectée aux centres métropolitains … Vous nous expliquerez tout cela !
Et quand vous nous parlez d'échanges et d'écoute, je ne parle pas de Saint-Gaudens et de cet épisode que je trouve inopportun, malheureux, où vraiment on est allé en dessous de tout, mais par exemple pourquoi ne feriez-vous pas des États généraux de l'immigration pour demander à nos compatriotes ce qu'ils pensent de cette immigration ? Vous savez, celle que vous soutenez, celle que vous financez, celle que vous encouragez, alors que vous devriez d'abord penser aux françaises et aux français. (*Applaudissements*)
Sur le fond et la tenue de ces dossiers, je voudrais vous faire deux remarques, pour essayer de me mettre au niveau de l'intelligence collective et parler à votre intelligence institutionnelle.
Le rapport n°2 est illégal. Il est illégal parce que la modulation sur les taux de la carte grise a été refusée hier, après le Sénat, à l'Assemblée Nationale et vous n'avez pas le droit de présenter cet amendement. Ce vote a été rejeté, il est illégal.
Deuxième remarque : il manque 22,1 M€ en recettes dans votre Budget. Votre Budget est déséquilibré, votre Budget est caduc, si je peux me permettre -sans vouloir vous offenser- de vous donner quelques petites leçons ou quelques remarques ; n'y voyez pas d'intention malhonnête ou désagréable de ma part, c'est pour notre bien à tous, c'est pour votre bien, c'est pour le mien, c'est pour le nôtre, c'est pour la Région. (*Apartés*)
Ensuite sur la forme, le problème c'est que sur la tenue des Assemblées, Madame, ou vous souffrez d'hémiplégie, sans vouloir vous offenser … (*Protestations - Marteau*), ou alors vous avez la mémoire bien courte. Je tiens quand même à vous rappeler que dans votre discours d'intronisation, quand nous vous avons tendu la main en vous disant …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure Madame JAMET.

Mme JAMET

… Que nous travaillerions avec vous dans le cadre d'une Opposition constructive, vous nous avez dit : "Je suis militante avant tout, je me battrai contre vous", c'est-à-dire contre tous les électeurs qui ont voté pour nous et tous les autres. Alors Madame …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure Madame JAMET.

Mme JAMET

Je conclus, je conclus ...

LA PRÉSIDENTE

Tous les autres Conseillers régionaux respectent, alors vous respectez aussi.

Mme JAMET

Tous les autres Conseillers régionaux débordent un peu, mais si vous me coupez la parole, je ne conclurai pas !

LA PRÉSIDENTE

Vous concluez.

Mme JAMET

Dans l'exercice de la démocratie, Madame DELGA, écoutez-moi bien, effectivement la démocratie doit s'exercer, elle passera par les urnes et là, je vous rassure, on arrive !

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Monsieur SERIEYS pour 2 minutes.

M. SERIEYS

Merci. Je veux commencer mon propos en formulant un rappel au Règlement, en vertu de l'article 12 m) du Règlement intérieur. Je serai bref, mais je souhaite que ce soit décompté de mon temps de parole global.

LA PRÉSIDENTE

Par contre, je n'ai pas entendu l'article s'il vous plaît ...

M. SERIEYS

Un rappel au Règlement, conformément à l'article 12 m), et mon rappel au Règlement porte sur l'article 14 et le droit d'amendements, puisque sur les 12 amendements budgétaires déposés par les élus de la France Insoumise, 6 ont été déclarés irrecevables.

Je rappellerai que l'exercice du droit d'amendements, notamment budgétaires, est reconnu et protégé par la loi.

Ces amendements ont été déclarés irrecevables au prétexte de l'article invoqué -L.1612-4 du CGCT- portant sur l'équilibre des sections d'investissement et de fonctionnement.
Je veux dire tranquillement que nos amendements respectaient tout à fait la pratique budgétaire en la matière et l'équilibre des sections de fonctionnement et d'investissement.
Votre jugement d'opportunité portant sur le fait que nous proposons d'augmenter l'emprunt ne remet pas en cause l'équilibre budgétaire global. Raison pour laquelle nous contestons cette décision et nous inquiétons d'une procédure budgétaire entachée d'irrégularités.
Nous vous demandons donc de revoir votre décision et de mettre aux voix ces amendements.
J'en ai terminé pour mon rappel au Règlement et j'en viens à mon intervention sur le Budget.
Vous avez refusé -une majorité des membres de cet hémicycle-, lors du Débat d'orientations budgétaires, notre proposition que la préservation des ressources naturelles et la transition écologique deviennent la pierre angulaire de nos Politiques régionales.
Comme nous sommes persévérants, nous avons donc adossé 12 amendements budgétaires à cette ligne : répondre à l'urgence climatique, sociale et nous adapter aux effets de la catastrophe écologique qui avance, qui sont déjà là et concrètement, cela revient à alerter, préserver tout ce qui doit l'être et se préparer malheureusement à ce que parfois tous nos efforts ne soient pas suffisants pour stopper la catastrophe qui avance.
Ainsi, face au changement climatique, nous proposons de :
- Stopper les grands projets anti-écologiques que sont notamment :
    - l'autoroute à péage le plus cher de France Castres-Toulouse,
    - la LGV Toulouse-Bordeaux, dans l'état proposé par le Gouvernement,

pour réorienter ces crédits vers l'aménagement des infrastructures existantes et vers les trains du quotidien.
- Créer un dispositif régional pour aider au retour en Régie publique de l'eau.
- Créer un Observatoire régional pour la préservation des risques naturels.
- Mettre en place un Établissement public régional de l'hydrogène pour coordonner et orienter les politiques en faveur de cette énergie renouvelable.
- Renforcer le soutien de la Région à l'agriculture biologique.
- Stopper les crédits versés à des entreprises qui n'en ont pas besoin, pour les réorienter vers l'économie de proximité, locale, créatrice d'emplois et non émettrice de dette écologique.

D'autre part, pour défendre le Service public, commençons par faire clairement le choix du Service public d'éducation en recrutant des ARL, compte tenu de l'urgence, puisque nos lycées vont accueillir 10 000 lycéens supplémentaires d'ici 2021. Nous proposons :
- de ré-internaliser la maintenance informatique de niveau 2 dans nos lycées, qui a été externalisée et qui coûte cher, pour une mauvaise qualité de service,
- de généraliser la gratuité des transports scolaires pour la rentrée 2019, pour harmoniser ces dispositifs et ne pas créer de situations d'inégalité de traitement entre les citoyens de notre région,

- enfin, de supprimer les subventions d'investissement facultatives aux lycées privés, pour les consacrer aux lycées publics, en investissement … (*Marteau*)

Enfin et parce que les secteurs des arts, de la culture, du sport et de la vie associative sont les premières victimes des politiques d'austérité nous proposons, en réponse à cela, un Plan d'urgence régional pour la culture et la vie associative.

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame POUCHELON pour 3 minutes.

Mme POUCHELON

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Chacun ici s'est déclaré à l'écoute de la détresse qui a conduit au mouvement des Gilets jaunes.

Chacun essaie d'y répondre, plus ou moins adroitement, pour justifier son positionnement politique. Pour ma part, je retiens que ce mouvement est né avant tout d'un ras-le-bol fiscal à l'occasion de l'augmentation de la taxe sur les produits pétroliers, et d'un sentiment de tromperie en justifiant ce matraquage fiscal par la nécessité de la transition écologique.

Alors je voudrais qu'ici, nous les élus d'Occitanie, nous donnions un signal ; un signal que nous pouvons diminuer la pression fiscale sans diminuer les services à nos concitoyens.

Vous avez, dans un rapport de circonstances, essayé de cocher les cases "pouvoir d'achat" et "environnement". C'est un Plan d'actions en trompe l'œil qui s'articule autour de mesures bricolées dans l'urgence et surtout basé sur une proposition d'évolution du tarif des cartes grises, proposition qui a été rejetée au Sénat et tout récemment en Commission des Finances à l'Assemblée Nationale. Lorsqu'on est minoritaire à l'Assemblée Nationale, on ne prend pas de tels risques pour bâtir des propositions budgétaires.

Ce rapport est une collection d'aides en faveur de la mobilité propre, de l'achat de véhicules propres, de vélos électriques, etc. Il est marqué par l'impréparation, puisqu'il repose sur des mesures très imprécises, dont le coût n'a pas été estimé de façon claire et nous allons donc voter un Budget dans lequel ne figurera pas exactement le coût de ce Plan.

D'autre part, ce Plan est en faveur de la mobilité et de l'environnement, mais il fait fausse route.

C'est un Plan fabriqué par des urbains pour des périurbains et absolument pas adapté à nos territoires ruraux. J'en veux pour preuve cette aide aux vélos électriques ou au covoiturage qui ne correspond pas du tout à la demande des habitants des territoires ruraux qui sont obligés d'utiliser leurs véhicules, à essence ou au diesel.

C'est un Plan qui mise tout sur l'électrique, or vous savez très bien qu'il y a des limites au tout électrique qui est très contesté, y compris sur le plan écologique et sur le coût carbone.

Nous allons donc dans une direction qui n'est pas forcément la bonne.
C'est un Plan qui privilégie les aides individuelles, sans aucune étude d'impact, or je considère que la Région devrait "mettre le paquet" sur les infrastructures, plutôt que sur des aides individuelles, dont on connaît les effets d'aubaine. Quand je parle d'investissement dans les infrastructures, je parle de la participation de la Région à des aires de covoiturage, à des pistes cyclables sécurisées, à des parcs à vélos en liaison avec les transports en commun : trains, bus, etc.
Et puis surtout … (*Marteau*) ce Plan, c'est une augmentation de la fiscalité et c'est pourquoi nous proposons un amendement -que je vais simplifier puisque vous avez tout l'argumentaire dans le rapport- qui vise à diminuer le tarif des cartes grises pour tous les citoyens ; donc une baisse de la fiscalité pour tous et non pas une baisse modulée, comme vous avez tenté de le faire.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur ONESTA pour 1 minute 30.

M. ONESTA

Merci. Je vais centrer mon propos sur l'amendement n°6 qui porte sur les budgets participatifs qui vont devenir un marqueur fort de nos pratiques budgétaires à partir de 2019.
Cet amendement met simplement par écrit ce qui a toujours été affirmé, mais qu'un regrettable oubli n'a pas retranscrit dans le rapport budgétaire. Il s'agit simplement de rappeler qu'il ne peut y avoir de budget participatif si les propositions n'émanent pas directement des citoyens et si le choix final n'est pas également dans les mains des citoyens. Je vous rappelle que le rôle de la Région consiste alors uniquement à vérifier la recevabilité et la faisabilité des propositions.
Cet amendement n°6 ne définit aucune procédure précise, n'impose aucun cadre financier ou calendaire. Il pose le principe même d'un budget participatif.
Si ce principe n'était pas voté, alors cela voudrait dire concrètement que l'on pourra se contenter d'habiller en budget participatif n'importe quelle concertation à incidence budgétaire, même si l'idée initiale ou le choix final ne sont en rien citoyens.
Je nous pose collectivement la question : pourquoi ne pas acter clairement par un vote ce qui a toujours été affirmé jusqu'ici, quels que soient les bancs de cet hémicycle ?
Une maxime socialiste célèbre nous apprend que "*quand c'est flou, c'est qu'il y a un loup*", vous connaissez mon respect pour ce carnivore sauvage et protégé, mais un loup de ce type-là mérite un coup de chevrotine, que je vous invite à donner en votant en toute clarté l'amendement n°6.
Il n'a échappé à personne que de partout dans le pays monte une demande puissante de démocratie participative. Je vous invite à y répondre sans faux-fuyant. Votez l'amendement n°6 !

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame COURTOIS pour 2 minutes.

Mme COURTOIS-PÉRISSÉ

Madame la Présidente,

Chers collègues,

L'élaboration du Budget 2019 s'inscrit dans le cadre de la contractualisation financière avec l'État, contractualisation négociée avec les Collectivités qui s'inscrivent dans la démarche, subie par celles qui refusent. Posé par la loi de programmation des finances publiques, son principe a été validé par le Conseil Constitutionnel qui a estimé, le 18 janvier 2018, qu'il ne portait pas atteinte à la libre administration des Collectivités. Pour rappel, il se décline en deux points :

- la fixation d'un objectif d'évolution des dépenses de fonctionnement à 1,2% par an, taux modulable en fonction de plusieurs critères,
- et l'application de pénalités en cas de dépassement.

Les Collectivités qui, comme la nôtre, ont refusé de contractualiser avec l'État, ont pris une décision lourde de conséquences :

- d'une part, elles voient leur plafond d'évolution des dépenses de fonctionnement fixé par arrêté préfectoral, à un niveau inférieur au taux de 1,2% ; c'est le cas pour notre Région, dont le taux a été fixé à 1,125%,
- d'autre part, les pénalités auxquelles elles s'exposent portent sur 100% du dépassement, contre 75% pour les Collectivités signataires.

Madame la Présidente, c'est à une double peine que vous avez condamné notre Collectivité en refusant le Pacte financier avec l'État, et vous l'avez fait par une décision unilatérale, prise sans consulter les élus régionaux mis devant le fait accompli.

Contrairement à Alain ROUSSET, Président de Nouvelle-Aquitaine, qui a contractualisé avec l'État, vous n'avez pas jugé bon d'organiser un débat public sur un sujet qui, vraisemblablement, divisait votre Majorité.

Lors de la dernière Assemblée plénière, je vous ai interrogée sur la question de la modulation, en rappelant que Toulouse Métropole avait obtenu une modulation à la hausse de son taux, à la suite de la prise en compte par l'État de sa dynamique démographique. Vous m'avez répondu "ce n'est pas vrai", que pour les Métropoles, ce n'est pas lié à la progression démographique, mais à un autre dispositif. J'ai sous les yeux, Madame la Présidente, le Contrat signé entre l'État et Toulouse Métropole -communiqué par mon collègue Sacha BRIAND que je remercie-, dont l'article 2 précise que la Métropole toulousaine a connu, entre 2013 et 2018, une évolution annuelle de population de 1,41%, bien supérieure à la moyenne nationale … (*Marteau*), accompagnée d'une augmentation du nombre de logements autorisés et qu'en conséquence, une modulation de + 0,15% lui était accordée, ce qui lui permet de bénéficier d'un taux de 1,35%.

Je tiens ce document à votre disposition.
Compte tenu de la dynamique démographique de notre région …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme COURTOIS-PÉRISSÉ

Notre Région aurait pu, au terme d'un dialogue responsable avec l'État, obtenir une modulation significative. Aussi, Madame la Présidente, à l'instar du CESER qui réitère son inquiétude sur cette aggravation du plafonnement de l'augmentation des dépenses de fonctionnement, notre groupe regrette aussi votre position dogmatique, qui se fait au détriment des politiques publiques régionales.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur DUPRAZ pour 3 minutes 30.

M. DUPRAZ

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Les mobilités sont au cœur des préoccupations de nos concitoyens.
Une fracture mobilité est apparue, opposant ceux qui ont une offre de transports collectifs ou de modes doux à leur portée, et ceux qui sont contraints d'utiliser leur voiture au quotidien ; c'est le cas des zones rurales et des zones périurbaines mal desservies.
Nous ne pouvons pas ignorer cette situation. C'est pourquoi les Écologistes se félicitent du Plan d'actions en faveur de la mobilité et du pouvoir d'achat que nous adoptons aujourd'hui.
Ce Plan est un bouquet de mesures, qui est amené à évoluer en fonction de la situation et des nouvelles options de mobilité qui se dessinent chaque jour un peu plus et que je vais évoquer.
Ce Plan contient des aides importantes et novatrices : pour l'achat de véhicules électriques, pour les utilisateurs fidèles des TER, pour la mise en place de Plans de déplacements d'entreprises plus performants, on ne l'a pas assez signalé.
L'aide à l'achat de vélos à assistance électrique sera disponible sur l'ensemble de la région et cela va obliger l'État à contribuer à ces achats, car l'État a promis des aides à condition que les Collectivités s'engagent. Avec cette double aide, l'achat d'un vélo à assistance électrique va devenir compétitif. Or, les vélos à assistance électrique permettent des trajets plus longs, avec un effort réduit. C'est une véritable alternative, y compris en milieu rural.

La mise en place d'un service de court-voiturage, adapté aux zones rurales peu denses et coordonné avec toutes les offres de transports collectifs disponibles, sera une des innovations majeures que la Région envisage de mettre en place, à notre initiative, en 2019. Ce sera pour nous, je pense, un des très grands objectifs de l'année qui vient.

Nous avons, avec raison, évité de favoriser de fausses solutions non durables, telles que l'incitation à l'utilisation des agro-carburants, qu'ils soient importés des tropiques comme l'huile de palme, ou produits chez nous comme l'éthanol dérivé du blé. Leur bilan environnemental est catastrophique. Nous nous félicitons de cette sagesse et de la suppression de l'avantage fiscal à l'huile de palme voté avant-hier par les Députés.

Mais aujourd'hui, de fausses solutions sont parfois évoquées.

L'une des plus choquantes est cette proposition de la Métropole de Montpellier de transformer les voies ferrées Montpellier-Sommières et Montpellier-Paulhan en voies cyclables.

Ces voies ferrées sont un patrimoine essentiel et ont vocation à être remises en service, car elles sont sur des axes de déplacements très forts vers la métropole de Montpellier, aujourd'hui saturés sur le réseau routier.

Madame la Présidente, puisque SNCF Réseau semble vouloir abandonner ces voies, je vous propose que notre Région les récupère pour les préserver et plus tard les exploiter en direct, pourquoi pas dans le cadre d'une Régie régionale de transports. Ce serait un signal très puissant adressé à nos concitoyens, aux élus du territoire et à notre opérateur de transport ferroviaire souvent si défaillant. Nous pourrions utilement nous inspirer de la Régie régionale des transports de Corse qui a redynamisé l'ensemble du système ferroviaire corse, avec un grand succès.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. Je vais répondre aux différentes questions et interventions.

Tout d'abord, pour Monsieur RIVENQ, Président du groupe UEDC,

- Rappeler que la réduction des dotations n'a pas tout à fait commencé avec le Gouvernement Hollande, mais avec la suppression de la TP, parce que c'est à partir de là que les dotations n'ont plus du tout eu la même dynamique. J'ai pu en discuter avec plusieurs Présidents d'Agglomération de la région Occitanie, qui partagent le fait que c'est à partir de 2010 qu'il y a eu une problématique sur les dotations données aux Collectivités locales. Et vous savez très bien qu'en particulier pour la Région, la suppression de la TP a vraiment été un coup très bas parce que nous n'avons plus eu d'autonomie fiscale, puisqu'à ce jour c'est 92% de dotations que nous avons, n'ayant plus que nos recettes sur les cartes grises pour 8%.
- Sur l'investissement routier, je vous l'ai déjà dit, nous ne sommes pas maître d'ouvrage, les routes ne sont pas de la compétence de la Région ; la loi nous permet juste d'intervenir sur les

réseaux d'intérêt régionaux, ce que nous faisons, nous sommes en train de définir l'ensemble des réseaux routiers régionaux sur les 13 départements. Concernant les routes nationales, vous savez fort bien le retard qu'il y a dans les CPER, et si l'ensemble des Départements de la région Occitanie et la Région sont prêts à avancer les fonds, c'est pour l'instant le Ministère des Transports qui ne donne pas son autorisation. Donc sur ce sujet, les crédits prévus par la Région au budget ne sont pas utilisés, faute d'autorisation du Ministère des Transports.

Concernant les remarques de Monsieur CABROLIER,

- Rappeler tout d'abord que le budget Communication, contrairement à ce qui a été affirmé, est stable à 12,595 M€.
- Quant à l'endettement, je rappellerai les chiffres de la DGCL qui sont sortis en fin de mois dernier : la dette régionale par habitant est de 311 € en Occitanie, la moyenne des Régions métropolitaines françaises est de 377 €, c'est-à-dire 20% de moins que la moyenne nationale, et sur la durée de remboursement de la dette, la moyenne des Régions françaises est à 5 ans et en Région Occitanie, nous sommes à 4 ans. Ce que vous indiquiez est donc tout à fait inexact.

Pour ce qui concerne les remarques de Madame RIVIERE,

- Pour les décrocheurs, vous rappeler qu'il y a tout le budget des Écoles régionales de la 2ème chance -nous en avons 11-, ce sont chaque année 1 500 jeunes qui peuvent en bénéficier, avec des sorties positives pour deux tiers d'entre eux et nous sommes en train de travailler sur le projet d'une École régionale de la 2ème chance dans le Lot, département que vous connaissez bien.
- Sur la question et l'expérimentation des petits lycées, c'est un sujet que nous travaillons avec Mesdames les Rectrices, pour en effet avoir un meilleur maillage, un meilleur équilibre et je pense que courant 2019, je pourrai vous donner des informations précises sur ces évolutions.
- Sur les écoles de production, j'ai visité l'école de production de l'ICAM à Toulouse il y a de cela 15 jours, puisque depuis le mois de septembre nous avons en effet un cadre juridique qui cale les modalités d'intervention des Régions pour ces écoles de production et là également, nous vous ferons des propositions. J'aurai en janvier, avec mes Services, une réunion sur cette question des écoles de production et je suis allée visiter cette école de l'ICAM parce qu'en effet, les rapports que j'avais pu avoir étaient intéressants sur ce travail qui était mené aussi en faveur des décrocheurs.
- Concernant la fusion des deux Rectorats, si vous voulez vous convaincre que la décision n'est pas prise, je vous laisse libre de vos choix, mais la décision est prise. Vous pouvez me rétorquer qu'il faut une loi et ainsi de suite, mais la décision est prise, le Ministre l'a annoncée.

Je regrette cette décision, nous ne l'avons pas demandée et même si vous jugez qu'il y avait la possibilité de mener un combat, je pense que dès le mois de janvier, Madame la Rectrice de Montpellier m'adressera un courrier donnant les modalités précises et démontrant que le travail est en cours. Vous hochez de la tête, mais dans les Services des Rectorats -vous avez quand même quelques antennes-, vous savez très bien qu'ils travaillent sur ce sujet. La décision est donc prise.

Concernant les sujets abordés par Monsieur TREMEGE,

- Sur la question de l'intelligence artificielle, oui bien sûr, c'est un sujet qui n'est pas réservé aux Métropoles et nous sommes tout à fait mobilisés pour qu'il puisse y avoir une mobilisation de l'ensemble des Collectivités et des Structures académiques sur l'ensemble des territoires.
- Sur la question des hôpitaux, Monsieur TREMEGE, vous savez très bien que la Région ne va pas financer les investissements des hôpitaux. C'est d'ailleurs, je pense, une compétence régalienne et pour moi, l'accès à la santé, sur l'investissement hospitalier, doit rester de la compétence de l'État. C'est un enjeu de cohésion nationale et, pour parler vrai, ce n'est pas aux Collectivités locales, ni à la Région, ni à aucune autre Collectivité locale, d'aller sur le désengagement de l'État, parce que si nous acceptons que l'État se désengage sur les hôpitaux, sur la question de la santé, où va-t-on aller sur la question de l'éducation ? L'accès à l'éducation, l'accès au savoir, l'accès à la santé et aux soins sont des principes fondamentaux de notre République.
Pour autant, je partage ce combat, vous savez que la Région s'est toujours mobilisée ces dernières années pour qu'il y ait une implantation d'hôpitaux locaux sur tout le territoire et nous saurons le rappeler au nouveau Directeur de l'Agence Régionale de Santé.
Sur la question du "tout électrique" relevée par Madame POUCHELON, indiquer que non, les mesures ne sont pas pour le tout électrique. Ainsi, sur le mois supplémentaire, puisqu'à ce jour en Occitanie, sur les 12 mois de l'année, les abonnés ne payent que 10 mois d'abonnement, 2 mois sont supportés par la Région et à travers les pénalités que nous avons imposées à la SNCF qui -je le rappelle- sont les plus fortes de France, cela nous permet d'avoir un gain que nous allons reverser aux usagers du train, qui ne sont pas que des urbains et des périurbains, mais beaucoup et majoritairement des usagers de territoires ruraux. Cela veut donc dire qu'un troisième mois sera pris en charge par la Région et donc gratuit pour les usagers du train.
Donc là, on est vraiment sur l'aspect du transport collectif et pas du tout électrique.
Le covoiturage, Monsieur DUPRAZ l'a très bien rappelé, bénéficie à l'ensemble des habitants de cette région et vous appeliez de vos vœux de financer les parcs à vélos, les parkings de covoiturage et les voies vertes, c'est déjà le cas et d'ailleurs, les deux anciennes Régions, aussi bien sous la présidence de Damien ALARY que de Martin MALVY, le faisaient et nous l'avons continué. Je me permets d'ailleurs de vous rappeler, Madame POUCHELON, qu'en Commission Permanente -et encore lors des deux dernières- nous avons soutenu beaucoup de projets de voies vertes, d'aires de parking de covoiturage, ou encore de pôles multimodaux, comme l'a par exemple rappelé Monsieur SANCHEZ puisque nous sommes en train d'y travailler sur Beaucaire, entre autres.
En réponse à l'intervention de Monsieur SANCHEZ,
- Rappeler que la Région ne "brade" pas ses biens.
Sur Celeyran, je tiens quand même à rappeler que le bien a été acheté alors qu'il était classé en zone constructible et si l'avis des Domaines datant de 2010 était en effet sur un montant de 7 300 000 €, quand nous avons demandé l'avis des Domaines en 2018, avec le classement en

terres agricoles des centaines d'hectares -puisqu'il y a plus de 250 hectares-, les Domaines ne l'évaluaient plus qu'à 2 450 000 €. Donc à un moment, il était important aussi de donner un avenir à ce patrimoine qui était en train de se dégrader fortement et qui, en plus, avait subi un incendie.
Pour le lycée de Caussade, je l'ai déjà expliqué, quand nous avons un projet porté par une Collectivité locale, comme c'était le cas à Castelnaudary, comme c'est le cas à Caussade, nous prenons en compte la future destination du bien inutilisé, l'ensemble des travaux à mener et à Caussade, le lycée demande de gros travaux de rénovation ; nous prenons également en compte la capacité de trouver des acheteurs parce que sur Caussade, comme sur Castelnaudary, à par les Intercommunalités, je n'avais aucun autre acheteur …
Mais si vous avez des talents pour les affaires immobilières, nous sommes tout à fait prêts à vous entendre sur ces sujets !
Concernant les indications données par Madame COURTOIS sur le contrat financier,
- Tout d'abord, je ne pense pas que l'ensemble des membres du groupe UEDC soient favorables au contrat financier ; j'en ai parlé avec certains d'entre eux lors de mes déplacements sur le terrain, dans leurs Communes et je n'ai pas entendu beaucoup de supporters du contrat financier.
Et puis, ce que vous indiquez voudrait dire qu'il y aurait deux poids, deux mesures, selon que vous acceptez de signer un contrat financier ou pas, ce qui est profondément contraire à la Constitution française, c'est-à-dire : "si vous acceptez de signer un contrat, on prend en compte l'évolution démographique et si vous n'acceptez pas on ne la prend pas en compte" ... Cela veut dire qu'il n'y aurait pas le respect de la libre administration et qu'il n'y aurait pas des positions équitables de la part de l'État. Je ne pense pas -et je n'espère pas- que ce soit le cas, parce que là ce serait grave pour notre République.
Concernant l'amendement présenté par le groupe UEDC, je rappelle que notre tarif actuel est au niveau de la moyenne des autres Régions et qu'en effet, nous préférons une baisse substantielle pour les seuls véhicules modestes.
Plusieurs personnes ont indiqué que notre amendement avait été refusé par l'Assemblée Nationale, c'est faux, il a été accepté hier par la Commission des Finances et par la Commission des Affaires sociales, il sera donc examiné cette fin d'après-midi en séance, à l'Assemblée Nationale. Et au Sénat, il a été reconnu recevable, mais il n'a pas été voté par une majorité.
Notre amendement propose en effet de donner un avantage aux personnes qui achètent des voitures de petite cylindrée -qui ont donc des revenus modestes- et qui sont moins polluants.
Avec l'amendement proposé par le groupe UEDC, la baisse moyenne dont bénéficieraient les deux tiers des ménages les plus modestes dans notre région se limiterait à 15 €, alors que pour les 7% des ménages les plus aisés, qui achètent des véhicules au-delà de 10 chevaux, le gain serait de 30 à 45 €.
Donc c'est sûr, je n'ai pas la même conception que vous de la redistribution du pouvoir d'achat.

Concernant l'amendement présenté par le groupe du Rassemblement National sur le tarif des cartes grises, là les montants sont différents, mais j'estime aussi que cette baisse n'est pas juste parce que pour les petites cylindrées, inférieures à 7 chevaux, le gain serait de 50 à 60 € et pour les cylindrées supérieures à 10 chevaux, il serait de 110 à 150 €.
Là aussi, pour moi, ce n'est pas une juste redistribution du pouvoir d'achat.
Sur la TICPE, objet de l'amendement déposé par le Rassemblement National, rappeler qu'avec cet amendement, pour un plein, nos concitoyens gagneraient 10 centimes d'euro ...

Mme JAMET

(*Intervention hors micro - Inaudible*).

LA PRÉSIDENTE

Alors arrêtons d'être dans la démagogie et de vouloir faire croire qu'avec un amendement, on donnerait du pouvoir d'achat à nos concitoyens !
L'amendement présenté par le Rassemblement National est d'une démagogie totale : 10 centimes d'euro gagnés par plein … (*Applaudissements*)
Nos concitoyens ne demandent pas la charité ...

Mme JAMET

Vous leur donnez les restes !

LA PRÉSIDENTE

Nos concitoyens demandent de pouvoir travailler, d'être justement rémunérés et d'avoir également un pouvoir d'achat qui soit réel.

(*Applaudissements*)

Concernant la demande de Monsieur SELLIN, à savoir que le vote du Budget soit effectué par chapitre, je lui précise que le Budget régional est bien présenté par chapitre, conformément à l'article 2312-2 du CGCT, que notre Budget est bien voté par chapitre et que le Conseil d'État, de manière réitérée, a jugé et a indiqué que -je cite la décision des arrêts du 18 mars 1994 ou du 22 mars 1996- : "*Dès lors que le Budget est présenté par chapitre, le Budget peut être adopté sans qu'il soit procédé à un vote formel sur chacun des chapitres*".
Nous n'avons donc pas à voter formellement sur chacun des chapitres.

M. SELLIN

Sauf si un Conseiller en fait la demande !

LA PRÉSIDENTE

Madame JAMET n'avait pas la parole et, Monsieur SELLIN, vous n'avez pas non plus la parole.

Concernant l'intervention de Monsieur SERIEYS, lui indiquer -comme je le lui ai précisé hier soir par mail, certes tardivement mais j'ai répondu à son mail d'hier matin- que les amendements déposés sont imprécis dans la mesure où ils ne mentionnent aucune des imputations budgétaires impactées par les mesures proposées ; en particulier, les chapitres 946, 923 et 926 auraient dû être précisément renseignés, ce qui n'est pas le cas. C'est pourquoi ces amendements n'ont pas été acceptés.

Enfin, sur la question des transports scolaires, comme je l'ai indiqué dans mon discours, nous sommes en train de réorganiser et de faire en sorte qu'à travers les économies que nous faisons sur l'ensemble des 13 départements, nous baissions chaque année le tarif pour les parents et ainsi aller vers la gratuité du transport scolaire.

Voilà les éléments que je tenais à vous apporter sur l'ensemble des interventions.

Je vous propose de passer au vote des amendements. Nous allons enclencher une série assez longue, je demande donc à tous les Conseillers régionaux de bien se concentrer, parce que nous partons pour 39 amendements à voter … Nous allons essayer d'aller le plus rapidement possible !

Vos Présidents de groupe vous ont, je pense, donné les consignes de vote, donc référez-vous à leurs consignes pour essayer de voter le plus rapidement possible.

Nous commençons par l'amendement n°1 (**Rapport 01**) présenté par le groupe UEDC -diminution de 7% de la taxe sur les cartes grises-. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique - Brouhaha*)

Des élus RN

On ne voit rien !

LA PRÉSIDENTE

Attendez, nous finissons le vote et je répondrai ensuite à votre question.

Le scrutin est clos. Résultat (*156 votants*) :

- Pour : 27 (GR : 1 -NOVARETTI-, UEDC : 26)
- Contre : 90 (SRC : 51, GR : 14, NM : 20, NI : 5)
- Abstention : 39 (RN : 38, NI : 1 -HOANG NGOC-).

L'amendement n°1 est rejeté.

Madame, vous posiez une question ?...

Mme TEZENAS DU MONTCEL

On ne voit absolument pas l'écran.

LA PRÉSIDENTE

Je vais vous le dire, mais quand le vote est en cours, cela n'a franchement aucun intérêt, c'est juste l'indication des nombres. Il y a donc eu : 155 votes, Pour : 27, Contre : 90, Abstention : 39. ***L'amendement n°1*** est donc ***rejeté***.

Nous passons à l'amendement n°2 … Non, pardon, à l'amendement n°59 déposé par le groupe UEDC ...

Mme JAMET

C'est le bordel !

LA PRÉSIDENTE

Non ce n'est pas "le bordel" Madame JAMET … Comme je vous l'ai expliqué, ils sont numérotés par ordre de date de dépôt, tout simplement !

Nous votons donc sur l'amendement n°59 (**Rapport 02**) déposé par le groupe UEDC -supprimer l'augmentation du tarif des cartes grises pour les véhicules de + de 9 CV et diminuer le tarif des cartes grises applicables à tous les véhicules-. Le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*152 votants*) :

- Pour : 26 (UEDC : 26)
- Contre : 88 (SRC : 50, GR : 14, NM : 18, NI : 6)
- Abstention : 38 (RN : 38).

L'amendement n°59 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°60 (**Rapport 02**) présenté par le groupe RN, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 40 (RN : 38, UEDC : 2 -MONESTIER CHARRIÉ, PY-)
- Contre : 115 (SRC : 51, GR : 15, NM : 20, UEDC : 24, NI : 5).

L'amendement n°60 est ***rejeté***.

Sur le **Rapport 03**, nous entamons là une série de 37 amendements :

Sur l'amendement n°2 déposé par le groupe UEDC -diminution de 7% de la taxe sur les cartes grises-, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 25 (UEDC : 25)
- Contre : 89 (SRC : 51, GR : 14, NM : 19, NI : 5)
- Abstention : 40 (GR : 1 -ROZIERE-, RN : 38, NI : 1 -SERIEYS-).

L'amendement n°2 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°3 déposé par les élus écologistes du groupe NM -pas de soutien au développement des aéroports-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 18 (NM : 15, NI : 3)
- Contre : 135 (SRC : 51, GR : 15, NM : 5 -REGOURD, GIBELIN, GUINLE, COSSANGE, CASES-, RN : 38, UEDC : 24, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Abstention : 2 (UEDC : 1 -DEVILLE-, NI : 1 -SERIEYS-).

L'amendement n°3 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°4 déposé par les élus écologistes du groupe NM -pour une rénovation de la ligne existante Bordeaux-Toulouse-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :
- Pour : 15 (NM : 14, NI : 1 -HOANG NGOC-)
- Contre : 137 (SRC : 51, GR : 15, NM : 6 -REGOURD, PIQUÉ, GIBELIN, GUINLE, COSSANGE, CASES-, RN : 38, UEDC : 25, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Abstention : 3 (NI : 3).

L'amendement n°4 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°5 déposé par les élus écologistes du groupe NM -rendre plus lisibles les budgets participatifs-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*153 votants*) :
- Pour : 77 (SRC : 51, GR : 6 -SALOMON, NOVARETTI, GARRIGUES, CODORNIOU, BRUTUS, DELAHAYE-, NM : 20)
- Contre : 65 (GR : 1 -DAUBET-, RN : 38, UEDC : 24, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Abstention : 11 (GR : 8, NI : 3).

L'amendement n°5 est ***adopté***.

Sur l'amendement n°6 déposé par les élus écologistes du groupe NM -sur les différentes phases des budgets participatifs-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :
- Pour : 21 (SRC : 1 -MEUNIER POLGE-, NM : 20)
- Contre : 131 (SRC : 50, GR : 15, RN : 38, UEDC : 26, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Abstention : 2 (GR : 1 -ROZIERE-, NI : 1 -HOANG NGOC-).

L'amendement n°6 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°7 déposé par les élus écologistes du groupe NM -part des budgets participatifs dans le budget de la Région-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*156 votants*) :
- Pour : 75 (SRC : 49, GR : 5 -ORCIBAL, PERALDI, CODORNIOU, BRUTUS, ESCLOPÉ-, NM : 20, NI : 1 -MARTIN-)
- Contre : 69 (SRC : 1 -MEUNIER POLGE-, GR : 2 -KELLER, DAUBET-, RN : 38, UEDC : 26, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Abstention : 12 (GR : 9, NI : 3).

L'amendement n°7 est ***adopté***.

Sur l'amendement n°8 déposé par les élus écologistes du groupe NM -pour l'aménagement de la RN 126 entre Castres et Toulouse, contre l'autoroute-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)
Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :
- Pour : 19 (NM : 14, RN : 1 -COLLARD-, NI : 4)
- Contre : 130 (SRC : 49, GR : 16, NM : 2 -PIQUÉ, COSSANGE-, RN : 37, UEDC : 25, NI : 1 - LOPEZ-)
- Abstention : 5 (NM : 4 -REGOURD, GIBELIN, GUINLE, CASES-, UEDC : 1 -DEVILLE-).

L'amendement n°8 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°9 déposé par les élus écologistes du groupe NM -DCIC et mise en œuvre des modules de la charte de la citoyenneté active-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)
Le scrutin est clos. Résultat (*157 votants*) :
- Pour : 75 (SRC : 51, GR : 4 -GARRIGUES, CODORNIOU, ESCLOPÉ, DELAHAYE-, NM : 20)
- Contre : 68 (GR : 2 -KELLER, DAUBET-, RN : 38, UEDC : 26, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Abstention : 14 (GR : 10, NI : 4).

L'amendement n°9 est ***adopté***.

Sur l'amendement n°11 déposé par Monsieur SERIEYS -pour le retrait des financements sur les LGV Bordeaux-Tours et Bordeaux-Toulouse-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)
Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :
- Pour : 18 (NM : 12, UEDC : 2 -AUDRIN, ANAHORY-, NI : 4)
- Contre : 136 (SRC : 50, GR : 15, NM : 7 -BOURGUET, REGOURD, PIQUÉ, GIBELIN, GUINLE, COSSANGE, CASES-, RN : 38, UEDC : 24, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-).

L'amendement n°11 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°12 déposé par Monsieur SERIEYS -priorité à l'économie de proximité et à l'économie sociale et solidaire-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)
Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :
- Pour : 6 (SRC : 1 -MEUNIER POLGE-, NM : 1 -WERSINGER-, NI : 4)
- Contre : 147 (SRC : 50, GR : 16, NM : 18, RN : 38, UEDC : 24, NI : 1 -LOPEZ-)
- Abstention : 1 (NM : 1 -ROUX-).

L'amendement n°12 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°13 déposé par Monsieur SERIEYS -pour un soutien plus fort au bio-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*153 votants*) :
- Pour : 43 (GR : 1 -NOVARETTI-, RN : 38, NI : 4)
- Contre : 91 (SRC : 50, GR : 14, NM : 2 -BOURGUET, COSSANGE-, UEDC : 25)
- Abstention : 19.

L'amendement n°13 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°14 déposé par Madame MARTIN -réinternalisation maintenance informatique de niveau 2-, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*156 votants*) :
- Pour : 25 (GR : 2 -NOVARETTI, DELAHAYE-, NM : 18, NI : 5)

- Contre : 93 (SRC : 49, GR : 14, NM : 2 -BARTHET, BOURGUET-, RN : 1 -MEIZONNET-, UEDC : 26, NI : 1 -LOPEZ-)
- Abstention : 38 (SRC : 1 -COTELLE-, RN : 37).

L'amendement n°14 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°15 déposé par Madame MARTIN -priorité au Service public d'éducation-, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*156 votants*) :
- Pour : 5 (NI : 5)
- Contre : 132 (SRC : 50, GR : 16, NM : 1 -BOURGUET-, RN : 38, UEDC : 26, NI : 1 -LOPEZ-)
- Abstention : 19 (NM : 19).

L'amendement n°15 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°16 déposé par Madame MARTIN -aller vers la gratuité du transport scolaire-, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*156 votants*) :
- Pour : 28 (SRC : 1 -MEUNIER POLGE-, NM : 19, RN : 1 -MEIZONNET-, UEDC : 2 -ANAHORY, AUDRIN-, NI : 5)
- Contre : 91 (SRC : 49, GR : 16, NM : 1 -BOURGUET-, UEDC : 24, NI : 1 -SATGÉ-)
- Abstention : 37 (RN : 37).

L'amendement n°16 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°17 déposé par le groupe NM -pour des entreprises agroalimentaires respectueuses de l'environnement et de la biodiversité-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :
- Pour : 88 (SRC : 49, GR : 16, NM : 19, NI : 4)
- Contre : 28 (SRC : 1 -NEGRIER-, UEDC : 26, NI : 1 -LOPEZ-)
- Abstention : 38 (RN : 38).

L'amendement n°17 est ***adopté***.

Sur l'amendement n°18 déposé par le groupe NM -pour un changement des pratiques agricoles en matière d'utilisation de l'eau-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)
Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :
- Pour : 29 (SRC : 1 -MEUNIER POLGE-, NM : 20, UEDC : 3 -BOLZAN, AUDRIN, ANAHORY-, NI : 5)
- Contre : 83 (SRC : 47, GR : 13, UEDC : 22, NI : 1 -LOPEZ-)
- Abstention : 42 (SRC : 1 -COTELLE-, GR : 3 -SALOMON, ROZIERE, DELAHAYE-, RN : 38).

L'amendement n°18 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°19 déposé par le groupe NM -foncier : zéro artificialisation nette-, c'est-à-dire construction mais avec compensation, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)
Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :
- Pour : 77 (SRC : 48, GR : 5, NM : 20, NI : 4)
- Contre : 71 (GR : 5 -ORCIBAL, PINEL, DAUBET, KELLER, BRUTUS-, RN : 38, UEDC : 26, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)

- Abstention : 6 (GR : 6).

L'amendement n°19 est ***adopté***. (*Applaudissements*)

Sur l'amendement n°20 déposé par le groupe NM -pas de soutien à la chasse en dehors des actions en faveur de la biodiversité-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 18 (SRC : 1 -MEUNIER POLGE-, NM : 14, NI : 3)
- Contre : 135 (SRC : 49, GR : 15, NM : 6 -REGOURD, PIQUÉ, GIBELIN, GUINLE, COSSANGE, CASES-, RN : 38, UEDC : 25, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Abstention : 1 (GR : 1 -ROZIERE-).

L'amendement n°20 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°23 déposé par le groupe RN -suppression de la mise à disposition de locaux gratuits-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*153 votants*) :

- Pour : 40 (NM : 1 -GUINLE-, RN : 38, UEDC : 1 -MONESTIER CHARRIÉ-)
- Contre : 113 (SRC : 49, GR : 16, NM : 19, UEDC : 24, NI : 5).

L'amendement n°23 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°24 déposé par le groupe RN -supprimer la participation à l'AFL-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 39 (NM : 1 -GUINLE-, RN : 38)
- Contre : 116 (SRC : 50, GR : 16, NM : 19, UEDC : 26, NI : 5).

L'amendement n°24 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°25 déposé par le groupe RN -supprimer les dépenses du programme "lutte contre les discriminations"-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 40 (RN : 38, UEDC : 2 -MONESTIER CHARRIÉ, DUPONT-)
- Contre : 114 (SRC : 50, GR : 15, NM : 20, UEDC : 24, NI : 5).

L'amendement n°25 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°26 déposé par le groupe RN -réduire les dépenses du programme Communication-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*153 votants*) :

- Pour : 40 (RN : 38, UEDC : 2 -AUDRIN, DUPONT-)
- Contre : 111 (SRC : 48, GR : 16, NM : 20, UEDC : 21, NI : 6)
- Abstention : 2 (UEDC : -ANAHORY, DUBRAC-).

L'amendement n°26 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°27 déposé par le groupe RN -réduire les dépenses de fonctionnement du programme Innovation et création artistique en région-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 38 (RN : 38)

- Contre : 117 (SRC : 51, GR : 16, NM : 19, UEDC : 25, NI : 6)

L'amendement n°27 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°28 déposé par le groupe RN -réduire les dépenses d'investissement du programme Innovation et création artistique en région, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 38 (RN : 38)
- Contre : 117 (SRC : 51, GR : 15, NM : 20, UEDC : 25, NI : 6).

L'amendement n°28 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°29 déposé par le groupe RN -supprimer les partenariats avec les associations d'éducation populaire-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 38 (RN : 38)
- Contre : 117 (SRC : 51, GR : 16, NM : 20, UEDC : 24, NI : 6).

L'amendement n°29 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°30 déposé par le groupe RN -supprimer les sommes allouées aux projets Occit'Avenir-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*150 votants*) :

- Pour : 38 (RN : 38)
- Contre : 112 (SRC : 50, GR : 16, NM : 19, UEDC : 23, NI : 4).

L'amendement n°30 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°31 déposé par le groupe RN -supprimer les sommes allouées au service civique régional-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 38 (RN : 38)
- Contre : 116 (SRC : 50, GR : 16, NM : 19, UEDC : 25, NI : 6).

L'amendement n°31 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°32 déposé par le groupe RN -supprimer les sommes allouées au programme "Solidarité internationale"-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*156 votants*) :

- Pour : 38 (RN : 38)
- Contre : 116 (SRC : 51, GR : 16, NM : 19, UEDC : 24, NI : 6)
- Abstention : 2 (UEDC : 2 -DUPONT, DUBRAC-).

L'amendement n°32 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°33 déposé par le groupe RN -supprimer les sommes consacrées à l'éducation à l'environnement-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*152 votants*) :

- Pour : 38 (RN : 38)

- Contre : 114 (SRC : 48, GR : 15, NM : 20, UEDC : 25, NI : 6).

L'amendement n°33 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°34 déposé par le groupe RN -supprimer les sommes allouées au programme LECTIO-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 38 (RN : 38)
- Contre : 116 (SRC : 49, GR : 16, NM : 19, UEDC : 26, NI : 6).

L'amendement n°34 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°35 déposé par le groupe RN -supprimer les sommes allouées au programme DECLIC-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*153 votants*) :

- Pour : 38 (RN : 38)
- Contre : 115 (SRC : 51, GR : 16, NM : 19, UEDC : 25, NI : 4).

L'amendement n°35 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°36 déposé par le groupe RN -supprimer une partie du budget AD'OCC-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 38 (RN : 38)
- Contre : 117 (SRC : 51, GR : 15, NM : 20, UEDC : 26, NI : 5).

L'amendement n°36 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°37 déposé par le groupe RN -aménagement du territoire / politiques territoriales-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*151 votants*) :

- Pour : 37 (RN : 37)
- Contre : 114 (SRC : 50, GR : 15, NM : 19, UEDC : 24, NI : 6).

L'amendement n°37 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°38 déposé par le groupe RN -Politique de la Ville-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 38 (RN : 38)
- Contre : 116 (SRC : 50, GR : 16, NM : 18, UEDC : 26, NI : 6).

L'amendement n°38 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°39 déposé par le groupe RN -Économie sociale et solidaire-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 38 (RN : 38)
- Contre : 116 (SRC : 50, GR : 15, NM : 20, UEDC : 25, NI : 6).

L'amendement n°39 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°40 déposé par le groupe RN -supprimer les dépenses pour le Parlement de la Montagne et renforcer les crédits pour l'aménagement rural-, le scrutin est ouvert … (*Apartés*)

Cela ne fonctionne pas … Je vais en profiter pour saluer la trentaine de Conseillers régionaux Jeunes du CRJ qui sont avec nous ! (*Applaudissements*) Bonjour à toutes et à tous.

La machine a dû un peu se reposer et nous passons donc au vote sur l'amendement n°40.

Le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 38 (RN : 38)
- Contre : 117 (SRC : 51, GR : 16, NM : 20, UEDC : 26, NI : 4).

L'amendement n°40 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°41 déposé par le groupe RN -supprimer les crédits pour le projet d'extension du port de Port-la-Nouvelle-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 38 (RN : 38)
- Contre : 114 (SRC : 51, GR : 16, NM : 20, UEDC : 24, NI : 3 -SATGÉ, LOPEZ, HOANG NGOC-)
- Abstention : 3 (NI : 3 -SERIEYS, SELLIN, MARTIN-).

L'amendement n°41 est ***rejeté***.

Nous passons à présent au vote sur les Rapports.

Sur le Rapport 01 -Décision d'exonération des véhicules propres de la taxe sur les certificats d'immatriculation et fixation à 0 € de la taxe sur les permis de conduire-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*157 votants*) :

- Pour : 154 (SRC : 51, GR : 16, NM : 20, RN : 38, UEDC : 26, NI : 3)
- Abstention : 3 (NI : 3 -SERIEYS, SELLIN, HOANG NGOC-).

Le rapport (***2018/AP-DEC/01***) est ***adopté***.

Sur le Rapport 02 -Plan d'actions en faveur de la mobilité, de l'environnement et du pouvoir d'achat-, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 87 (SRC : 51, GR : 14, NM : 20, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Contre : 38 (RN : 38)
- Abstention : 30 (UEDC : 26, NI : 4).

Le rapport (***2018/AP-DEC/02***) est ***adopté***. (*Applaudissements*)

Sur le Rapport 03 -Adoption du Budget primitif 2019 et affectation de crédits, avec les amendements préalablement votés-, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*157 votants*) :

- Pour : 89 (SRC : 51, GR : 16, NM : 20, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Contre : 64 (RN : 38, UEDC : 26)
- Abstention : 4 (NI : 4).

Le rapport (***2018/AP-DEC/03***) amendé est ***adopté***, je vous remercie.

(Applaudissements)

Je tiens à remercier l'ensemble des Services, parce que l'élaboration d'un Budget est un gros travail de concertation avec l'ensemble des agents de la Collectivité, l'ensemble des élus, mais aussi avec l'ensemble des habitants, des associations. Et je tiens d'autant plus à les remercier que le nouveau logiciel Grand Angle nous a causé beaucoup de soucis et beaucoup de retards, ce qui veut dire que les agents du Service des Finances ont souvent fini très tard le soir ou commencé

très tôt le matin. Je tiens donc vraiment à les remercier de leur forte mobilisation, parce que cela n'a pas impacté la qualité des documents produits et ce, en temps et en heure.

Ce beau vote, à 89 voix, est une reconnaissance pour l'ensemble de notre Administration.

Donc Monsieur le Directeur Général des Services, merci de transmettre nos remerciements.

(*Applaudissements*)

Nous passons au **Module 2 - Alimentation** et je demande à Monsieur CAZAUBON de bien vouloir venir au pupitre pour présenter le Rapport n°4 relatif au Pacte régional pour une alimentation durable en Occitanie.

Monsieur le Vice-président, s'il vous plaît …

2018/AP-DEC/04 - Pacte régional pour une alimentation durable en Occitanie - Amendé

M. CAZAUBON

Merci Madame la Présidente.

Bonjour à toutes et à tous.

Un rappel avant de vous présenter ce rapport : vous savez que nous avons travaillé depuis le milieu de l'année -et même un peu avant- sur toute une série d'auditions d'experts, d'acteurs, de consommateurs et d'associations, dans une deuxième phase il y a eu une enquête à laquelle 55 000 personnes ont répondu, puis tout dernièrement, concentrée sur le mois de novembre, une consultation. La compilation de tout cela a fait l'objet d'une analyse et le Pacte pour l'alimentation est aujourd'hui prêt.

L'alimentation est un sujet de préoccupation majeure de nos concitoyens et autour d'elle, les enjeux sont nombreux : économiques, sociaux, environnementaux, mais aussi des enjeux de santé, culturels. L'alimentation englobe tous ces secteurs et concerne 165 000 emplois et génère 22 Md€ de chiffre d'affaires chaque année.

Pour toutes ces raisons, la Région a décidé d'en faire une grande cause régionale.

Lors des deux consultations dont je vous parlais précédemment, 100 000 personnes se sont exprimées et nous avons rencontré 1 400 d'entre elles physiquement, au cours des 15 réunions que nous avons organisées sur la région.

De tout cela, il ressort trois enseignements majeurs :

- 1er enseignement : les répondants nous disent que nous devons faciliter l'accès aux produits locaux et leur identification, en mobilisant les GMS qui restent des lieux privilégiés d'approvisionnement puisque 60% des achats de denrées alimentaires y sont effectués.
- 2ème enseignement : 55% des répondants, dans notre région, se rendent régulièrement sur les marchés -alors que cette pratique se situe plutôt à 40% au niveau national- et ils nous demandent donc de développer et faciliter la vente de proximité et les circuits courts. En clair, nous devons marcher sur les deux jambes.
- 3ème enseignement : éviter le piège d'une alimentation à deux vitesses.

52% des répondants pensent qu'une alimentation saine et équilibrée coûte cher, or nous avons ici, dans cette région, tous les atouts pour proposer une gamme complète de produits festifs, mais également de produits classiques et de proximité qui offrent toutes les garanties sanitaires et de qualité.

Le constat que nous avons posé et qui nous a conduits à nous préoccuper de l'alimentation est le suivant : nous sommes la 1ère région de France à pouvoir proposer 260 produits sous signe officiel de qualité et d'origine, nous sommes la 1ère région de France en surfaces engagées dans l'agriculture biologique. Et malgré tout cela, le revenu des producteurs se situe dans le peloton de queue des régions françaises.

Au vu de cela, il est nécessaire d'agir et après cette concertation, de proposer le Pacte dont je vous parlais tout à l'heure, sur la base d'un patriotisme régional qui serait tissé entre les consommateurs, les producteurs, bien entendu facilité par les élus locaux et par tous les opérateurs économiques.

Ce Pacte est structuré en deux parties et comporte dix actions phares qui résultent des choix des personnes enquêtées ; je vous rappelle que 100 000 personnes, ce n'est pas un sondage.

Les gens du CSA qui nous ont accompagnés nous ont dit : "nous avons l'habitude de dépouiller des questionnaires de 1 000 personnes", là c'est 55 000 (52 000 exploitables) dans un premier temps et 45 000 la fois d'après. Donc tout ceci, comme je le dis souvent, c'est une immersion ou, si vous préférez, une radioscopie dans l'Occitanie profonde.

Donc **10 actions phares** et 6 axes stratégiques, que je vais balayer rapidement.

1. Les gens nous demandent d'***accompagner les agricultrices et agriculteurs*** vers des pratiques visant à diminuer l'utilisation de produits et de traitements phytosanitaires de synthèse, ce qui pourrait se faire à travers des ***contrats de transition agricole***.

2. ***Organiser les Assises régionales de la distribution alimentaire*** pour soutenir les producteurs locaux dans leur droit à une juste rémunération. À ce sujet, je veux souligner que 92% d'entre eux ont répondu : "très bien, mais vos SICO, votre agriculture bio, vos signes officiels de qualité, où est-ce qu'on les trouve et comment on les identifie ?" et aujourd'hui, nous sommes en mesure de répondre à cela. L'identifiant peut être Sud de France qui a été travaillé et re-segmenté en trois catégories :

- les SICO peuvent se retrouver sous la bannière Sud de France "l'Excellence d'Occitanie",
- les produits classiques sous la bannière Sud de France "Produit en Occitanie",
- le bio sous la bannière Sud de France "Bio Occitanie".

Ceci pourrait donc être l'identifiant, mais j'y reviendrai parce qu'après, il faut aller les trouver sur les rayons.

3. ***Développer et soutenir de nouveaux réseaux de distribution*** pour augmenter l'achat de produits locaux en circuit court, au juste prix.

4. ***Créer une Centrale régionale alimentaire***, qui pourrait être numérique, mais aussi physique et qui pourrait se situer en trois points, au niveau des MIN, sur Toulouse -je me tourne vers Jean-Jacques BOLZAN-, Montpellier et Perpignan. Il s'agit là de logistique, mais pourquoi une Centrale régionale ? Vous allez très vite comprendre : cet été, nous étions dans l'Aveyron profond, à Naucelle et la Directrice d'une maison familiale où il y a une centaine d'élèves, qui confectionne 600 repas pour l'EHPAD, pour des centres d'accueil, nous dit : "venez avec moi, je vais vous montrer" … On arrive dans les frigos : "manzanas argentines, pêches espagnoles, voilà ce que je donne aux petits aveyronnais" … Bon, les aveyronnais sont costauds, vous le savez, mais quand même, cela peut poser question ! Voilà pourquoi il faut une Centrale.

Par exemple, dans les Hautes-Pyrénées et en Ariège, on n'a pas assez de fruits et notamment il n'y a pas de fruits à noyau, mais je pense qu'avant d'aller en Argentine, en Espagne ou en Tunisie, on peut très bien se tourner vers les gens des Pyrénées-Orientales et du Tarn-et-Garonne où ces productions sont monnaie courante. C'est là où la Centrale régionale pourrait servir de lien entre les plateformes départementales qui travailleraient -je parle là de la restauration collective- en partenariat avec les Conseils départementaux qui mettent en place des légumeries et les Chambres d'agriculture, avec des plateformes d'approvisionnement, pour faire en sorte qu'il y ait une commande, une livraison, une facture.

La restauration collective, on peut m'opposer que ce n'est pas là qu'on va faire de la valeur ajoutée, mais elle est complémentaire de la restauration classique et de la restauration des foyers, des ménages. En Occitanie, 1 300 000 repas sont servis par jour dans la restauration collective, c'est dire si ce secteur pèse et pèse énormément.

5. ***Initier les jeunes au bien manger*** et à l'utilisation de produits locaux, par des cours de cuisine, des activités pédagogiques, la mise en place d'un food truck qui circulerait dans la région.

6. ***Valoriser et former les jeunes aux métiers de demain*** en agriculture, agroalimentaire et restauration : il est clair que ces jeunes-là peuvent et doivent être des ambassadeurs de nos productions régionales, il est donc très important de travailler avec ceux qui, demain, feront de ces métiers leur profession.

7. ***Lutter contre le gaspillage alimentaire*** et réduire les emballages.

8. ***Accompagner les initiatives citoyennes*** en faveur d'une alimentation durable.

9. ***Favoriser le développement d'épiceries sociales, solidaires*** et accompagner les initiatives permettant à tous d'accéder à une alimentation de qualité.

10. Accompagner financièrement la transition pour une ***meilleure prise en compte du bien-être animal*** durant l'élevage, le transport et l'abattage des animaux.

Au-delà de ces 10 mesures, **6 axes stratégiques** structurent une action régionale complète :

1. ***Valoriser le patrimoine alimentaire régional*** : il s'agit de promouvoir les produits et savoir-faire régionaux, en clair les terroirs.

2. ***Structurer des filières alimentaires durables***.

3. ***Éveiller, informer et former pour des choix alimentaires éclairés*** : on en a souvent parlé, les ménages dont la situation est la plus précaire sont ceux qui vont acheter des produits prêts à l'emploi, qui ne respectent pas toujours l'équilibre nutritionnel et qui coûtent les plus chers ; bien sûr, il s'agit là d'une œuvre de longue haleine, mais il faut s'y atteler.

4. ***Favoriser la solidarité et la citoyenneté alimentaires*** : il y a, dans notre région, un nombre important de citoyens qui ont des difficultés à se nourrir et pour lesquels "bien manger" c'est d'abord la quantité ingérée.

5. ***Faire de l'alimentation un pilier de la transition écologique*** : la production de notre alimentation nécessite une grande consommation d'eau et d'énergie à toutes les étapes de la chaîne alimentaire et peut être à l'origine d'impacts négatifs sur la santé, l'air, le sol, l'eau, la biodiversité et le climat. L'agriculture est peut-être aussi, pas à elle seule, mais une des solutions : notamment quand on parle de piège à carbone, elle peut y contribuer grandement, quitte aussi à méthaniser les effluents d'élevage et produire de l'électricité ou du gaz, en clair de l'énergie.

6. ***Faire de l'Occitanie un laboratoire d'innovation pour l'alimentation de demain*** : nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur la présence d'Institutions de recherche et d'innovation, c'est ici que les chercheurs sont les plus nombreux, que ce soit à Montpellier ou à Toulouse, dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement et de l'alimentation, et ces Institutions ont un rayonnement international.

Je conclurai en disant qu'à défaut de faire l'unanimité, la "République des estomacs" peut aussi fédérer les idéaux et revitaliser l'économie régionale.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Jean-Louis, parce que tu t'es beaucoup impliqué, tu as porté cette grande cause de l'alimentation et comme tu as les épaules solides, tu vas continuer à la porter en 2019 !

Ce sera toujours notre grande cause régionale parce qu'il faut vraiment continuer dans cette voie de changement des pratiques. Il faut savoir acheter des produits locaux, savoir choisir, savoir cuisiner. Il faut soutenir de nouvelles pratiques agricoles, en particulier concernant l'agro-écologie et nous devons aussi être attentifs à ce qu'il y ait un revenu juste pour nos agriculteurs.

Je pense que l'on doit savoir parler de l'agriculture de façon positive et arrêter avec ces messages "d'agriculture bashing", parce que si l'on veut accompagner -et on doit les accompagner- nos agriculteurs dans les mutations, c'est en leur faisant confiance et en leur témoignant toute notre confiance que nous pourrons les aider, bien sûr par des soutiens à l'investissement, à des études, mais c'est également par nos achats que nous pouvons soutenir cette agriculture en Occitanie, qui est une agriculture de la qualité, il faut le rappeler.

Le premier questionnaire, qui avait été réalisé et analysé par l'organisme de sondage CSA, avait démontré qu'en Occitanie il y avait deux particularités par rapport au reste de la France :

- 1ère particularité : une forte association entre agriculture et qualité, beaucoup plus forte que dans les autres régions, c'est-à-dire que les habitants de notre région sont conscients que les agriculteurs ont vraiment du talent et qu'ils sont attachés à cette production de qualité, ils ont confiance dans l'agriculture, il faut donc la renforcer et la diffuser,
- et 2ème particularité par rapport aux autres régions françaises : les habitants d'Occitanie restent un peu plus mobilisés sur l'achat sur les marchés et dans les commerces de proximité ; bien sûr, le premier achat se fait dans les grandes et moyennes surfaces, mais pour autant la part de l'achat en commerce de proximité et sur les marchés est plus importante dans notre région que dans les autres régions françaises.

Il faut donc vraiment favoriser ce socle que nous avons, qui est plus fort dans notre région.

Nous devons également, à travers le soutien apporté à nos lycées agricoles, diffuser les bonnes pratiques.

C'est aussi ce que nous avons à faire sur l'agriculture des sols, où nous allons là aussi être une région pilote sur ce sujet.

Donc merci Jean-Louis pour la mobilisation de toutes les équipes et merci à la Direction de l'Agriculture qui t'a accompagné.

Je remercie également Vincent LABARTHE pour son engagement, ainsi que Judith CARMONA et Aurélie GENOLHER qui ont animé tous les groupes de travail sur ces sujets et qui vont continuer à le faire dans les prochains mois et années !

11 amendements ont été déposés sur ce rapport et seront présentés dans le cadre de la discussion à laquelle nous allons maintenant passer, le premier intervenant étant René MORENO pour 8 minutes …

M. MORENO

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs les Conseillers régionaux,

Mesdames et messieurs,

Sous votre impulsion, Madame la Présidente, nous avons collectivement décidé de faire de l'alimentation la grande cause régionale pour l'année 2018. Cela voulait dire que nous allions prendre une année de réflexion, d'échanges et de débats pour rédiger un nouveau Pacte régional pour une alimentation durable en Occitanie.

Nous souhaitions le faire selon une méthode qui vous est chère, Madame la Présidente, celle de la concertation et de la participation citoyenne, sujet d'actualité en ce moment.

D'ailleurs, j'inviterai nos collègues de l'Opposition à participer aux prochaines consultations citoyennes ou concertations initiées par la Région, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à maintenant.

La critique est facile et un peu trop simple.

En effet, comment imaginer construire un Plan et des partenariats efficaces sans rencontrer les acteurs de terrain, sans se confronter aux expériences des professionnels et sans écouter les aspirations des consommateurs ?

Nous avons donc engagé une démarche inédite en Région sur l'alimentation :

- D'abord, un diagnostic réalisé à partir des auditions d'experts de l'alimentation, qu'ils soient du domaine scientifique, du secteur des professionnels de santé, des représentants du monde agricole, des parents d'élèves ou des membres de la filière agroalimentaire et bien d'autres qu'il serait un peu trop long de citer.
- Ensuite, une consultation des habitants de la région sur leurs habitudes alimentaires et leurs attentes, et comme le disait tout à l'heure mon collègue Jean-Louis CAZAUBON dans sa présentation, ce sont 55 000 réponses qui ont été apportées à notre questionnaire ; vous l'avez dit dans votre propos introductif, Madame la Présidente, par rapport aux 10 000 réponses lors des États généraux de l'alimentation sur le plan national, nous pouvons -sans faire de triomphalisme- être satisfaits d'avoir eu 55 000 réponses à notre questionnaire.
- À la suite de celle-ci, nous avons continué à consulter les consommateurs et les professionnels, notamment grâce aux 14 rencontres territoriales qui ont mobilisé environ 1 500 participants et qui ont été organisées -c'est important- sur l'ensemble du territoire régional.
- Enfin, nous sommes revenus devant les citoyens pour qu'ils exposent leurs priorités parmi l'ensemble des actions qui avaient été imaginées grâce à cette concertation : durant quatre semaines, nous avons diffusé un questionnaire sur les marchés, dans les Maisons de ma Région, par la presse, sur Internet ou dans les lycées, pour recueillir 45 000 avis et in fine définir ce Plan d'une durée de 5 ans, que nous devons adopter aujourd'hui.

Ce sont des vecteurs économiques parmi les plus importants de notre région ; c'est le constat que nous faisons et, comme vous le savez, rien n'est figé.

Ces vecteurs économiques doivent contribuer à l'essor de notre territoire régional et bien sûr à sa dynamique économique. Ils sont aussi une part de notre héritage qui façonne notre identité et nos paysages. Nous nous devons donc de leur donner un avenir en les respectant, en les transmettant, en les pérennisant et en les faisant évoluer.

Ils sont aussi des facteurs pour l'attractivité de notre territoire régional, car ils participent à notre renommée, celle que nous forgeons sur la qualité et sur la convivialité.

Ces vecteurs sont aussi des atouts dans différents domaines comme la construction de la citoyenneté, la préservation de l'environnement et bien entendu la santé.

Ce Plan va donc intervenir dans différents secteurs, utiliser plusieurs leviers, avec bien sûr autant d'enjeux à relever.

Comme l'a rappelé Jean-Louis CAZAUBON, ce Plan sera fait de 10 actions phares, consolidées par 6 orientations stratégiques prenant en compte :

- la valorisation du patrimoine alimentaire régional, les savoir-faire, les produits locaux, au travers notamment de la distribution alimentaire,
- la structuration des filières alimentaires durables, en misant sur la transition agro-écologique, la qualité des produits, le bio, le bien-être animal et une Centrale régionale alimentaire,
- la formation des consciences alimentaires, tant des producteurs que des consommateurs,
- la solidarité et la citoyenneté, car le "bien manger" et la santé ne peuvent pas être réservés à quelques-uns, car l'éducation du goût peut se faire à tous les âges et en particulier dans nos lycées ; d'ores et déjà, ce sont 50 lycées qui ont été retenus comme pilotes pour l'amélioration des repas, avec des produits bio ou sous signe de qualité, avec bien entendu une aide de la Région,
- la transition écologique qui doit permettre l'évolution de nos modes de production et de consommation,
- enfin, une dernière orientation préparant l'avenir, car notre histoire et la place qu'occupe l'alimentation dans celle-ci nous invitent à rester une terre d'inventivité et d'innovation.

Pour y arriver, l'alimentation demeurera une grande cause régionale, à laquelle nous consacrerons 5 M€ supplémentaires, comme cela a été souhaité par nos concitoyens lors des différentes consultations. Cette grande cause régionale sera dotée d'un Plan d'application qui fera l'objet d'une évaluation, selon un système de gouvernance où figureront élus, professionnels et citoyens.

Un Plan qui sera au cœur d'une démarche transversale et partenariale avec d'autres Collectivités, avec l'Éducation Nationale, avec les professionnels du secteur de l'agriculture et de l'alimentation.

Un Plan qui continuera à miser sur la citoyenneté, dans le cadre d'appels à projets, de budgets participatifs, de conférences et de débats.

Un Plan qui est fidèle à notre histoire, à nos valeurs et aux engagements que, Madame la Présidente, nous avions pris en 2015 et qui m'invite, chers collègues, à vous appeler à voter en sa faveur.

Cette démarche était un pari audacieux, ambitieux. Nous avons été les promoteurs et les ambassadeurs de la qualité alimentaire dans toutes les parties de notre territoire d'Occitanie.

Avec ce Plan régional sur l'alimentation, nous nous inscrivons pleinement sur le "Produire et consommer en Occitanie".

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Michèle GARRIGUES pour 4 minutes.

Mme GARRIGUES

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Ce Pacte régional pour une alimentation durable en Occitanie, élaboré -et cela est très important- avec les citoyens et les professionnels du territoire, est une proposition innovante : celle de relever un défi, celui du développement de la chaîne de la qualité alimentaire.

Cette chaîne de valeurs vise à faire collaborer les agriculteurs, les entreprises agroalimentaires, les pouvoirs publics et la société. Pour cela, nous devons veiller aussi à garantir que ce Pacte soit économiquement, socialement et écologiquement responsable.

La Région devra continuer à identifier, à valoriser et à faire connaître ces produits de qualité, tout en favorisant l'innovation des technologies et les modèles d'activités respectueuses de l'environnement.

Nous pensons que cela débouchera sur une croissance de la rentabilité des acteurs des entreprises agricoles et agroalimentaires, sur la création de nouveaux emplois non-délocalisables, sur le renforcement de l'offre alimentaire de qualité, d'amélioration de l'environnement et cela, pour la satisfaction des consommateurs.

Cependant, les ménages disposent de ressources financières plus ou moins importantes pour se nourrir et l'offre s'adapte au marché afin de répondre à toutes les demandes. Cela entraîne une diversification qualitative des produits de consommation qu'il nous appartient de corriger.

Toute notre réflexion se trouve ici : nous devrons veiller à ce que chacun y trouve son compte en matière de rentabilité, de bien-être et de satisfaction personnelle.

Potentiellement et grâce notamment à l'innovation, il est possible d'élever le niveau -dans tous les sens du terme- afin que toute la chaîne alimentaire en tire des bénéfices.

Améliorer la qualité, améliorer les performances, améliorer le bien-être et la santé, voilà tout l'enjeu de ce Pacte et des investissements que nous allons élaborer.

Les stratégies politiques agricoles ont évolué au cours des décennies : d'une politique défensive préservant certains secteurs, les Pouvoirs publics adoptent une stratégie offensive suscitant productions de qualité, identifiées et spécialisées.

L'image de marque et la réputation de la gastronomie française aidant, l'ambition est de valoriser au maximum nos potentiels et notre région d'Occitanie, riche de son savoir-faire, de son terroir et de ses produits de qualité, sans oublier ses 45 chefs étoilés, a un potentiel énorme.

Le Pacte alimentation devient alors un instrument de promotion d'une économie, il va informer les consommateurs, tout en valorisant le travail de nos éleveurs et de nos agriculteurs.

Les consommateurs sont aussi en attente de gestes forts en faveur de l'environnement et de l'écologie, qu'il s'agisse de protection de la nature, du bien-être des animaux, de la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité.

Le groupe des Radicaux sera particulièrement attentif à ce que cet équilibre soit respecté.

Pour cela, je souhaiterais faire un focus sur les circuits courts. En effet, la vente directe, que ce soit à la ferme, sur les marchés, dans les coopératives ou associations de producteurs, présente des enjeux non négligeables : le consommateur s'assure qu'il consomme des produits de saison et de proximité, il contribue au maintien et au développement de l'emploi local, tout en répondant à une préoccupation de réduction des dépenses énergétiques et au respect de l'environnement.
Les exploitations ayant recours aux circuits courts sont souvent inscrites dans une logique peu intensive, utilisant peu de produits phytosanitaires, voire produisant une agriculture biologique.
Ces exploitations, de plus, se développent notamment en secteur périurbain, ayant pour effet la limitation de l'étalement urbain et donc la préservation des sols.
Cela permet également de réduire les transports routiers et donc les nuisances liées à ces déplacements.
Autre point positif : le circuit court entraîne une réduction des emballages et des conditionnements, donc une réduction des déchets.
Enfin, la dimension humaine entre en compte : le producteur peut faire directement passer un message aux consommateurs, expliquer son activité et valoriser ses produits et son savoir-faire.
Une prise de conscience collective peut alors s'installer sur les procédés de production et la qualité des produits de consommation.
Vous l'aurez compris, le Pacte régional pour l'alimentation durable en Occitanie est une orientation stratégique que le groupe des Radicaux soutient unanimement.
La notion d'exemplarité, évoquée en page 44 du Pacte, démontre à quel point nous souhaitons inculquer une politique volontariste dans le domaine alimentaire et agroalimentaire.

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme GARRIGUES

Enfin, pour les enfants scolarisés, il est primordial de servir des repas équilibrés dans les restaurants scolaires, même si leurs parents ont parfois des difficultés pour régler la facture en fin de mois. C'est une question de santé et d'humanité.
L'élaboration de ce Pacte est vraiment un vrai besoin.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Madame GARRIGUES. La parole est à Monsieur YELMA pour 3 minutes.

M. YELMA

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Je ne sais pas si je dois m'exprimer avec tristesse ou colère.

Tristesse de voir ce rapport, dont les intentions sont louables en majeure partie, être bradé en inter-Commissions. Comment peut-on passer moins d'une heure sur un rapport aussi important, qui a demandé un travail titanesque et qui concerne toute la population ? Ah oui, je pense que l'on a retenu que la météo n'était pas clémente sur les marchés lors des différents échanges avec les consommateurs ... Je ne m'épancherai pas sur la salle de réunion, totalement inadaptée au nombre de participants d'une inter-Commissions réunissant les membres de cinq Commissions.

Colère de se voir refuser le droit de poser des questions, alors qu'il reste encore 30 minutes de Commission.

Colère d'entendre la voisine de la Présidente de séance dire : "Ah non, eux, on ne veut pas les entendre !".

Colère d'entendre : "le rapport a été voté à l'unanimité", alors qu'une grande partie des élus était en débat et n'a donc pas voté.

Madame la Présidente, tout cela est-il bien sérieux ?

Je rappelle que les Commissions servent à débattre et échanger sur les dossiers, et non à être une simple chambre d'enregistrement.

Est-ce la bonne solution pour retrouver une ambiance sereine au sein de l'Assemblée plénière ?

On peut ensuite parler de démocratie, j'en passe et des meilleures !

Revenons au rapport, sur lequel bien évidemment bon nombre de questions restent en suspens. On peut toutefois noter que ce rapport reprend des actions déjà en cours de la part de la Région : soutien des banques alimentaires, promotion du bio, promotion des métiers de l'agriculture, circuits courts, installations, transmissions. Bref, pas d'innovations révolutionnaires.

Nous pouvons aussi regretter le manque de clarté vis-à-vis de l'Union Européenne et de la libéralisation de la Politique Agricole Commune, pourtant principales responsables des maux décrits dans la présentation du Pacte régional. Comment peut-on d'une main accepter les traités de libre-échange et de l'autre vouloir contourner la réglementation européenne ? Nous appelons cela de la magie socialiste ; d'autres, Madame la Présidente, moins aimables, parlent d'hypocrisie.

Tout ce tapage médiatique pour un texte à la rédaction parfois contradictoire.

Parce que le devenir du monde agricole touche autant à notre dynamisme économique qu'à la protection de nos traditions, nous ne souhaitons pas nous opposer, par posture politicienne, à ce Pacte et à ses 10 priorités censées être mises en œuvre prochainement.

C'est pourquoi, Madame la Présidente, le groupe Rassemblement National propose plusieurs amendements pour améliorer encore un peu plus le contenu de ce Pacte, dont le suivant qui permettra de suivre la mise en œuvre, par l'ajout d'un Article Trois qui précise :

"*La Présidente du Conseil régional s'engage à mettre en place immédiatement une Commission régionale ad hoc pour procéder à l'évaluation de la mise en œuvre du Pacte, mesurer les effets concrets de la démarche régionale et veiller au respect des engagements qu'il contient. Cette Commission régionale ad hoc est composée des membres de la Commission sectorielle n°3 - Agriculture, Agroalimentaire et Viticulture*".

Merci Madame la Présidente. Mon collègue Olivier MONTEIL va maintenant vous présenter la suite des amendements de notre groupe.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Monsieur TOUZELLIER pour 2 minutes.

M. TOUZELLIER

Madame la Présidente,

Monsieur le Rapporteur,

Mes chers collègues,

Le Pacte régional que vous proposez est un projet porteur d'ambitions.

Les actions déclinées, au nombre de dix, concentrent les enjeux fondamentaux pour l'environnement, l'économie et la qualité de vie.

Si l'on ne peut que souscrire à cette démarche, force est toutefois de constater que son aboutissement ne se fera sans engagement fort de la part des élus.

Un engagement pour informer les citoyens, car seulement 100 000 personnes ont répondu à cette consultation soit, sur les 13 départements, une moyenne de 7 500 réponses.

Un engagement fort des élus pour fédérer les Directions des lycées et collèges pour des actions dans ces établissements.

Un engagement fort des élus pour démontrer que l'alimentation et l'eau sont les véritables enjeux de demain.

Il faut que ces actes ne soient pas seulement réduits à des effets d'annonce.

À notre avis, au moins deux axes peuvent conduire à la réussite de ce projet :

- d'une part, prescrire une méthode claire et lisible afin de ne pas faire de cette démarche une usine à gaz, où la complication serait synonyme d'échec,
- d'autre part, consolider l'existant.

Pour cela, il faut se référer à des projets existant déjà en région et notamment, pour ceux que je connais, dans le département du Gard ; celui-ci est déjà bien pourvu et avancé dans cette démarche et je citerai, à titre d'exemples, la Commune de Barjac, la Communauté de communes de Petite Camargue et surtout la Ville de Nîmes, et bientôt Générac qui possède déjà dans son

cahier des charges 30% de bio dans l'alimentation des cantines, avec une contractualisation partenariale avec l'agriculture de proximité.
Notre Collectivité doit être un partenaire de choix pour relayer et diffuser l'information.
Un simple exemple : la mise en place de la mesure "un fruit à la récré" dans les écoles élémentaires est déjà une action porteuse d'ambition et de valeur éducative, mais combien d'entre nous, combien d'élus l'ont déjà adoptée ? Je souhaite simplement que les élus soient des leviers rigoureux et nécessaires en termes d'exemplarité.
J'espère, Madame la Présidente, qu'un point d'étape sera réalisé en 2020 pour évaluer l'engagement de chacun ...

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. TOUZELLIER

Comme je viens de le rappeler, Madame la Présidente, il s'agit d'un rapport important pour l'avenir des générations futures et c'est pour cela que les élus du groupe UEDC voteront pour cette délibération.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Madame CARMONA pour 3 minutes.

Mme CARMONA

J'ai été, Madame la Présidente, critiquée sur la manière que j'ai eu de gérer 5 Commissions et à peu près 65 personnes. Je n'ai pas vraiment envie de prendre une partie du temps imparti à ma délégation pour répondre là-dessus, mais ceci dit je peux vous assurer que j'ai toujours fait preuve d'attention à l'égard des personnes présentes dans ma Commission, de manière à ce qu'elles posent des questions sur tous les rapports et cela, personne ne peut me le reprocher.

(*Exclamations - Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

J'ai toute confiance, Madame la Présidente de Commission, dans votre implication et le respect de la liberté d'expression.

Mme CARMONA

Merci Madame la Présidente.

Fortement impliqués dans la mise en œuvre de ce Pacte régional pour une alimentation durable, les Écologistes souhaitent saluer ici tout d'abord les différents niveaux de concertation mis en œuvre. Je vais être un peu redondante avec les propos de René MORENO, mais nous étions ensemble dans les réunions, je pense donc que nous avons eu un peu cette même vision des choses.

À l'heure où l'on parle beaucoup de concertation citoyenne, dans la rue et ailleurs, mettons en lumière les méthodes de travail de la Région concernant le Pacte alimentation, méthodes plébiscitées par les Écologistes depuis des décennies :

- une concertation avec des experts de l'agriculture, de la santé, de l'éducation, de l'aide alimentaire et autres,
- une concertation territoriale, avec 14 réunions publiques,
- et une concertation citoyenne par deux fois, avec le questionnaire et le vote sur les orientations du Pacte.

55 000 personnes ont répondu au questionnaire et 100 000 personnes se sont exprimées.

Nous avons été plusieurs élus à rencontrer les citoyens et citoyennes sur les marchés, parfois même avec le vent, la pluie, etc.

De cette phase de consultation, il ressort des priorités et des axes sur lesquels je ne reviens pas. Notre Région mettra les moyens nécessaires pour répondre aux attentes, mais l'Europe doit aussi répondre présente pour accompagner les axes du Pacte régional.

La population est en attente aussi d'une politique européenne en matière agricole et alimentaire. En effet, 70 000 françaises et français ont répondu à la récente consultation citoyenne sur l'Europe, dont un des thèmes était l'agriculture.

On peut lire dans le rapport qui émane de cette consultation que : "*Le souhait a notamment été exprimé d'une PAC plus complète et plus ambitieuse, qui permettrait de conduire à une Politique agricole en cohérence avec l'objectif d'une alimentation durable, favorable à l'emploi paysan, au développement régional et au rapprochement entre les lieux de production et de consommation*".

Ou encore :

"*Accompagner les nouveaux agriculteurs et garantir un juste prix aux produits*",

"*Aider les agriculteurs qui travaillent localement à mettre plus de valeur sur leur production alimentaire*",

"*Encourager une agriculture plus saine et respectueuse de l'environnement*".

Nous le constatons, notre Pacte alimentation répond aux attentes exprimées également lors de la consultation européenne. Il faut maintenant le mettre en route, avec un planning précis et des moyens à la hauteur.

Enfin, la réussite de ce Pacte n'est pas indépendante des choix que nous ferons sur d'autres politiques régionales : protection du foncier agricole, préservation et meilleure utilisation de la ressource en eau, économie et emploi pour permettre l'amélioration des revenus de nos concitoyens.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur MONTEIL pour 3 minutes.

M. MONTEIL

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Je rappellerai juste à Madame CARMONA que l'inter-Commissions sur ce Pacte sur l'alimentation a été stoppée à 17h30, alors qu'il restait encore une trentaine de minutes disponibles pour les débats, dans le temps imparti à cette Commission.

Un Pacte pour l'alimentation est en soi une bonne idée et je remercie ici le Vice-président en charge de l'Agroalimentaire de s'y être attelé avec tout le professionnalisme qu'on lui reconnaît.

Ce rapport affiche, dès sa première page, son intention de re-territorialiser notre alimentation.

Je suis donc heureux de constater qu'en matière d'agriculture et d'alimentation, la Région défende aujourd'hui le patriotisme économique revendiqué par Marine LE PEN et le Rassemblement National. (*Applaudissements*)

Alors, c'est très bien, mais un Pacte doit aussi donner des orientations fortes et les moyens de les suivre. Or, comme l'a évoqué tout à l'heure mon camarade Jean-Luc YELMA, nous nous trouvons d'abord devant un texte qui reprend à son compte des actions déjà menées par la Région : soutien à l'agriculture, aux circuits courts, aux produits locaux et de qualité ; tout cela est déjà mis en place.

Les moyens ne sont pas toujours non plus à la hauteur des bonnes intentions de ce Pacte.

Ainsi, face à la grande distribution, dont les effets néfastes sont reconnus par le Pacte -et c'est très bien-, rien n'est clairement proposé si ce n'est, je cite : "*de négocier avec la grande distribution*". Négocier oui, c'est très bien, mais quand, où et surtout comment ?

L'action 2 du texte promet des Assises de la distribution, or on ne les retrouve nulle part, ni parmi vos 6 orientations stratégiques, ni parmi les 30 engagements qui en découlent.

C'est pourquoi nous proposons que soit actée, dans le Pacte, la mise en place d'un calendrier de consultations et de rencontres avec les acteurs de la grande distribution et les exploitants, sous l'égide de la Région.

Ensuite, il faut être beaucoup plus clair dans le refus de la souffrance animale.

Le Pacte l'évoque, c'est une bonne chose, mais il reste trop frileux face à l'inhumanité de l'abattage rituel des animaux. Nous souhaitons donc que les subventions régionales soient conditionnées au respect du bien-être animal et notamment au refus des produits qui proviennent de l'abattage rituel, sans étourdissement préalable.

A contrario, il n'est absolument pas besoin de créer, comme vous le proposez, un Centre régional de l'Agriculture et de l'Alimentation, organisme que l'on devine coûteux pour le contribuable et qui se superpose aux événements de promotion alimentaire comme nos foires et nos salons locaux, dont le succès n'est plus à démontrer.

Alors, je sais bien que c'est un réflexe quasi pavlovien des socialo-communistes ... (*Exclamations*) que de créer tout le temps et partout de nouvelles structures coûteuses et sans autre utilité que de placer ses "petits copains", mais c'est le contribuable qui paye et il paye déjà beaucoup trop !

Nous n'en voulons donc pas et proposons sa suppression.

Enfin, et c'est l'objet de notre dernier amendement, au paragraphe du chapitre introductif sur les constats préoccupants, on ne trouve nulle part la citation ... (*Marteau*) de la libéralisation de la Politique Agricole Commune et l'intégration de l'agriculture à l'OMC. Or, ce sont justement ...

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. MONTEIL

Je conclus. Or, ce sont justement là les objectifs fondamentaux qui empêchent la régulation et la protection de notre agriculture, livrée sans défense à la concurrence déloyale.

On aura beau écrire tous les Pactes, les mieux intentionnés du monde, sans rétablissement d'un véritable protectionnisme raisonné, le monde agricole restera la proie de l'ultra-libéralisme sauvage qui conduit nos paysans à la ruine et au suicide.

Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Monsieur BOLZAN pour 2 minutes.

M. BOLZAN

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Vous avez lancé une grande consultation citoyenne sur l'alimentation, que nous avions soutenue par notre vote, tout en restant vigilants quant à son application.

Il faut effectivement privilégier les démarches collectives, le pragmatisme, l'efficacité économique, sans s'enliser dans des démarches trop lourdes, mais c'est je crois ce que sait faire Jean-Louis CAZAUBON, que je salue au passage !

Je vous avais demandé à l'époque de nous donner "l'envie d'avoir envie".

J'ai donc lu avec attention votre rapport et notamment les 10 actions prioritaires, que pour certaines nous développons déjà sur la Métropole et c'est pour cela qu'il faudrait que l'on se mette autour de la table tous ensemble pour essayer de faire avancer beaucoup mieux ces dossiers, puisque le lien entre métropoles et ruralité est aujourd'hui particulièrement important.

Je tiens quand même à partager mon étonnement sur la quasi-absence des marchés de gros, même si Jean-Louis les a un peu mis à l'honneur. Ils sont le plus important, si ce n'est aujourd'hui le seul outil économique structurant sur les territoires et ils sont incontournables quand on sait que 60% des restaurants collectifs s'approvisionnent auprès des grossistes.

Vous souhaitez donc, entre autres, organiser des Assises régionales de la distribution alimentaire pour soutenir les producteurs locaux.

J'appelle votre vigilance à ne pas opposer agriculture et une distribution que l'on considère trop souvent comme unique et malveillante ; de nombreux grossistes travaillent déjà également avec des producteurs, ils sont très souvent indépendants et fragiles. Attention à ne pas les affaiblir, non pas au profit du revenu agricole, mais d'une grande distribution organisée et concentrée.

Soyons donc vigilants sur ce thème, même s'il est audacieux de réunir les acteurs de la grande distribution pour qu'ils s'impliquent davantage avec les producteurs locaux et d'avoir, non pas de simples petits corners, mais des rayons beaucoup plus importants. C'est quelque chose à réaliser.

Vous indiquez ensuite vouloir développer et soutenir de nouveaux réseaux de distribution.

Avant de recréer, empiler, inventer, souvent encore au détriment des plus petits acteurs, ne peut-on pas accompagner l'existant en digitalisant par exemple nos entreprises alimentaires, ou en les accompagnant aussi sur la logistique, qui est un des problèmes majeurs aujourd'hui, par exemple pour faire venir les producteurs sur les marchés de gros ? On pourrait ainsi imaginer une ramasse depuis les marchés de gros, faire le tour des départements à proximité, par exemple le Gers, le Tarn, le Lot et le Tarn-et-Garonne, pour amener toute la production sur un seul et même lieu.

Vous souhaitez créer une Centrale régionale alimentaire de produits locaux, bio et de qualité.

Le vœu est noble, mais déjà exaucé Madame la Présidente, puisque c'est le Général de Gaulle qui avait créé les MIN en 1960 pour faire la distribution alimentaire.

Mais vous avez raison, aujourd'hui il faut remettre un peu d'actualité ces centrales d'achat des commerces de proximité que sont ces marchés de gros et de la restauration collective, ce hub alimentaire où se réunissent des producteurs, des grossistes, des commerçants, des transporteurs, des startups, des écoles, des associations d'aide alimentaire.

Notre région comporte 4 marchés de gros, cumulant un chiffre d'affaires de plus de 600 M€, près de 1 000 entreprises y travaillent.

Ces outils publics sont aussi précieux que fragiles, soutenons-les. Je pense :
- au MIN de Montpellier, qui s'apprête à accueillir les Cuisines centrales de la Ville,
- au MIN de Perpignan, dont la réhabilitation a coûté plus de 4 M€,
- et bien sûr au MIN de Toulouse Occitanie qui joue la carte du local et de la RSE et voit, de manière inédite, son taux d'occupation grimper et sa fréquentation croître. En plus d'accueillir l'école de cuisine de Thierry MARX au mois d'avril -la plus grande de France- et de nombreuses startups, un Pavillon de la gastronomie d'Occitanie sera mis en place d'ici quelques mois ; il aura besoin d'accompagnement pour implanter une légumerie, une salle de découpe de fromages et un atelier de filetage et préparation de poissons issus de la Méditerranée puisque, comme vous le savez Madame la Présidente, en janvier j'aurai le plaisir d'aller visiter le Port de Sète pour créer des échanges entre le MIN de Toulouse et le Port de Sète, en présence de Didier CODORNIOU.
Pour vous avoir régulièrement vue au grand marché, nous savons pouvoir compter sur votre soutien dans ces différents projets.
Je finirai en vous interpellant …

LA PRÉSIDENTE

Oui, merci de conclure !

M. BOLZAN

… Sur l'impact du mouvement des Gilets jaunes : avez-vous prévu des actions ou accompagnements spécifiques pour les commerces qui ont perdu en moyenne 30 à 70% de chiffre d'affaires, notamment dans les hyper-centres de nos villes d'Occitanie ?
En conclusion, nous devons tous, en responsabilité, accompagner ceux qui nourrissent, producteurs et commerçants, satisfaire et rassurer les consommateurs.
Merci Madame la Présidente.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame GUINLE pour 3 minutes, s'il vous plait ...

Mme GUINLE

Je voudrais tout d'abord saluer le travail important effectué, l'implication des différents Services et l'originalité d'élaboration de ce Pacte.
En effet, il a été construit à partir des diverses auditions réalisées, du questionnaire, de la consultation, des rencontres et ateliers territoriaux, et des contributions écrites, tout en restant dans le cadre des compétences régionales : formation, développement économique, développement durable. L'exercice n'a pas été facile.

C'est une première et on peut parler de véritable innovation dans la manière dont il a été réalisé, puisque basée sur une réelle démocratie citoyenne participative, avec plus de 100 000 réponses.
L'enjeu était double dans la mesure où ce Plan régional devait répondre aux attentes fortes des citoyens en matière d'alimentation, face aux enjeux sanitaires, environnementaux et sociétaux, confronté à des freins financiers et beaucoup d'idées reçues, mais aussi aux attentes du monde agricole qui n'arrive plus à vivre de son travail. D'ailleurs, des expérimentations et des ébauches de structuration ont déjà vu le jour sur les territoires.
Aussi, il est important et essentiel aujourd'hui d'organiser de manière complémentaire et cohérente l'ensemble de la filière alimentaire. C'est un des axes prioritaires que ce Pacte veut développer, puisqu'il prévoit des actions immédiates, mais aussi des mesures de plus long terme.
Outre la mise en adéquation de l'offre et de la demande, qu'elle soit collective ou individuelle, des chantiers importants, tant sur la transformation locale des produits que sur la logistique, se présentent à nous. Il faudra trouver les réponses adaptées si on veut réussir une structuration efficace, efficiente et pérenne.
La Région se préoccupe depuis plusieurs années de développer le "manger sain" et le "manger local", et soutient les filières territorialisées. Notre patrimoine régional est riche de ses multiples produits du terroir qui doivent pouvoir être identifiés directement, de façon simple et claire, en mettant plus en avant le "Produit en Occitanie", le "Bio Occitanie" et "l'Excellence Occitanie".
L'enquête auprès des consommateurs a d'ailleurs bien identifié cet attrait pour le "produit localement". D'autre part, dans la réflexion régionale avec les acteurs de la distribution pour développer le "consommer local" et mieux rémunérer les agriculteurs, la valorisation des circuits courts doit en être un axe essentiel.
Une attention particulière est portée à l'alimentation des lycéens à travers le programme "Occitanie dans mon assiette", dans lequel est engagé près d'un tiers des lycées. Cette démarche est appelée à couvrir la totalité des établissements grâce à l'accompagnement renforcé de la Région.
La création d'une Centrale régionale sera également un atout précieux pour réduire les coûts et proposer des débouchés complémentaires aux agriculteurs.
À travers ce Pacte, la Majorité régionale veut agir à son niveau, mais nous restons conscients que l'obstacle principal dans l'alimentation des habitants est celui du pouvoir d'achat.
D'après le baromètre 2018 du Secours Populaire, un peu plus d'un cinquième des français sondés déclarent ne pas avoir les moyens de faire trois repas par jour. Cette situation préoccupante et révoltante est de la responsabilité du Gouvernement, qui doit rompre avec l'austérité et écouter enfin les aspirations des français à vivre dignement.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci.

Sur la mobilisation, je ne sais plus quel intervenant l'indiquait, mais que 100 000 personnes se soient intéressées à cette consultation, c'est un très bon chiffre, il y a des consultations nationales qui n'arrivent pas à dépasser les 50 000 contributions. Donc qu'à l'échelle d'une région il y ait cette mobilisation, bien sûr ce n'est pas suffisant, je suis d'accord qu'il faudrait arriver à toucher plus de personnes sur cette thématique, mais même ceux qui n'ont pas répondu au questionnaire ou qui n'ont pas voté, ont quand même entendu parler de ce dispositif et nous avons donc souhaité poursuivre en 2019 cette mobilisation en faveur de l'alimentation de nos concitoyens, avec les produits d'Occitanie.

Les MIN sont bien pris en compte, mais on ne peut pas tout résumer aux Marchés d'Intérêt National. Ils ont une certaine utilité, mais ils ne peuvent pas répondre à tous les sujets d'accessibilité de la population à des produits de proximité, on a aussi besoin d'autres formes de commerces.

Sur la logistique, nous avons également prévu une aide, en particulier sur la collecte, par rapport aux producteurs, au niveau de la restauration collective.

Concernant l'aide aux commerces impactés par le mouvement des Gilets jaunes, la Région n'a pas le droit d'apporter des aides en termes de trésorerie ; ce sont des aides à l'investissement, qui font partie des missions dévolues aux Consulaires et nous n'avons pas les moyens juridiques d'intervenir. Nous en avons parlé à la BPI puisqu'il y a des systèmes d'aide à la trésorerie, mais la BPI n'a pas l'air d'être très ouverte sur l'aide aux commerces. Avec les Consulaires, je sais que plusieurs Départements se sont mobilisés sur ce sujet et sur la question de la BPI, peut-être qu'au niveau de la Métropole de Toulouse vous pourriez aussi faire cette demande, mais au niveau de la Région, nous n'avons pas le droit d'aider directement, pour des pertes de chiffre d'affaires, sur de la trésorerie.

Je propose de passer au vote des amendements.

Sur l'amendement n°10 déposé par le groupe Nouveau Monde -Mettre en avant les produits d'Occitanie-, qui reprend la segmentation mise en place avec Sud de France, c'est-à-dire : "Excellence Occitanie" pour les SICO, "Bio en Occitanie" et "Produit en Occitanie", le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 152 (SRC : 51, GR : 16, NM : 20, RN : 38, UEDC : 23, NI : 4)
- Contre : 3 (UEDC : 2 -TREMEGE, MONESTIER CHARRIÉ-, NI : 1 -LOPEZ-).

L'amendement n°10 est ***adopté***.

Sur l'amendement n°21 déposé par Myriam MARTIN -Modifications rédactionnelles-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*153 votants*) :

- Pour : 81 (SRC : 50, GR : 5 -GARRIGUES, CODORNIOU, ESCLOPÉ, DELAHAYE, DAUBET-, NM : 20, NI : 6)

- Contre : 64 (SRC : 1 -LABARTHE-, GR : 2 -PINEL, KELLER-, RN : 38, UEDC : 23)
- Abstention : 8 (GR : 7, UEDC : 1 -DUPONT-).

L'amendement n°21 est ***adopté***.

Sur l'amendement n°22 déposé par Myriam MARTIN -Valoriser l'offre de formation publique des lycées agricoles-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*156 votants*) :
- Pour : 80 (SRC ; 50, GR : 7, NM : 19, NI : 4)
- Contre : 32 (SRC : 1 -CAZAUBON-, GR : 3 -PINEL, KELLER, DAUBET-, NM : 1 -BOURGUET-, UEDC : 26, NI : 1 -LOPEZ-)
- Abstention : 44 (GR : 6 -SALOMON, ROZIERE, PERALDI, GARRIGUES, GAREL, GUARDIA MAZZOLENI-, RN : 38).

L'amendement n°22 est ***adopté***.

Nous passons aux amendements déposés par le groupe Rassemblement National.

Sur l'amendement n°42 déposé par le groupe RN -Créer une commission régionale ad hoc pour l'évaluation de la mise en œuvre du Pacte-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*152 votants*) :
- Pour : 38 (RN : 38)
- Contre : 114 (SRC : 51, GR : 16, NM : 20, UEDC : 24, NI : 3 -SATGÉ, LOPEZ, HOANG NGOC-).

L'amendement n°42 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°43 déposé par le groupe RN -Organiser des campagnes de sensibilisation sur les risques pour la santé des produits avec huile de palme et fast-food-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :
- Pour : 38 (RN : 38)
- Contre : 116 (SRC : 51, GR : 14, NM : 20, UEDC : 26, NI : 5)
- Abstention : 1 (NI : 1 -SERIEYS-).

L'amendement n°43 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°44 déposé par le groupe RN -Favoriser l'apprentissage dans le secteur de l'alimentation de proximité-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :
- Pour : 38 (RN : 38)
- Contre : 115 (SRC : 49, GR : 16, NM : 20, UEDC : 26, NI : 4)
- Abstention : 1 (NI : 1 -SERIEYS-).

L'amendement n°44 est ***rejeté***.

Amendement 45. Sur l'amendement n°45 déposé par le groupe RN -la Région doit démontrer son engagement dans la bientraitance animale-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :
- Pour : 38 (RN : 38)

- Contre : 115 (SRC : 51, GR : 16, NM : 19, UEDC : 23, NI : 6)
- Abstention : 1 (UEDC : 1 -DUPONT-).

L'amendement n°45 est ***rejeté***.

Mme JAMET

Bravo !

LA PRÉSIDENTE

Sur l'amendement n°46 déposé par le groupe RN -Ajouter : soutenir les projets d'abattage innovant érigeant la bientraitance animale comme priorité-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :
- Pour : 38 (RN : 38)
- Contre : 113 (SRC : 50, GR : 16, NM : 20, UEDC : 24, NI : 3)
- Abstention : 3 (UEDC : 1 -DUPONT-, NI : 2 -SERIEYS, MARTIN-).

L'amendement n°46 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°47 déposé par le groupe RN -Soutenir les agriculteurs locaux dans les négociations de prix avec la grande distribution-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)
Le scrutin est clos. Résultat (*153 votants*) :
- Pour : 38 (RN : 38)
- Contre : 111 (SRC : 50, GR : 15, NM : 20, UEDC : 23, NI : 3 -SATGÉ, LOPEZ, HOANG NGOC-)
- Abstention : 4 (UEDC : 1 -DUPONT-, NI : 3 -SERIEYS, SELLIN, MARTIN-).

L'amendement n°47 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°48 déposé par le groupe RN -Créer un Centre régional de l'agriculture et de l'alimentation-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)
Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :
- Pour : 38 (RN : 38)
- Contre : 114 (SRC : 51, GR : 16, NM : 19, UEDC : 25, NI : 3 -SATGÉ, LOPEZ, HOANG NGOC-)
- Abstention : 3 (NI : 3 -SELLIN, SERIEYS, MARTIN-).

L'amendement n°48 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°49 déposé par le groupe RN -Ajouter : la libéralisation de la PAC et l'intégration à l'OMC empêchant toute régulation et protection de la filière agricole-, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :
- Pour : 39 (NM : 1 -GUINLE-, RN : 38)
- Contre : 113 (SRC : 51, GR : 15, NM : 19, UEDC : 25, NI : 3 -SATGÉ, LOPEZ, HOANG NGOC-)
- Abstention : 3 (NI : 3 -SERIEYS, SELLIN, MARTIN-).

L'amendement n°49 est ***rejeté***.

Nous passons au vote sur le Rapport 04 -Pacte régional pour une alimentation durable en Occitanie- amendé. Le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*156 votants*) :

- Pour : 115 (SRC : 50, GR : 16, NM : 20, UEDC : 23, NI : 6)
- Contre : 3 (UEDC : 3 -MONESTIER-CHARRIÉ, PY, FONS-)
- Abstention : 38 (RN : 38).

Le rapport (***2018/AP-DEC/04***) est ***adopté*** à une large majorité. Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

Nous passons au repas et nous reprenons à 15h45. Merci et bon appétit.

(*La séance est interrompue à 14h25 - Reprise à 15h59*)

→ ***Séquence 2 (20 décembre après-matin)*** *:*

Absent·e·s ayant donné délégation de vote :

- Bernard CARAYON : délégation à Joseph FRANCIS
- Didier CODORNIOU : délégation à Carole DELGA
- Anne-Marie COLLARD : délégation à France JAMET
- Thierry COTELLE : délégation à René MORENO
- Emmanuel CRENNE : délégation à Olivier MONTEIL
- Géraldine D'ETTORE : délégation à Frédéric TOUZELLIER
- Gilles DONADA : délégation à Thierry VIALLON
- Cathy FLOUTTARD : délégation à Éliane JARYCKI
- André LUBRANO : délégation à Christian ASSAF
- Jean-Louis MEIZONNET : délégation à Gilles ARDINAT
- Marie-Thérèse MERCIER : délégation à Jean-Luc BERGEON
- Serge REGOURD : délégation à Nicolas COSSANGE

→ *Absent·e·s* :

- Marie-Dominique BAGUR

LA PRÉSIDENTE

Merci à toutes et à tous de bien vouloir prendre place, la séance est reprise.

Nous passons au **Module 3 - Plan Montagnes** et je remercie Aurélie MAILLOLS de bien vouloir présenter le Plan Montagnes d'Occitanie.

2018/AP-DEC/05 - <u>Plan Montagnes d'Occitanie - Terres de vie 2018-2025</u>

Mme MAILLOLS

Merci Madame la Présidente.

Merci également, mes chers collègues, qui êtes sagement assis et allez donc entendre mon intervention … (*Applaudissements*) Et j'invite ceux qui ne sont pas encore assis à le faire ... C'est un sujet intéressant, je vous invite donc à m'écouter !

Madame la Présidente,

Chers collègues,

L'ambition du Plan Montagnes est de construire ensemble un avenir à nos montagnes.

Le Plan qui vous est proposé aujourd'hui procède d'un véritable changement de regard vis-à-vis des territoires, mais également dans la façon dont on met en œuvre l'action publique sur les territoires de montagne.

Les discours plaintifs que j'ai entendus ce matin affirment cette nécessité pour exprimer, auprès des habitants de notre région, le fait que les territoires de montagne ne sont pas des territoires du passé. Les territoires de montagne représentent 55% du territoire régional, 1 habitant sur 5 de cette région habite en montagne.

Il vous est proposé d'envoyer ensemble le message suivant : la Région ne perçoit pas ces territoires comme des territoires à contraintes, mais comme une véritable force, au même titre que le littoral, les deux métropoles, les agglomérations et la campagne occitane.

Ces territoires sont porteurs de ressources, d'énergies, d'initiatives, de vie, d'idées, d'intelligences et de projets. Le travail de diagnostic mené par l'équipe pluridisciplinaire de chercheurs constituée par l'Université Jean Jaurès, a mis en exergue ces forces et confirmé la nécessité d'un changement de paradigme.

Alors oui, le climat est parfois rude ... Vous n'êtes pas obligés de me demander, chaque fois que vous me voyez, même l'été, s'il neige en Lozère !

Oui, l'altitude est plus élevée qu'ailleurs et la déclivité des terrains plus contraignante pour l'homme.

Oui, la densité de population est plus faible qu'ailleurs et de ce fait, les Services publics plus difficiles à maintenir.

Oui, il est plus aisé d'entreprendre à Toulouse, sur un territoire urbain, qu'en montagne.

Mais à côté de cela, les montagnes occitanes, dans leur pluralité, ont des forces communes, une forte identité, une culture de la solidarité, un environnement préservé, des productions de grande qualité, des savoir-faire, de l'industrie, des sites touristiques remarquables.

Le défi n°1 des montagnes occitanes est de renforcer leur attractivité.

Cela passera par notre capacité à répondre à ***quatre enjeux déterminants*** :

- Celui de ***l'accueil de nouvelles populations***, bien évidemment ; l'accueil renvoie également à la définition et à la promotion d'une offre de vie à la montagne, ce qui suppose de répondre à des

besoins de services et, en même temps, d'animer le lien social, de dynamiser l'économie et la création d'emplois, et de remettre à niveau des infrastructures, notamment en matière de couverture numérique.

- C'est également l'enjeu de l***a coexistence des usages et du décloisonnement des activités en montagne*** : l'agriculture et le tourisme ne doivent pas s'opposer, mais se renforcer.

- Le troisième enjeu est celui d'***une montagne ouverte*** : une montagne qui fait valoir ses ressources et ses potentiels dans la région, qui met en place des coopérations avec les aires urbaines, une montagne qui considère les coopérations inter-massifs comme une véritable force, une montagne qui a sa place en Europe et qui est ouverte à l'international.

- Le quatrième enjeu est celui d'***une montagne innovante*** : c'est le défi de l'imagination -qui pourrait être lancé à certains d'entre vous, vu ce que nous avons entendu ce matin-, de la capacité à mobiliser les énergies présentes sur les territoires, à rendre réalisables les initiatives publiques et privées, à permettre l'adaptation des politiques publiques aux territoires de montagne, à inventer des solutions concrètes aux besoins des montagnards, en s'appuyant sur la diversité des forces et des atouts de nos territoires, mais aussi sur les évolutions technologiques et numériques de notre siècle. C'est également la capacité à faire passer une image positive de la montagne, plus jeune, plus dynamique.

Afin de construire une vision renouvelée de nos massifs, il faut casser les stéréotypes et les images préconçues, pour laisser la place à une image positive et dynamique des montagnes d'Occitanie.

En toute cohérence, la Région a interrogé ses pratiques pour adapter notre action et notre accompagnement aux spécificités et aux besoins de ces territoires de montagne.

La Région Occitanie n'a pas souhaité se contenter d'un Plan sectoriel d'investissement, comme d'autres Régions en ont fait le choix.

Nous avons au contraire construit un véritable Plan stratégique de développement de nos montagnes, pour que nos massifs soient et restent des terres de vie.

Ainsi, le modèle de société visé est basé sur une économie locale forte, capable de résister aux grandes mutations et crises en s'appuyant sur l'excellence.

Il s'agit donc, à travers ce Plan, d'encourager les filières majeures de nos massifs : une agriculture de qualité, un artisanat fort, une filière bois structurée et compétitive, des PME et TPE innovantes et concurrentielles sur le marché local, régional et national, un tourisme de qualité toute l'année.

Il s'agit également d'agir pour créer toutes les conditions de l'attractivité, car aujourd'hui les citoyens lozériens ont les mêmes exigences que les citoyens toulousains :

- des Services publics adaptés et de qualité, au premier rang desquels la santé,
- de meilleures conditions de logement pour les habitants permanents des massifs, mais aussi des saisonniers,
- une offre de formation innovante et répondant aux besoins des entreprises,

- un environnement préservé pour des paysages d'exception et des ressources naturelles mieux valorisées,
- des solutions de mobilité du quotidien, adaptées aux besoins et aux spécificités des territoires de montagne,
- un désenclavement physique et numérique des massifs et leur connexion avec de nouvelles liaisons régionales,
- des solutions d'anticipation des grandes transitions écologiques et climatiques qui impacteront nos territoires.

Enfin, cette Stratégie repose sur notre capacité à accompagner les innovations, qu'elles soient technologiques, scientifiques, sociétales ou territoriales :
- technologiques et je pense notamment au Programme "In Space" qui va servir aux montagnes au travers du déploiement de la technologie spatiale,
- scientifiques comme l'accompagnement de la recherche permettant l'adaptation des peuplements forestiers au changement climatique, ou encore l'accompagnement du Projet CIMES pour mieux connaître nos montagnes dans toutes leurs composantes,
- sociétales et je pense là au télétravail ou à la dé-précarisation des emplois via la bi-qualification,
- territoriales enfin et là, je pense notamment aux nouvelles collaborations entre acteurs publics et acteurs privés dans le domaine de l'énergie bien sûr, mais aussi des mobilités parce que, oui Madame POUCHELON, nous réfléchissons au covoiturage en montagne, nos enfants utilisent ces nouvelles mobilités, mais aussi à des expérimentations pour lier les territoires de production aux territoires de consommation ; il y a notamment une proposition d'expérimentation dans le Plan Montagnes consacrée à la logistique alimentaire, que Monsieur BOLZAN pourra lire après mon intervention.

Le Plan Montagnes se veut opérationnel. Il est articulé autour de 8 axes prioritaires d'actions, déclinés en 40 mesures opérationnelles qui seront mises en œuvre dès 2019 et jusqu'en 2025.

La mise en œuvre simultanée de ces mesures permettra d'atteindre nos objectifs et de relever le défi d'une montagne, terre de vie.

Il faut voir le Plan Montagnes comme un assemblier où chaque pièce a son importance pour l'équilibre et la solidité de cet édifice.

Afin de nous assurer de la pertinence de ce Plan et de sa réussite, nous avons constitué un large partenariat pour une véritable co-construction.

Ce Plan a été construit pour les montagnards et par les montagnards, à travers la contribution des 630 membres du Parlement de la Montagne. Le travail en Assemblée plénière et en Groupes projets a permis de dégager 89 actions qui ont été intégrées à ce Plan.

Dès 2017, la Région et l'État ont scellé, sur la base de la stratégie proposée par la Région, un véritable partenariat. De nombreux temps de travail bilatéraux et collectifs ont permis d'enrichir la réflexion et d'aboutir au Plan d'actions qui vous est proposé aujourd'hui.

J'en profite pour remercier, pour leur grande disponibilité et leur engagement, les Services de la Région, parce que derrière ce travail il y a des hommes et des femmes qui mettent leur compétence et leur ingénierie au service des territoires de montagne ; derrière ce que vous appelez des "frais de fonctionnement", il y a des gens qui s'engagent pour tous les territoires de cette région. Je remercie bien entendu Simon MUNSCH, Anne BASSINET, Guillaume POINSSOT, Cathy CABOT, Françoise TRANAIN et l'ensemble des agents de la DATRM, mais également les agents issus d'autres Directions qui ont été contributeurs à ce Plan.

Je remercie également, pour leur accompagnement et leur réflexion commune, Romain PAGNOUX, Président de la Commission Montagne et Ruralité, ainsi que Michel BOUSSATON qui a été d'un grand secours pour engager l'ARS dans ce Plan Montagnes.

Ce partenariat a été enrichi par la participation active de la Caisse des Dépôts à la mise en œuvre de ce Plan.

Partenaires permanents de la Région, les 13 Conseils Départementaux et le CESER ont également contribué à l'élaboration de ce Plan.

L'opérationnalité du Plan Montagnes repose également sur la pérennité de ce partenariat et la mise en œuvre d'une gouvernance active à travers un Comité de suivi et d'évaluation qui permettra à ce Plan d'être évolutif.

L'efficience de ce Plan est permise par les moyens développés pour sa mise en œuvre.

Ainsi, 800 M€ seront mobilisés spécifiquement pour impacter structurellement le développement des territoires de montagne.

Le Plan Montagnes prévoit des investissements structurants, spécifiques aux massifs, des dispositifs déjà existants qui ont fait leur preuve en montagne y sont bonifiés pour un meilleur accompagnement de ces territoires, y sont également déployés de nouveaux dispositifs innovants et expérimentaux qui permettront la prise en compte des spécificités de nos montagnes.

Ce plan sera également le porte-voix des montagnards. Il renforce les politiques de massifs déployées par l'État, les Régions et l'Europe sur les Pyrénées et le Massif Central.

Le Plan Montagnes est à la fois contributeur et intégrateur :

- contributeur au SRADDET qui comprendra un volet "Montagne",
- intégrateur :
    - de la Stratégie Régionale de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation,
    - de la Stratégie Régionale Bois-Forêt,
    - du Schéma Régional du Tourisme et des Loisirs,
    - et enfin du Pacte Régional pour une Alimentation Durable en Occitanie que nous avons adopté ce matin.

Le Plan Montagnes porte donc une ambition et une vision de l'avenir pour nos montagnes largement partagées. Nous voulons des montagnes vivantes et fortes.

Pour y parvenir, nous avons construit un Plan à la fois opérationnel et stratégique.
Ce Plan vient du terrain et porte une ambition régionale, nationale, européenne.
Il s'appuie sur les forces et les atouts de nos territoires, sans pour autant nous refermer sur nous-mêmes.
Ce Plan propose une stratégie de développement pour tous les secteurs, en décloisonnant au maximum les activités. Il nous permettra d'être attractifs, tout en maintenant notre qualité de vie, nos paysages et en préservant nos ressources.
Ce Plan permet une application efficace des politiques publiques existantes et de leur financement, tout en innovant et expérimentant des solutions spécifiques à la montagne.
Pour conclure, je dirai simplement que le Plan qu'il vous est proposé d'adopter est une page du Pacte républicain territorial que nous construisons avec l'ensemble des habitants de notre Région. Ce Plan leur ressemble, il est à la fois humble et ambitieux.
L'objectif de ce Plan est commun : construire ensemble des montagnes d'Occitanie, terres de vie et porteuses d'avenir.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

Nous ouvrons la discussion et la parole est à Monsieur PAGNOUX pour 3 minutes.

M. PAGNOUX

Madame la Présidente,

Chère Aurélie,

Chers collègues,

Lors de votre dernier déplacement dans les Hautes-Pyrénées, un grand élu me faisait la réflexion suivante : "Ah lui, s'il pouvait, il ferait tomber de la verdure !" … Alors là, je dois dire que pour le coup, ce sont les bras qui m'en tombent ! Chose plutôt rare quand vous connaissez ma passion pour l'escalade. En effet, sachez que j'ai déjà farté mes skis et que j'attends avec impatience que le manteau neigeux ait recouvert nos Pyrénées … Et si je pratique essentiellement le ski de randonnée, il m'arrive régulièrement de me rendre également dans des stations de ski.
Je souhaite donc rétablir une vérité et mettre fin aux idées reçues : oui, les écolos aiment la neige et oui, les écolos aiment le ski ! (*Exclamations - Applaudissements*) Même si certains préfèrent de loin la plage, mais je ne citerai pas de nom … N'est-ce pas Gérard ?... (*Rires*)

M. ONESTA

Pour le ski nautique !

M. PAGNOUX

Nous sommes tout à fait conscients du rôle que jouent encore les stations dans le développement économique de notre territoire. Pour paraphraser mon ami Jean-Louis, je pourrais remplacer "nos emplettes sont nos emplois" par "nos stations sont nos emplois" !

LA PRÉSIDENTE

Il faut rouler les "r" ! (*Rires*)

M. PAGNOUX

Mais pas n'importe quelles stations. Des stations qui amorcent une délicate mais nécessaire transition pour s'adapter au changement climatique, en allant vers une diversification quatre saisons de leur offre touristique et vers une meilleure intégration dans leur environnement. C'est ce que prévoit ce Plan et je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir intégré ainsi ce que les élus Écologistes portent depuis de nombreuses années.

Nous veillerons cependant à ce que les dossiers de garantie bancaire qui, je le rappelle, devraient pouvoir être discutés dans des délais raisonnables et au sein des Commissions concernées, soient conditionnés à engager les stations dans cette transition.

Ce Plan Montagnes n'est donc pas un Plan "neige", mais bien une approche transversale visant à préserver notre patrimoine naturel et à consolider un développement économique durable, inclusif et résilient.

Hébergeurs, agriculteurs, restaurateurs, guides et accompagnateurs en montagne, gardiens de refuge, garde-moniteurs des Parcs Nationaux et Régionaux, artisans, artistes, bergers, producteurs locaux, acteurs du développement territorial, ou encore élus des territoires de montagne : une multitude de femmes et d'hommes font aujourd'hui preuve de créativité et d'audace pour aller vers un tourisme, vers des activités économiques et vers des modes de vie plus en harmonie avec nos territoires montagnards, leurs singularités et leurs véritables richesses.

À travers ce Plan, nous tournons donc la page des anciens modèles de développement pour investir dans les passions et l'énergie humaine !

Nous nous inscrivons également dans une coopération transfrontalière et Européenne et ce Plan sera un atout pour défendre notre Politique de montagne dans les négociations sur les futures Politiques et Programmes Européens.

Pour conclure, face au défi du changement climatique, les élus Écologistes se réjouissent d'avoir contribué à ce que la transition écologique et énergétique soit au cœur de notre Plan Montagnes.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur MONTEIL pour 3 minutes.

M. MONTEIL

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Le Plan Montagnes nous offre un vaste catalogue de mesures, toutes dignes d'intérêt, mais qui paraissent cependant manquer d'ambition et de vision d'ensemble.

Pourtant, la Majorité Socialo-Communiste … (*Exclamations*) y a mis des moyens considérables, surtout en communication ou encore en mobilisation d'organismes aussi coûteux que redondants, comme le Parlement de la Montagne ou le CESER.

Dès l'introduction de ce rapport, votre ambition pour la montagne se révèle étriquée puisqu'il ne s'agit que, je cite : "*d'accompagner l'attractivité des territoires de montagne*", ou bien juste, je cite toujours : "*de consolider le développement économique*", le tout enveloppé bien entendu, comme d'habitude, dans une lénifiante sémantique typiquement gauchiste, comme l'inclusif à toutes les sauces et la tarte à la crème de l'ouverture au monde ... (*Applaudissements*)

On notera que le chiffrage très approximatif de 800 M€ sur la période 2018-2025 n'est détaillé nulle part, sur aucune mesure, sachant qu'il recouvre mécaniquement des investissements structurels reconduits chaque année. Non Madame, vous ne nous referez pas cette fois le coup du Plan Marshall pour le BTP en version montagnarde !

La partie "perspectives" de ce Plan, appelée un peu pompeusement "*Horizon pour les Montagnes*", est très abstraite, maniée avec un sens poétique certain, plus poétique d'ailleurs que concret ; je cite quelques envolées de ce rapport : "*faire résonner une nouvelle voix, délibérément positive et porteuse d'un nouvel horizon*" … Très concret ! Ou encore mieux : "*permettre la transformation de ces pépites des montagnes d'Occitanie en objets de valeur*" … On croirait presque entendre l'annonce de la transfiguration de Jésus sur la montagne de Galilée dans l'Évangile de Saint Luc, chapitre 9 … (*Applaudissements*) Miracle me direz-vous, mais non ! Miracle pour Jésus, oui, mais pas pour le Plan Montagnes, dans lequel on cherche en vain une véritable stratégie régionale.

Vous soulignez avec raison, en page 37, qu'il faut garantir aux montagnards des conditions de vie semblables à celles des autres territoires, mais vous ne vous en donnez pas les moyens ; vous l'écrivez vous-même : "*Le Plan Montagnes est un modèle favorisant les initiatives locales*".

Or, la montagne a besoin d'une vision d'ensemble, cohérente et régionale. On ne trouve pas cette stratégie régionale pour la montagne dans votre rapport, que l'on attend pourtant :

- pour redynamiser les territoires enclavés,
- pour rééquilibrer la ruralité par rapport aux métropoles,
- pour non pas soutenir, mais réinstaller des industries en montagne, comme l'avait préconisé la liste du Front National en 2015 dans son projet régional.

Alors, bien sûr, parmi les 40 mesures proposées dans votre Partie 4, la plupart sont louables, mais lorsqu'on lit que pour améliorer la qualité du logement en montagne, on propose la mise en œuvre des mesures de l'État relatives au logement social, ou bien que pour améliorer la santé en zone montagne il convient de promouvoir la prévention ou de développer la télémédecine, on se demande bien où sont l'innovation et la nouveauté.
Néanmoins, les mesures de soutien aux activités existantes, agricoles, industrielles et touristiques, compilées dans ce Plan sont nécessaires à la survie du monde rural en montagne.

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. MONTEIL

Et même si ce Plan a tous les aspects d'un "Plan com", nous sommes favorables à la mise en place d'un Plan d'ensemble pour la montagne et nous serons par conséquent particulièrement vigilants à sa mise en œuvre, dans l'intérêt du monde rural.
Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Madame COURTOIS pour 3 minutes.

Mme COURTOIS-PÉRISSÉ

Re-bonjour à tous.
Je pense qu'il faut peut-être rappeler ce que représente la montagne pour l'Occitanie : 55% de la surface régionale et 1 habitant sur 5 habite la montagne.
L'ensemble du groupe auquel j'appartiens votera pour ce Plan Montagnes, mais loin de faire de la polémique, on a l'impression d'avoir une liste de vœux, de grandes politiques, mais pas vraiment d'ambition spécifique pour la montagne et je le regrette. D'ailleurs, dans l'avis du CESER, on peut voir que certains regrettent une liste "à la Prévert" de mesures qui s'agglomèrent les unes aux autres.
Par contre, ce qu'il faut saluer -parce que l'idée n'est pas de critiquer pour critiquer, loin de là- c'est la démarche de concertation mise en place par le Parlement de la Montagne pour ce Plan Montagnes, ce qui n'est pas toujours évident à mettre en place. Même si le CESER critique le délai dans lequel il a dû rendre un avis sur ce Plan Montagnes, je pense qu'il faut le saluer car en tant qu'élu local, on sait toujours les difficultés que cela peut être, même si cela nous amène énormément de richesses. Là aussi, je pense que c'est dommage et regrettable que le Plan ne

montre pas plus les contributions de ces experts et de ces 620 personnes qui ont participé à la création de ce Plan Montagnes.
Au-delà de cela, je pense que cela aurait été plus positif si l'on avait eu des choses plus précises, notamment par rapport au budget. On parle de 800 M€ qui seraient alloués à ce Plan Montagnes sur 7 ans. Si seule la Région y participait, cela représenterait à peu près 3% de son budget, mais il y a d'autres Collectivités : l'État, les Départements, l'Europe, les Communes, les Intercommunalités et la Caisse des Dépôts qui vont y participer. Il serait intéressant de savoir exactement à quelle proportion la Région va participer à ce Plan Montagnes et là-dessus, nous n'avons aucune précision. De même, par rapport aux mesures qui sont proposées, nous ne savons pas non plus à quelle proportion elles seront investies sur les territoires.
Enfin, les dispositifs qui sont proposés ne sont pas très précis et il aurait été intéressant d'avoir plus de précisions sur chacun des dispositifs.
La montagne, c'est véritablement un enjeu économique, environnemental, de cohésion et d'attractivité de nos territoires, mais aussi de qualité de vie. Il faut que l'on soit ambitieux pour cela et une simple liste telle qu'on l'a est un petit peu regrettable parce que l'on a du mal à voir la véritable ambition que l'on porte.
Pour autant, nous voterons ce Plan stratégique pour la montagne.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Monsieur PALACIN pour 8 minutes.

M. PALACIN

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Bonjour et merci, Aurélie MAILLOLS, pour cette présentation.
Au nom du groupe Socialiste, je voudrais retenir notamment, dans cette prise de parole, le mot "égalité". Cette Majorité, qui est à la tête de la Région depuis bientôt trois ans, a une boussole, importante dans la période politique que nous traversons et quand nous sommes confrontés, élus de terrain, aux mouvements -sans vouloir les récupérer, sans vouloir les interpréter dans notre sens-, le mot "égalité", le mot "justice" et le mot "redistribution" pèsent lourd dans ces demandes. Et ce Plan Montagnes, c'est d'abord la réaffirmation que la Région fixe l'égalité des territoires, l'équilibre entre les territoires et l'égalité entre les citoyens dans ces territoires, au premier rang de ses objectifs.

Nous savons, élus de la montagne, défendre nos intérêts et tenter d'obtenir des compensations aux contraintes qui sont celles de la montagne, notamment au sein de l'Association nationale des élus de montagne, de façon transpartisane et efficace.
Mais je crois que ce qu'il y a de particulièrement nouveau dans ce Plan Montagnes, c'est la volonté de changer d'angle et de changer de discours, en disant que non seulement la montagne n'est pas uniquement un endroit où il faudrait compenser des faiblesses, mais que c'est une force et je veux souligner que le Plan Montagnes n'est pas uniquement une affaire de montagnards.
La montagne apporte également à l'ensemble de la région de l'eau, de l'énergie et, le moment des vacances venu, des lieux de détente, de bien-être. La montagne est donc un enjeu d'intérêt pour tous, quand on sait par exemple l'importance de la production énergétique propre pour demain ; c'est également un laboratoire, comme le Plan le souligne.
À quoi sert un Plan ? Souvent, les Plans, quand on les annonce, sont critiquables, mais bien après, des années après, on repense à des Plans qui marquent profondément l'histoire politique de notre Région. Je pense au Plan Rail du Président MALVY, mais quelques autres Plans, suivis d'une volonté politique forte, ont durablement transformé notre paysage.
J'aimerais également me féliciter de la méthode et des discours des groupes d'Opposition que je viens d'entendre, parce que quand la méthode du Parlement de la Montagne avait été lancée, elle avait été critiquée, ou en tous cas il y avait des mises en garde. Aujourd'hui, chacun se félicite de la participation importante et du fait que, en ces occasions-là, des élus du groupe majoritaire -mais pas uniquement- ont pu se rendre sur les lieux du Parlement de la Montagne et échanger avec des citoyens ; on y a vu des représentants des Offices du Tourisme, des guides, des éleveurs, des représentants du Club Alpin Français, de nombreuses Institutions et de citoyens qui s'intéressent à l'avenir de nos montagnes.
Grâce à ce Plan, la Région Occitanie a maintenant une Politique pour la montagne.
Mais surtout, il y a un élément extrêmement important qu'il faut souligner, c'est qu'en lançant ce Plan, la Région Occitanie a lancé une dynamique.
Certes, il y a un chiffre qui est annoncé, mais peut-être plus important encore, il y a l'État qui nous a rejoints, il y a la Caisse des Dépôts qui est à nos côtés.
Les discussions avec la Région Nouvelle-Aquitaine sont également intéressantes.
Le Pays basque a un Plan Montagne et il veut savoir dans quelle direction nous allons.
Il y a une Loi montagne qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2017.
C'est donc une dynamique nationale sur laquelle la Région Occitanie engage une politique exemplaire. Le Plan Montagnes marque, espérons-le et j'en suis sûr, le début de quelque chose.
Si le modèle montagnard s'est conforté -et Romain, je t'entends- autour du ski à une certaine époque -et j'aimerais saluer à cette occasion les discussions toujours intéressantes avec les Écologistes, les Socialistes, autour de projets d'investissement en montagne, pour savoir comment nous allons réussir cette transition-, entendons autant qu'il faut faire cette transition, qu'il faut

également maintenir des emplois et maintenir cette polyactivité qui, dans le Massif Central et dans les Pyrénées, donne de l'emploi à nos jeunes, permet de maintenir des enfants dans les écoles. C'est cela qui fait tenir le modèle montagnard et je crois, Président, que nous trouvons de beaux consensus dans cette Commission.

Évidemment, de gros enjeux sont devant nous :

- L'avenir des stations touristiques, des stations de ski ; cela vient d'être évoqué, d'importants défis doivent être relevés, des investissements importants doivent être faits. Il fallait s'en donner les moyens et je crois que nous nous donnons aujourd'hui un cadre pour le faire.
- La question du logement en montagne est importante, quand on connaît le bilan énergétique de beaucoup de bâtiments, qu'il s'agisse de bâtiments d'habitation ou destinés à héberger des touristes et des visiteurs.
- Au-delà, il semble qu'en montagne nous devons inventer de nouvelles infrastructures : nous nous souvenons et vous pouvez peut-être regarder, sur le site de l'INA, ces vidéos fascinantes de fonctionnaires d'EDF -à l'époque où c'était vraiment une structure d'investissement nationale- qui partaient à ski, montaient explorer les endroits où ils allaient construire de nouvelles infrastructures ; ce sont eux aussi qui ont fait la montagne que nous avons.

La montagne est faite d'infrastructures et nous devons penser les infrastructures de demain, celles qui permettront de mieux communiquer, de se déplacer plus facilement et y compris, Madame POUCHELON, en vélo électrique ; j'ai déjà entendu des demandes, dans des villes de notre région qui ne sont pas des métropoles. Il ne faut pas distinguer, les désirs et les envies des citoyens de notre région sont souvent les mêmes.

- Donner un horizon à notre agriculture parce que dans les métropoles, les produits de qualité que l'on souhaite consommer, comme partout, sont souvent issus de ces montagnes.

Nous savons aussi que cette agriculture doit certes faire face à la question de la prédation -et encore une fois, les discussions sont intéressantes-, mais elle doit -nous sommes tous d'accord pour le dire- faire face au changement climatique qui fait peser sur elle des dangers et des périls immédiats. Une très belle étude de l'Observatoire pyrénéen du changement climatique met en garde contre la dégradation accélérée des sols dans les estives, car c'est elle qui met d'abord en danger le pastoralisme.

- La montagne a également une industrie spécifique qui doit aujourd'hui être soutenue plus lourdement, parce qu'elle permet la valorisation de ses ressources naturelles, surtout le bois et dans la foulée de l'industrie de l'électrométallurgie qui s'était mise en place au siècle dernier, inventer de nouvelles unités de production, à l'heure de la déconcentration de la production et de la réorganisation géographique du travail : les tiers lieux et le déploiement de technologies numériques à haut débit vont permettre d'imaginer un autre modèle de développement.

Et puisque vous demandiez quelle était l'image qui faisait le lien entre toutes les mesures de ce Plan Montagnes, j'en profiterai pour dire que toutes ces mesures, qu'il s'agisse de la bi-formation, de la GEMAPI ou d'autres mesures, sont des réponses extrêmement précises.
Le modèle de développement qui est mis en avant dans ce Plan Montagnes, c'est celui d'une vie plus équilibrée, d'activités plus équilibrées qui permettent de créer de la valeur, tout en continuant à occuper de façon raisonnée et sobre des espaces qui nous sont si chers.
Alors que l'Occitanie a permis, je le répète, d'enclencher cette dynamique avec le Comité de Massif, avec une dynamique interrégionale, avec une coopération transfrontalière avec la Catalogne, l'Aragon, la Navarre et le Pays basque, avec la définition demain des Schémas de Massifs avec l'État et la défense des fonds européens pour les massifs, c'est politiquement que nous remportons une belle victoire, ou en tous cas que nous posons la première brique d'une véritable Politique de Montagne pour le 21ème siècle.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Pascale PERALDI, qui travaille depuis de nombreuses années sur ces questions de montagne et nous avons une pensée pour François FORTASSIN qui, sous le précédent mandat, avait suggéré un Plan Montagnes … Nous l'avons fait !

Mme PERALDI

Merci Madame la Présidente,

Chers collègues,

Les Pyrénées et le Massif Central, montagnes d'Occitanie partagées entre plusieurs régions françaises, espagnoles et andorranes, recouvrent 55% de notre espace régional, avec des niveaux de développement contrastés d'une vallée à l'autre et d'un massif à l'autre.
Mais ils ont en commun la même énergie, quel que soit le nom qu'on lui donne : résilience, solidarité, valeurs montagnardes, fierté, richesses culturelles et humaines.
Une énergie qui trouve ses racines dans nos contradictions, entre innovation et traditions, entre développement et préservation de l'environnement, entre isolement et attractivité, entre fragilité et force des paysages et de ceux qui les pratiquent au quotidien.
Des contradictions qui se sont exprimées au sein du Parlement de la Montagne qui a pour ambition d'amplifier les énergies de ces territoires, de faire entendre les voix de ceux qui veulent continuer à y vivre, convaincus de pouvoir proposer, avec notre soutien, un modèle de développement pour l'avenir de chacun, un avenir supportable, meilleur et partagé ; et ce, malgré l'angoisse suscitée par les effets du changement climatique, la peur du déclassement économique et social, et le départ des jeunes générations.

Ce Parlement de la Montagne a su être le recueil de cette énergie montagnarde, en permettant ainsi à ceux qui se sont engagés dans cette aventure collective de réaffirmer leur volonté de participer à la dynamique régionale initiée.

C'était un défi politique et humain que vous avez porté, Madame la Présidente, et le Plan Montagnes présenté aujourd'hui est la preuve que ce défi était nécessaire, courageux et que sa réussite est aussi liée à l'engagement d'Aurélie MAILLOLS et des élus impliqués, à l'accompagnement constant et efficace des Services de la Région et je les en remercie à mon tour.

Ainsi, dans chacune des actions rappelées et proposées au travers des différents axes et mesures de ce Plan Montagnes - Terres de vie 2018-2025, on retrouve l'ensemble des prises de parole et des propositions recueillies au sein du Parlement de la Montagne. Mais pas seulement, puisque ce Plan Montagnes est aussi le résultat d'une co-construction entre la Région et l'État -qui doit s'engager de façon concrète-, entre la Région et les Départements qui portent des politiques de solidarité sociale et territoriale originales et complémentaires, entre la Région et les expertises du CESER et de l'Université Jean Jaurès, le tout en lien avec la Caisse des Dépôts pour l'accompagnement financier.

Sans pouvoir revenir sur l'ensemble des mesures du Plan Montagnes, j'évoquerai certaines d'entre elles, en lien avec mon expérience d'élue locale de terrain et en accord avec le groupe Radical, lui-même très attentif aux réalités rurales et montagnardes, et à leur prise en compte tant au niveau régional que national.

L'avenir des espaces montagnards dépend, de façon directe et immédiate, de l'offre éducative et des possibilités de formations maintenues et développées en proximité, en lien avec l'économie locale. Un exemple : la Région Occitanie s'est largement engagée au côté des autres Collectivités pour le développement d'un Pôle Universitaire sur la ville de Tarbes, qui accueille aujourd'hui environ 6 000 étudiants, dont la moitié d'entre eux sont boursiers, ce qui est déjà une bonne raison pour la Région de s'engager.

La deuxième bonne raison de soutenir cette offre universitaire, c'est qu'elle correspond aux besoins de l'économie locale en termes de compétences à recruter et d'innovations technologiques à développer au sein des entreprises. Or, malgré l'engagement de chaque partenaire au côté de la Région pour le maintien d'une offre universitaire de proximité, les moyens éducatifs mis à disposition sont toujours en tension et en discussion. Nous devrons rester vigilants quant à la redistribution de ces moyens éducatifs par l'État sur les territoires ruraux et de montagne.

Toujours sur cet axe, une montagne qui éduque, forme et emploie : il est en effet essentiel de soutenir maintenant les projets de formations, en lien avec les métiers de la montagne, proposés par les centres de formation et les lycées qui participent par ailleurs au Campus des métiers et des qualifications du tourisme pyrénéen. Or, au même moment, ces établissements n'obtiennent pas non plus les moyens éducatifs nécessaires au développement de projets de formations autour des métiers de la montagne.

Mais tout autant que l'économie touristique, l'économie du secteur agricole est essentielle au développement équilibré de nos montagnes, une agriculture de montagne en interaction avec les autres activités locales : artisanales, industrielles, résidentielles, touristiques et environnementales.
Et je me réjouis non seulement du supplément d'aide accordé par notre Région sur les programmes de travaux d'amélioration pastorale, mais tout autant du renforcement des actions en faveur de l'agriculture de montagne, qui sont bien la preuve aussi de l'intérêt que notre Collectivité porte à cette activité agricole dans la gestion des espaces collectifs consacrés à l'élevage, différente d'un massif à l'autre, mais qui reste une gestion originale et porteuse d'innovation, au service d'un usage multiple et respectueux des espaces montagnards.
En guise de conclusion, je tiens à rappeler que l'ensemble des axes de développement retenus par le Plan Montagnes sont en œuvre sur les espaces transfrontaliers du Massif des Pyrénées.
Ces projets de coopération, motivés par la nécessité de trouver des financements européens complémentaires et incitatifs, concernent par exemple :
- la mobilité des apprentis entre les régions françaises et espagnoles,
- le développement des mobilités douces dans les produits touristiques de montagne,
- l'observation des impacts du réchauffement climatique sur le Massif Pyrénéen par l'OPCC ; 45 M€ de FEDER sur le territoire de la Région, ce n'est pas vraiment une "tarte à la crème" !
Pour finir, je vous remercie de votre attention et je tiens à vous réaffirmer mon soutien, ainsi que celui des élus de mon groupe pour le développement de la politique de montagne portée par notre Région, dans le respect des différences, le besoin de justice territoriale et sociale, et le renforcement de l'attractivité de l'Occitanie, de ses montagnes préservées et accueillantes, mais avant tout vivantes.
Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. Une précision pour répondre à Madame COURTOIS : sur les 800 M€, la part de la Région est aux alentours de 550 M€, en incluant le fonds BEI et toute la question des transports et des intermodalités.
Je vous propose de passer au vote sur le Rapport 05, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)
Le scrutin est clos. Résultat (152 votants) :
- Pour : 152 (SRC : 50, GR : 14, NM : 19, RN : 38, UEDC : 25, NI : 6).
Le Plan Montagnes (***2018/AP-DEC/05***) est ***adopté à l'unanimité***. Félicitations à toutes et à tous !

(*Applaudissements*)

La méthode de concertation de l'ensemble des acteurs porte ses fruits. Félicitations à toutes celles et à tous ceux qui ont travaillé à ce beau Plan Montagnes.

Nous passons au **Module 4 - Région à Énergie Positive** et je demande à Madame la Vice-présidente Agnès LANGEVINE de bien vouloir nous présenter les rapports 6 et 7.

2018/AP-DEC/06 - Modification du dispositif d'aide régionale au développement de chaufferies - Biomasse énergie et réseaux de chaleur - Approbation du dispositif chaleur fatale - Approbation du dispositif réseaux de chaleur et de froid

2018/AP-DEC/07 - Économie circulaire - Appel à projets Généraliser le tri à la source des biodéchets en Occitanie

Mme LANGEVINE

Merci Madame la Présidente.

Ces deux rapports qui vous sont présentés s'inscrivent bien entendu pleinement dans notre feuille de route pour une Région à énergie positive, mais ils font également la démonstration que la transition écologique et énergétique, quand on en fait une réelle opportunité pour nos territoires, apporte des solutions concrètes :

- des solutions pour nos concitoyens, pour améliorer l'efficacité énergétique de leurs logements,
- des solutions concrètes pour les Collectivités, en particulier celles qui sont en charge du Service public de collecte et de traitement des déchets, donc redevables de la TGAP,
- des solutions concrètes pour nos entreprises et industries qui peuvent innover autour de solutions pour mettre en œuvre cette transition, qui peuvent également améliorer leurs procès et du coup leur compétitivité, tout en réduisant leurs impacts environnementaux,
- enfin, Jean-Louis CAZAUBON s'en est fait l'écho tout à l'heure, des solutions concrètes pour les exploitants agricoles qui pourront -en particulier les éleveurs- valoriser leurs effluents et bénéficier en retour de nutriments biologiques et de matières organiques alternatives à l'usage des pesticides.

Le Rapport n°6, vous l'avez noté, comporte deux volets :

- Un nouveau dispositif d'accompagnement en faveur de la valorisation de chaleur fatale ou de récupération : un dispositif qui a pour objet d'accompagner tout maître d'ouvrage pour valoriser sa chaleur perdue ; c'est le cas par exemple des incinérateurs dits "unités de valorisation énergétique", mais aussi de sources thermales ou d'industriels qui mettent en œuvre des solutions pour récupérer la chaleur issue de leurs procès comme les fumées de fours, séchoirs et chaudières. Avec cet appel à projets, il s'agit de faire émerger de nouveaux projets d'investissement pour exploiter un gisement que nous savons important ; l'idée est également de faire de ces solutions, des démonstrateurs à l'échelle nationale.
- Nous vous proposons ensuite de dissocier le dispositif existant "chaufferies biomasse et réseaux de chaleur", pour créer un nouveau dispositif "réseaux de chaleur et de froid" pour accompagner des projets ENR autres que la biomasse, par exemple des projets de géothermie, de solaire

thermique ou de chaleur fatale. Nous introduisons aussi un volet "production de froid", car il est vrai que quand on parle de réduction de la facture énergétique, on pense souvent au chauffage or, nous le savons, avec le réchauffement climatique, nous assistons à une installation galopante de climatiseurs qui impactent fortement aussi la consommation énergétique de la région.

Le Rapport n°7 est un projet qui s'inscrit pleinement dans le nouveau modèle de l'économie circulaire : en juillet dernier, nous avons approuvé le projet de Plan régional de réduction et de gestion des déchets, un projet de Plan actuellement en consultation administrative, qui sera en mars, avril soumis à enquête publique et qui sera in fine intégré dans le SRADDET.

C'est un Plan ambitieux, exigeant, qui répond, en calendrier et en valeur, aux objectifs de la Loi pour la Transition Énergétique et la Croissance Verte et, nous le savons, la marche est finalement assez haute pour les Collectivités qui ont cette charge.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de l'assortir d'un Programme d'actions en faveur de l'économie circulaire. Nous ne nous sommes pas contentés de l'exercice de planification, mais nous avons, en juillet également, voté des dispositifs d'accompagnement très opérationnels pour les Collectivités, les entreprises et les associations qui oeuvrent dans la prévention, la gestion ou le traitement des déchets pour en faire de véritables ressources.

Sur l'appel à projets qui vous est proposé aujourd'hui, qui suit un premier appel à projets qui visait à structurer une filière de collecte, de réemploi et de recyclage des déchets du bâtiment, il s'agit là de pouvoir accompagner les Collectivités dans la généralisation du tri à la source des biodéchets puisque, vous le savez, la loi impose cette généralisation au 1er janvier 2025.

C'est un calendrier qui risque d'être avancé puisque le Gouvernement a annoncé une nouvelle loi "déchets" qui sera débattue en avril, mai, qui vise notamment à transposer les Directives européennes, en tous cas le paquet pour l'économie circulaire adopté au printemps dernier par l'Union Européenne et qui fixe cette échéance-là au 31 décembre 2023.

Le dispositif, en partenariat avec l'ADEME, vise à accompagner les Collectivités territoriales compétentes pour :

- renforcer et développer les pratiques de tri à la source des déchets alimentaires : les déchets alimentaires représentent encore 26% des ordures ménagères, ce qui est beaucoup puisque, vous le savez, le Plan déchets vise à détourner tout ce qui peut être valorisé, sous forme de matière ou de chaleur, et évidemment diminuer les tonnages qui iront en enfouissement ou en incinérateur,
- encourager la gestion de proximité des déchets verts, en encourageant le changement de pratiques, que ce soit en milieu rural ou en milieu urbain.

Nous vous proposons donc d'accompagner ces EPCI qui pourront bénéficier, dans une approche territoriale que nous souhaitons intégrée -qui va de la prévention jusqu'au traitement-, de dispositifs d'accompagnement pour la réalisation d'études, mais aussi d'investissements.

Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. J'indique que sur ce rapport, un seul amendement a été déposé par le groupe Rassemblement National. Nous en venons donc à la discussion et le premier intervenant est Monsieur AUDRIN pour 3 minutes.

M. AUDRIN

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs les Conseillers régionaux,

Mes chers collègues,

Nous avons, en notre qualité d'élus de la République, l'impérieux devoir de préparer l'avenir de nos enfants et des générations futures. Ce credo est le fondement même de mon engagement politique, au service de l'intérêt général.

Les ressources naturelles de notre planète ne sont pas éternelles et à l'aune de ce constat, nous devons nous poser les bonnes questions pour prendre les bonnes résolutions.

En effet, la question du tri est devenue un axe primordial de nos modes de consommation modernes et le comportement qui reposait sur le triptyque "fabriquer, consommer, jeter" est aujourd'hui arrivé à bout de souffle. On ne peut plus vivre de la sorte.

À nous de prendre la pleine mesure des enjeux environnementaux et d'adopter les nouveaux comportements écoresponsables qui s'imposent.

Au regard de l'histoire de notre planète, la vie de l'homme commence à peine et, pour autant, les comportements que nous avons adoptés au fil des siècles menacent déjà les ressources naturelles et mettent en péril la survie de notre civilisation. Comme l'avait rappelé le Président Jacques CHIRAC le 2 septembre 2002, lors du Sommet mondial du développement durable à Johannesburg : "Notre maison brûle et nous regardons ailleurs".

Aujourd'hui, vous proposez à notre attention deux rapports importants.

Dans le premier rapport, vous nous proposez une Stratégie pour devenir la 1ère Région à énergie positive d'Europe d'ici 2050 et vous nous soumettez deux mesures :

- la première tend à valoriser l'énergie de récupération, aussi appelée chaleur fatale ; c'est à mon sens une mesure essentielle pour la compétitivité à long terme des entreprises de l'industrie d'Occitanie,

- la seconde propose de modifier le dispositif d'aide au développement des chaufferies biomasse énergie et réseaux de chaleur, en le scindant en deux dispositifs :

  - un pour accompagner uniquement les chaufferies automatiques biomasse énergie,
  - et l'autre dédié aux réseaux de chaleur et de froid alimentés par une énergie renouvelable ou de récupération.

Ce dispositif permettra d'accompagner le développement et la mise en œuvre de solutions de rafraîchissement plus respectueuses de l'environnement et moins consommatrices d'énergie.

Dans le second rapport, vous nous demandez d'approuver le lancement de l'appel à projets "généraliser le tri à la source des biodéchets en Occitanie".
Comme je l'ai indiqué au début de mon intervention, il s'agit d'un axe important à développer et également d'une filière créatrice d'emplois.
Pour conclure, Madame la Présidente, Mesdames et messieurs les Conseillers régionaux, mes chers collègues,
Comme vous le savez, nous sommes dans l'Opposition Républicaine et nous rejetons vos délibérations quand nous estimons qu'elles ne sont pas pertinentes pour l'avenir des habitants de notre belle région. Mais aujourd'hui, pour toutes les raisons que je viens d'énoncer, nous voterons ces deux rapports.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur Bernard PLANO pour 8 minutes.

M. PLANO

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Je n'ai pas besoin de 8 minutes pour vous confirmer combien nous sommes favorables à cet appel à projets, tellement il est bien fondé, et que le groupe Républicain et Citoyen votera cette initiative.
En effet, nos poubelles, nos déchets renferment des richesses que nous devons exploiter et nous avons le devoir de le faire à la vue des retombées sociales, écologiques et économiques.
De plus, cette exploitation générera une activité locale, dont nos territoires ont tellement besoin.
Une exploitation qui permettra un meilleur équilibre écologique, une valorisation énergétique, une transformation, une réutilisation des matières premières, une création d'emplois dans un mode d'économie circulaire.
En juillet, nous avions donné notre accord pour la valorisation des déchets du secteur du BTP et nous espérons que ce premier appel à projets permettra de mettre à jour des filières de reconditionnement, de réutilisation de matières premières, afin que toutes ces actions excellentes pour l'environnement, pour l'économie de matières et pour l'emploi dans nos territoires foisonnent.
Aujourd'hui, nous analysons le traitement de nos déchets alimentaires et de nos biodéchets issus de nos consommations quotidiennes, mais n'oublions pas ceux qui résultent de l'industrie alimentaire. Un gisement de 4 200 tonnes est à exploiter. Plutôt que de les destiner à l'enfouissement ou au stockage, nous attendons de cet appel à projets l'émergence d'initiatives qui permettront des valorisations écologiques et énergétiques, comme par exemple la méthanisation,

la biomasse, la gazéification. Ces initiatives apporteront des solutions vertueuses pour soutenir l'enjeu que nous partageons, celui de la transition écologique et de la transition énergétique.
Alors oui, soyons volontaires en incitant, à travers cet appel à projets, la mise en place de projets innovants qui nous permettront d'atteindre nos objectifs de transition écologique et énergétique.
Si je peux me permettre, il nous restera encore des pans entiers de déchets à soutenir dans leur valorisation, comme :
- le développement de recycleries qui donnent une deuxième vie, voire une troisième vie aux objets, cet axe d'action apportant un soutien social et sociétal aux plus démunis ;
- la production de CSR -combustibles solides de récupération- à partir des ordures ménagères résiduelles, après avoir extrait bien sûr les biodéchets, ces CSR pouvant être valorisés par des procédés de gazéification ou de cogénération.
Toutes nos initiatives ne doivent pas nous faire oublier le soutien que nous devons continuer d'apporter aux filières classiques de déchets comme le bois de récupération, les déchets de construction, le papier, le textile et le verre.
Oui, soutenir cet appel à projets, c'est contribuer à la transition écologique et au développement des territoires.
Merci de votre attention.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Madame TEZENAS DU MONTCEL pour 3 minutes.

Mme TEZENAS DU MONTCEL

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs les élus,

Notre groupe RN votera pour ce rapport qui concerne le développement des énergies positives.
En effet, nous pensons qu'une bonne stratégie environnementale passe par la réduction des besoins d'énergie et la recherche de plus d'efficacité énergétique.
Quand il fait jour à midi, Madame la Présidente, nous savons le reconnaître, nous sommes honnêtes, au contraire de votre Majorité qui, par intolérance, par étroitesse d'esprit, manque de cohérence, rejette systématiquement toutes nos propositions, sans se soucier de l'intérêt général.
Ainsi, vous avez voté contre notre vœu en faveur de la réduction de l'utilisation de l'huile de palme lors de la dernière séance d'Assemblée plénière, alors que sur ce sujet, vous n'en pensez pas moins.
Vous avez également voté contre le transport gratuit des Forces de l'ordre dans les TER que nous avions présenté à l'Assemblée plénière du 23 novembre 2017. Or, le 23 mai 2018, lorsque Christian ASSAF a reçu le Syndicat de Police Alliance, qui lui a demandé le transport gratuit des

policiers, Monsieur ASSAF a répondu aux policiers qu'il transmettait à Carole DELGA cette idée qu'il trouvait intéressante … (*Applaudissements*)

Tout est dit n'est-ce pas, Madame la Présidente ?

Et on comprend mieux la révolte des Gilets jaune, à l'aune de ces exemples.

Le peuple n'en peut plus de vos attitudes politicardes, de votre sectarisme et de votre mépris du bien commun.

Cependant, pour en revenir à notre dossier, nous resterons vigilants et ce vote n'est pas un blanc-seing donné à votre politique. Comment pouvez-vous envisagez, Madame, la création d'une nouvelle taxe pour financer ce projet de tri de biodéchets ? N'entendez-vous pas le désarroi des gens qui travaillent et de ceux qui sont au chômage ? Quand vous vous déplacez dans la région, les habitants d'Occitanie crient leur colère à votre passage. Les français ne supportent plus ce racket fiscal et cette écologie punitive ... (*Protestations*) C'est pourtant exact !

Le groupe RN considère qu'il est impensable de créer une nouvelle taxe qui viendrait alourdir encore la fiscalité des ménages et celle des entreprises soumises à la rude concurrence des pays où ces normes n'existent pas.

Nous souhaitons que les projets retenus par la Région soient des projets qui génèrent des économies et non des taxes supplémentaires.

Ainsi, nous vous proposons, grâce à l'amendement n°50, les modifications suivantes du cahier des charges de l'appel à projets :

À la page 6, chapitre II, 3ème paragraphe, nous vous proposons de supprimer l'extrait suivant : "*et être mené en lien avec une réflexion sur la tarification incitative ou a minima sur la redevance spéciale dans le cas de projet de collecte des professionnels*", et de rajouter le paragraphe suivant : "Les projets portant ou comprenant une partie sur la mise en place d'une nouvelle taxe (ex. tarification incitative ou redevance spéciale) ou l'augmentation d'un prélèvement existant ne sont pas éligibles".

Et à la page 10 -et non 6, comme écrit sur l'amendement déposé-, au Chapitre IV, nous vous proposons de supprimer : "*mise en place de la tarification incitative*".

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme TEZENAS DU MONTCEL

Merci Madame. (*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Monsieur DAUBET pour 5 minutes.

M. DAUBET

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Je vous ferai grâce d'une partie de mon temps de parole, parce que je n'ai pas vraiment besoin de 5 minutes pour exprimer le soutien que vous apporteront les Radicaux sur ces deux rapports.

Le premier concerne l'adaptation de nos dispositifs de soutien à la transition énergétique, pour qu'ils correspondent mieux encore aux besoins et surtout aux gisements d'énergies renouvelables pour l'instant inexploités.

Les Radicaux succomberont sans résistance aux attraits de la "chaleur fatale", cette énergie produite par les process industriels et perdue, dissipée dans les fours et séchoirs ; elle mérite bien sûr d'être récupérée et valorisée, au travers d'investissements que la Région peut aider.

Et puis, découpler nos dispositifs de soutien aux chaufferies biomasse et aux réseaux de chaleur permettra à l'évidence de multiplier le nombre de projets locaux vertueux qui seront aidés par la Région.

Fort de tout cela, j'allais donc vous dire que la transition écologique doit faire feu de tout bois, ce qui eût été une erreur grossière puisque le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit depuis une circulaire de 2011.

Et c'est le point que je tenais à relever dans le deuxième rapport, en rappelant combien cette décision technocratique a été mal vécue dans les territoires ruraux comme le mien.

Vécue comme une injustice territoriale, car seul les ruraux ont fait les frais -une fois de plus- de cette mesure d'écologie punitive. On est nettement moins embarrassé par les déchets verts sur la Place du Capitole à Toulouse, qu'au lieu-dit La Borie Haute à Gigouzac !

Injustice sociale également, car tout le monde n'a pas les moyens de s'offrir une remorque pour aller jusqu'à la déchetterie et quand bien même, force est de constater qu'on n'a pas tous les mêmes aptitudes pour conduire un attelage. Je ne pense pas à une inégalité femme-homme, n'en déplaise aux esprits mal intentionnés, mais j'y vois pour ma part une injustice générationnelle, car les personnes âgées sont clairement celles qui pâtissent le plus de cette mesure ; il eût fallu évidemment proposer une alternative avant d'interdire.

Nous nous réjouissons donc de cet appel à projets qui permettra d'aider les territoires à mettre en œuvre des solutions. Pour exemple dans la Vallée de la Dordogne, mon territoire, nous travaillons avec une association d'insertion pour organiser, sur les 80 communes du territoire, une tournée biannuelle, chez les particuliers, pour aller dans les jardins broyer les déchets verts et les végétaux. Souhaitons que rapidement nous ayons des initiatives convaincantes et reproductibles qui fleurissent ici ou là et que cet appel à projets, qui n'est qu'un bon premier pas, devienne rapidement un dispositif sectoriel, sous une forme ou sous une autre.

Voilà en quelques mots ce que nous voulions dire de ces rapports, que nous soutiendrons sans hésiter. Je vous remercie. (*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur DAUBET. La parole est à Monsieur CASES pour 3 minutes.

M. CASES

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs,

Dans un contexte de contestation nationale, dont la mèche a été allumée par une taxe sur les carburants, ma délégation, comme elle le fait depuis des années, regarde avec bienveillance et attention toutes mesures qui iront dans le sens d'un meilleur déploiement des énergies renouvelables. L'urgence climatique n'est pas une vue de l'esprit, mais les difficultés de la Conférence de Katowice à trouver un accord accentuent sérieusement la notion d'urgence.

Toute tentative d'accord semble impossible, voire vouée à l'échec si nous n'associons pas les mesures écologiques et environnementales à un développement social de haut niveau.

Nous trouverons les solutions aux défis climatiques si nous répondons aux exigences que nous devons aux citoyens. Elles doivent être à la hauteur des évolutions scientifiques de notre siècle et au niveau de bonheur attendu par les populations.

Notre vision originale d'élus Communistes juge complémentaires développement humain et écologie, sans les opposer. Nous oeuvrons en permanence pour que notre ambition éco-communiste puisse s'intégrer dans le débat.

Nous n'avons qu'une planète et nous sommes convaincus, comme le disaient les pancartes lors des Marches pour le Climat, qu'il n'y a pas de "Plan B".

Il est louable que notre Région propose des aides au développement des énergies renouvelables, mais il est impossible de faire abstraction de la précarité énergétique. Selon l'Observatoire national de la précarité énergétique, cette précarité touche les ménages classiques, les jeunes, les retraités, les familles monoparentales et se traduit par des impacts sur la facture d'énergie, mais aussi sur la qualité de vie des individus qui l'éprouvent. 12 millions de français ont des difficultés à chauffer leur foyer à des coûts acceptables ; en cause, des revenus trop faibles pour payer des factures croissantes, auxquels s'ajoute le manque de performance énergétique des logements.

Comme une double peine, ce sont aussi ces couches de la population qui utilisent des chauffages d'appoint, alternative peu vertueuse au niveau environnemental, mais qui engraisse les vendeurs de kerdane. Mon intervention n'est pas si éloignée des rapports : il serait quand même paradoxal qu'un jeune de notre région puisse suivre ses études dans un lycée chauffé par une chaudière à la pointe du respect environnemental et risquer sa vie le soir, dans un appartement chauffé de misère.

Notre Région est très volontariste sur le développement des énergies renouvelables, que nous soutenons. La situation actuelle nous pose toute une série de questionnements sur le lien que nous pouvons créer entre les différentes Institutions territoriales pour coordonner toutes les aides

en matière énergétique, et intervenir fortement auprès de l'État pour qu'il arrête de fuir ses responsabilités. Nos Maisons de Région peuvent être un point d'appui et un relais dynamique dans cette démarche.

Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Madame ADDA pour 2 minutes.

Mme ADDA

Madame la Présidente,

Madame la Vice-présidente,

Mesdames et messieurs les élus,

Engagés dans l'économie circulaire, nous le sommes, nos propositions aussi.

Après l'appel à projets ciblé sur le BTP lancé en septembre, nous poursuivons dans cette dynamique en partenariat avec l'ADEME. Sans oublier les actions concernant le gaspillage alimentaire, nous axons notre effort pour généraliser le tri à la source des déchets digestibles et des déchets verts.

Nous avons à approuver aujourd'hui un nouvel appel à projets qui vise à accompagner les Collectivités se lançant dans les expérimentations et le déploiement des solutions de tri à la source des biodéchets. Dans le même temps, cet appel à projets encouragera la gestion de proximité des déchets verts et un changement de pratiques vis-à-vis de cette ressource sur l'Occitanie.

Il reste aujourd'hui encore un gisement de 74 kilos par habitant et par an à valoriser.

Et pour réussir cette valorisation, il faut traduire notre volonté aussi dans le marché public en incluant, dans le cahier des charges, des critères explicites.

Sur ce point, permettez-moi de revenir, après avoir été interpellée, sur notre accord-cadre d'acquisition et d'installation de nos équipements informatiques, dont la mesure 10.2 indique, je cite : "*pour le traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques : tous les matériels repris devront être déconstruits. Le réemploi n'est pas autorisé*".

Considérant que la clause d'insertion sociale est prévue dans nos marchés, nous demandons que cette mesure 10.2 soit modifiée et que le réemploi soit de droit pour les acteurs de l'Économie sociale et solidaire spécialisés dans ce secteur d'activités.

Pour conclure, j'ajouterai que les Écologistes voteront les deux rapports pour une région à énergie positive.

Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

Je vous propose de passer au vote sur l'amendement n°50 déposé par le groupe RN -pas de taxe supplémentaire pour les contribuables-. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 38 (RN : 38)

- Contre : 116 (SRC : 51, GR : 16, NM : 19, UEDC : 25, NI : 5).

L'amendement n°50 est ***rejeté***.

Nous passons au vote sur les rapports.

Sur le Rapport n°6, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 155 (SRC : 51, GR : 16, NM : 20, RN : 38, UEDC : 25, NI : 5).

Le rapport (***2018/AP-DEC/06***) est ***adopté à l'unanimité***. Félicitations ! (*Applaudissements*)

Sur le Rapport n°7, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*156 votants*) :

- Pour : 156 (SRC : 51, GR : 16, NM : 20, RN : 38, UEDC : 26, NI : 5).

Le rapport (***2018/AP-DEC/07***) est ***adopté à l'unanimité***.

Félicitations pour la transition énergétique et écologique !

(*Applaudissements*)

Nous passons à l'**Examen des points d'actualité** et le point d'actualité n°1 est présenté par Monsieur Stéphan ROSSIGNOL.

Point d'actualité n°1 - Groupe UEDC - D'une inefficace décentralisation jacobine à une efficiente centralisation territoriale

M. ROSSIGNOL

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

J'ai intitulé cela "d'une inefficace décentralisation jacobine à une efficiente centralisation territoriale !". Chacun s'accorde en effet à reconnaître que notre pays, depuis quelques semaines, connaît une crise sociale d'une violence telle qu'il faut remonter à un demi-siècle en arrière pour tenter d'y trouver une référence comparable. Et s'il paraît pour certains utile d'en connaître les causes, pour d'autres, pratique d'en rejeter la faute sur le Gouvernement actuel !

Pour ma part, je préfère me concentrer sur l'essentiel, qui pourrait en fait se résumer en une seule question : Comment sortir rapidement et durablement de cette situation qui n'a déjà que trop coûté, non seulement à notre économie qui n'avait pas besoin de cela et je pense notamment aux commerçants particulièrement touchés en ce moment, mais également et surtout à nos Institutions et donc, a fortiori, à notre pacte républicain ?

Une question qui, plus que jamais, doit être mise en perspective avec ce que cette crise nous a livré comme enseignements, au premier rang desquels figure bien évidemment le matraquage fiscal, et plus largement de mettre en exergue la fracture qui s'est opérée entre les élus et le peuple. Si jouer les victimes des politiques nationales était crédible dans le discours il y a un mois, notre Institution ne peut aujourd'hui nier être concernée par la défiance que subissent nos Institutions. Faire comme si de rien n'était, continuer à laisser croire que notre Région détiendrait les clés d'une nouvelle ère où tout ne serait "*qu'ordre et beauté, luxe, calme et volupté*", relèverait au mieux de la malhonnêteté et au pire de l'irresponsabilité.

Irresponsables, les mesures d'urgence prises par le Gouvernement le sont plus que jamais.

Penser que ce n'est qu'avec un cautère sur une jambe de bois que l'on va acheter la paix sociale relève d'une gageure aussi cavalière qu'elle est vouée à l'échec.

Plus grave encore, car c'est notre démocratie représentative qui pourrait en pâtir gravement, la grande concertation nationale que le Président a annoncée, telle qu'elle a été présentée, laisse entrevoir un capharnaüm sans précédent, dont les conclusions seront illisibles, inaudibles et amplifiant sans nul doute encore un peu plus la crise que cette démarche entend combattre.

Si gouverner c'est prévoir, une concertation s'anticipe, ce que visiblement le Président n'a pas jugé bon de faire.

Aussi, Madame la Présidente, face à un fiasco annoncé et pour éviter un possible chaos, devons-nous, élus locaux, dans l'unité, prendre une initiative forte. Car si nous ne pouvons pas nous soustraire à notre part de responsabilité dans cette situation, nous ne saurions être comptables de l'inefficace décentralisation jacobine qui n'a que trop vécu.

Paris impose, Paris transfère et nos territoires subissent. Et pour cause, la décentralisation à la française, c'est le milieu du gué : nos Régions ont la compétence économique, mais pas celle de l'emploi, les Départements ont la compétence sociale, mais pas les moyens d'en définir les contours. En définitive, nos Collectivités ressemblent davantage à des Services déconcentrés qu'à des Institutions de plein exercice. Le "qui fait quoi qui fera foi", voilà le combat qui doit être le nôtre et qui mieux que les élus locaux peuvent en écrire la partition aujourd'hui ?

Je sais, Madame la Présidente, vous nous l'avez dit, que vous avez sollicité une entrevue avec le Président de la République pour évoquer des dossiers régionaux. Et de vous inciter d'ici là à amorcer une démarche, que l'on pourrait imaginer portée par les Associations représentatives de nos Collectivités (AMF, ADF, ARF), par laquelle nous engagerions enfin sérieusement ce chantier de clarification des compétences, non pas pour aboutir à un Acte III de la décentralisation, qui pourrait être inutile, mais bien à l'Acte I d'une centralisation des politiques publiques autour de nos territoires. C'est à ce seul prix que demain nous pourrons revendiquer pleinement nos succès et, sans amertume, assumer nos propres échecs.

Si nous ne parvenons pas rapidement à rendre nos Institutions plus efficientes, à démontrer au peuple français que nous nous réformons en profondeur, il faudra alors en tirer les conclusions et

accepter cette idée folle que notre vieux pays qu'est la France, de ce vieux continent qu'est l'Europe, un pays qui n'a cessé pourtant de se tenir debout face à l'Histoire et devant les hommes, est devenu ingouvernable et donc irréformable.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur ROSSIGNOL.
Concernant le débat national, je me suis exprimée à ce sujet lors d'une interview et fait également un communiqué de presse. En effet, on ne peut pas faire une consultation nationale qui serait un gadget se limitant à des cahiers de doléances dans les Mairies, qui remonteraient, qui seraient accumulés et dont on ne ferait rien. Comme je l'indiquais dans mon discours et vous l'avez rappelé, une grande consultation nationale demande une vraie préparation, qui nécessite du temps. Il n'est pas possible qu'en deux mois, il puisse y avoir une consultation, une mobilisation de l'ensemble du peuple français. Il faut également avoir une méthode, un organisme indépendant et savoir quels sont les objectifs. On ne peut pas juste indiquer qu'il y a quatre thèmes et que toutes les idées soient mises sur du papier sans savoir ce qui va après en être fait parce que, vous l'avez indiqué, la situation est grave. Notre démocratie est profondément affaiblie et nous ne pouvons pas, avec un système de poudre aux yeux, de nouveau enclencher de la méfiance -pour ne pas dire plus- envers les élus, que ce soient des élus nationaux ou des élus locaux.
Je pense donc que sur cette question d'un grand débat national, il faut que nous soyons à la hauteur de l'attente de nos concitoyens, à la hauteur de leur déception sur bien des sujets, de leur souffrance aussi, mais également de leur envie de participer plus fortement.
Les dispositifs, qui ont été indiqués de façon assez vague pour l'instant, m'interrogent beaucoup et je ne voudrais pas que ce soit un débat national pour rien parce qu'alors, comme je l'indiquais dans mon discours, la réponse serait explosive et ce ne sont pas des termes grandiloquents, cela correspondrait vraiment à l'état du pays.
Je pense donc que l'on doit mettre en place une vraie concertation, indiquer quel est l'objectif et ce qui va être voté à l'issue, parce que c'est bien ce qui est demandé. Je rappelle, puisque l'on cite souvent en exemple le modèle suisse, qu'entre la décision d'un sujet soumis à votation et la votation elle-même, il y a au minimum 18 mois, c'est-à-dire le temps de l'explication, le temps d'avoir de vrais débats.
Et puis, animer un débat, vous êtes Maire, je l'ai été, je connais tout le talent des Maires, mais animer un débat pour avoir des forces propositionnelles concrètes pour modifier un mode de fonctionnement institutionnel demande aussi un professionnalisme que tous les Maires n'ont pas, que même dans les grandes Villes ils n'ont pas dans leurs services, et a fortiori dans les petites Communes il n'y a pas non plus ce savoir-faire. Il faut donc aussi s'appuyer sur des structures, des

Civic tech spécialisées dans ce travail de l'intelligence collective, ce qui implique d'avoir des moyens et ce n'est pas à DGF constante ou en diminution que l'on va pouvoir les avoir.
Au niveau de la Région, nous pouvons déjà rappeler les outils que nous allons mettre en place en janvier, qui pourront servir : la Plateforme citoyenne, qui pourrait être utilisée dans le cadre d'un grand débat national. Je pense aussi qu'il faut avoir une autorité indépendante qui organise tout cela et il est nécessaire d'avoir un jury citoyen qui peut être composé -certains d'entre vous l'ont évoqué ce matin- par le CESER, la Commission Nationale du Débat Public et des citoyens représentatifs de la population française.
Concernant une nouvelle ère -et non pas un nouvel acte de la décentralisation-, c'est bien entendu un sujet que nous souhaitons, d'où la création de "Territoires unis", cette structure qui regroupe les trois Associations AMF, ADF et Régions de France où, en effet, il est prévu qu'il y ait des propositions pour un État qui se concentre sur ses compétences régaliennes et des Collectivités locales qui ne soient pas des exécutants dans des cadres très contraints, que ce soit pour la gestion des crédits européens ou sur des questions de politique d'aménagement du territoire ; qu'il y ait une vraie décentralisation, avec une vraie liberté d'administration et que soit également respecté le principe de l'autonomie fiscale et financière.
Je vous propose de passer au point d'actualité n°2. La parole est à Monsieur COSSANGE pour le groupe Nouveau Monde …

Point d'actualité n°2 - Groupe NM - La grande concertation nationale dans les territoires et rôle de la Région dans le débat

M. COSSANGE

Merci Madame la Présidente.
Chères et chers collègues, on va rester dans le même thème et j'en profite d'ailleurs pour dire -je vais modifier un peu mon intervention pour ne pas tomber dans le redite et profiter de ce moment intéressant de débat- que je partage totalement le constat dressé par Stéphan ROSSIGNOL, mais vous comprendrez que je n'en partage bien sûr pas du tout les conclusions !
La France n'est pas, ni "irréformable", ni "ingouvernable" ; quand la Sécurité sociale s'est créée, il n'y a pas beaucoup de gens qui sont descendus dans la rue pour protester contre cette réforme, qui était une vraie révolution à l'époque. Je dirai juste qu'il subsiste encore, malgré sa faiblesse, une conscience de classe dans notre pays. Mais on pourrait en débattre pendant un moment.
Nous voulions également profiter de ce point d'actualité pour poser la question de ce grand débat national, dont les contours sont des plus flous, vous venez de le dire.
Il semble que son organisation sera attribuée aux élus, nous avons entendu aux Maires.
Nous avons pris acte, Madame la Présidente, de votre volonté -exprimée dans la presse régionale et que vous venez de réitérer- que la Région prenne sa part dans l'organisation de ce débat, à

condition qu'il soit fait dans de bonnes conditions -celles que vous venez d'indiquer- quant à sa tenue. Nous sommes en total accord avec vous.

On ne peut quand même pas s'empêcher de constater l'irresponsabilité du Gouvernement sur ce point. En effet, après avoir méprisé les élus locaux, après avoir sapé la libre administration des Collectivités territoriales, alors que c'est le feu et qu'il n'arrive pas à s'en sortir, revenir vers ces mêmes élus locaux pour se sortir de la situation dans laquelle il s'est mis, c'est quand même fortement ironique !

Et l'ironie est d'autant plus belle que le cœur des revendications des Gilets jaunes, c'est le pouvoir d'achat et les salaires, tout en étant parti de la réforme fiscale. D'ailleurs, il faudrait peut-être voir à ne pas le considérer comme un mouvement fixe, mais regarder comment il évolue et réfléchir à comment il peut évoluer aussi dans la suite.

Comment un Gouvernement qui a commencé son mandat par les ordonnances sur la Loi Travail, pour qu'il n'y ait pas de débat, peut aujourd'hui prétendre organiser une consultation sur ces questions sur les salaires ? Toutefois, prenons au mot le Président de la République et, encore une fois, les élus Communistes -mais je pense que mes camarades Verts partagent ce point de vue- sont tout à fait favorables à ce que, dans les conditions que vous venez d'évoquer, la Région prenne sa part dans ce débat, d'autant plus que nous n'avons pas à rougir sur ces questions-là. Dans ce débat, nous pourrions mettre en avant à la fois l'Assemblée des Territoires, le Parlement de la Mer, le Parlement de la Montagne ; autant d'outils de concertation que nous avons mis en place et qui peuvent être -en toute modestie bien entendu- des modèles, si ce n'est des méthodes pour organiser ce débat, qui est aujourd'hui nécessaire dans le pays, mais qui ne peut pas être un débat stérile, qui doit avant tout répondre à la préoccupation majeure des françaises et des français qui est : comment, dans la 6ème ou 7ème -je ne tiens plus le compte- puissance mondiale, on peut -alors qu'on travaille- ne pas vivre correctement de son travail ?

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Monsieur COSSANGE, j'ai déjà répondu en partie à votre intervention, en effet ce débat public est absolument indispensable, mais il doit être organisé de façon sérieuse et cela ne peut pas être juste un instant, cela doit s'inscrire dans la durée.

Au niveau de la Région, le Bureau de l'Assemblée travaille beaucoup sur tous les dispositifs de participation citoyenne, je vois le nombre d'heures que Gérard ONESTA et les Services ont par exemple consacré à la Plateforme citoyenne, il aura fallu plus de 15 réunions pour pouvoir la mettre en place en janvier, parce qu'il faut aussi qu'il y ait une vraie sécurisation dans toutes ces consultations citoyennes.

Le Président de la République souhaite un autre mode de gouvernance, nous -élus locaux- le demandons depuis longtemps.
Il y a eu la volonté de supprimer tous les corps intermédiaires, nous en voyons les effets.
Nous avons également, en tant qu'élus locaux, les deux pieds dans la réalité, nous sommes "à portée d'engueulade" et donc il eut été bon de pouvoir avoir une oreille attentive à Matignon ou à l'Élysée. Malheureusement, cela n'a pas été le cas. Espérons que cela va changer, c'est indispensable pour la France et en effet, la Région Occitanie a une certaine expérience.
Nous avons aussi beaucoup de projets et j'espère que nous aurons, d'ici quelques jours, plus d'éléments pour que justement cela puisse être un vrai débat national, pour avoir une République forte.
Le point d'actualité n°3 est présenté par Madame BARTHET pour le groupe Nouveau Monde.

Point d'actualité n°3 - Groupe NM - Pollution des sols et des eaux provoquées par les activités extractivistes

Mme BARTHET

Merci Madame la Présidente.
Nous allons changer complètement de sujet, car nous souhaitons aborder ici les pollutions liées à l'activité minière.
Nous savons toutes et tous que cette activité provoque des pollutions des nappes phréatiques, des cours d'eau et des sols. Il nous semble d'ailleurs totalement incohérent de souhaiter la réouverture de certaines mines dans notre région, comme celle de Salau en Ariège.
L'activité minière n'est pas compatible avec un futur souhaitable, celui de la préservation de l'environnement et de la santé publique, d'autant que même après la fermeture, les pollutions sont toujours présentes et rarement traitées. Plusieurs sites dans notre région n'échappent pas à cette problématique.
Problématique mise en exergue par les inondations récentes dans le département de l'Aude et plus précisément dans la vallée de l'Orbiel. En effet, la mine d'Or de Salsigne, exploitée depuis 1892 et fermée en 2004, a généré plusieurs millions de tonnes de déchets contenant 2% à 15% d'arsenic. Ces déchets ont été stockés et recouverts il y a 15 ans d'une membrane censée les contenir. L'inondation centennale d'octobre 2018, qui a fait de si grands dégâts humains et matériels, a aussi eu pour conséquence de relâcher dans l'environnement une partie de ces déchets sous forme de boues qui ont recouvert des terres, certaines maraichères, ou sous forme d'eau polluée qui s’écoule dans l'Orbiel, puis dans l'Aude.
Nous nous faisons ici le relais des associations, de citoyens et citoyennes inquiets des conséquences de cette crue sur la pollution des eaux et des sols, de leur environnement.

Une analyse indépendante effectuée fin novembre a clairement identifié un taux très élevé d'arsenic dans les eaux de l'Orbiel, ainsi que dans les boues qui ont recouvert des terres cultivables. Nous ne pouvons pas fermer les yeux devant ce risque sanitaire.
Les citoyennes et citoyens, inquiets et mobilisés, souhaitent donc que ce bassin de l'Orbiel puisse devenir un lieu d'études pluridisciplinaires regroupant des compétences diverses, afin d'aider à une meilleure gestion des eaux, des déchets et des pollutions pour que la population et les Collectivités locales disposent d'informations transparentes et indépendantes leur permettant d'agir pour leur avenir.
L'État doit prendre aussi ses responsabilités face à ce risque sanitaire en :
- faisant un suivi épidémiologique des populations concernées,
- et en mettant en œuvre de réelles mesures de traitement et de confinement des déchets, ce qui n'est visiblement pas le cas actuellement.
Nous sommes ainsi confrontés aux conséquences d'une exploitation minière utilisant des produits dangereux pour la santé humaine et l'environnement, ce qui rend encore plus incompréhensible la décision du Gouvernement de relancer ce type d'activités en Guyane.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Concernant les impacts pour l'Aude, j'ai lu que Monsieur le Préfet de l'Aude s'était engagé à donner en toute transparence les éléments d'information et qu'une réunion devait être organisée en début d'année, je ne sais plus précisément si ce sont les collectivités locales et les associations qui y seront conviées ou uniquement les collectivités locales, mais c'est un sujet sur lequel le Préfet sait qu'il y a une forte sensibilité et un fort enjeu pour la santé publique.
Le point d'actualité n°4 est présenté par Monsieur BAUDRY pour le groupe Rassemblement National.

Point d'actualité n°4 - Groupe RN - Entretien et fonctionnement des lycées

M. BAUDRY

J'interviens en lieu et place de notre Président de groupe qui a dû s'absenter.
Madame la Présidente,
Depuis le début du mois de décembre, de nombreux lycées d'Occitanie font face à une agitation inquiétante. Au-delà des blocus, barrages filtrants et autres barricades, habituels des mouvements lycéens, on recense déjà de nombreux incidents et actes de violence : des incendies de poubelles, des vols, des dégradations de véhicules et de mobiliers urbains, mais aussi des affrontements avec les Forces de l'Ordre.
À Narbonne, des policiers ont été visés par des projectiles.

À Toulouse, un proviseur, des pompiers et des policiers ont été blessés.
À Blagnac, le hall du lycée Saint-Exupéry a été incendié.
À Béziers, un lycéen a perdu l'usage d'un œil.
Et nous avions évoqué ensemble également les problématiques au lycée de Lodève.
Face à cette agitation et aux débordements qui y sont liés, ainsi qu'aux possibles reprises de mobilisation à la rentrée de janvier, je tiens à vous poser, Madame la Présidente, plusieurs questions :
La Région a-t-elle pris des dispositions particulières pour assurer la sécurité des lycées et des lycéens non-grévistes ?
Au-delà du million d'euros débloqué pour le lycée Saint-Exupéry de Blagnac, la Région a-t-elle connaissance à ce jour du coût global estimé pour réparer les différents dégâts subis ces dernières semaines ?
Est-ce bien au contribuable régional de payer l'addition ?
La Région a-t-elle été informée de l'identité des casseurs ? Sont-ils de simples lycéens ou bien des individus extérieurs aux lycées, connus des Services de Police ?
La Région a-t-elle porté plainte pour dégradation et destruction de biens publics ?
Que fait la Région pour anticiper la possible reprise de la mobilisation à la rentrée de janvier ?
Par ailleurs, Madame la Présidente, je souhaite recueillir votre avis sur la polémique liée aux récentes révélations de la presse sur la sécurité de l'Université Paul-Valéry de Montpellier.
En effet, selon Médiapart, l'Université aurait attribué un marché de sécurité d'un montant de 260 000 € sans appel d'offres, ni mise en concurrence, à la société d'un ancien garde du corps d'Emmanuel MACRON. Pourtant, toujours selon la même source, une autre entreprise était déjà en charge de la sécurité du campus de la Faculté. Enfin, le devis aurait été transmis par l'intermédiaire d'une représentante locale du mouvement La République en Marche, le parti d'Emmanuel MACRON.
Pourriez-vous nous dire, Madame la Présidente, ce que vous pensez de cette affaire ?
Réclamez-vous, comme de nombreux étudiants, la démission du Président de la Faculté ?
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Concernant les dégâts causés sur les lycées, les chiffrages sont en cours, donc à cette heure-ci je n'ai pas les montants exacts, mais nous les aurons début janvier, parce que nous avons engagé très rapidement des travaux afin de sécuriser les lycées qui avaient subi de fortes dégradations. Nous avons bien sûr mis en œuvre les procédures d'urgence en matière de marchés publics qui s'appliquaient. Je tiens à dire que nous sommes allés, avec Kamel CHIBLI et Bernard KELLER, au lycée de Blagnac, j'ai eu les félicitations du Proviseur et de la Rectrice pour la

réactivité des équipes des lycées, des agents régionaux des lycées et nous avons aussi reçu plusieurs mails. Toutes les équipes des lycées et les équipes mobiles, qui n'étaient pas forcément sur ces secteurs, y sont allées en renfort pour sécuriser ces établissements.
Je n'ai donc pas le chiffrage exact, les Services sont en train de le faire, nous pourrons vous le donner en janvier et lors de la Commission permanente de février, nous pourrons en effet vous l'indiquer.
Bien sûr, nous avons porté plainte, nous nous sommes portés partie civile.
Quant aux lycéens qui ont été mis en examen, ce sont des lycéens qui n'avaient pas de casier judiciaire. Au total, sur l'ensemble des lycées de la Région, 7 lycéens ont été mis en examen et la procédure suit son cours, mais ils n'étaient pas signalés.
Enfin, sur la question de l'Université de Montpellier 3, je n'ai pas d'information ; la procédure judiciaire suit son cours et je n'ai pas à demander la démission de qui que ce soit dans cette affaire. Il y a une version, il y a aussi la version du Président de l'Université, Patrick GILLI et donc je n'ai pas à avoir de jugement sur ce type de dispositif.
Le point d'actualité n°5 est également présenté par le groupe Rassemblement National ...

Point d'actualité n°5 - Groupe RN - Pollution des eaux

M. BARTHES

Madame la Présidente,

En octobre dernier, en compagnie du Préfet Pascal MAILHOS, de Messieurs Martin MALVY et Alain ROUSSET, vous avez érigé l'eau en grande cause du Sud-Ouest français.
Depuis, de terribles inondations ont ravagé l'Aude. Ces inondations ont réveillé le magma de pollution que constitue l'ancien site minier de Salsigne, première mine d'or de France et première mine d'arsenic au monde. Malheureusement, aucun Audois n'est surpris par les résultats édifiants issus d'analyses de chimistes de l'Institut National Polytechnique de Toulouse et de chercheurs du CNRS. En novembre, la dose d'arsenic s'avérait être 10 fois supérieure à la dose normale dans l'eau potable sur la Vallée de l'Orbiel. À chaque épisode cévenol, c'est la même rengaine et ce, depuis 20 ans.
Vous comprenez donc la colère des habitants de mon département à la lecture du communiqué du Préfet de l'Aude, en date du 13 novembre, que l'on peut résumer en ces mots : Circulez, il n'y a rien à voir … Les mensonges et hypocrisies de l'État n'ont que trop duré !
Ceux qui habitent à quelques encablures des foyers de contamination auront le privilège de boire de l'arsenic pur et non dilué, les autres boiront de l'eau à l'arsenic ...
Cette attitude désinvolte se double d'une carence stupéfiante dans l'analyse du risque.
En effet, au lendemain des inondations de 1999, un rapport du Conseil général des Ponts et Chaussées soulignait le risque d'un passage de l'arsenic stocké dans les sédiments en solution

dans l'eau. J'engage donc le Préfet à prendre quelques cours de physique-chimie pour comprendre l'urgence de la situation !

Les taux extrêmement élevés d'arsenic ne font aucun doute sur la large diffusion -et ce de manière durable- de ce métal nocif sur l'ensemble d'un bassin où vivent des milliers de personnes.

Combien faudra-t-il de rapports et d'analyses pour que l'État se retrousse enfin les manches ?

La simple reconduction d'année en année d'arrêtés préfectoraux interdisant la consommation de légumes issus de certaines parcelles n'est pas à la hauteur des enjeux sanitaires de notre département.

Et que dire de cette situation de traitement des eaux polluées des sites industriels de Salsigne et de La Combe du Saut qui rejettent plus de 1 000 microgrammes d'arsenic par litre, au lieu des 25 tolérés en milieu naturel ? Résultat : les risques de cancer sont décuplés, comme le prouvait déjà, en 2005, une étude de l'Institut de veille sanitaire, concluant notamment à un excès de 80% de la mortalité par cancer du poumon et de 110% pour celui du pharynx.

Mais c'est aussi l'activité économique qui pâtit de l'inaction de l'État. Je pense aux producteurs en bio, aux jardiniers professionnels et amateurs contraints de ne plus travailler leurs terres, au risque d'aggraver la contamination en mélangeant la terre au limon, car la terre déclarée polluée deviendrait inexploitable et invendable.

Madame la Présidente, le Conseil Régional a son rôle à jouer.

Nous avons voté 25 M€ d'aide, mais à quoi bon si c'est pour rebâtir sur des terres polluées inexploitables ? Une part de cette aide doit être redirigée vers la prévention et la sécurisation des habitants de la zone concernée. Les Audois ne peuvent plus subir cet empoisonnement, dont ils sont victimes au quotidien.

Nous, les élus Rassemblement National, refusons qu'une partie de nos compatriotes vivent dans un territoire où la baignade est interdite, où les particuliers ne peuvent arroser leurs jardins et manger leurs légumes, où les enfants sont soumis à des risques accrus de cancer.

Sachez que notre groupe ne sera pas le complice d'un scandale sanitaire que dénoncent en vain de multiples associations de défense de riverains et de protection de l'environnement.

L'Aude, département le plus pauvre d'Occitanie, ne doit pas être sacrifié.

Madame la Présidente, vous érigez l'alimentation, puis l'eau en grandes causes régionales, mais concrètement qu'allez-vous faire pour la qualité de l'eau dans l'Aude, de l'eau que l'on boit, de l'eau que l'on mange, de l'eau qui nous lave ? Si vos déclarations d'intention sont louables, elles ne seront prises au sérieux par les Audois qu'à l'unique condition qu'elles soient suivies d'actions concrètes...

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. BARTHES

… Pour sauver une population qui s'empoisonne tous les jours.

Vous avez choisi de communiquer sur l'eau, Madame la Présidente, alors où est le programme d'actions pour l'Aude ?

Je finirai juste en souhaitant tout de même à tous ces Audois un bon et joyeux Noël.

Merci Madame la Présidente.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Le Préfet de l'Aude a fait preuve d'une grande responsabilité, d'une grande mobilisation dans le cadre de la gestion des inondations. Vous faites référence à un communiqué de novembre, mais il a communiqué récemment sur ce sujet, en s'engageant à ce qu'il y ait une totale transparence et une réunion de concertation en janvier, comme je le disais à Madame BARTHET.

Donc ne faisons pas de faux procès ou de reproches à Monsieur le Préfet de l'Aude, il est mobilisé sur ce sujet, que nous suivrons avec attention parce qu'il en va bien entendu de la qualité de vie des habitants de ces territoires.

Je vous propose de poursuivre l'examen des rapports. Nous passons au Rapport n°8 et je demande à Monsieur le Vice-président CROS de bien vouloir le présenter.

2018/AP-DEC/08 - Regards statistiques sur les dimensions du bien-être en Occitanie

M. CROS

Merci Madame la Présidente.

Ce rapport, présenté aujourd'hui, est prévu dans notre Règlement intérieur.

Il a été réalisé par les Services de la Région, en partenariat très étroit avec l'INSEE et je tiens, à mon tour, à remercier les Services qui ont fait un très gros boulot sur ce rapport !

L'objectif de la Région, partagé je l'espère par l'ensemble des élus, est clair : mener des politiques régionales qui répondent aux préoccupations quotidiennes des habitants d'Occitanie.

Pour y parvenir, nous avons besoin de tous éléments quantitatifs et qualitatifs apportant des éclairages précis et donnant une photographie sincère du vécu de nos concitoyens sur nos territoires, d'un point de vue matériel, financier, professionnel, sanitaire, social, sociétal et bien sûr aussi environnemental.

Les données statistiques présentées dans ce rapport et l'analyse faite par bassin de vie vécu sont primordiales, car elles viennent compléter, préciser et aussi objectiver ce que nous, élus de terrain, entendons tous les jours au contact de nos concitoyens.

Cette étude est un premier travail, qui sera complété par une approche plus qualitative basée sur le ressenti des habitants. En effet, nous prévoyons de les interroger au début de l'année 2019 via une consultation citoyenne organisée en deux temps sur le site "LaRégionCitoyenne" :

- un premier temps avec la définition du bien-être selon les habitants,
- et un deuxième temps sur le ressenti des habitants sur les thèmes définis à partir des résultats de la phase 1.

Fin 2019 sera publié un bilan complet de la qualité de vie des habitants en Occitanie, reprenant les résultats de cette consultation.

Aussi, ce premier rapport statistique n'a pas la prétention de donner une vision exhaustive de la qualité de vie en Occitanie à ce jour, mais de donner un premier éclairage issu des données disponibles les plus récentes et de proposer des comparaisons entre bassins de vie, avec les données nationales.

Par ailleurs, pour une large partie, les indicateurs présentés dans ce document ne dépendent pas des compétences régionales.

Bien évidemment, ce rapport a une résonance particulière au vu de la situation que traverse notre pays aujourd'hui. La Région Occitanie reste la plus attractive de France, mais la qualité de vie de certains de nos concitoyens doit être améliorée et c'est donc bien évidemment à cette tâche que nous nous attelons aujourd'hui, en soulignant le fait -nous l'avons dit ce matin- qu'il est important de donner plus de pouvoir d'achat à nos concitoyens.

Avant de conclure, permettez-moi juste de vous dire que l'écueil serait de réduire "bien-être" à "consommation". Ce rapport traite également de l'accès aux soins et aux équipements, et de l'environnement dans lequel nous vivons. Répondre à l'urgence sociale et climatique passe aussi par un accès aux transports en commun, aux services publics, par des mesures de prévention de notre environnement, de la biodiversité et ce, de manière équitable sur tout le territoire régional.

Les indicateurs de ce rapport nous permettent d'affiner encore notre grille d'analyse des territoires, pour aller au plus près des besoins, adapter nos politiques et répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux.

Je vous remercie

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Monsieur CARETTE pour 5 minutes.

M. CARETTE

Citoyenne Présidente, vous me voyez marri ... (*Rires*) Eh oui, encore et toujours marri !

Une fois de plus, vos Conseillers de l'ombre ou de la pénombre vous ont induite en erreur et ces erreurs tournent, tournent autour de vous avec véhémence … Vrombissements d'erreurs, acharnements oh combien trompeurs !

Non, Citoyenne Présidente, oubliez le bien-être … Je ne sais pas, moi, parlez plutôt de "mieux vivre", pas ensemble nécessairement ! Ou alors, une solution, Citoyenne Présidente, que je vous

offre comme cela, gracieusement : procrastination … Remettez à plus tard, à demain, peut-être à jamais, cette idée saugrenue de "l'évaluation du bien-être en Occitanie" … Non, trop de mauvaises surprises vous attendent !

Cette région occitane retrouvera peut-être ainsi son calme, sa sérénité, son harmonie parce que là, à l'heure actuelle, on est bien loin du compte !

Avez-vous, Citoyenne Présidente, fréquenté un tantinet, juste un peu, ces ronds-points maléfiques, pour certains toujours occupés ? Avez-vous entendu les doléances, que dis-je les doléances, les plaintes, les cris, les grincements de dents des occitans en colère ?

Ne parlez pas de bien-être, ne leur parlez pas de bien-être Citoyenne Présidente !

C'est méconnaître le caractère impérieux du réel. Alors, je sais, vous espérez, courageuse comme vous êtes, infatigable missionnaire de l'idéal républicain démocratique socialiste populaire … (*Rires*), libérale par accident … Eh oui ! Vous espérez, dis-je, changer les chiffres de l'évaluation de 2015 qui ne sont déjà guère brillants. Ah, les chiffres … Dites-moi, je ne me souviens plus très bien, j'ai la mémoire qui flanche … (*Exclamations - Brouhaha*) Ça vous ravit ? C'est bon hein ?... (*Rires*) Alors, on continue camarades !

En 2015, nous vivions sous un Gouvernement Socialiste, non ? Et en Région aussi n'est-ce pas ? Ah, les chiffres ... Examinons-les si vous voulez bien :

- Dans le domaine financier : 3ème région avec le plus faible revenu, 4ème région en termes de pauvreté, près de 28% des moins de 30 ans sont dans une situation d'extrême pauvreté et 3ème région avec un taux de pauvreté élevé des ménages de plus de 60 ans. Ouf, ouf, ouf !
- Dans le domaine économique : 2ème région pour le taux de chômage, un taux d'emploi des 24-54 ans en dessous de la moyenne nationale, mais en revanche, 1ère région, oui 1ère, mais pour le temps partiel ... Ouf, ouf, ouf !
- Dans le domaine sanitaire : 3ème région où l'accès à un généraliste est le plus faible.
- Dans le domaine social : 3ème région la moins bien dotée en équipements culturels et 25% de jeunes en situation d'exclusion professionnelle.

C'est un sacré palmarès, non ?

Alors bien sûr, volontaire comme vous êtes, vous allez me dire que depuis 2015, les choses ont changé et que les prochaines statistiques dissiperont la colère des jeunes gens se trouvant sans emploi à la sortie de l'école, que les chiffres du bien-être réchaufferont les cœurs des pères de famille, ou des mères de famille -parité oblige-, smicards ou smicardes, à découvert le 10 du mois et que ces chiffres empêcheront les agriculteurs ruinés de se suicider … Et puis après tout, ce petit peuple pourra toujours bénéficier d'un taux d'ensoleillement remarquable … Ah, les statistiques !

Bon enfin, n'allez pas dire ça aux Gilets jaunes occitans qui sont, moi qui fréquente assidûment les ronds-points de l'hexagone, parmi les plus virulents.

Il me vient à l'esprit la fable de La Fontaine : courageuse, la chèvre de Monsieur Seguin, elle l'était … Eh oui, mais hélas vous connaissez la suite ! (*Rires - Apartés*)

Alors, peut-être que votre idéologie -ou ce qu'il en reste- est morte. Alors, peut-être l'a-t-elle bien mérité. Peut-être est-elle morte de son héritage, de ses privilèges, de ses souvenirs ? Peut-être est-elle morte de n'avoir eu ni volonté, ni vrai projet. Peut-être est-elle morte surtout de son arrogance, de son mépris …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. CARETTE

… Et de sa tartufferie. Merci courageuse Citoyenne Présidente ! (*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Quelle prestation pitoyable … Je demanderai à Monsieur le Président de votre groupe son avis sur ce type d'intervention.

Et je vous précise que ce n'est pas La Fontaine, mais Alphonse Daudet !

(*Exclamations - Applaudissements*)

La parole est à Madame Kathy WERSINGER pour 2 minutes.

Mme WERSINGER

Madame la Présidente,

Mesdames, messieurs, chers collègues,

Tout d'abord, les élu·e·s Écologistes ne peuvent qu'approuver le choix de regarder nos territoires à travers d'autres indicateurs que le PIB. Nous portons depuis des années cet enjeu de mieux évaluer l'état de notre société, de notre économie, de notre environnement pour mieux agir.

Nous portons également l'ambition de sortir d'une évaluation uniquement fondée sur la croissance, la productivité, sans jamais prendre en compte les dégâts sociaux et environnementaux qui en résultent.

Les chiffres de ce rapport sur les indicateurs de bien-être, même s'ils datent de 2015, démontrent à quel point il est urgent d'impulser une autre dynamique économique et sociale pour lutter contre la pauvreté, la précarité présente dans notre région. En effet, en 2015, 17,2% des habitants et des habitantes vivent en-dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec un revenu disponible inférieur à 1 015 euros par mois. L'Occitanie se situe au-dessus de la moyenne nationale qui s'établit, en 2015, à 14,9%. Cette pauvreté touche également les jeunes de notre région, soit 27,4% des moins de 30 ans. Nous sommes là aussi au-dessus de la moyenne nationale.

Certes, les situations varient selon les bassins de vie vécue, mais nous ne pouvons nier les difficultés qui touchent les populations d'Occitanie.

Fort heureusement, nous ne sommes pas impuissants, dès lors que nous faisons d'autres choix. Des choix en cohérence avec une économie qui se tourne vers une transition écologique, solidaire

et durable, et qui commence à se déployer dans nos territoires. Car le bien-être ne peut se conjuguer sans la prise en compte de la qualité de l'air, de l'eau, la qualité du logement, de l'alimentation, le taux de recyclage des déchets, la préservation des ressources, la sauvegarde de la biodiversité, l'équité des revenus, le partage du travail, l'éducation, l'autonomie, l'entraide, l'espérance de vie en bonne santé, la satisfaction à l'égard de la vie et de l'avenir.
Merci de votre écoute.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.
Je vous propose de passer au vote du Rapport n°8. Le scrutin est ouvert ...

Mme JAMET

Ce n'est pas un donné acte ?

LA PRÉSIDENTE

Oui, excusez-moi, c'est un ***donné acte***. Pardon, vous avez raison, il n'y a pas de vote.
Nous passons donc au Rapport n°9 relatif à la Convention cadre entre la Région Occitanie et la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat, et je demande à Madame Emmanuelle GAZEL, Vice-présidente, de bien vouloir le présenter.

2018/AP-DEC/09 - <u>Convention cadre entre la Région Occitanie et la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat</u>

Mme GAZEL

Madame la Présidente,
Mesdames et messieurs,
La présente Convention cadre entre la Région Occitanie et la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat s'inscrit dans le cadre de notre Stratégie régionale pour l'emploi et la croissance adoptée par l'Assemblée plénière le 2 février 2017.
L'artisanat, par ses entreprises, ses métiers et ses valeurs est un acteur du développement durable et de l'économie des territoires. Contribuer à l'essor de l'artisanat, c'est soutenir un mode de croissance pérenne, s'appuyant sur des activités non délocalisables, respectueuses de l'environnement et des personnes, assurant une juste répartition des richesses.
L'artisanat est présent sur l'ensemble du territoire, notamment dans les territoires les plus fragiles, qu'ils soient urbains ou ruraux.
L'artisanat en Occitanie, ce sont 350 000 actifs, près de 150 000 entreprises artisanales, 20 000 créations d'entreprises par an et près de 9 000 apprentis.

Le réseau des Chambres des Métiers et de l'Artisanat (CMA) travaille en lien avec la Région Occitanie sur de nombreuses thématiques :

- l'orientation professionnelle et la découverte des métiers,
- la formation initiale,
- le développement des compétences au travers de la formation continue,
- l'accompagnement à la création ou à la reprise d'entreprises,
- l'aide au recrutement, au développement ou à la conquête de nouveaux marchés,
- ou encore dans le cadre de la cession ou la transmission d'entreprises.

Le réseau des CMA, c'est également :

- une présence locale forte -plus de 60 lieux d'accueil- permettant d'assurer un accompagnement de proximité,
- près de 250 professionnels du conseil, experts de l'entreprise artisanale,
- un programme d'actions au service du développement des entreprises artisanales.

Le réseau des CMA souhaite s'engager auprès de la Région dans une logique volontariste et se positionne comme un partenaire majeur de la Région Occitanie dans le cadre du déploiement de sa stratégie de développement.

Pour ce faire, la présente Convention comprend deux axes.

Le 1er axe, que je vais vous présenter, concerne l'orientation et la formation professionnelle, portant principalement sur des actions en matière d'apprentissage d'une part, d'orientation et d'information sur les métiers d'autre part.

En matière d'apprentissage, suite à la Loi "*pour la Liberté de choisir son avenir professionnel* " du 5 septembre dernier, la Région souhaite assumer pleinement sa compétence jusqu'à la mise en œuvre effective de la loi au 1er janvier 2020, notamment en soutenant les CFA du réseau des Chambres des Métiers et de l'Artisanat pendant l'année 2019, afin de leur permettre d'affronter le nouveau modèle économique dans les meilleures conditions.

C'est la raison pour laquelle nous avons adopté, lors de la Commission Permanente du 7 décembre dernier, une revalorisation du niveau de financement des CFA des Chambres des Métiers de 1,5 M€.

Au-delà, dans le cadre de cette Convention, la Région et la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat affirment leur volonté commune de favoriser le maintien d'un appareil de formation sur l'ensemble du territoire.

À partir de 2020, la Loi *pour la Liberté de choisir son avenir professionnel* modifie en profondeur le pilotage et la gouvernance du système de formation, mais aussi le soutien au fonctionnement des CFA. La Région conserve uniquement une capacité d'intervention au titre de l'aménagement du territoire et dans le cadre d'une enveloppe budgétaire qui sera allouée par l'Agence nationale France Compétences.

Cette Convention porte également sur nos collaborations en matière d'orientation, de lutte contre le décrochage scolaire, notamment dans ce que l'on pourra déployer dans nos Maisons de Région et Maisons de l'Orientation.
Le 2nd axe de cette Convention porte sur le développement économique et le soutien aux entreprises, et c'est Nadia PELLEFIGUE qui va prendre la suite pour présenter cette partie-là.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Madame la Vice-présidente PELLEFIGUE, merci de bien vouloir nous présenter la 2ème partie de ce rapport ...

Mme PELLEFIGUE

Madame la Présidente,

Madame la Vice-présidente,

Chers collègues,

Vous avez dû noter que les Conventions sont souvent des intentions qui précèdent les actions et en l'occurrence, je suis particulièrement heureuse que nous ayons là une Convention qui valide et prend la suite d'actions qui ont déjà été engagées puisque, comme l'a démontré Madame GAZEL sur le volet "Formation", des crédits ont déjà été engagés.
Il en est de même sur le volet "Développement des entreprises artisanales", notamment parce que la CRMA, à ce jour, a été prescriptrice de plus de 20% des Pass Occitanie, ces dispositifs qui, vous le savez, permettent de mobiliser simplement, rapidement, à destination des entreprises, des aides pour des projets égaux ou inférieurs à 40 000 €.
Représentant plus de 40% des créations d'entreprises en Occitanie, les entreprises artisanales sont un des éléments majeurs de la dynamisation entrepreneuriale.
Alors bien sûr, certains observent que l'artisanat, ce sont souvent des entreprises sans salarié, c'est vrai pour 40% d'entre elles. Bien sûr, on observe souvent qu'elles comptent peu de salariés et la moyenne, c'est vrai, est de 3 salariés par entreprise artisanale. Mais ces entreprises sont installées partout sur le territoire d'Occitanie, ce sont des entreprises non-délocalisables, qui valorisent les savoir-faire et qui, vous l'avez dit Madame la Présidente, font le jeu de la formation et de la transmission en prenant des apprentis et en les formant.
Mais nous savons aussi que ces entreprises sont confrontées à de nombreuses difficultés. Notamment, si beaucoup d'entre elles se créent -en 10 ans, + 54% de créations d'entreprises artisanales-, beaucoup le font encore sans accompagnement et vous connaissez les statistiques, qui sont implacables : lorsqu'une entreprise se crée sans accompagnement, 48% d'entre elles

disparaissent dans les 3 ans ; quand une entreprise est accompagnée, ce chiffre monte jusqu'à 69% de pérennisation. Nous avons donc un enjeu majeur en matière d'accompagnement.
Le deuxième élément qui doit orienter notre action -et c'est l'objet de cette Convention-, c'est le vieillissement des chefs d'entreprise dans les TPE et PME : dans l'artisanat, près de 30 000 chefs d'entreprise en Occitanie ont plus de 55 ans, soit 21% du tissu artisanal actuel, dont 11 300 se situent en zones fragiles et nous savons que lorsqu'une entreprise disparaît en zone fragile, il y a beaucoup de difficultés à faire réapparaître une même entreprise dans ces mêmes zones.
Alors oui, nous consacrons un effort particulier au fait que nous puissions assurer, auprès des entreprises artisanales, le jeu de la transmission-reprise. Nous avons pour cela adopté un certain nombre de dispositifs, allant jusqu'à prendre en charge une partie du salaire du repreneur lors de la première année de reprise et cela montre déjà ses effets. Mais cela ne peut se faire simplement et efficacement que si ces dispositifs sont d'abord connus de celles et de ceux auxquels ils sont destinés. Or nous savons que la principale difficulté aujourd'hui n'est pas l'efficience de ces dispositifs, car lorsqu'ils sont mobilisés, ils le sont, mais de pouvoir les diffuser, les distribuer sur la totalité des territoires, en sachant que lorsque vous êtes une entreprise artisanale -et donc une entreprise qui compte peu de salariés- il est tout de même assez difficile d'aller courir les salons et les grandes villes pour vérifier les dispositifs qui pourront vous accompagner.
C'est la raison pour laquelle, avec les 77 développeurs des CMA, avec les 60 points d'accueil auprès de nos Maisons de la Région, nous assurons une formation constante et une animation réalisée par l'Agence de développement Ad'Occ.
Cette Convention valorise le rôle de l'ensemble des développeurs économiques des Chambres des Métiers et de l'Artisanat, et nous faisons aussi en sorte avec eux, grâce à la finesse de leurs expertises, de développer de nouveaux dispositifs.
C'est la raison pour laquelle vous avez récemment adopté, dans le cadre du Plan pour les Métiers d'Art, un Pass dédié aux Métiers d'Art qui permettra de soutenir, dans sa plus grande dimension, un artisanat auquel, vous le savez, nous sommes attachés et qui est un élément majeur et pilier de ce que nous valorisons comme le "Produit en Occitanie". Pensez-y pour vous fêtes de Noël … Pour celles et ceux qui n'auraient pas encore fait leurs achats, soutenez l'artisanat et dites partout que c'est ensemble que nous réussirons, avec la CRMA, avec la Région et avec notre Opérateur Ad'Occ ! Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

En effet, le Plan Artisanat d'Art qui a été vraiment bien travaillé par Danièle AZEMAR et Cathy PINOL, en vous précisant aussi que le "Petit Futé" a fait une édition spéciale "Produit en Occitanie", avec toutes les adresses de tout ce qui est produit en Occitanie.
La parole est à Madame MONESTIER pour 3 minutes.

Mme MONESTIER-CHARRIÉ

Madame le Président,

Chers collègues,

S'il y a un point sur lequel nous sommes d'accord, c'est l'importance de l'artisanat au sein de notre Région. En effet, l'artisanat est la 1ère entreprise de France et également la 1ère entreprise d'Occitanie. Il représente 150 000 TPE, 8 000 apprentis et un nombre d'actifs de 325 000.

C'est donc un acteur très important de notre économie.

La Convention cadre soumise à notre approbation à deux objectifs :

- le premier objectif est de formaliser le partenariat, déjà ancien, entre les Chambres des Métiers et la Région,
- le deuxième objectif est de coordonner l'action de notre Collectivité avec le Réseau régional des Chambres des Métiers, la coordination se faisant par l'intervention des chargés de mission des CMA, d'une part dans les Maisons de la Région et d'autre part dans les Cités de l'orientation.

La Convention, qui court normalement de 2019 à 2021, comporte effectivement quelques avancées notables :

- la promotion d'un artisanat écoresponsable,
- elle intègre également le Plan en faveur des Métiers d'Art,
- elle met l'accès sur l'apprentissage,
- et elle comporte un volet transmission-reprise.

Ces avancées sont indispensables mais vous conviendrez, Madame le Président, qu'elles sont insuffisantes au regard de l'importance de l'artisanat.

En effet, pour le reste du dispositif, la Convention reprend l'existant et ne traduit aucune ambition. Elle nous laisse ainsi sur notre faim, sur des axes importants ; je n'en citerai qu'un, cher d'ailleurs à ma collègue Brigitte RIVIERE, celui du décrochage scolaire :

En page 18 de la Convention, 8 lignes y sont consacrées, où l'on parle "*d'initiatives fortes*" permettant de "*bâtir des projets innovants qui doivent pouvoir être soutenus financièrement par la Région, avec des critères précis*". Par contre, vous ne parlez absolument pas de ces projets innovants et en quoi précisément ils consistent.

Ainsi, cette Convention fait trop peu de place à des sujets essentiels tels que le financement, l'accès à la commande publique ou le soutien à la digitalisation. Sur ce dernier sujet en particulier, la Convention rappelle les actions conduites par le Réseau des Chambres des Métiers et de l'Artisanat, notamment les programmes de sensibilisation et d'accompagnement, mais ne fait pas mention des actions mises en œuvre par notre Collectivité.

Au final, l'impression qui se dégage à la lecture de cette Convention, c'est que la Région fait le service minimum. Il est vrai que contrairement au précédent mandat, l'artisanat ne compte plus au nombre des priorités de notre Collectivité, comme en atteste le fait qu'il n'apparaît dans le

portefeuille d'aucun des 15 Vice-présidents, ni dans l'intitulé d'aucune des 20 Commissions sectorielles, ce qui est révélateur.

L'artisanat mériterait mieux qu'une simple Convention cadre. C'est un Plan triennal qu'il aurait fallu proposer. C'est donc une occasion manquée.

Malgré tout, parce que nous sommes tout particulièrement attachés au soutien de l'artisanat, nous voterons pour ce rapport.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur YELMA pour 2 minutes.

M. YELMA

Madame la Présidente,

Chers collègues,

En cette période de réformes, les Chambres des Métiers et de l'Artisanat ne sont pas oubliées, mais est-ce vraiment pour le bien des Chambres ? La question est posée.

Toutes ces réformes ne doivent pas nous conduire à créer des artifices de plus en plus complexes. Il faut éviter que la multiplication des conventions et des mesures devienne un véritable labyrinthe impénétrable, qui alourdit les démarches administratives.

Nous nous devons d'apporter une aide aux Chambres des Métiers et de l'Artisanat, mais il faut avant tout préserver leur indépendance et leurs marges de manœuvre. Or, la Convention cadre que vous nous présentez aujourd'hui n'est pas un accompagnement des Chambres, mais un accompagnement de la politique régionale par les Chambres. C'est très différent.

Bien évidemment, Madame la Présidente, le groupe Rassemblement National se positionne pour le soutien et le développement des CMA. En revanche, il refuse la régionalisation de ces dernières et c'est bien là le problème : on sent très bien, dans cette délibération, que vous voulez faire la promotion de votre politique, via les acteurs de l'économie régionale.

Bien sûr qu'il y a de bonnes choses dans cette Convention : le soutien apporté aux CFA et la mise en relation entre l'apprenti et l'entreprise vont dans le bon sens. Mais notre principal objectif n'est-il pas de s'appuyer sur l'expérience des Chambres, dont les premières ont été créées en 1929 ?

La Région ne doit pas s'enfermer dans une logique de centralisation à travers le projet de la loi PACTE, déjà voté en première lecture à l'Assemblée Nationale et qui sera examiné par le Sénat début 2019. Cette réforme suscite de nombreuses inquiétudes, dont :

- les mesures d'ouverture sans contrôle de sections d'apprentissage dans tous les lycées professionnels,
- la centralisation de CFA de branches,
- la création de CFA par de grosses entreprises ou industries,

- mais aussi la possible suppression des Centres de formalités des entreprises qui seraient remplacés par une plate-forme dématérialisée dont les données seront regroupées dans un seul fichier national, faisant ainsi disparaître le Répertoire des métiers.

L'amendement 2133, quant à lui, propose un Établissement unique par Région à partir du 1er janvier 2021. Il sera dévastateur pour nos Chambres départementales, car elles perdront leur autonomie juridique et financière. En bref, Madame la Présidente, la seule action positive de la Région à l'heure actuelle, en faveur des CMA, est de se battre pour faire modifier la loi PACTE. Plutôt que de trouver encore un subterfuge pour pallier la politique ravageuse qui sévit depuis des années, vous devez agir pour faire annuler l'amendement 2133.

Madame la Présidente, tout le reste n'est que bavardage.

Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Monsieur YELMA, vous savez peut-être que nous sommes dans une Assemblée régionale et non pas dans une Assemblée parlementaire. Je crois donc que tout ce que vous venez de dire sur la question de la loi est complètement hors sujet, parce que ce n'est pas nous qui votons cette loi et surtout ce n'est pas notre Majorité qui est à l'origine de cet amendement.

Sur la réforme de l'apprentissage, vous avez indiqué que vous ne la partagiez pas, ce n'est pas ce projet de loi qui est en cours d'examen, c'est la loi de réforme de la formation qui a été approuvée au mois de septembre et nous nous sommes -l'ensemble des Régions- mobilisés contre cette loi, mais elle a été adoptée par la Majorité présidentielle.

Concernant la question de l'artisanat et en réponse aux remarques de Madame MONESTIER, je rappelle que la définition de l'Économie de proximité, c'est l'Artisanat, le Commerce et l'Économie sociale et solidaire.

Donc quand vous indiquez que l'artisanat ne figure pas, non, ce n'est pas vrai : dans le cadre de la Commission 15, présidée par Yolande GUINLE, il y a toutes les questions de l'artisanat.

Quand vous indiquez que l'artisanat ne fait pas partie des priorités de la Région Occitanie, la mauvaise foi ne peut pas aller jusque-là ! Parce que les Pass sont un dispositif qui n'existait pas, ni en Midi-Pyrénées, ni en Languedoc-Roussillon, un dispositif spécialement adapté aux TPE, aux entreprises de moins de 10 salariés et aux entreprises de moins de 50 salariés, qui connaît d'ailleurs un franc succès et, comme l'a rappelé la Vice-présidente PELLEFIGUE, les Chambres des Métiers sont fortement impliquées dans l'accompagnement de la réalisation de ces Pass, parce que cela a été vraiment conçu avec eux. Et je me permets de vous rappeler les propos du Président CRABIÉ qui s'est félicité de la création de ces Pass, parce que les anciens contrats étaient adaptés à des entreprises plus grandes, demandaient un formalisme beaucoup plus important et le temps d'attribution de la subvention -en 80 jours maximum- correspond aussi au

besoin de déblocage rapide d'une subvention et d'un engagement régional qui permet de sécuriser des financements bancaires.
Donc indiquer que l'artisanat n'est pas la priorité de la Région Occitanie, franchement, je trouve que c'est déformer complètement la mobilisation que nous avons vis-à-vis du secteur des petites entreprises.
Oui, nous travaillons avec les grands groupes, parce que nous avons la chance d'avoir, dans notre région, des grands groupes très responsables et investis sur l'ensemble des questions d'aménagement du territoire, qui comprennent aussi la nécessité de travailler en chaîne avec l'ensemble des entreprises, quelle que soit leur taille, qui travaillent aussi avec nous pour l'anticipation des transformations des métiers -Emmanuelle GAZEL pourrait en témoigner-, qui irriguent aussi l'ensemble des territoires.
Nous avons également une politique tout à fait spécifique pour l'artisanat, pour le commerce de proximité. Je vous rappelle que nous avons augmenté, par rapport aux précédentes années, de plus d'un tiers le nombre de commerces soutenus, parce que nous avons fortement communiqué auprès des 4 500 Maires de nos communes et Florence BRUTUS, lors de toutes les réunions qu'elle mène sur les politiques territoriales, le rappelle. Les Maires, connaissant tous ces dispositifs pour le commerce et pour l'artisanat, sont donc également des "prescripteurs" de ces dispositifs-là.
Sur la commande publique, cela ne figure pas, mais cela figurait dans le dispositif de la commande publique que nous avons approuvé il y a plus de deux ans, c'est-à-dire une commande avec des petits lots pour permettre aux entreprises de candidater. J'ai d'ailleurs rencontré, lors de mon déplacement dans le Gard, le Président de la Chambre des Métiers qui m'indiquait que les avis, qui sont faits six mois avant le lancement des marchés publics, permettaient justement aux petites entreprises de se regrouper et de candidater ainsi à des marchés importants.
Enfin, concernant la digitalisation, je vous rappelle le "Chèque numérique" qui, là aussi, connaît un fort succès et qui est vraiment la première marche de la transformation digitale.
Je vous propose de voter sur le Rapport 09. Le scrutin ouvert ... (*Vote électronique*)
Le scrutin est clos. Résultat (*150 votants*) :
- Pour : 112 (SRC : 49, GR : 14, NM : 19, UEDC : 25, NI : 5)
- Abstention : 38 (RN : 38).
Le rapport (***2018/AP-DEC/09***) est ***adopté***. Je vous remercie.

2018/AP-DEC/10 - Adhésion au groupe Agence France Locale et engagement de garantie première demande

LA PRÉSIDENTE

Nous passons au rapport n°10, sur lequel Monsieur Sacha BRIAND a demandé d'intervenir. Vous avez la parole pour 2 minutes, s'il vous plaît ...

M. BRIAND

Mes chers collègues,

C'est impressionnant de venir jusqu'à ce pupitre pour dire que personnellement, je ne participerai pas à ce vote puisque je suis Administrateur de la Société territoriale de l'Agence France Locale.

Cela étant, notre groupe soutiendra ce rapport, en considérant qu'il est important pour les Collectivités locales de structurer une banque qui soit véritablement à leur service, dans un environnement qui, pour le futur, n'est pas exempt d'un certain nombre d'incertitudes.

Et préciser également, puisque je crois avoir compris que certains de nos collègues s'interrogeaient sur une telle adhésion, que je me tiens naturellement à leur disposition pour leur apporter éventuellement des éléments de compréhension de ce dossier.

Merci.

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur BRIAND. Je mets donc le Rapport n°10 au vote ... Monsieur RIVENQ ?

M. RIVENQ

(*Intervention hors micro - Inaudible*)

LA PRÉSIDENTE

Monsieur BRIAND a en effet été concis, mais cela vient en compensation de certains autres intervenants du groupe UEDC qui avaient un petit peu dépassé !

Le scrutin est ouvert sur le Rapport n°10 … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*153 votants*) :

- Pour : 111 (SRC : 49, GR : 16, NM : 18, UEDC : 25, NI : 3 -SATGÉ, LOPEZ, HOANG NGOC-)
- Contre : 41 (RN : 38, NI : 3 -SERIEYS, SELLIN, MARTIN-)
- Non-participation au vote : 1 (UEDC : 1 -BRIAND-).

Le rapport (***2018/AP-DEC/10***) est ***adopté***.

2018/AP-DEC/11 - <u>Modification du Règlement budgétaire et financier</u>

Nous passons au Rapport n°11.

Un amendement (*Amendement n°51*) a été déposé par le groupe RN.

Nous passons au vote sur <u>l'amendement n°51</u> sur la modification du Règlement budgétaire et financier. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*156 votants*) :

- Pour : 39 (RN : 38, UEDC : 1 -BOLZAN-)
- Contre : 111 (SRC : 50, GR : 16, NM : 20, UEDC : 19, NI : 6)
- Abstention : 6 (UEDC : 6 -BOURGADE, RIVIERE, BRIAND, AUDRIN, COURTOIS PÉRISSÉ, ANAHORY-).

L'amendement n°51 est ***rejeté***.

Nous passons au vote du <u>Rapport 11</u>. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 87 (SRC : 51, GR : 16, NM : 19, UEDC : 1 -BOLZAN-)
- Abstention : 67 (RN : 38, UEDC : 25, NI : 4).

Le rapport (***2018/AP-DEC/11***) est ***adopté***.

2018/AP-DEC/12 -Modification du Règlement de gestion des financements régionaux(RGFR)

Nous passons au Rapport 12. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*156 votants*) :

- Pour : 88 (SRC : 51, GR : 16, NM : 19, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Contre : 38 (RN : 38)
- Abstention : 30 (UEDC : 24, NI : 4).

Le rapport (***2018/AP-DEC/12***) est ***adopté***.

2018/AP-DEC/13 - Prise de participation de la SAEML Languedoc-Roussillon Aménagement dans la Société en participation "Entrée Est de Sète"

Nous passons au Rapport 13. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 114 (SRC : 49, GR : 16, NM : 20, UEDC : 26, NI : 3 -SATGÉ, LOPEZ, HOANG NGOC-)
- Abstention : 41 (RN : 38, NI : 3 -SERIEYS, SELLIN, MARTIN-).

Le rapport (***2018/AP-DEC/13***) est ***adopté***.

2018/AP-DEC/14-Entrée de la Région au capital des SATT et intervention en avances en CCA

Nous passons au Rapport 14, avec une première intervention de Monsieur ARDINAT pour 2 minutes, s'il vous plaît ...

M. ARDINAT

Madame la Présidente,

Nous allons voter sur l'entrée de notre Collectivité au capital des SATT, qui sont des sociétés qui doivent favoriser les transferts de technologies vers le domaine industriel et le domaine privé, mais ce rapport n'a pas convaincu le groupe Rassemblement National.

Non pas que nous soyons contre l'innovation, vous le savez, nous votons systématiquement en faveur des subventions de notre Collectivité vers l'innovation, puisque nous sommes convaincus que l'innovation est un facteur de compétitivité et de performance économique tout à fait important, et donc par exemple dans la Commission n°12, nous votons systématiquement les rapports.

Nous sommes également tout à fait confiants vis-à-vis des SATT, ces structures qui ont été créées par l'État il y a quelques années et qui ont un rôle comme les Pôles de compétitivité ou d'autres structures.

La défiance qui est la nôtre n'est donc ni sur l'innovation, ni sur le principe des SATT, mais sur toute l'idéologie territoriale qu'il y a derrière ce rapport.

Ce rapport, vous le savez, est une conséquence, une application de la loi NOTRe, une loi contre laquelle notre parti a évidemment milité, à raison puisque cette loi NOTRe éloigne le citoyen de la démocratie, entérine la métropolisation et la macro-régionalisation sans rien simplifier de l'aménagement du territoire.

Ce rapport va donc conduire à une situation où nous avions avant des structures qui marchaient très bien et ce n'est pas nous qui le disons, mais les rapports que vous nous présentez ; les SATT fonctionnaient donc très bien, avec une gouvernance de l'État, c'est une initiative de l'État et là-dessus nous sommes en accord puisque nous pensons, au Rassemblement National, que c'est l'État stratège qui doit guider l'innovation et toutes ces politiques industrielles.

On va donc passer d'une gouvernance d'État à une gouvernance multi-acteurs, comme toujours, une fois de plus ! On va donc faire rentrer notre Institution, la Région, quelle est l'utilité, le bénéfice de cette entrée ? Nous pensons qu'il sera nul. Et puis également les Métropoles.

Nous allons donc voter contre ce rapport, parce que nous sommes contre cette gouvernance multi-acteurs qui ne simplifie rien, qui n'apporte rien et qui rend l'aménagement du territoire et le rôle des acteurs totalement illisibles.

Voilà pour notre position.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur Bernard KELLER pour 3 minutes.

M. KELLER

Merci Madame la Présidente.

Chers collègues,

Ainsi donc, nous serons la 1ère Région de France à entrer au capital des SATT, Sociétés d'Accélération de Transfert de Technologie. Ce ne serait guère un titre de gloire si ce n'était pour mieux nous ancrer, nous Occitanie, comme la 1ère Région française de l'Innovation.

Monsieur Didier CARETTE pointait les "premiers de cordée" qui dévissent … En la circonstance, nous préférons justement rester ancrés comme 1ère Région de l'Innovation.

Avec près de 4% du PIB consacrés au développement et à la recherche, qu'elle soit publique ou privée, notamment dans l'aéronautique, la chimie et la pharmacie, avec 30 000 chercheurs et 2 grands Pôles universitaires métropolitains, nous avons de nombreux atouts pour cultiver cette ambition. Et précisément, la loi NOTRe nous permet à présent d'entrer au capital de ces SATT. C'est un atout supplémentaire.

Parce que favoriser le transfert des connaissances, c'est favoriser l'innovation.

Parce que favoriser ces transferts aux très petites entreprises et aux PME, à la différence de ce que vient de dire Monsieur Gilles ARDINAT, c'est encourager l'initiative et l'activité dans nos territoires, au-delà des deux métropoles.
Parce que favoriser les partenariats public-privé, c'est favoriser la démarche imaginative, c'est favoriser l'envie d'entreprendre.
Finalement, c'est donc favoriser l'emploi, souvent des emplois de haut niveau et ceux-là, non délocalisables.
C'est pour cela que, conjointement avec nos deux Métropoles, avec Montpellier pour la SATT AxLR et avec Toulouse pour la SATT Toulouse Tech Transfer, nous allons donc entrer pour un peu plus de 10% au capital de ces deux Sociétés.
Notre groupe, à la différence de l'orateur précédent, encourage bien sûr cette démarche qui va nous permettre :
- de participer au pilotage de ces organismes stratégiques, au choix des programmes de valorisation économique,
- de participer à la maturation des projets, à leur transfert, à la création d'entreprises, à la création de startups, à la formation de futurs entrepreneurs, à l'envie de créer.
Bref, une démarche incitative, dynamisante, favorable au développement et donc à l'emploi sur tous nos territoires.
Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.
Bernard KELLER a répondu à vos interrogations : les Régions et les Métropoles peuvent maintenant rentrer au capital des SATT, puisque les compétences des Régions et des Métropoles ont été renforcées dans le domaine économique et il était important qu'il y ait une bonne coordination avec l'ensemble de nos dispositifs, que ce soit sur l'incubation, dans les universités, sur la recherche applicative et ensuite sur les processus de pré-industrialisation ou de développement, de façon plus générale.
Je mets aux voix le Rapport 14. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)
Le scrutin est clos. Résultat (*156 votants*) :
- Pour : 116 (SRC : 50, GR : 16, NM : 20, UEDC : 26, NI : 4)
- Contre : 38 (RN : 38)
- Abstention : 2 (NI : 2 -SERIEYS, SELLIN-).

Le rapport (***2018/AP-DEC/14***) est ***adopté***. Je vous remercie.

Nous passons à la création de l'Association de préfiguration OCCITANIE DATA et je demande à Monsieur le Conseiller régional délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, Bertrand MONTHUBERT, de bien vouloir présenter ce rapport.

2018/AP-DEC/15 - <u>Création de l'Association de préfiguration OCCITANIE DATA</u>

M. MONTHUBERT

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs,

Depuis plusieurs mois, de nombreux acteurs du big data, des données massives, travaillent à un projet commun et le vote d'aujourd'hui en est une première concrétisation.

Pourquoi ce travail en commun ? Parce que nous vivons, vous le savez, un très fort développement de l'économie de la donnée et nous avons, dans notre Région Occitanie, de nombreux producteurs de données de taille extrêmement importante, dans des domaines sur lesquels nous avons d'ailleurs une forme de quasi-monopole en France -je pense aux questions du climat, de la météo, également beaucoup de questions d'environnement-, et des acteurs de la mobilité, de la santé ou de l'agriculture.

Nous avons également des chercheurs de premier plan dans les domaines du big data et de l'intelligence artificielle. La concrétisation en cours de la création d'un Institut Interdisciplinaire d'Intelligence Artificielle à Toulouse en est une des manifestations, mais il y a aussi, sur l'ensemble de la région -et pas seulement à Toulouse-, des chercheurs extrêmement importants.

Mais la visibilité et la synergie de ces acteurs sont insuffisantes.

Et surtout, nous avons beaucoup de données, mais la plupart du temps nous ne les croisons pas parce que, pour le faire, il faut définir un cadre éthique.

Évidemment, on le sait, cette économie de la donnée peut aussi générer un certain nombre de risques et ce qui se passe de l'autre côté de l'Atlantique, avec un certain nombre de scandales à répétition dans des entreprises qui ont fait beaucoup d'argent autour des données qui ont été collectées, souvent à leur insu, auprès des citoyens, montre ce qu'il ne faut pas faire.

Il s'agit, au contraire, de créer un système dans lequel nous allons pouvoir croiser des données, mais dans un cadre éthique et qui respecte le droit des individus.

C'est l'objectif d'OCCITANIE DATA, celui de la définition d'un espace de confiance, dans lequel des acteurs souverains vont pouvoir partager des données dans un cadre éthique et qui respectera les intérêts des individus, tout en développant les services pour ces individus parce que, nous le savons, le big data, l'intelligence artificielle sont aussi prometteurs pour chacun d'entre nous.

L'objectif de cette Association de préfiguration est de créer la structure qui, à terme, permettra de rendre ces différents services. Elle le fait, vous l'avez vu, autour de 17 membres fondateurs :

- des Institutions publiques : la Région Occitanie naturellement si -et je n'en doute pas- le vote de tout à l'heure le confirme,
- des Structures publiques nationales : je pense à l'Institut Géographique National, mais aussi à Météo France,
- le Système académique : les deux Communautés d'Universités et d'Établissements à Montpellier et à Toulouse ou, plus précisément, sur les parties est et ouest de la région,
- et des entreprises importantes : depuis AIRBUS, ATOS, en passant par ENEDIS et, il faut le noter, des entreprises qui aujourd'hui ne sont pas présentes dans la région, mais qui souhaitent participer à cette dynamique parce que celle-ci est sans doute aujourd'hui unique en France, comme QWANT.

Au-delà de ces 17 membres fondateurs, plus de 50 partenaires de toute la région sont associés à ce travail. Une première réussite a été une réponse commune à un appel à manifestation d'intérêt sur la mutualisation de données pour l'intelligence artificielle.

Il s'agit donc maintenant de créer cette Association de préfiguration afin :
- de définir la structure cible d'OCCITANIE DATA,
- de lancer les premières actions autour du cadre éthique et juridique, du modèle économique et du soutien aux premiers projets, en particulier le volet data de "Littoral +", un moteur de recherche nouvelle génération avec QWANT et des projets autour des données de santé également.

L'objectif avec OCCITANIE DATA, vous l'avez compris, est de donner une chance à nos concitoyens de bénéficier de services intelligents, sans pillage de leurs données personnelles, à nos entreprises de se développer en prenant part à ce Groupement innovant.

Merci pour votre attention.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. Je mets aux voix le Rapport n°15. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :
- Pour : 117 (SRC : 50, GR : 16, NM : 20, UEDC : 25, NI : 6)
- Abstention : 38 (RN : 38).

Le rapport (***2018/AP-DEC/15***) est ***adopté***. Je vous remercie.

2018/AP-DEC/16 - Convention de partenariat pour la diffusion de données ouvertes en Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée

Nous passons au vote du Rapport n°16. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*153 votants*) :
- Pour : 153 (SRC : 50, GR : 16, NM : 20, RN : 38, UEDC : 24, NI : 5).

Le rapport (***2018/AP-DEC/16***) est ***adopté à l'unanimité***. Je vous remercie.

Nous passons au Rapport n°17, sur lequel 7 amendements ont été déposés et je demande à Monsieur Christophe DELAHAYE de bien vouloir présenter ce rapport.

2018/AP-DEC/17 - <u>Rapport pour information - Rapport de la Mission Information, Évaluation Suivi et évaluation des modalités et conséquences de l'union des Régions</u>

M. DELAHAYE

Madame la Présidente merci,

Chers collègues,

Vous le savez tous, depuis 2017 l'Assemblée plénière a souhaité que la Région s'engage dans une évaluation de l'impact de la fusion sur l'action, l'organisation et les finances de cette nouvelle Région, mais aussi et surtout sur le quotidien des citoyens et des acteurs des territoires.

Je rappelle d'ailleurs que la Région Occitanie est la première et à ce jour la seule à s'être lancée dans cette démarche de transparence et d'évaluation.

Tous les groupes politiques ont été représentés dans ce groupe de travail et pour préparer ce deuxième rapport, nous nous sommes réunis à trois reprises : le 24 janvier, le 18 mai et le 19 octobre. Si vous ne l'avez pas déjà fait, je vous invite donc à lire le rapport 2018 dans le détail pour apprécier l'ampleur du travail mené depuis maintenant deux années.

La quasi-totalité des dispositifs sont harmonisés et les modes de gestion interne des deux ex-Régions ont fusionné. En trois ans, nous avons créé un nouveau type de Collectivité, assumant des compétences renforcées et dotée d'une taille critique pour rivaliser dans tous les domaines avec les autres grandes Régions européennes.

Durant cette période, bien que confrontée à la baisse considérable des dotations de l'État et au contrat financier imposé par lui, la Région a apporté des réponses aux attentes de nos concitoyens et de nos territoires, tout en faisant preuve d'une gestion financière saine et sérieuse.

Trois thèmes principaux ont été abordés :

- Tout d'abord, ***l'harmonisation des politiques publiques*** :

Le groupe de travail a mis en évidence les avancées réalisées sur de nombreuses politiques régionales :

- la Convention TER, avec une offre en forte augmentation de 11% et la mise en place d'un maillage territorial concerté avec les usagers qui préserve les circulations du quotidien dans les bassins d'emploi d'Occitanie,
- la Stratégie REPOS -Région à énergie positive-, que nous avons évoquée tout à l'heure, qui a confié à la Région un nouveau rôle de chef de file depuis la réforme territoriale et a permis à notre Région de porter une véritable impulsion politique et une forte ambition,
- et la nouvelle Politique économique adaptée aux problématiques des entreprises ; je ne reviens pas dessus, nous venons de l'évoquer dans le précédent rapport.

Ainsi, la Région est celle qui investit le plus dans le quotidien de nos concitoyens, dans l'équipement des territoires et pour préparer l'avenir de l'Occitanie : 159 € par habitant en moyenne sur la période 2015-2017, contre 129 € au niveau national.

- Deuxième thème : ***l'optimisation des moyens***.

Le rapport montre que la Région -avec 21 M€ d'économies par an en fonctionnement, constatés et avérés- a tenu ses engagements en maîtrisant ses dépenses de fonctionnement de manière responsable. Elle a su se situer au 4ème rang des Régions où les dépenses de fonctionnement par habitant sont les plus faibles : 285 € par habitant en 2017, contre 301 € au niveau national.

Ce rapport précise aussi l'engagement d'une rationalisation des satellites : 14 satellites au départ, plus que 4 aujourd'hui, mais également sur leur implantation au niveau régional : auparavant 39, aujourd'hui 13. Donc tout cela est bien indiqué dans le rapport et connu de tous les groupes politiques.

Enfin, un petit focus très rapide sur le plan de la maîtrise des ressources humaines : nous le savons, il fallait harmoniser le régime indemnitaire ; il va de soi que cela ne pouvait se faire que dans un sens : dans le sens de l'intérêt des agents de notre Collectivité.

Au-delà de cela, la critique était facile de nous dire que nous avons créé des emplois supplémentaires, mais c'est oublier qu'avec la fusion des Régions, notre Collectivité a absorbé de nouvelles compétences : transports scolaires, mais aussi la gestion des fonds européens, les CREPS, qui ont fait qu'un certain nombre de transferts d'agents ont eu lieu vers notre Collectivité, environ 204. De plus, la rationalisation au niveau des satellites a fait que la Région a aussi récupéré un certain nombre d'agents au sein de la Collectivité.

Au final et compte tenu de l'évolution des besoins de la population et la création de nouveaux lycées, notamment à Villefranche-de-Lauragais, il a fallu créer des emplois et ce n'est qu'à 0,2% de création d'emplois qu'il a fallu faire face au cours des deux années précédentes, ce qui est relativement peu.

Enfin, la Région a su maîtriser l'endettement régional, avec 311 € par habitant en 2017, contre 377 en moyenne au niveau national. La taille de la Région lui a permis d'emprunter à des taux extrêmement faibles, tout en préservant sa solvabilité, en témoigne sa capacité de désendettement de 3,9 années en 2017, nettement en dessous de la moyenne nationale de 4,9 années et du seuil d'alerte imposé de 9 ans.

Voilà pour l'ensemble de ce rapport, plus d'autres éléments : des auditions de Services qui ont eu lieu tout au long de ces deux années et la fusion se poursuit, puisqu'au niveau des applicatifs -sur lesquels nous avons également fait un petit focus- un certain nombre d'entre eux étaient redondants, c'est vrai, mais maintenant ils ne le sont plus, nous l'avons d'ailleurs bien vu pour l'élaboration du Budget, avec ce nouveau logiciel.

Nous avons également fait un focus sur les kilomètres parcourus par les agents, le coût que cela a engendré, la rénovation du parc automobile.

Tout un ensemble de sujets de gestion de notre Collectivité ont été abordés dans la plus grande transparence, nous avons essayé de répondre, dans la plus grande transparence aussi, à l'ensemble des questions et c'est ce rapport qui met en lumière tout ceci.

- Enfin, troisième thème, que je n'aborderai pas en détail parce qu'il va se poursuivre sur l'année 2019 : ***l'évaluation des politiques publiques***, qui est un enjeu fort parce que quand on engage des politiques publiques, il faut connaître leurs résultats et leurs impacts directs et indirects.

Voilà donc l'objet de la future Mission qui sera dévolue au cours de l'année 2019.

Merci de m'avoir écouté.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci, Monsieur DELAHAYE, pour cette présentation complète.

La parole est à Madame DOUNOT-SOBRAQUES pour 3 minutes, s'il vous plaît ...

Mme DOUNOT-SOBRAQUES

Madame le Président,

Chers collègues,

Voici 7 amendements concernant le projet de rapport de la MIE :

- Considérant que ce projet de rapport intermédiaire est présenté comme étant le résultat du travail de tous ses membres ;

- Considérant qu'en tant que membres de la MIE, mon collègue Jean-Luc YELMA et moi-même avons demandé par courrier en date du 24 octobre un certain nombre de modifications ;

- Considérant que ces modifications n'ont pas été faites, alors qu'elles apportent des précisions non négligeables,

Nous demandons donc, par amendement :

- Concernant l'introduction : préciser que la création de la MIE fait suite à la demande de notre groupe en date du 17 janvier 2017.

- Concernant la Convention TER :

- Partie I, 1er point, 5ème paragraphe : il convient de préciser que la contractualisation pour 8 ans entre la Région Occitanie et SNCF Mobilités engage la Région bien au-delà du mandat du Conseil Régional actuel et cela, malgré la mise en concurrence prévue pour 2020 ;
- Partie I, 1er point, 6ème paragraphe : il convient de préciser que la trajectoire financière présentée dans la Convention ne correspond pas à l'objectif d'amélioration du rapport qualité/prix revendiqué, mais laisse au contraire présager une explosion des coûts de l'ordre de 16 M€ à l'horizon 2021 ;
- Partie I, 1er point, D/ Une nouvelle gamme tarifaire plus attractive : contrairement à cet intitulé aguicheur, il y a eu au contraire une explosion tarifaire des ex-abonnements

IllimiTER, dès sa mise en place en juillet 2018. Le Vice-président en charge des transports a alors admis publiquement un "raté". Il convient donc de préciser que la mise en place de la nouvelle gamme a conduit à un "raté" déploré par le Vice-président en charge des transports ;

- Partie I, 1er point, G/Conclusion : une convention optimisée, vantant "*la sécurisation, tranquillité, sérénité des transports pour tous, sanction pour les voyageurs incivils, médiation, reporting régulier des actes de délinquance et de violences*", etc. Il conviendrait mieux de préciser qu'en novembre 2017, notre groupe avait déposé un amendement permettant la gratuité des transports régionaux pour les forces de l'ordre afin d'augmenter la sécurité dans les TER. En Assemblée plénière, la Majorité régionale avait rejeté cet amendement, comme ma collègue Monique TEZENAS l'a rappelé tout à l'heure ;
- Partie III, Évaluation des politiques régionales : "l'évaluation de l'état de bien-être en Occitanie" ne répond ni à la problématique initiale de la MIE sur les conséquences de la fusion des Régions, ni aux objectifs et missions du groupe de travail, alors que le rapport présenté tout à l'heure par Monsieur CROS développait ce sujet de manière beaucoup plus détaillée et précise. Il convient donc de supprimer cette sous-partie ;
- Enfin, concernant l'annexe portant sur les "Réponses apportées aux demandes des élus du groupe de travail", nous demandons expressément que l'ensemble des demandes formulées les 17 janvier, 18 mai, 29 mai et 24 octobre par notre groupe, soient inscrites en totalité dans l'annexe.

Je me permets enfin de signaler à l'Assemblée que mardi, le Conseil d'État a condamné la France à assurer la protection d'un interprète Afghan, en Afghanistan -ce qui n'avait jamais été fait jusqu'à présent-, en attendant le réexamen de son dossier d'asile, n'en déplaise à votre Majorité et à Monsieur COSSANGE qui souhaitera sans doute effacer cet "immondice institutionnel".
Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Nous passons au vote des amendements. Pardon, Monsieur RIVENQ ...

M. RIVENQ

Excusez-moi, je vous demande la possibilité d'intervenir juste 30 secondes ; j'ai oublié de déposer un temps de parole sur ce rapport et comme Monsieur BRIAND a laissé 20 secondes, puisque j'y suis cité en tant que membre de cette Commission ...

LA PRÉSIDENTE

Allez-y Monsieur RIVENQ, je vous laisse 1 minute.

M. RIVENQ

C'est gentil, mais ce sera encore plus rapide puisque j'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer, notamment lors de la première réunion, à Narbonne, de constitution de cette Commission qui avait pour mission -je le rappelle- de faire en six mois l'évaluation -effectivement à la demande des élus du Front National à l'époque- de la fusion. Entre temps, vous avez pris la décision -ce qui est votre droit le plus absolu- de prolonger cette mission sur la durée du mandat et de ce fait, les objectifs de cette Mission me semblent un peu évoluer.

Le rapport, que j'ai bien sûr lu attentivement et qui reprend une partie des discussions que nous avons eues, me semble être avant tout un bilan de début de votre mandature, ce qui est totalement votre droit, mais je ne suis pas en accord avec tout ce qui est dit et je pense que des problématiques liées à cette fusion ne sont pas suffisamment explicitées dans ce rapport.

Aussi, comme j'ai eu l'occasion de le dire au Président DELAHAYE, je ne souhaite pas être associé à la rédaction de ce rapport, d'autant que les réponses aux questions que j'ai posées me semblent toutes insuffisantes à mon goût.

Je vais rester dans cette Commission puisque je suis contre la politique de "la chaise vide" et je pense que c'est la pire des choses que de quitter les Commissions, mais je ne souhaite plus en être un Vice-président, parce que cela m'oblige en tant que Vice-président. Je souhaite donc redevenir un simple membre de cette Commission, à laquelle je participerai une fois par an pour être sûr d'avoir des réponses à mes questions, puisque celle-ci a changé d'objectif entre temps.

Tel était le sens de mon intervention et je vous remercie de bien vouloir la prendre en compte.

LA PRÉSIDENTE

Merci. Je mets donc aux voix les amendements présentés par le Rassemblement National.

Sur l'amendement n°52 -indiquer que le groupe RN est à l'origine de la MIE-, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*150 votants*) :

- Pour : 39 (RN : 38, UEDC : 1 -MONESTIER CHARRIÉ-)
- Contre : 111 (SRC : 48, GR : 16, NM : 20, UEDC : 24, NI : 3 -SATGÉ, HOANG NGOC, LOPEZ-).

L'amendement n°52 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°53 -la convention avec la SNCF pour 8 ans engage la Région au-delà du mandat actuel-, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*150 votants*) :

- Pour : 38 (RN : 38)
- Contre : 112 (SRC : 47, GR : 16, NM : 20, UEDC : 26, NI : 3 -SATGÉ, LOPEZ, HOANG NGOC-).

L'amendement n°53 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°54 -la trajectoire financière de la convention SNCF laisse envisager une explosion des coûts-, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (148 *votants*) :

- Pour : 38 (RN : 38)
- Contre : 110 (SRC : 47, GR : 15, NM : 20, UEDC : 25, NI : 3 -SATGÉ, LOPEZ, HOANG NGOC-).

L'amendement n°54 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°55 -convention SNCF : raté de la nouvelle gamme tarifaire-, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*151 votants*) :
- Pour : 38 (RN : 38)
- Contre : 113 (SRC : 48, GR : 16, NM : 20, UEDC : 26, NI : 3 -SATGÉ, LOPEZ, HOANG NGOC-).

L'amendement n°55 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°56 -rappelle son amendement de 2017 sur la sécurité dans les transports et la gratuité pour les forces de l'ordre-, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)
Le scrutin est clos. Résultat (*149 votants*) :
- Pour : 38 (RN : 38)
- Contre : 111 (SRC : 48, GR : 14, NM : 20, UEDC : 26, NI : 3 -SATGÉ, LOPEZ, HOANG NGOC-).

L'amendement n°56 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°57 -la partie 2 sur l'évaluation de l'état de bien-être en Occitanie est supprimée-, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*150 votants*) :
- Pour : 38 (RN : 38)
- Contre : 112 (SRC : 47, GR : 16, NM : 20, UEDC : 26, NI : 3 -SATGÉ, LOPEZ, HOANG NGOC-).

L'amendement n°57 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°58 -indiquer et détailler l'ensemble des demandes du groupe RN-, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*151 votants*) :
- Pour : 38 (RN : 38)
- Contre : 113 (SRC : 48, GR : 16, NM : 20, UEDC : 26, NI : 3 -SATGÉ, LOPEZ, HOANG NGOC-).

L'amendement n°58 est ***rejeté***.

Il n'y a pas de vote sur ce rapport (***2018/AP-DEC/17***), il s'agit d'un ***donné acte***.

2018/AP-DEC/18 - EGRIM - Documents de référence et documents d'exploitation et de sécurité de la ligne régionale fret Colombiers-Maureilhan

Nous passons au Rapport n°18. Je le mets aux voix … (*Vote électronique*)
Le scrutin est clos. Résultat (*151 votants*) :
- Pour : 151 (SRC : 49, GR : 16, NM : 19, RN : 38, UEDC : 26, NI : 3 -SATGÉ, MARTIN, LOPEZ-).

Le rapport (***2018/AP-DEC/18***) est ***adopté à l'unanimité***. Je vous remercie.

2018/AP-DEC/19 - Composition des Commissions sectorielles - Modifications

Concernant la composition des Commissions sectorielles, suite à leur demande d'interversion, Madame MEUNIER va devenir membre de la Commission 15 et Madame FRONTANAU, membre de la Commission 10.

Sur le Rapport n°19, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)
Le scrutin est clos. Résultat (*153 votants*) :

- Pour : 153 (SRC : 50, GR : 16, NM : 19, RN : 38, UEDC : 26, NI : 4).

Le rapport (***2018/AP-DEC/19***) est ***adopté à l'unanimité***.

2018/AP-DEC/20 - <u>Tableau des Emplois</u>

Nous passons au Rapport n°20 sur le Tableau des emplois.

Madame BLANC, pour 1 minute s'il vous plaît ...

Mme BLANC

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs les Conseillers,

11 Maisons de la Région sont présentes sur le territoire, 13 demain.

Je serais un petit peu curieuse de savoir qui va pousser la porte de ces endroits pour demander des renseignements en matière d'emploi ou de transport, mais bref … Il faut bien remplir ces Maisons de la Région et il va y avoir 11 créations d'emplois nouveaux, des postes de catégorie A, B et C. Cela va coûter près de 500 000 € si on part sur la base du SMIC.

Alors que ces Maisons ont déjà coûté une fortune, auxquelles s'ajoute l'achat de la Maison de la Région à Perpignan pour environ 3 M€, on recrute aujourd'hui pour alimenter cette fusion des Régions qui est un véritable gouffre financier.

Ces lieux ne sont que la création de services publics supplémentaires et je pense que peu de gens feront des kilomètres en voiture pour rejoindre ces Maisons de la Région, qui ne sont pas la réponse aux problèmes qui se posent en matière de restructuration du territoire.

L'urgence du moment est de coller à l'actualité et donc à la volonté du peuple.

Il faut donc arrêter d'imposer ses choix idéologiques, c'est de l'argent qui est dépensé et à l'heure des 100 € qui sont donnés aux Gilets jaunes, je trouve indécents cette création de dépenses supplémentaires, ces vitrines à la gloire de la Région, cet accroissement des coûts de fonctionnement et cela, bien sûr, sans aucune visibilité.

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme BLANC

Cette autopromotion nous coûte cher.

Je vous remercie. (*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Tout d'abord, Madame BLANC, je pense que les Gilets jaunes demandent justement plus de proximité et le fait d'avoir des Maisons de la Région qui vont apporter des renseignements, des explications sur les politiques régionales en faveur du transport, de la formation professionnelle, de

l'emploi et de l'orientation, mais aussi que les entreprises puissent bénéficier de cette proximité, c'est un vrai service public à la population, au secteur associatif et aux entreprises.
Je vous rappelle que nous avons 15 Maisons de la Région ou des antennes ; précédemment, sur l'ensemble des deux Régions, nous disposions de 41 sites décentralisés et j'ai demandé à mes Services de me faire un point sur les coûts de fonctionnement, qui sont donc en diminution puisqu'en 2015, sur l'ensemble des sites des deux Régions, ils étaient au total de 1,629 M€ par an et ils sont aujourd'hui de 1,335 M€, c'est-à-dire une économie de 300 000 €, soit 18%.
Voilà les informations que je tenais à vous donner.

(*Applaudissements*)

Sur ce Rapport n°20 - Tableau des emplois, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)
Le scrutin est clos. Résultat (*153 votants*) :
- Pour : 88 (SRC : 48, GR : 15, NM : 20, NI : 5)
- Contre : 64 (RN : 38, UEDC : 26)
- Abstention : 1 (NI : 1 -HOANG NGOC-).

Le rapport (***2018/AP-DEC/20***) est ***adopté***.
Nous passons à **l'examen des vœux**. Je vous propose, Monsieur le Président du Bureau de l'Assemblée, de bien vouloir animer la présentation des vœux.

M. ONESTA

Merci pour votre confiance Madame la Présidente.
Nous avons une assez longue série de vœux puisqu'il y en a 11 et nous commençons donc par le vœu n°1 déposé par le groupe UEDC "*Pour faire de la prévention de la violence et de la défense de la laïcité dans les lycées d'Occitanie la Grande Cause Régionale 2020*" et présenté par Madame RIVIERE. Vous avez 3 minutes ...

Vœu n°1 déposé par le groupe UEDC : Pour faire de la prévention de la violence et de la défense de la laïcité dans les lycées d'Occitanie la Grande Cause Régionale 2020

Mme RIVIERE

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Lors de la précédente Assemblée Plénière, dans le cadre des points d'actualité, je vous ai interpelée au sujet de la prévention des violences et de la défense de la laïcité dans les lycées d'Occitanie. J'avais alors rappelé combien le lycée républicain doit être sanctuarisé et combien il est fragilisé actuellement.
Je ne redirai pas les arguments que j'ai antérieurement déjà portés à votre connaissance et je vous fais grâce de la lecture du vœu, que chacun d'entre vous a dû s'approprier.

Juste pour mémoire, près de 1 000 cas d'atteintes à la laïcité ont été dénombrés au cours du 2ème semestre 2018 et nuisent au Pacte républicain. Protégeons-nous du communautarisme.
Quant aux actes de violence, une centaine d'actes sont recensés par jour.
La proposition d'en faire la Grande Cause Régionale n'a pas été discutée, vous m'avez répondu en énonçant les actions qui sont mises en place, mais qui me paraissent totalement insuffisantes.
L'actualité récente nous invite à condamner toutes formes de violence, bien évidemment, mais au-delà de cela, de débattre largement.
Je souhaite donc, au nom du groupe UEDC, reformuler cette exigence, sous la forme de ce vœu qui est celui de faire de ce combat la Grande Cause Régionale 2020. Il est indispensable que les élèves et leurs familles, les agents et les enseignants, toutes les équipes de Direction des lycées publics d'Occitanie sachent que c'est une priorité de l'action régionale, que nous les soutenons et que nous sommes à leur côté.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Madame la Présidente, souhaitez-vous répondre ou préférez-vous d'abord entendre les groupes ?

LA PRÉSIDENTE

Je dirai que nous sommes encore bien éloignés de l'année 2020 et je pense que la Grande Cause Régionale 2020 sera plutôt décidée à l'automne. Je trouve donc que ce vœu arrive trop prématurément.

M. ONESTA

Y a-t-il des groupes qui veulent réagir à ce vœu ? Madame MARTIN …

Mme MARTIN

Juste une remarque. Ce n'est pas qu'un problème de proposition pour 2020, "*pour faire de la prévention de la violence et de la défense de la laïcité*". Je pense que ce vœu est stigmatisant … (*Exclamations*)
Il ne pose pas les problèmes réels qui sont ceux de l'éducation, c'est-à-dire les manques de moyens depuis des années et des années et la casse du Service public. Et encore une fois, il est sans nuance, il est là pour faire la description d'une école qui est fantasmée dans la tête de certains, notamment de la Droite et de l'Extrême-droite … (*Protestations - Huées*)

M. ONESTA

Merci. Y a-t-il d'autres réactions de la part de groupes politiques ? Ce n'est pas le cas.

Je vous propose donc de passer au vote sur ce vœu n°1. Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le vote est clos. Résultat (*144 votants*) :

- Pour : 27 (SRC : 1 -MEUNIER POLGE-, UEDC : 26)
- Contre : 79 (SRC : 45, GR : 9, NM : 19, NI : 6)
- Abstention : 38 (RN : 38).

Le ***vœu n°1*** est ***rejeté***, il n'a reçu que 27 suffrages, contre 79 oppositions et 38 abstentions.

Nous passons au vœu n°2, également déposé par le groupe UEDC et présenté par Laurence PUJOL.

Vœu n°2 déposé par le groupe UEDC : Pour la libération de Sophie PETRONIN

Mme Laurence PUJOL

Madame la Présidente,

Je vais vous présenter un vœu que nous avons très légèrement modifié.

Le 16 octobre dernier, nous apprenions la libération de notre compatriote Alain GOMA, originaire de Béziers, détenu pendant quatre mois et demi au Yémen. Cette bonne nouvelle, dont nous nous réjouissons, ne doit pas faire oublier la terrible épreuve qu'endure une autre de nos compatriotes.

Médecin humanitaire, Sophie PETRONIN, qui est âgée de 73 ans, a été enlevée à Gao le 24 décembre 2016 par un groupe djihadiste sahélien. En captivité depuis 726 jours, elle est le dernier otage français actuellement détenu dans le monde. Son état de santé se dégrade très vite, si bien que sa famille nourrit de très vives inquiétudes et multiplie les démarches pour hâter sa libération.

Dans ces circonstances si particulières, il est essentiel que la société civile se mobilise en France afin que Sophie PETRONIN sache que son pays ne l'oublie pas et que sa famille, soutenue par le Comité de soutien "Libérons Sophie" et par l'Association "SOS Otages" fondée par Ingrid BETANCOURT, se sente épaulée dans son combat.

C'est le sens des initiatives prises durant l'été par les Conseils Régionaux d'Île-de-France, des Hauts-de-France et de Nouvelle Aquitaine, et plus récemment par le Conseil Régional Grand Est qui ont mis en œuvre des actions de communication et de sensibilisation de l'opinion publique.

Parce que l'Occitanie ne peut rester à l'écart de cet élan de solidarité nationale et qu'elle doit se mobiliser à son tour en faveur de cette cause, les élus du Conseil Régional d'Occitanie, réunis ce jour en Assemblée plénière, décident :

- d'insérer une bannière sur le site Internet de la Région,
- d'accorder une aide matérielle au Comité de soutien pour la libération de Sophie PETRONIN,
- et contrairement à ce que nous avions prévu, je vous propose tout simplement de lui consacrer une double page dans le prochain journal régional, à la place des bâches, afin d'en limiter le coût.

Merci. (*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Madame la Présidente, une réaction ?...

LA PRÉSIDENTE

Nous avons des contacts avec la famille de Madame PETRONIN, en particulier avec son neveu, Monsieur GRANOUILLAC, et mon Cabinet s'est engagé -nous allions donc le faire, même sans le vote de ce vœu- à ce que :

- une photo de Madame PETRONIN soit installée dans le hall de l'Hôtel de Région,
- un courrier officiel de confirmation des échanges existants soit adressé à Hervé MORIN, Président des Régions de France, afin qu'une position commune soit adoptée par toutes les Régions pour sensibiliser l'État à la situation de Madame PETRONIN,
- cet appel aux Régions de France soit relayé sur les réseaux sociaux.

Voilà donc ce qui a été convenu entre mon Cabinet et Monsieur GRANOUILLAC, neveu de Madame PTRONIN. Je ne sais pas si cela vous convient, c'est une forme d'amendement du vœu, mais dans tous les cas c'est une mobilisation, bien sûr par le biais d'une photo, mais surtout -ce à quoi il était vraiment très attaché- pour que Régions de France prenne une position de soutien.

Je vous propose donc que l'on vote cette procédure, si cela vous convient.

M. RIVENQ

Nous sommes d'accord avec votre proposition, Madame la Présidente.

LA PRÉSIDENTE

D'accord, très bien.

M. ONESTA

Sylvia PINEL pour le groupe Radical, je vous en prie …

Mme PINEL

Simplement pour donner une explication de vote et en même temps dire que notre groupe souhaite s'associer à la démarche du groupe UEDC, puisqu'un sujet pareil demande évidemment la mobilisation de tous et j'espère que nous pouvons, au moins sur ce sujet-là, nous retrouver.

M. ONESTA

Monsieur ASSAF ...

M. ASSAF

Merci Monsieur le Président. Nous saluons bien sûr cette initiative, à notre tour nous souhaiterions nous associer à ce vœu et en tout état de cause nous voterons pour.

M. ONESTA

Monsieur SELLIN, c'est avec plaisir que je vous donne la parole, mais je rappelle que si les membres non-inscrits ont le droit de déposer des vœux -vous ne vous en êtes pas privés et c'est très bien ainsi-, en principe on donne la position des groupes politiques, pas individuellement.
Vous comprenez que si 158 élus viennent individuellement donner leur avis, cela va devenir compliqué … Mais c'est avec plaisir que je vous donne la parole, avec simplement cet éclairage-là.

M. SELLIN

Pour le moment je n'ai pas pris la parole, je me suis présenté très gentiment au pupitre, mais puisque vous me donnez la parole, je la prends et au nom du groupe politique non-inscrit des élus de la France Insoumise, nous approuvons ce vœu. (*Apartés*)

M. ONESTA

Merci. Monsieur COSSANGE …

M. COSSANGE

L'ensemble du groupe Nouveau Monde s'associe également à ce vœu et salue l'initiative prise par le groupe UEDC.

M. ONESTA

Très bien. Monsieur BAUDRY …

M. BAUDRY

Madame la Présidente,

Monsieur ONESTA,

Évidemment, notre groupe apporte son soutien moral à cette dame, à sa famille et à ses proches. Notre groupe se positionne également pour que les Pouvoirs publics engagent des démarches de sensibilisation de l'opinion publique.
En revanche, sur la forme, votre vœu nous paraît irrecevable. En effet, il conditionne à sa réponse une décision du Conseil Régional. Vous avez certainement mal lu le Règlement intérieur de Monsieur ONESTA. C'est pourquoi, en l'état, nous ne pouvons pas soutenir ce texte entaché d'irrecevabilité. Nous nous voyons donc dans l'obligation de nous abstenir.
Je vous remercie.

M. ONESTA

Pour ceux qui ne connaîtraient pas le Règlement supposé être de Monsieur ONESTA, la référence dont vient de faire état Monsieur BAUDRY, c'est le fait qu'effectivement une Région ou une Collectivité ne se vote pas des vœux à elle-même, puisqu'elle peut faire sans voter un vœu.
Je vous rappelle que même le vœu précédent aurait pu être qualifié ainsi. Mais c'est pour vous montrer à quel point, quand des vœux viennent de l'Opposition, ils ne sont pas systématiquement retoqués pour le plaisir d'être retoqués. C'était dans ce sens-là qu'il fallait comprendre la bienveillance des Services et du Cabinet de la Présidente.

LA PRÉSIDENTE

Et rappeler aussi que dans le vœu complété, il y a une demande à Régions de France de pouvoir également se mobiliser. Il y aura donc un affichage, mais aussi un encart dans le magazine de la Région, ainsi qu'un appel à Hervé MORIN et sur les réseaux sociaux.

M. ONESTA

Tous les groupes s'étant exprimés, y compris les non-inscrits, l'auteur du vœu ayant accepté l'amendement de la Présidente, c'est donc ce vœu tel qu'amendé qui est soumis à vos suffrages. Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*) Le vote est clos. Résultat (*152 votants*) :
- Pour : 114 (SRC : 48, GR : 16, NM : 19, UEDC : 25, NI : 6)
- Abstention : 38 (RN : 38).

Le ***vœu n°2 amendé*** est ***adopté***.

(*Applaudissements*)

Nous en venons au vœu n°3 déposé par le groupe SRC sur le thème "*l'État doit apporter une réponse forte au mouvement des Gilets jaunes*". C'est Monsieur VERDIER qui s'exprime ...

<u>Vœu n°3 déposé par le groupe SRC : l'État doit apporter une réponse forte au mouvement des Gilets jaunes</u>

M. VERDIER

Merci Monsieur ONESTA.
C'est un vœu qui a été amendé, qui est aussi soutenu par le groupe Nouveau Monde et qui demande donc à l'État d'apporter une réponse forte au mouvement des Gilets jaunes.
Depuis plusieurs semaines, les Gilets jaunes, des françaises et français de toutes classes sociales, de toutes origines, avec ou sans profession, politisés ou non, syndiqués ou non, se mobilisent pour dénoncer les maux profonds qui rongent notre pays depuis plusieurs décennies :
- un système fiscal injuste,
- un aménagement du territoire inégalitaire,

- et des réponses largement insuffisantes et injustes pour répondre aux enjeux de transition énergétique.

Le Président MACRON, chacun a pu le lire ou l'entendre, a apporté un certain nombre de réponses à cette colère. Néanmoins, nous considérons qu'il faut aller plus loin et que si la transition énergétique est un objectif louable et incontournable, elle ne saurait servir de prétexte pour renflouer un État malade d'une dette qui s'aggrave et que les décisions fiscales ont effectivement accentuée ; on pourrait parler de la suppression de la taxe d'habitation, de l'impôt sur les grandes fortunes, de la CSG ou encore de la flat tax.

De véritables alternatives de transport qui soient accessibles aux français qui vivent dans les territoires ruraux, voilà ce que la "France d'à côté" appelle de ses vœux.

Aussi, à travers ce vœu, par quatre mesures simples mais importantes :

- nous demandons le rétablissement de l'impôt sur la fortune pour rétablir rapidement de la justice fiscale et l'ouverture d'une grande réflexion sur l'accumulation des niches fiscales, avec une remise à plat du système d'imposition dans notre pays, qui permettra la suppression de la hausse de la CSG sur les retraites,
- nous demandons que les salaires, les minimas sociaux et les retraites soient revalorisés,
- nous appelons l'État à repenser sa vision de la mobilité dans les territoires ruraux où la voiture est bien souvent l'unique moyen de locomotion, et plus largement à une réflexion sur la présence de l'État dans tous les territoires de la République pour répondre aux enjeux de santé, d'éducation, de sécurité et de justice,
- nous demandons enfin l'ouverture d'une réflexion pour favoriser le développement d'un tissu industriel orienté vers la transition écologique et énergétique en France et en Europe.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Madame la Présidente, souhaitez-vous réagir ?

LA PRÉSIDENTE

Favorable.

M. ONESTA

Je m'en doutais ! Est-ce que des groupes souhaitent s'exprimer ? Madame VINET …

Mme VINET

Pour le groupe Nouveau Monde, nous remercions le groupe SRC d'avoir accepté le vœu de compromis qui consistait à supprimer la référence à l'écologie punitive et qui remodelait l'explication sur l'indexation des retraites. Donc bien évidemment, nous voterons ce vœu. Merci.

M. ONESTA

Merci. Pour le groupe RN …

M. VIALLON

Chers collègues,

La barre des 1 000 milliards de prélèvements atteinte, une hausse de 35 milliards de prélèvements supplémentaires obligatoires supportés par les ménages, une hausse de la fiscalité indirecte de 6%, la réduction du plafond du quotient familial, la fin de l'universalité des allocations familiales, la diminution de la prime de naissance, l'alignement de la fiscalité du diesel sur celle de l'essence, une hausse de 25% des recettes issues des radars automatiques … Voici un inventaire presque "à la Prévert" du matraquage subi par les classes moyennes et les familles sous le quinquennat Hollande. Cette pression fiscale colossale, vous en êtes en partie responsable Madame la Présidente, vous étiez Ministre, Monsieur ASSAF l'a votée en tant que Député.

J'aime à dire qu'un Socialiste, ça ose tout, c'est même à ça qu'on le reconnaît.

Mais si vous croyez que les français ont la mémoire courte, vous vous trompez !

D'ailleurs, il n'y a qu'à regarder les sondages pour les prochaines échéances électorales, où vous peinez à franchir la barre des 5%. Les classes moyennes et populaires vous ont définitivement abandonnés, laissant dans votre besace électorale quelques "Bobos" des beaux quartiers, totalement indifférents aux revendications des Gilets jaunes.

Leur légitime colère n'est évidemment pas seulement consécutive de l'actuelle politique, puisque je rappelle qu'en février 2013, au temps où les Socialistes gouvernaient, le sans plomb 95 était à plus de 1,60 € le litre, soit 5 centimes de plus qu'au mois d'octobre.

Cette colère est le résultat d'une trentaine d'années de mépris et d'ignorance de la part d'un Pouvoir déconnecté de la vraie vie, auquel les Socialistes ont activement participé.

Les propositions que vous énoncez dans ce vœu ne sont pas à la hauteur des attentes des français. Rien sur le Référendum d'Initiative Citoyenne, rien sur l'instauration de la proportionnelle, rien non plus sur l'immigration, véritable préoccupation d'une majorité de Gilets jaunes et, au-delà, de français ... (*Protestations*)

M. SELLIN

C'est faux !

M. VIALLON

Rien également sur l'Union Européenne et son lot de contraintes budgétaires et de réglementations ultra-libérales, destructrices des emplois et des Services publics.

Mais qu'espérer de plus de la part d'un Parti politique qui passe son temps à vanter l'européisme, le multiculturalisme, le sans-frontiérisme et le libre-échangisme ?

Madame la Présidente, sachez que le groupe Rassemblement National ne participera pas à ce vote, car nous ne cautionnons pas votre mascarade politicienne ... (*Marteau*) Hors de question de laisser les Socialistes essayer de se refaire une santé politique sur le dos des Gilets jaunes, alors qu'ils ont pressé les français comme des citrons durant des années.
Cette France des Gilets jaunes, cette France rurale enracinée, intergénérationnelle …

M. ONESTA

Votre temps est écoulé.

M. VIALLON

Je termine.
… Entonnant la Marseillaise et arborant fièrement le drapeau tricolore ne veut plus se laisser imposer votre société marchande, injuste et désincarnée.
Votre doctrine est celle d'un temps révolu. Les français vous le disent aujourd'hui sur les ronds-points, ils vous le diront demain dans les urnes.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Y a-t-il des groupes politiques qui veulent réagir ? Monsieur RIVENQ …

M. RIVENQ

Ce vœu, dont nous avons discuté au sein de notre groupe, nous pose un certain nombre de questions. De prime abord, nous avons envie de soutenir ce vœu, puisqu'un certain nombre d'élus locaux appartenant au groupe UEDC ont pris eux-mêmes des vœux, dans leurs communes et sur leurs territoires.
Il y a une seule chose qui nous paraît peut-être devoir évoluer, c'est le premier point : "*demandent le rétablissement de l'impôt sur la fortune pour rétablir rapidement une justice fiscale*".
Nous souhaiterions globalement que l'on demande le rétablissement d'une justice fiscale avec une mise à plat de toutes les niches fiscales, ce qui pourrait effectivement déboucher sur la remise en place de l'impôt sur la fortune, il n'y a pas de souci.
Au lieu de dire d'entrée : "*demandent le rétablissement de l'impôt sur la fortune pour rétablir rapidement de la justice fiscale et l'ouverture d'une grande réflexion (…)*", je mettrais : "demandent l'ouverture d'une grande réflexion sur l'accumulation des niches fiscales, recréer la progressivité de l'impôt et recréer un impôt équitable et juste", qui pourra déboucher -si vous le souhaitez- sur le rétablissement d'un impôt sur la fortune qui est effectivement un des éléments, mais un élément parmi plein d'autres de la fiscalité.

Quant aux autres points, nous sommes assez favorables à leur adoption.
En tout état de cause, il y aura liberté de vote sur ce vœu au sein du groupe de l'UEDC.

M. ONESTA

Merci Monsieur RIVENQ.

Y a-t-il des groupes qui souhaitent s'exprimer ? Apparemment, ce n'est pas le cas.
Dois-je interpréter la présence de Monsieur SERIEYS proche d'un micro comme une demande de parole ?... Je ne voudrais pas le forcer à parler, comme je l'ai maladroitement fait tout à l'heure en imposant à Monsieur SELLIN de venir s'exprimer !

M. SERIEYS

Je vous remercie. Je prends la parole puisque vous me le proposez, mais nous veillons à être concis dans nos interventions, pour dire que nous ne nous opposons pas à ce vœu qui va dans le bon sens. Je veux juste signaler trois manques pour les élus de la France Insoumise :
- 1er manque : la question des salaires, parce que si la question des minimas sociaux et des retraites a été abordée, la question des salaires est quand même celle qui touche le plus grand nombre de nos concitoyens et en particulier, je pense que la question du SMIC est une question sensible, sur laquelle d'ailleurs je me permets de dire à l'intervenant du Front National que la Châtelaine de Saint-Cloud a encore rappelé très récemment qu'elle était contre l'augmentation du SMIC et qu'elle était pour l'entourloupe qu'utilisent d'ailleurs actuellement le Président de la République et son Gouvernement, qui revient à diminuer les cotisations sociales pour augmenter un petit peu le salaire net, mais ce qui en réalité ne change rien à la modification du rapport entre la rémunération du travail et la rémunération du capital. Si bien que je ne pense pas que vous puissiez vous prévaloir de la défense des intérêts populaires et des petits salaires ! (*Applaudissements*)
- 2ème manque : la question du CICE,
- 3ème manque : la question de la démocratie et du Référendum d'Initiative Citoyenne qui infuse quand même dans la société, avec aujourd'hui la volonté d'avoir un pouvoir de décision pour nos concitoyens.

M. ONESTA

Merci pour ces précisions.

Je crois que tout le monde a pu s'exprimer. Je vais donc mettre aux voix ce vœu de compromis qui a été déposé en temps et heure sous cette forme-là, sous les signatures du groupe Socialiste Républicain et Citoyen et du groupe Nouveau Monde.
Le vote est ouvert … (*Vote électronique*). Le vote est clos. Résultat (*146 votants*) :
- Pour : 92 (SRC : 51, GR : 15, NM : 19, UEDC : 3 -PUJOL L., DEVILLE, D'ETTORE-, NI : 4)

- Contre : 6 (NM : 1 -REGOURD-, UEDC : 5 -TERRAIL NOVES, POUCHELON, FRANCIS, CARAYON, ANAHORY-)
- Abstention : 48 GR : 1 -KELLER-, RN : 38, UEDC : 7 -RIVENQ, TOUZELLIER, TREMEGE, SAINT-PIERRE, PY, GARONZI, DAHINE-, NI : 2 -SERIEYS, SELLIN-).

Le **vœu n°3** est **adopté**. (*Applaudissements*)

Nous en venons, non pas au vœu n°4 qui a été retiré, peut-être en vue d'être représenté lors d'une prochaine Plénière, mais au vœu n°5 qui est un vœu conjoint, déposé par trois groupes : le groupe SRC, le groupe Nouveau Monde et le groupe des Radicaux, ayant pour titre "*Non à l'augmentation des frais d'inscription des étudiants étrangers extra-communautaires*" et présenté par Monsieur Hussein BOURGI …

Vœu n°5 déposé par les groupes Socialiste Républicain et Citoyen, Nouveau Monde et Radicaux : Non à l'augmentation des frais d'inscription des étudiants étrangers extra-communautaires

M. BOURGI

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Le 19 novembre dernier, le Premier Ministre Édouard PHILIPPE annonçait la volonté du Gouvernement d'augmenter de manière exponentielle les frais d'inscription des étudiants étrangers non issus de l'Union Européenne à compter de la rentrée universitaire 2019.

Il est en effet question de multiplier par 15 ou 16 les frais d'inscription acquittés par ces étudiants. Ne nous y trompons pas, les intentions déguisées du Gouvernement visent en réalité à sélectionner par l'argent les étudiants qui auraient les moyens de venir étudier dans les universités françaises et ceux, de condition plus modeste, qui en seraient empêchés.

Depuis cette annonce, les réactions hostiles à cette mesure se multiplient et sont unanimes : votes de motions de Conseils d'administration d'Universités et de la Conférence des Présidents d'Universités demandant au Gouvernement de renoncer à cette mesure ; les organisations étudiantes ont également initié des actions et des manifestations alertant sur les inquiétudes de nombreux étudiants étrangers qui étudient déjà en France et qui craignent de ne pouvoir finir leurs cursus à la rentrée prochaine.

Des élus d'Opposition ont aussi fait entendre leur voix au Parlement et le trouble semble même s'installer au sein de la Majorité présidentielle, puisqu'un grand quotidien a fait état d'une réunion secrète hier entre des Députés de la Majorité présidentielle et la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, en vain semble-t-il si j'en crois un article de presse paru ce soir même.

La France est chaque année le 3ème ou 4ème pays de destination choisi par les étudiants étrangers. Si ce projet funeste et néfaste devait voir le jour, il impacterait les étudiants étrangers de condition

modeste, les étudiants boursiers qui perçoivent une allocation de leur pays d'origine et les étudiants dont les familles s'endettent déjà pour venir étudier en France.
Dans notre Région Occitanie, 45% de ces étudiants viennent du continent africain, plus souvent et très souvent même des anciennes colonies françaises, de ces peuples souverains avec lesquels nous avons désormais en partage la pratique et l'amour de la langue française.
Les recettes attendues de cette augmentation des frais d'inscription semblent bien modestes, puisqu'effectivement une enquête faite par l'Institut BVA pour le magazine Campus indique que si les étudiants étrangers, lorsqu'ils viennent en France, coûtent 3 Md€ à la France, les retombées économiques de la présence de ces étudiants étrangers se mesurent à 4,5 Md€, soit 1,5 Md€ d'apport pour l'économie française à travers les dépenses de la vie courante.
Quant aux effets secondaires de cette mesure, ils sont au moins de deux ordres :
- Le premier concerne tout d'abord les étudiants étrangers qui souvent, avant de venir en France, suivent un cursus dans un lycée français à l'étranger. Ces lycées français, qui sont partout dans le monde, sont destinés aux enfants des expatriés -dont j'ai fait partie-, aux enfants des militaires et aux enfants des coopérants, et sans ces lycéens étrangers qui viennent garnir les bancs de ces lycées, les effectifs ne seraient pas suffisants pour leur permettre de fonctionner.
Si demain nous disons à ces lycéens : "la France vous ferme ses portes", peut-être qu'ils iront un peu moins garnir les bancs de ces lycées français à l'étranger.
- Deuxième effet néfaste : les retombées négatives pour la francophonie parce qu'effectivement, cette francophonie qui a été voulue par Léopold SEDAR SENGHOR et Habib BOURGUIBA, encouragée par le Général de GAULLE et ensuite par François MITTERRAND, elle permet à la France de continuer à faire entendre sa voix dans le concert des Nations, elle permet à la France de porter haut et fort cette ambition qui a toujours été la sienne, celle de dire que l'universalité de l'accès à l'enseignement supérieur est une garantie dans notre pays.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci beaucoup Monsieur BOURGI. Madame la Présidente …

LA PRÉSIDENTE

Totalement pour ce vœu. Il y a parfois des mystères … Je ne vois même pas pourquoi le Gouvernement a pris cette décision ! Il y a des incompréhensions et en effet, c'est une décision grave pour la France.

M. ONESTA

Je précise, pour en être Président, que certaines écoles qui ont une double tutelle y échappent, parce que certains Ministères n'ont pas fait cette bêtise.
Y a-t-il des groupes qui souhaitent s'exprimer ? Monsieur CROS …

M. CROS

J'ajouterai juste à ce qui vient d'être dit, par rapport au fait que l'on ait pu prendre ce type de décision, que c'est peut-être simplement lié -c'est ma crainte- à une forme de marchandisation de l'éducation et si c'est le cas, c'est vraiment dramatique, parce que c'est une vision complètement obsolète et dépassée.
J'ajouterai également que la Région Occitanie a fait de la jeunesse une de ses priorités, vous le savez, c'est une Région qui est ouverte au monde -nous le disons assez, même si cela déplaît à certains dans cet hémicycle-, pleinement consciente que les étudiants étrangers qui viennent étudier en Occitanie participent au développement de nos territoires et aussi beaucoup au rayonnement de notre région dans le monde.
Je vous remercie.

M. ONESTA

Merci. Je ne vois pas d'autres mains se lever, je vous propose donc de passer au vote sur le vœu n°5. Le vote est ouvert … (*Vote électronique*) Le vote est clos. Résultat (*143 votants*) :
- Pour : 98 (SRC : 50, GR : 16, NM : 20, UEDC : 6, NI : 6)
- Contre : 40 (RN : 38, UEDC : 2 -POUCHELON, ANAHORY-)
- Abstention : 5 (UEDC : 5 -TREMEGE, TERRAIL-NOVES, GARONZI, D'ETTORE, TOUZELLIER-).

Le ***vœu n°5*** est ***adopté***.
Nous en venons au vœu n°6 présenté par Jean-Christophe SELLIN et ayant pour titre "Ressources financières". Monsieur SELLIN …

<u>Vœu n°6 déposé par Jean-Christophe SELLIN - Ressources financières</u>

M. SELLIN

En effet, c'est un vœu relatif à la question des ressources financières et qui, bien évidemment, tombe à point nommé sur la question budgétaire puisque, comme les années précédentes, nous sommes confrontés à l'aggravation extrêmement préoccupante de la situation en matière de ressources dans laquelle se trouve l'ensemble des Collectivités territoriales.
Entre le moment où nous avons déposé ce vœu et aujourd'hui, je me suis livré à un petit calcul : l'État doit plus de 7 Md€ aux Mairies, aux Intercommunalités, aux Départements et à la Région Occitanie soit :
- sur la baisse des dotations : pour ce qui nous concerne, plus de 400 M€ cumulés depuis 2012,

- et pour les manques à gagner, notamment pour les Départements qui, en matière d'action sociale, n'ont pas eu le transfert d'argent par rapport à leurs compétences : si l'on s'en tient par exemple au Conseil Départemental de la Haute-Garonne, près de 1,5 Md€ n'ont pas été redistribués par l'État, en compensation.

Cette situation est donc extrêmement préoccupante et comme nous l'avions fait ensemble il y a deux ans et d'une autre manière l'année dernière, nous souhaiterions que l'Assemblée plénière d'aujourd'hui vote ce vœu pour indiquer que nous demandons tout simplement à l'État de compenser complètement ce qui nous revient pour mener les politiques publiques, de façon à pouvoir pérenniser nos politiques.

Mais ce vœu a aussi pour vocation d'ouvrir un débat sur une nouvelle part d'autonomie financière nécessaire aux Régions, notamment par la redistribution de certaines taxes nationales et la création d'une nouvelle taxe kilométrique pour les poids lourds en transit international dans notre Région. Il semblait que cette question faisait accord les années précédentes et nous souhaiterions véritablement donner un signe dans ce domaine.

M. ONESTA

Merci. Madame la Présidente ...

LA PRÉSIDENTE

Parmi les éléments présentés par Monsieur SELLIN, il y a en effet des points que j'approuve. Pour autant, dans le vœu, il y a un paragraphe sur l'affectation de la TVA aux Régions, je suis donc contre ce vœu parce que je pense important que les Régions puissent bénéficier d'une part de la TVA, bien sûr à taux de TVA constant comme nous l'avions décidé, en lien avec les compétences "économie".

Sur les autres sujets, je partage les analyses et les propositions, mais je suis contre ce vœu de par le paragraphe qui s'oppose à l'affectation d'une partie de la TVA aux Régions.

M. ONESTA

Merci pour cette précision.

Y a-t-il des groupes qui veulent s'exprimer sur ce vœu ? Je ne vois pas de mains se lever, je vous propose donc de passer au vote ...

M. SELLIN

S'il vous plaît, Madame la Présidente, si vous en êtes d'accord nous pouvons supprimer le paragraphe incriminé.

M. ONESTA

Madame la Présidente ?

LA PRÉSIDENTE

Je regarde bien, mais si ce dispositif est supprimé par rapport à la TVA, à ce moment-là je ne vois pas d'opposition puisque sur la question de la création d'une nouvelle taxe kilométrique pour les poids lourds en transit international, nous l'avons déjà votée et sur la redistribution de certaines taxes nationales, c'est-à-dire que nous puissions aussi avoir un pouvoir fiscal, j'y suis favorable.

M. ONESTA

Il s'agit donc d'un amendement de la Présidente, accepté par l'auteur, ce qui le rend recevable, car je vous rappelle que la Présidente ne peut pas imposer à l'auteur d'un vœu un quelconque changement sans son accord. Le vœu n°6 ainsi modifié est donc soumis à vos votes.
Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*) Le vote est clos. Résultat (*141 votants*) :
- Pour : 82 (SRC : 49, GR : 7, NM : 20, NI : 6)
- Contre : 57 (SRC : 1 -CAZAUBON-, GR : 7 -BRUTUS, SALOMON, PINEL, GAREL, KELLER, LASFARGUES, ESCLOPÉ-, RN : 38, UEDC : 11)
- Abstention : 2 (UEDC : 2 -SAINT-PIERRE, DAHINE-).

Le ***vœu n°6 modifié*** est ***adopté***.
Nous en venons au vœu n°7 présenté par Madame Myriam MARTIN sur la réforme des lycées.

Vœu n°7 déposé par Myriam MARTIN - Réforme des lycées

Mme MARTIN

Sans bien sûr vous le lire, je voudrais vous présenter tout d'abord le contexte qui explique pourquoi nous avons proposé ce vœu.
Vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a aujourd'hui une mobilisation -et qui risque de se poursuivre à la rentrée- de notre jeunesse dans les lycées et les lycées professionnels, contre les réformes de Monsieur BLANQUER. Je voudrais attirer l'attention sur deux choses :
- la première, c'est que ces réformes sont le "deuxième étage de la fusée" après la plateforme Parcoursup, plateforme très injuste, arbitraire, qui aujourd'hui remet en question le choix de nos jeunes quant à leurs études supérieures ;
- la deuxième, c'est que ces réformes mettent en compétition, au sein des lycées, les équipes et les disciplines, mettent aussi en compétition les lycées et pour moi, cette logique-là est complètement contraire au Service public d'Éducation.

Enfin, sur la voie professionnelle, on peut dire malheureusement que si l'on continue dans la logique qui est celle du Gouvernement, on va vers un lycée professionnel très, très "light", avec un

appauvrissement des enseignements et un appauvrissement du niveau du Baccalauréat Pro qui avait déjà été attaqué par les réformes du Bac Pro il y a quelques années de cela.
Il s'agit d'une attaque en règle contre le Service public et évidemment, les jeunes sont très inquiets. Alors, je voudrais qu'on arrête -comme on le voit parfois dans les médias- de ne discuter que des moments où ça castagne et que l'on discute un petit peu de l'avenir de nos jeunes, parce que je ne sais pas comment on peut promettre un avenir aussi sombre à toute une partie de notre jeunesse sans réagir. Il y en a qui, paraît-il, discutent sur les ronds-points avec les Gilets jaunes, pour ma part je discute avec les élèves -pas simplement ceux de mon établissement- et ce qu'ils disent est assez terrifiant, à savoir : "de toute façon, on n'a rien à perdre, on n'a pas d'avenir" ...
Je pense qu'il faut écouter cette colère, mais aussi ce cri de souffrance … (*Protestations*) et comprendre qu'aujourd'hui il faut demander que les réformes soient retirées et qu'une vraie discussion s'opère enfin sur la question de l'école.
Et il y a un mot qui n'apparaît jamais, dans aucun projet, quand on parle de l'éducation, c'est le mot "émancipation". L'école doit être le cœur de l'émancipation et pas de la concurrence libérale à outrance. Nous devons donc aujourd'hui demander que ces réformes soient retirées et qu'une vraie négociation, une vraie discussion concrète puisse être amorcée avec tous les acteurs : les enseignants, les élèves et les parents d'élèves, ce qui n'est jamais le cas puisqu'on fait toujours les réformes contre eux.
Je dirai enfin que la répression qui s'abat sur les lycéens est scandaleuse et on ne peut pas continuer à accepter, nous aussi, qu'on matraque notre jeunesse … (*Protestations - Apartés hors micro inaudibles*) Ne vous en déplaise ! (*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Madame la Présidente, souhaitez-vous réagir ?

LA PRÉSIDENTE

Concernant la réforme des lycées, je suis en effet profondément opposée à cette réforme, je suis donc pour ce vœu parce que malheureusement, depuis quelques jours, nous avons confirmation que le choix ne sera pas le même selon que le lycée soit dans une grande ville ou dans une petite ville, c'est-à-dire que cela obligerait des enfants, dans les territoires ruraux ou périurbains, à devoir s'éloigner pour choisir les options, parmi les fameuses 12 options ; cela veut dire aussi que c'est un manque d'attractivité très fort pour nos territoires ruraux et de montagne.
En termes d'amplitude, certains lycées qui ont de petits effectifs dans notre Région Occitanie pourraient avoir juste 5 options sur 12. Cela n'est pas acceptable en termes d'égalité des chances et d'accès au savoir, dans les choix proposés à notre jeunesse, à nos enfants.
Je suis donc pour ce vœu.

M. ONESTA

Merci. Monsieur ARDINAT pour le groupe RN ...

M. ARDINAT

Je crois qu'il est important qu'un professeur, en l'occurrence du Rassemblement National, réponde à l'intervention assez inquiétante d'une enseignante de la France Insoumise.

Nous sommes, au Rassemblement National, opposés à la réforme du bac telle qu'elle se présente, nous sommes donc tout à fait hostiles à la réforme Blanquer qui, selon nous, ne va pas régler le problème, le problème n°1 étant le fait que le bac n'est plus un diplôme sélectif.

Nous pensons qu'une bonne réforme serait de rendre ce diplôme sélectif ce qui, en plus, désengorgerait en grande partie les facultés, restaurerait l'autorité des enseignants et réglerait un très, très grand nombre de problèmes.

Malheureusement, dans la critique formulée par Madame MARTIN, comme le font l'ensemble des syndicats et des organisations de Gauche, votre seule réponse est de demander toujours plus de moyens alors que, vous le savez, on consacre des sommes considérables à l'éducation.

Dans le rapport et dans le discours égalitariste tenu par Madame MARTIN, on retrouve toute la terminologie de l'Extrême-Gauche avec en plus, dans le rapport, évidemment l'écriture inclusive.

Donc de ce point de vue-là, nous ne pouvons pas voter en faveur de ce vœu.

Nous sommes, comme vous, contre les réformes du Bac menées par Monsieur BLANQUER, mais par contre votre diagnostic et la façon de le présenter est tellement rédhibitoire que nous allons nous abstenir.

Merci.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Est-ce que d'autres groupes veulent s'exprimer ? Monsieur COSSANGE ...

M. COSSANGE

Le groupe Nouveau Monde votera pour et s'associe à ce vœu, c'est une évidence, car nous sommes aussi totalement opposés à la réforme Blanquer et à ses effets désastreux, notamment sur l'enseignement professionnel ... Alors, contrairement aux deux précédents orateurs, je ne suis pas enseignant et je m'en excuse, mais Clémenceau disait que la guerre est une chose trop grave pour la confier aux Généraux, je vais donc quand même m'exprimer sur le sujet !

Vis-à-vis de l'enseignement professionnel, alors que cette dernière décennie, y compris dans les mentalités, la voie professionnelle était sortie des préjugés dans lesquels on l'avait enfermée, dans lesquels de nombreuses générations qui en sortaient avaient été enfermés, cette réforme Blanquer

vient mettre en l'air tout le travail qui a été effectué, notamment par le corps enseignant et l'ensemble des équipes éducatives.

M. ONESTA

Merci. Je ne vois pas d'autres mains se lever, je propose donc de passer au vote sur ce vœu n°7. Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*) Le vote est clos. Résultat (*140 votants*) :

- Pour : 83 (SRC : 51, GR : 6, NM : 20, NI : 6)
- Contre : 7 (GR : 5 -SALOMON, NOVARETTI, PINEL, KELLER, DAUBET-, UEDC : 2 -CARAYON, FRANCIS)
- Abstention : 50 (GR : 1 -ORCIBAL-, RN : 38, UEDC : 11).

Le ***vœu n°7*** est ***adopté***.

Nous en venons au vœu n°8 déposé par Monsieur Guilhem SERIEYS et ayant pour titre "Stop au projet autoroutier Castres-Toulouse". Monsieur SERIEYS …

Vœu n°8 déposé par Guilhem SERIEYS - Stop au projet autoroutier Castres-Toulouse

M. SERIEYS

C'est un sujet qui n'est pas nouveau dans notre hémicycle, mais la nouveauté c'est que la loi d'orientation des mobilités va être soumise au Parlement, que ce texte inclut des dispositions de programmation des investissements de l'État dans les systèmes de transport et parmi celles-ci, la réalisation d'ici 5 ans d'un nouveau projet d'autoroute entre Castres et Toulouse.

Cette volonté va, de notre point de vue, mais également de très, très nombreux citoyens mobilisés sur ces territoires, à contresens des priorités écologiques, républicaines, d'égalité qui se déploient sur nos territoires.

Mais surtout, ce projet va à l'inverse de l'idée même de la loi d'orientation des mobilités, puisque cette loi est censée "*donner la priorité à l'entretien de nos infrastructures et déployer les mobilités propres*". Son coût prévisible s'élève à plus d'1 milliard d'euros pour 56 kilomètres.

Il détruit 400 hectares de terres agricoles, en impacte 4 000 indirectement et traverse une zone Natura 2000. Et cela, pour un gain de temps de 10 ou 15 minutes entre Castres et Toulouse, avec un coût pour l'usager qui serait le plus cher de France, entre 15 et 17 euros l'aller-retour.

Ce serait une décision irresponsable, tant sur le plan écologique, économique que social.

Vous savez que ce projet a été fortement critiqué lors de l'enquête publique en 2016 par le Commissariat Général à l'Investissement et l'Autorité environnementale, et que ces deux Autorités ont également demandé que soit étudiée sérieusement l'alternative que représenterait l'aménagement de la route existante.

Pour ce qui concerne notre Conseil Régional, nous sommes sollicités pour apporter une aide à l'équilibre budgétaire de ce projet, à hauteur de 59,5 M€.

Nous ne comprenons pas comment on peut dire, d'un côté qu'il faut que la Région se désengage de plusieurs politiques qui ne relèvent pas de sa compétence pleine et entière, de sa compétence directe, que la Région doit faire des économies sur plusieurs secteurs de ses interventions, et dans le même temps continuer à faire miroiter que l'on puisse aider à cette hauteur-là un projet qui n'entre ni dans les objectifs politiques de transition écologique, ni dans les compétences de la Région.

C'est pourquoi, à l'heure de l'urgence climatique quand, pour la troisième fois, le 8 décembre dernier, des dizaines de milliers de nos concitoyens sont descendus dans la rue pour l'urgence et la justice climatique, il est plus que temps d'en finir avec ce type de grands projets inutiles, onéreux et anti-écologiques.

C'est pourquoi nous proposons, par ce vœu, que la Région prenne la décision de ne pas participer à ce projet et en demande son abandon pur et simple.

M. ONESTA

Merci. Je vous rappelle qu'un vœu ne se vote pas à soi-même, nous considérons donc que c'est l'appel à "autres Collectivités que la Région" qui rend ce vœu recevable.

Madame la Présidente, quel est votre avis ?…

LA PRÉSIDENTE

Je suis contre ce vœu parce qu'à ce jour, les deux choix que nous avons pour desservir l'agglomération de Castres-Mazamet, soit c'est une autoroute, soit ce n'est rien.

Il y a plus de 15 ans de cela -parce que l'on parle effectivement de ce sujet depuis des dizaines d'années-, Martin MALVY s'est vraiment battu pour qu'il puisse y avoir une solution d'aménagement, cette solution n'a pas été possible. Donc maintenant, soit nous acceptons que cette agglomération de Castres-Mazamet bénéficie d'une desserte routière, qui est aujourd'hui dangereuse et qui, en termes de temps, est vraiment un contresens en matière d'aménagement du territoire, avec -je me permets de le rappeler- des milliers d'emplois en jeu sur ce secteur, soit nous choisissons d'accepter le recul de ce territoire et son enclavement.

C'est pourquoi je suis contre ce vœu.

J'indique que la Région investit, elle ne limite pas ses investissements sur la question des mobilités. Là, il s'agit d'une nécessité, cette décision a été prise en 2014, nous avons continué sur cette décision car ce territoire a besoin d'un désenclavement. La solution d'un aménagement a été étudiée il y a de longues années, cela ne s'est jamais fait et c'est désormais la seule agglomération de toute l'Occitanie n'ayant pas une desserte à la hauteur des milliers d'emplois présents.

C'est pourquoi je suis bien entendu pour la participation de la Région à ce projet autoroutier.

Je regrette que, il y a de cela plus de 10 ans, les bonnes décisions n'aient pas été prises, mais quand on travaille pour un territoire, pour ses habitants, il faut aller vers le réel et donc mettre en œuvre les solutions, et en l'occurrence la seule qui s'offre à nous, c'est-à-dire l'autoroute.

M. ONESTA

Merci. Pour le groupe RN …

M. PILOZ

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Comme l'a précisé Monsieur ONESTA, le vœu paraît irrecevable car Monsieur SERIEYS demande que la Région Occitanie prenne la décision de ne pas participer à ce projet en renonçant à sa participation. Ce vœu conditionne une décision du Conseil Régional à la réponse du vœu.

Il nous semble donc entaché d'irrecevabilité.

Pour en revenir au fond du sujet, vous critiquez, Monsieur SERIEYS, le projet autoroutier Castres-Toulouse. Cela fait maintenant plus de 30 ans que le bassin Tarn Sud se trouve injustement écarté de la métropole toulousaine et que ses habitants attendent la réalisation d'une autoroute.

Durant la campagne des élections régionales de 2015, notre groupe s'était engagé en faveur de la création de cet outil de désenclavement du territoire. Nous en avons même fait une priorité de notre programme régional, dans l'intérêt des habitants du bassin Tarn Sud.

De plus, Monsieur SERIEYS, l'enquête publique est terminée depuis bientôt deux ans, la déclaration d'utilité publique a été signée par le Premier Ministre en juillet dernier, la majorité des Collectivités locales y sont favorables, les habitants aussi. Vous voulez vraiment arrêter un projet si près d'aboutir ? Les Tarnais en ont besoin, l'enjeu économique est important.

Il est inconcevable de faire machine arrière maintenant, il faut absolument que cette autoroute sorte de terre le plus tôt possible et le plus rapidement possible également.

Voilà pourquoi nous voterons contre votre vœu.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Je précise simplement un point : Pourquoi le vœu était recevable ? Parce que l'auteur a pris la précaution de dire : "la Région doit renoncer à sa participation" ; si la phrase s'était arrêtée là, le vœu n'aurait pas été recevable, mais il a ajouté : "demande au Gouvernement d'abandonner ce projet irresponsable". C'est donc bien une demande à quelqu'un d'autre qu'à nous-mêmes qui a rendu ce vœu acceptable.

Madame …

Mme GARONZI

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs les Conseillers régionaux,

Tout simplement pour dire que nous abonderons dans le sens de Madame la Présidente.

C'est un territoire qui souffre, nous n'avons pas envie de voir d'autres industries partir, parce que cela mettrait à mal de nombreux foyers et sans compter, effectivement, l'aspect accidentogène de cette route. C'est sûr que nous ne pouvons que déplorer qu'il n'y ait pas eu d'autres solutions et d'autres décisions prises il y a bien longtemps, mais dans ce cas-là, nous voterons bien sûr contre ce vœu. Merci.

M. ONESTA

Merci. Pour les Radicaux …

M. GAREL

Je ne vais pas vous surprendre en vous disant que nous voterons contre ce vœu, en vous indiquant d'abord que je suis très surpris par le prix de l'investissement qui est annoncé, parce que c'est la première fois que j'entends parler d'1 milliard d'euros ; j'avais plutôt en tête un chiffre autour de 400 millions ou quelque chose comme cela, mais c'est comme le prix du péage : on nous l'annonce chaque fois un peu plus important, or à ce jour on ne le connaît pas puisque la mise en concession n'est pas encore prononcée.

Ce qui est certain par contre, c'est que ce projet est issu d'un long processus, où bien sûr il y a eu un fort militantisme des élus du territoire et des forces économiques pour essayer d'obtenir un aménagement sur site gratuit, ce qui n'a pas été possible et, Madame la Présidente, vous le rappeliez, à un moment donné il faut prendre les choses telles qu'elles sont : c'est ou cette solution, ou ce n'est rien du tout. L'ensemble des élus du territoire, toutes tendances confondues, et les forces économiques de ce territoire ont convenu qu'il était indispensable -vous en avez rappelé les raisons- que cette autoroute se fasse.

Je veux aussi tout de même rappeler que ce processus a démarré par le débat public qui, je crois, a été mené à l'époque de la manière la plus juste possible, qu'il y a eu une enquête publique et que si des réserves ont été évoquées, celles-ci ont été prises en compte ou ont été levées.

Aujourd'hui, nous sommes dans une phase administrative la plus proche de l'accomplissement de ce projet et donc, bien entendu, les Radicaux voteront contre ce vœu. Merci.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Monsieur CROS pour les élus Écologistes j'imagine ...

M. CROS

Vous imaginez bien, Monsieur le Président !

Deux ou trois petites choses. Effectivement, aujourd'hui, on nous dit que c'est la seule solution et la dernière solution, donc en gros on a le choix entre l'autoroute ou rien ... Je ne vois pas pourquoi on nous dit cela, très clairement ! Parce qu'on nous le dit depuis déjà très longtemps et justement, on est resté dans cette ornière-là du fantasme de l'autoroute depuis des années et des années, sans jamais étudier l'alternative. L'alternative n'a jamais été étudiée, à aucun moment dans le dossier ... (*Apartés*) Il y a eu une obstination d'avoir à tout prix l'autoroute entre Castres et Toulouse, alors qu'il y avait très bien la possibilité de faire un aménagement qui permettait de gagner du temps, qui permettait la sécurité, qui utilisait beaucoup moins de terres arables.

Il y avait cette possibilité-là, cela n'a jamais été étudié, avec un coût moindre, ou du moins le coût que vont dans tous les cas mettre les Collectivités puisque, comme l'a dit Guilhem, on est sur 59 M€ pour la Région. En gros, ce sera une subvention d'équilibre de 240 M€, pour un projet estimé aujourd'hui à environ 500 M€, mais ça ira beaucoup plus loin.

Ma crainte, c'est que maintenant, si on continue à s'obstiner, on n'ait jamais un itinéraire parce que, je ne suis pas d'accord, on n'est pas proche du projet. Pendant le débat public au début des années 2010, on nous disait : "en 2015 il y aura l'autoroute", nous sommes en 2018 et il n'y a absolument rien ! Peut-être que si, à un moment donné, on avait pris vraiment les bonnes décisions, y compris les élus du territoire parce que cette obstination est là aussi, parce qu'effectivement il y a besoin de désenclaver ce territoire-là … (*Marteau*) Si on avait pris ces décisions-là, on ne serait pas dans cette situation et on pourrait aller rapidement, de façon sécurisée, entre Castres et Toulouse.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Je crois que tout le monde a pu s'exprimer, je vous propose donc de passer au vote sur ce vœu n°8. Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*) Le vote est clos. Résultat (144 votants) :

- Pour : 21 (SRC : 1 -NEGRIER-, NM : 14, NI : 6)
- Contre : 123 (SRC : 50, GR : 16, NM : 6 -REGOURD, PIQUÉ, GUINLE, GIBELIN, COSSANGE, CASES-, RN : 38, UEDC : 13).

Le ***vœu n°8*** est ***rejeté***.

Nous passons maintenant au vœu n°9 déposé par le groupe RN, ayant pour titre "Pour un commerce international plus juste". C'est Madame JAMET qui présente ce vœu ...

Vœu n°9 déposé par le groupe RN - Pour un commerce international plus juste

Mme JAMET

Un sujet que, je pense, vous connaissez tous, qui avait été abordé en son temps et que nous avions voté dans le cadre d'un vœu qui ne mangeait pas de pain, qui était assez symbolique mais qui prouvait au moins notre ouverture d'esprit.

Je voudrais y revenir, parce que tous ces accords de libre-échange : le CETA dont il est question, mais aussi le JEFTA, le TAFTA, etc., ont besoin réellement d'informations et évidemment d'une mobilisation. Je pense donc qu'on ne peut pas faire l'économie de rappeler cette problématique.

Vous le savez, ce sont des accords qui sont négociés par une Commission qui n'est pas élue, qui évidemment fait le jeu des multinationales, et qui se font au sacrifice de nos TPE, de nos PME, de notre santé parce qu'il y a des problèmes phytosanitaires, avec des normes qui sont imposées à nos agriculteurs, à nos éleveurs et qui ne le sont pas à l'extérieur ; un problème économique, un problème d'emplois, mais aussi un problème humain puisque la tranche qui est particulièrement touchée et à laquelle nous sommes particulièrement attachés, ce sont les agriculteurs et les éleveurs, avec un agriculteur ou un éleveur qui se suicide tous les 2 jours et demi ou 3 jours.

Un dernier point qui est important, parce que le CETA est le premier, vous le savez, mais derrière il y a 116 accords de libre-échange à venir ou en cours. C'est dire l'impact que ces accords de libre-échange auront sur notre pays.

C'est pour cela que nous avons voulu présenter ce vœu afin de demander au Gouvernement :

- d'exclure les filières économiques stratégiques des traités commerciaux de libre-échange et de sortir l'agriculture des compétences de l'OMC,
- que soit reconnu le principe "d'exception agriculturelle" qui garantit -il faut le savoir- notre souveraineté alimentaire et la conservation de notre savoir-faire agricole,
- de modifier sa politique commerciale, en passant d'une doctrine de libre-échange à ce que je qualifierai de doctrine de juste-échange.

C'est donc le vœu que je soumets à votre ouverture d'esprit et à votre sens de l'intérêt général.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Madame la Présidente …

LA PRÉSIDENTE

La Région a adopté en 2016 un vœu "Pour une Région hors TAFTA/TTIP", nous nous sommes donc déjà prononcés sur ces sujets et je rappelle que le Front National s'était opposé à ce vote. Je ne vois pas l'intérêt de revoter un vœu, donc avis négatif sur ce vœu.

M. ONESTA

Merci pour cette précision et ce rappel. Y a-t-il des élus ou représentants des groupes politiques qui souhaitent s'exprimer ? Je ne vois pas de mains se lever, je vous propose donc de voter sur ce vœu n°9. Le vote est ouvert … (*Vote électronique*)

Le vote est clos. Résultat (*139 votants*) :

- Pour : 41 (RN : 38, UEDC : 2 -DEVILLE, PUJOL L.-, NI : 1 -MARTIN-)
- Contre : 89 (SRC : 48, GR : 16, NM : 19, UEDC : 4 -CARAYON, DAHINE, SAINT-PIERRE, FRANCIS-, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Abstention : 9 (UEDC : 6, NI : 3 -SERIEYS, SELLIN, HOANG NGOC).

Le ***vœu n°9*** est ***rejeté***.

Nous en venons au vœu n°10 présenté par Madame CARSALADE, au nom de son groupe, "Pour restaurer le pouvoir d'achat des retraités" ...

Vœu n°10 déposé par le groupe RN - Pour restaurer le pouvoir d'achat des retraités

Mme CARSALADE

Madame le Président,

Vous savez que les seniors sont particulièrement concernés par la précarité dans notre région puisque, selon l'INSEE, 11,4% des 60-74 ans de la région vivent en dessous du seuil de pauvreté et que leur état de santé est beaucoup plus dégradé que la moyenne nationale.

Par ailleurs, certaines personnes de cette catégorie d'âge, en premier lieu les femmes, ne touchent ni salaire, ni pension de retraite, qu'elle soit directe ou de réversion.

Et au lieu d'alléger les taxes pour les retraités, le Gouvernement a décidé de désindexer la hausse des pensions par rapport à l'inflation et d'augmenter la CSG en direction de 8,2 millions d'entre eux au 1er janvier 2018.

Selon un rapport d'information de l'Assemblée Nationale, 4,4 millions de ménages vont perdre en moyenne 400 euros par an.

Doublement pénalisés par le coût élevé de la vie et les récentes mesures fiscales, les séniors ayant œuvré toute leur vie à la bonne marche économique de la Nation se trouvent confrontés à une injuste précarité, face à laquelle leurs descendants sont totalement désarmés.

Considérant :

- que l'augmentation des habitants en Occitanie sera surtout portée sur la tranche d'âge des 65 ans et plus,
- que la région Occitanie comptera près de 909 000 personnes âgées de plus de 75 ans en 2030,
- qu'il est urgent d'endiguer la pauvreté des séniors,

Nous demandons au Gouvernement :

- d'annuler la hausse de la CSG pour tous et de revaloriser le minimum vieillesse,
- de réindexer le montant des pensions sur l'inflation,

- de réformer la Sécurité Sociale en créant un cinquième risque lié à la dépendance,
- et de mettre en œuvre ces réformes dans les meilleurs délais.

Il trouvera sûrement des économies à faire en conditionnant notamment le versement des aides aux retraités à une résidence continue durant 20 ans sur le territoire national, en supprimant l'AME et en restaurant l'ISF.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Madame la Présidente …

LA PRÉSIDENTE

Les mesures concernant le pouvoir d'achat des retraités ayant été traitées dans un précédent vœu commun, je propose de retirer ce vœu et, à défaut, de voter contre puisque nous avons voté la question du pouvoir d'achat de l'ensemble des françaises et des français dans un précédent vœu. Merci.

M. ONESTA

Y a-t-il des groupes qui veulent s'exprimer ? Si ce n'est pas le cas, vous avez entendu, Mesdames et messieurs du groupe RN, la proposition ou l'invitation que vous fait la Présidente de retirer ce vœu. Est-ce que vous le retirez ?

Mme JAMET

Même pas en rêve !

M. ONESTA

"Même pas en rêve", merci, c'est noté. Je soumets donc -c'est de droit- le vœu n°10 à vos suffrages. Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*) Le vote est clos. Résultat (*137 votants*) :

- Pour : 40 (RN : 38, UEDC : 2 -PUJOL L., DEVILLE-)
- Contre 93 (SRC : 48, GR : 16, NM : 20, UEDC : 4 -PY, TOUZELLIER, FRANCIS, CARAYON-, NI : 5)
- Abstention : 4 (UEDC : 4 -POUCHELON, TREMEGE, GARONZI, ANAHORY-).

Le ***vœu n°10*** est ***rejeté***.

Nous en venons au dernier vœu, présenté par le groupe RN et ayant pour titre "Pour un droit à l'enracinement face au chaos migratoire".

Il m'était dit, dans ma feuille de séance, que c'était Monsieur SANCHEZ qui devait le présenter, mais comme ne l'a jamais dit Alphonse Daudet, dans ses fables qu'il n'écrivait pas, "qui va à la chasse ne perd pas sa place", je crois Madame JAMET que vous allez le suppléer ...

Vœu n°11 déposé par le groupe RN - Pour un droit à l'enracinement face au chaos migratoire

Mme JAMET

Oui et cela nous permettra au moins de terminer en beauté sur un sujet qui, je sais, vous mobilise tous et fait appel à votre intelligence collective puisque, comme chacun le sait, l'immigration est un malheur qui déstabilise les sociétés de départ, aussi bien que les sociétés d'accueil. Et comme Simone WEIL l'écrivait -la philosophe- … (*Exclamations*) "*L'enracinement est peut-être le besoin le plus important et le plus méconnu de l'âme humaine*".

Le Pacte de Marrakech demande, non pas de faire un catalogue de vœux pieux, mais de s'engager véritablement sur des sujets que nous réfutons, d'autant que 80% des français, qui souhaiteraient que vous leur demandiez leur avis, sont contre cette politique "immigrationniste" qui leur est imposée. C'est donc pour cela que nous :

- demandons au Président de la République de revenir sur la ratification du Pacte mondial pour les migrations, comme l'ont fait d'autres pays,
- demandons au Gouvernement de revoir les accords internationaux favorisant l'immigration contractés par notre pays,
- invitons le Gouvernement à proposer un pacte de co-développement fondé sur le droit à l'enracinement des individus et le respect de la sécurité des États souverains,
- demandons enfin au Gouvernement de légiférer pour couper toutes les incitations juridiques, sanitaires, économiques et sociales favorisant le déracinement de populations qu'attirent ces nombreux avantages offerts par la France.

Voilà le vœu pieux que je souhaitais vous soumettre et que je sais vous allez examiner avec attention.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Madame la Présidente …

LA PRÉSIDENTE

"*Ils étaient vingt et cent, ils étaient des milliers*
Nus et maigres, tremblants, dans ces wagons plombés
Qui déchiraient la nuit de leurs ongles battants
Ils étaient des milliers, ils étaient vingt et cent
Ils se croyaient des hommes, n'étaient plus que des nombres
Depuis longtemps leurs dés avaient été jetés
Dès que la main retombe, il ne reste qu'une ombre
Ils ne devaient jamais plus revoir un été"

Alors moi, pour que chaque être humain, sur cette terre, puisse "revoir un été", je combats bien sûr les idées d'extrême-droite et je suis contre ce vœu.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Y a-t-il des groupes qui veulent intervenir ?

LA PRÉSIDENTE

Jean Ferrat.

Mme JAMET

On la connaît, la chanson ! (*Apartés*)

M. ONESTA

Monsieur SELLIN, priorité aux groupes, mais je vous ai vu vous approcher, sans rien demander ! Si des groupes ne souhaitent pas s'exprimer, Monsieur SELLIN, avec l'accord de la Présidente, je vous en prie ...

M. SELLIN

Bien évidemment, ce qui vient d'être dit autour de "*Nuit et Brouillard*" nous interpelle parce que Madame JAMET, malheureusement, votre propos se situe dans ces traditions qui visent à semer la haine … (*Exclamations - Protestations*), à opposer les populations les unes aux autres et dans le cadre du révisionnisme qui est votre fonds de commerce, le culot de convoquer Simone WEIL -même avec un W-, dont nous connaissons l'action et les travaux, nous amène à penser que "*Nuit et Brouillard*", c'est "*Nacht und Nebel*" …

M. REMISE

(*Intervention hors micro - Inaudible*)

M. SELLIN

Donc "RN" pourrait avoir comme synonyme "NN" aujourd'hui ! (*Protestations inaudibles*)

M. ONESTA

Merci. Je ne vois pas de mains se lever pour continuer ce débat, je vous propose donc de voter sur cet ultime vœu. Le vote est ouvert sur le vœu n°11 ... (*Vote électronique*)

(*Apartés - Invectives inaudibles hors micro*)

Mme JAMET

Vous noterez quand même la sérénité avec laquelle nous accueillons chaque fois vos insultes, sans que jamais, Madame, vous ne sachiez faire la police de cette Assemblée.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Je vous rappelle 1/ que les micros ne sont pas ouverts et 2/ que l'on ne parle pas pendant les votes. Est-ce que tout le monde a voté ?...

M. SELLIN

Le fascisme … (*Suite du propos inaudible*)

M. ONESTA

Monsieur SELLIN s'il vous plaît … (*Protestations - Brouhaha*)

LA PRÉSIDENTE

Monsieur SELLIN, vous n'avez pas la parole.

Monsieur ONESTA, merci de proclamer le vote.

M. ONESTA

Le vote est clos. Résultat (*138 votants*) :

- Pour : 38 (RN : 38)
- Contre : 96 (SRC : 48, GR : 16, NM : 20, UEDC : 9, NI : 3 -SATGÉ, LOPEZ, HOANG NGOC-)
- Abstention : 4 (UEDC : 4 -PUJOL L., DEVILLE, POUCHELON, ANAHORY-).

Le ***vœu n°11*** est ***rejeté***. (*Applaudissements*)

Nous en avons terminé avec les vœux, Madame la Présidente.

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

Nous passons aux **questions orales**, avec tout d'abord la question déposée par Muriel GARONZI.

Madame GARONZI, vous avez la parole pour 2 minutes …

Question orale n°1 déposée par Marielle GARONZI sur la sectorisation du futur lycée de Gragnague

Mme GARONZI

Madame la Présidente, je me permets tout d'abord de vous préciser que c'est Marielle et non pas Muriel GARONZI, j'y tiens …

LA PRÉSIDENTE

Oui pardon, excusez-moi.

Mme GARONZI

Madame la Présidente,

Pour faire face à la croissance démographique que connaît l'Occitanie, notre Collectivité a décidé de construire 10 nouveaux lycées au cours de la mandature. Parmi eux, figure en Haute-Garonne le futur lycée du Nord-Est toulousain qui sera construit sur la commune de Gragnague et dont le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre vient d'être validé.

Malgré leur proximité géographique immédiate, les communes de Castelmaurou, Rouffiac-Tolosan, Labastide-Saint-Sernin et Lapeyrouse-Fossat (12 000 habitants au total) ne seraient pas, d'après le projet de carte scolaire prévisionnelle, rattachées au futur lycée qui ouvrira ses portes à la rentrée 2021.

Cette information a suscité l'incompréhension des familles et des élus des communes concernées, ces derniers ayant notamment, au nom de la proximité, uni leurs efforts à 24 autres communes pour soutenir le choix de Gragnague comme commune d'accueil du futur lycée, au détriment notamment de la commune de Bessières.

Si cette sectorisation venait à se confirmer, les lycéens domiciliés dans ces quatre communes seraient rattachés au lycée Raymond Naves de Toulouse, situé à 45 minutes de leur domicile, alors que 5 à 10 minutes suffiraient pour se rendre au futur lycée de Gragnague.

Depuis plusieurs mois, les parents d'élèves et les élus locaux se mobilisent afin que le Rectorat prenne en considération leur juste revendication d'un rattachement des communes de Castelmaurou, Rouffiac-Tolosan, Labastide-Saint-Sernin et Lapeyrouse-Fossat au futur lycée de Gragnague.

La sectorisation est une compétence partagée avec le Rectorat. En vertu de l'article L 214-5 du Code de l'Éducation, notre Collectivité a son mot à dire.

Aussi, Madame la Présidente, pouvez-vous nous indiquer quelle est la position officielle de la Région sur la demande d'intégration des quatre communes dans le périmètre de la carte scolaire du futur lycée de Gragnague et si des démarches ont été entreprises auprès du Rectorat de Toulouse afin de la faire valoir ?

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Madame la Présidente …

LA PRÉSIDENTE

Comme Monsieur CHIBLI l'a expliqué aux élus locaux et aux associations, le lycée de Gragnague doit ouvrir à la rentrée 2021. Nous aurons donc à nous prononcer au début de l'année 2021. Dans ce cas-là, nous serons bien sûr attentifs à ce que la sectorisation soit équilibrée, mais nous ne nous prononçons jamais sur une sectorisation trois ans à l'avance, parce que tout particulièrement dans ce secteur-là où la progression de population est très forte, il y a beaucoup de nouveaux arrivants. Nous le ferons donc en fonction des effectifs précis de chaque commune et cela, au début du printemps 2021.

Les parents demandent que nous prenions des engagements mais aujourd'hui, ni le Rectorat, ni la Région ne les prendront. Ils seront bien sûr associés et consultés, plutôt en fin d'année 2020 et nous leur avons expliqué à plusieurs reprises que l'on ne fait pas une sectorisation trois ans à l'avance, ni pour Gragnague, ni pour aucun lycée.

M. ONESTA

Nous en venons à la question orale n°2 déposée par Madame MARTIN, également aux noms de Messieurs HOANG NGOC, SELLIN et SERIEYS. Vous avez 2 minutes …

Question orale n°2 déposée par Myriam MARTIN sur la décision de la Région d'augmenter le tarif de restauration des agences régionaux des lycées

Mme MARTIN

C'est une question que nous voulions poser à la dernière Assemblée plénière et je pense qu'il est très important que nous puissions avoir des réponses claires au vu de ce qui s'est passé au sein de la Région Occitanie. Les tarifs des commensaux ont été augmentés, c'est une décision qui à notre avis est une erreur, qui a d'ailleurs suscité pas mal de problèmes et de refus de la part de l'ensemble des organisations syndicales des agents de la Région.

Il serait donc souhaitable de voir comment la Région peut rétablir les choses de manière plus juste. Je rappelle que les commensaux n'ont pas tous les mêmes salaires dans les lycées et que l'on ne peut pas ne pas distinguer les différentes catégories de salariés.

Donc comment fait-on aujourd'hui pour rediscuter, mettre tout le monde autour de la table et choisir des tarifs qui soient les plus justes socialement ?

Vous comprendrez bien qu'à l'heure actuelle, c'est compliqué à expliquer, parce qu'augmenter "un peu" les tarifs, quand cela fait 10, 20, 30, 40 euros, voire plus, selon les établissements, cela pose un problème pour le pouvoir d'achat de ceux qui ont les revenus les plus faibles.

(*En l'absence de Madame la Présidente, Madame SALOMON préside la séance*)

Je rappelle que dans les lycées, il y a aussi des contractuels qui sont à temps partiel, qui touchent 600 euros par mois et augmenter les tarifs de la même manière que pour un professeur titulaire, ce n'est pas juste.

Alors, que compte-t-on faire pour rétablir des tarifs qui soient justes socialement ?
C'est une attente forte des agents de la Région qui travaillent dans les lycées.

Mme SALOMON

Je vous remercie. Madame FITA pour une réponse …

Mme FITA

Madame la Présidente,

Chers collègues,

En effet, une concertation va s'ouvrir, bien sûr avec les organisations syndicales de la Région Occitanie, mais aussi avec les représentants de la communauté éducative, donc les chefs d'établissement, ainsi qu'avec les représentants des parents d'élèves qui avaient notamment soulevé la problématique de ces tarifs commensaux qui s'éloignaient des tarifs lycéens, puisqu'il y avait une harmonisation des tarifs lycéens, sans qu'il y ait cette même mesure pour les tarifs commensaux.

La piste que vous évoquez, qui est déjà proposée dans d'autres Collectivités par certains Conseils d'administration, de faire des tarifs en fonction des catégories ou en tous cas avec des critères très objectifs, va faire partie des pistes de réflexion pour une mise en œuvre de cette nouvelle tarification. Donc concrètement, c'est une concertation qui va être mise en place sur 2019, pour que ce soit opérationnel pour 2020 et tout le monde sera associé à cette réflexion.

M. ONESTA

Merci. Nous en venons à la question orale n°3 déposée par Monsieur SERIEYS, mais également pour Monsieur HOANG NGOC, Madame MARTIN et Monsieur SELLIN.

Question orale n°3 déposée par Guilhem SERIEYS sur les lignes ferroviaires menacées et sur les trains amenés à rouler dans notre région sans contrôleurs à bord

M. SERIEYS

Encore une fois, la Direction de la SNCF fait peser de lourdes menaces sur les "petites lignes", en se désengageant du financement et donc de ses responsabilités, en incitant la Région à prendre le relais du financement de la rénovation de ces lignes.

Sans doute, à terme, la Direction de la SNCF espère-t-elle ainsi fermer ces lignes si importantes pour nos territoires et supprimer encore plus d'emplois. Pour le moment, cette politique inacceptable compromet les projets de réouverture de lignes que nous avons portés dans le cadre des EGRIM.

De plus, la Direction de la SNCF prévoit la suppression des contrôleurs entre Toulouse et Foix, ainsi qu'entre Montauban et Toulouse, faisant disparaître les services rendus à bord des trains par

les contrôleurs, remettant en cause toute présence humaine. La sécurité des passagers et des conducteurs sera impactée.
Face à ces politiques et décisions désastreuses pour le Service public du Rail, comment la Région compte-t-elle agir pour préserver l'ensemble des lignes et l'emploi des personnels ?

M. ONESTA

Merci. Je crois que c'est Monsieur GIBELIN qui répond ...

M. GIBELIN

Cette question des lignes est évidemment une grande préoccupation pour la Région, qui a fait partie des éléments très forts de la négociation de la Convention, je vais y revenir.
Je veux d'abord insister sur le fait que lors de la restitution des États Généraux du Rail et de l'Intermodalité, nous nous sommes engagés sur la poursuite de 6 lignes au plan de la Région. Aujourd'hui, SNCF Réseau est en difficulté pour répondre à cette sollicitation.
Nous avons fait un certain nombre d'interventions et nous avons, y compris demain après-midi, un Comité de pilotage sur cet aspect-là, nous devrions donc avoir un retour de la part de SNCF Réseau et nous sommes bien évidemment toujours mobilisés sur cet aspect.
La Présidente Carole DELGA a eu l'occasion de le dire à plusieurs reprises, nous participons de manière tout à fait importante au financement, puisque SNCF Réseau ne s'engage au plus que pour 8,5% sur ces rénovations, le reste étant pris en charge par la Région et nous avons, dans le cadre du budget -nous l'avons renouvelé ce matin dans les éléments budgétaires- pris un engagement financier important, avec une part d'investissement qui nous permet de mener à bien cette rénovation des lignes.
Concernant la question de la mobilité et de la présence humaine à bord des trains, cela a donc fait partie des éléments de la négociation de la Convention TER. Nous sommes la seule Région à avoir, dans le préambule, c'est-à-dire dans la partie politique de la Convention, mis la notion du respect de l'emploi technique et de l'emploi opérationnel pour l'ensemble de la région au terme de la Convention, c'est-à-dire au bout des 8 ans ; je le précise parce que dans beaucoup de Régions aujourd'hui, on est plutôt dans une diminution de l'emploi année par année. En sachant que nous sommes avec un opérateur SNCF qui a un Plan intitulé "TER 2020", dans lequel il y a une volonté de désengagement, mais qui est celle de l'opérateur que nous avons maintenu, à la demande forte de la Majorité, que nous portons et que nous assumons parce que nous considérons que ce n'est pas la mise en concurrence qui règle cette question, mais bien la confrontation avec l'opérateur même quand, parfois, les réponses de l'opérateur ne conviennent pas à ce que nous souhaitons. Mais c'est aussi dans ce cadre-là que nous maintenons un suivi très précis de la mise en œuvre de la convention.

(*Madame la Présidente préside la séance*)

M. ONESTA

Merci. Nous en venons à la question orale n°4 qui a été déposée par François GAUBERT en tant que membre du groupe RN et qui porte un titre très joli : "*Un si grand soleil*" … (*Apartés*)

Question orale n°4 déposée par François GAUBERT sur la série "Un si grand soleil"

M. GAUBERT

Madame la Présidente,

Cette question orale, déposée lors de l'Assemblée plénière du 16 novembre 2018, reste encore malheureusement d'actualité, en raison de la banalisation des menaces de mort de plus en plus fréquentes sur les réseaux sociaux, des actes terroristes et des passages à l'acte.

Les contribuables de notre région, lorsqu'ils vous permettent de subventionner -et j'insiste sur le mot "subventionner"- la série quotidienne de France 2 "Un si grand soleil", s'imaginent qu'ils verront une mise en valeur de l'Occitanie, de son patrimoine et de ses habitants.

Ils ne s'imaginent pas que leur argent servira à faire de la propagande politique.

Mi-novembre, il s'avérait que le nouveau programme phare de France 2 tendait à devenir un véritable pamphlet contre ceux qui ont une certaine idée de la France et de la famille. La série met ainsi en scène un personnage "d'extrême-droite" -que j'aurais pu être-, dépeint comme un opportuniste -que je ne suis pas- "surfant sur la vague" puis, lorsqu'on réalise que, comme tout un chacun, il a des convictions personnelles -que j'ai- auxquelles il est attaché -comme moi-, celui-ci est forcément "homophobe", "raciste" ou "facho" … Je suis simplement fâché, je vous le signale !

Et comme tout est permis contre ces mal-pensants "d'extrême-droite", un personnage de la série ajoute même que, je cite : "ce type devrait être fusillé". Il ne s'agit ni plus ni moins que d'une incitation à la violence physique … En un mot, un appel au meurtre !

Et maintenant, on s'étonne que des Gilets jaunes ou des élus soient menacés de mort sur les réseaux sociaux.

Dans cette série, c'est un portrait idiot, caricatural et irréel qui est fait de toute une famille de pensée qui est, qu'on le veuille ou non, implantée dans toute la société française, celle des tenants de La Manif pour tous. Comme d'habitude pour la propagande de Gauche, la légèreté est de mise. Ce deux poids deux mesures est insupportable … (*Marteau*) Que n'auriez-vous pas dit, Madame la Présidente, si cette série avait représenté un salafiste barbu, en djellaba, voilant ses femmes de force, voulant jeter les homosexuels du haut des toits d'immeubles et appelant au meurtre ; ce qui constitue, je vous le rappelle …

M. ONESTA

Pouvez-vous conclure ?

M. GAUBERT

… Une coutume répandue en Arabie Saoudite et dans le monde arabo-musulman, je peux en attester, à Sanaa, Djibouti ou Dar es Salam où j'ai vécu.

M. ONESTA

Merci. Je crois qu'il est inutile, cher collègue, de nous lire la question, nous l'avons tous sous les yeux. Vous aviez 2 minutes ...

M. GAUBERT

Vous auriez hurlé à la caricature, vous auriez appelé à faire barrage à la haine et au racisme. Vous avez ce matin dénoncé les assassinats à Strasbourg, allez-vous dire aux créateurs de cette série que l'argent de la Région n'est pas là pour subvenir à leurs lubies ? Ou bien, comme d'habitude, resterez-vous passive par clientélisme politique ?
Merci.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Je vous prie de respecter les temps de parole, c'est la fin de la journée, nous sommes tous fatigués ! Je crois que c'est Madame SALOMON qui va vous apporter la réponse ...

Mme SALOMON

Eh bien, vous allez être déçu Monsieur, parce que non, nous n'allons pas intervenir parce que ce n'est pas dans nos habitudes d'intervenir auprès des créateurs, quelle que soit l'esthétique d'ailleurs. Nous n'écrivons pas les scénarios et les 5 millions de téléspectateurs qui se donnent rendez-vous tous les soirs devant cette série ont l'air d'apprécier et semblent manifestement s'y reconnaître.

M. GAUBERT

J'ai été lanceur d'alerte et je ne lâcherai pas ! Merci.

M. ONESTA

Nous en venons à la question orale n°5, également déposée par le groupe RN et portant sur le Plan Bois. C'est Monsieur Olivier MONTEIL qui a 2 minutes, si possible pas pour nous lire la question que nous avons sous les yeux, mais pour la rendre percutante ...

Question orale n°5 déposée par le groupe RN et portant sur le Plan Bois

M. MONTEIL

Le 5 octobre dernier, le Contrat-filière Forêt Bois était signé pour l'Occitanie.

C'est un contrat qui a le mérite de mettre en valeur notre patrimoine, certes, mais il ne constitue en réalité qu'un empilement de mesures qui ne sont pas budgétées et qui ne répondent pas aux réels défis rencontrés par le monde de la forêt. Des actions moins nombreuses et mieux ciblées auraient été préférables, ainsi qu'une mobilisation des propriétaires, les premiers concernés, et des industriels par des subventions.

Madame la Présidente, vous avez déclaré que la concurrence se joue à l'international.

Or, ce contrat est bien moins ambitieux et n'a pour prétention que de créer une marque régionale.

Nous ne cherchons pas à entrer en concurrence avec les régions voisines, mais à être compétitifs vis-à-vis des autres pays. C'est avant tout le bois français qu'il faut défendre par une vision nationale globale, et non pas multiplier des stratégies locales, repliées sur elles-mêmes.

Les défis sont grands : nous manquons de bûcherons, nous sommes obligés d'aller en chercher au Maroc ou en Roumanie ; nous faisons face à un problème de renouvellement du bois, parce qu'il n'y a pas de plan efficace de plantation et de replantation.

Pour soutenir les objectifs du contrat, qui sont bons, de véritables investissements s'imposent. C'est pourquoi nous vous posons la question : Madame la Présidente, entendez-vous soutenir un programme ambitieux de plantation et de replantation de bois -plus important que ce qui existe aujourd'hui, bien entendu- ? Pourquoi ne pas inciter à la création d'usines de cogénération pour relancer l'emploi et mobiliser plus de bois ? Il en existe à peine une dans notre région actuellement. Nous pourrions aussi investir dans des têtes d'abattage pour feuillus -c'est ce qui manque aujourd'hui-, devenues indispensables au regard du manque de main d'œuvre.

Nous pourrions également initier une action de soutien aux scieries de la région qui en ont besoin, notamment pour l'exploitation du gros bois.

Voilà donc des questions concrètes. Pouvez-vous y répondre, Madame la Présidente ?

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Je crois que Madame la Présidente délègue Monsieur Vincent LABARTHE pour vous apporter une réponse ...

M. LABARTHE

Quelques mots sur les différentes propositions qui sont faites. Tout d'abord, c'est vrai que le bois n'a pas de carte d'identité, donc il circule ... (*Rires - Applaudissements - Apartés*)

Par rapport aux têtes d'abattage, tout cela est évidemment prévu dans le Plan Bois, mais de ce que j'entends en tous les cas -et j'ai vu toute la considération que vous avez portée au Plan

Montagne-, je crois que l'idéal serait dans cette région de tout remettre à plat, comme cela on pourrait sortir du bois beaucoup plus facilement et on n'aurait pas besoin d'aller le chercher ailleurs … Plus sérieusement, je crois que tout est à peu près prévu dans le Plan que vous n'avez pas su lire, puisque toutes les propositions que vous faites ont été retenues …

Mme JAMET

(*Intervention hors micro - Inaudible*).

M. LABARTHE

Non, je pense que ce ne sont pas des propos qu'il vous faut m'attribuer Madame JAMET.

M. ARDINAT

Mais ça veut dire cela.

M. LABARTHE

Non, ça ne veut pas du tout dire cela, mon cher ami … D'ailleurs, vous n'avez rien d'un ami, mais c'est simplement que vous n'avez certainement pas pris le temps de le lire. (*Apartés*)

En tous les cas, le Plan Bois que nous défendons est en train de se finaliser avec l'État bien sûr, mais surtout avec l'ensemble du partenariat qui a réussi à se constituer, ce qui a été un peu long, mais je crois qu'aujourd'hui chacun s'y retrouve.

Par ailleurs, vous comprendrez bien qu'investir sur la replantation -ce que nous faisons- ne peut avoir une portée que dans le temps et évidemment, on ne trouvera pas immédiatement les effets de la replantation. En tous les cas, le renouvellement de la forêt est bien prévu, comme le déroulage que vous avez cité et j'ai d'ailleurs visité la semaine dernière une entreprise de déroulage -parce que je ne savais pas ce que c'était-, non pas en Occitanie, mais en Nouvelle-Aquitaine, sur du peuplier ; ce sont effectivement des techniques intéressantes, mais une ou deux usines en France serait, de mon point de vue, le maximum qui pourrait être toléré.

Sur le sujet de la marque que vous citez, vous avez l'air de dire que nous voulons nous régaler de la marque. Il n'est pas du tout question de travailler sur ce sujet-là avec la marque Sud de France, puisque je crois que c'est celle que vous citez, mais seulement d'avoir une marque, soit "Bois des Pyrénées", soit "Bois du Massif Central", qui puisse avant tout être certifiée pour servir l'aval de la Filière et non pas pour se "faire mousser" quelque peu.

Voilà ce que je peux dire, Madame la Présidente, mais je n'ai aucune crainte, les partenaires de la Filière sont avec nous sur le sujet.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Nous en venons à la question orale n°6, toujours déposée par le groupe RN, qui porte sur les conditions d'abattage des animaux et qui est présentée par Madame CARSALADE.

Question orale n°6 déposée par le groupe RN sur les conditions d'abattage des animaux

Mme CARSALADE

Merci.

Madame le Président, vous savez combien je suis attachée à la protection animale.

J'ai attiré plusieurs fois votre attention sur la faille réelle constituée par l'abattage dans notre pays, parce que tout le monde sait que plus de la moitié des bêtes sont égorgées aujourd'hui dans les abattoirs sans étourdissement et agonisent en toute conscience, dans l'indifférence générale, et ce pour satisfaire des us et coutume religieux.

En Suède … (*Brouhaha*) Si cela ne vous intéresse pas, vous pouvez sortir ! (*Applaudissements*)

En Suède, en Allemagne, en Autriche, des dispositifs d'abattoirs mobiles, encadrés par des vétérinaires, ont déjà vu le jour.

Des collectifs d'éleveurs se constituent partout en France, jusque dans certains départements d'Occitanie -dans l'Hérault, le Tarn et le Gers-, pour mettre en œuvre un nouveau mode d'abattage réduisant le stress des animaux au profit d'une viande de bien meilleure qualité.

Madame la Présidente, votre concertation sur l'alimentation ne doit pas se cantonner à de la communication politique. Aussi, je vous demande : Qu'avez-vous l'intention de faire pour aider les éleveurs à développer ce nouveau mode d'abattage respectueux du bien-être animal et de l'environnement ? Êtes-vous prête à soutenir cette innovation, notamment dans le cadre du dispositif de produits bio et locaux servis dans les restaurants scolaires ?

Merci.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci.

Je suggère à nos collègues du groupe RN, non seulement de profiter des vacances de Noël pour réviser les grands classiques de la littérature française, mais également peut-être la géographie parce que dans votre question orale, vous situez Autun en Côte d'Or, or sauf glissement de terrain récent, c'est encore une Sous-préfecture de la Saône-et-Loire … (*Applaudissements*)

Je crois que c'est Monsieur CAZAUBON qui vous répond.

M. CAZAUBON

Bien sûr, Madame CARSALADE, je ne rentrerai pas dans la polémique et je ne suis pas sûr que les chiffres que vous avez énoncés sur les pourcentages soient une réalité ...

Mme CARSALADE

Si !

M. CAZAUBON

Non, ce n'est pas vrai. Mais je ferai abstraction de cela, car c'est bien éloigné du bien-être animal et surtout déconnecté des compétences de la Région qui nous occupent ici.
Sur le fond, je dirai que l'abattage à la ferme ou sur un lieu de regroupement, proche d'un réseau d'assainissement, parce que je connais un peu ce qui est mis à l'essai, car c'est aujourd'hui à l'essai dans les pays que vous avez cités ...

Mme CARSALADE

Pas du tout ! En Suisse c'est courant.

M. CAZAUBON

Non, ce n'est pas courant. Il faut pour le sang, les déchets et autres, un réseau d'assainissement assez proche ; c'est une première chose. Après, à la limite, on peut se laisser séduire par ce côté proximité pour diminuer le stress, seulement -à mon humble avis- on va se heurter quand même à quelques obstacles économiques, parce qu'à l'heure actuelle certains de ces dispositifs ne permettent de traiter que 6 ou 7 bovins dans la journée, ou "carcasses" pour utiliser le vocabulaire courant à cet effet ...

Mme CARSALADE

Commençons par les ovins !

M. CAZAUBON

Mais là, la législation est claire : il faut un examen ante-mortem, c'est-à-dire que l'on examine l'animal et s'il est fiévreux, boiteux, soupçonné, on le met de côté et il y a après, pour tous les animaux, un autre examen post-mortem et là, il faut un certain nombre d'heures de refroidissement de la viande pour examiner la qualité, le caillage, etc.
Ce qui veut donc dire que sur le plan économique -c'est ce qui commence à se préciser-, il y aura des coûts de revient exorbitants. Alors, à suivre, mais pour ma part je doute fort de l'expérience.

Mme CARSALADE

La Suisse le fait régulièrement.

M. CAZAUBON

Non, pas régulièrement.

Mme CARSALADE

Mais si Monsieur, vous ne connaissez pas le sujet … (*Applaudissements*)

M. CAZAUBON

Si, absolument !

M. ONESTA

Merci. Nous en venons à l'avant-dernière question, toujours posée par le groupe RN, sur la sécurité des lycées et la mise en place de la vidéosurveillance, et présentée je crois par Monsieur ARDINAT ...

Question orale n°7 déposée par le groupe RN sur la sécurité des lycées et la mise en place de la vidéosurveillance

M. ARDINAT

C'est bien cela et vous allez être ravi, Monsieur ONESTA, je ne vais pas lire ma fiche mais vous poser la question spontanément, puisque c'est ce que vous aviez demandé à différents élus.

M. ONESTA

C'est beaucoup mieux, pour tout le monde !

M. ARDINAT

Il n'a échappé à personne qu'au mois d'octobre, suite à un incident grave dans un lycée d'Île-de-France, a commencé le mouvement "pas de vague" qui a rendu public ce que le Rassemblement National dénonçait depuis des années, c'est-à-dire le problème de l'incivilité, de la violence et, il faut bien le dire, de l'ensauvagement en milieu scolaire.

Cette question sécuritaire est une question tout à fait majeure. L'avantage de la campagne qui a été menée, c'est que les professeurs sont sortis de l'omerta que l'Institution, vous le savez, a essayé de mettre sur ces questions. Mais à l'heure où je vous parle, le Plan Sécurité promis par Monsieur Jean-Michel BLANQUER n'a toujours pas été révélé, on est donc quand même un peu inquiet et on se demande quand ce Plan Sécurité va être rendu public, puisqu'il y a une attente très forte des français sur cette question.

Et donc, Madame DELGA, on veut vous interroger pour connaître votre position sur cette question de la sécurité, de la lutte contre les incivilités ; ce ne sont pas uniquement des violences scolaires, mais toutes sortes d'incivilités qui pourrissent le quotidien, non seulement des enseignants, mais également des personnels de la Région qui, dans les couloirs, font face à toutes sortes de petits larcins et de problèmes.

Et je vous soumets l'idée de lancer un grand plan de vidéosurveillance dans nos lycées, puisque la vidéosurveillance a l'avantage d'avoir, d'une part un rôle très positif pour désigner les coupables de vandalismes ou d'incivilités diverses, mais aussi un effet préventif tout à fait réel, un effet symbolique et les symboles, dans une société, sont toujours importants.

La vidéosurveillance, aux abords des lycées ou à l'intérieur des lycées, permettrait de rappeler que ce sont des lieux sanctuarisés, des lieux sécurisés et on pense que comme les lycées et l'équipement des lycées sont une compétence majeure de notre Collectivité, vous auriez tout

intérêt à écouter les demandes de sécurité de nos citoyens et de lancer, en concertation avec les chefs d'établissement, un grand plan de vidéosurveillance qui ne peut qu'apporter quelque chose de positif … (*Marteau*) aux conditions d'études et de travail dans les lycées.
Je vous remercie de me répondre là-dessus.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Je crois que c'est Monsieur CHIBLI qui vous apporte la réponse ...

M. CHIBLI

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Monsieur ARDINAT, une fois n'est pas coutume, vous n'êtes pas trop au fait des dossiers et ça, cela ne changera pas ... (*Protestations*) Pour votre information, 80% de nos lycées sont équipés de vidéosurveillance. Je vous rappelle, vous qui êtes enseignant dans un lycée, la part répartie de la compétence, puisque nous travaillons avec les chefs d'établissement sur la question de l'équipement, sur la sécurisation et je parle bien de ce qui est à l'intérieur, puisqu'à l'extérieur, dans le plan d'investissement de 1 Md€ que nous avons voté, que vous n'avez pas voté, une part de l'investissement était consacrée d'une part à la sécurisation des établissements, que vous n'avez pas votée bien évidemment, et d'autre part à l'accessibilité des personnes en situation de handicap. À l'heure où je vous parle, 80% des établissements sont donc équipés.
D'autre part, puisque dans votre question orale vous parliez des AED, je vous rappelle que ce n'est pas une compétence Région, mais une compétence État, vous pouvez donc l'envoyer au Ministre BLANQUER sur la question des moyens.
Néanmoins, en ce qui nous concerne, nous assumons pleinement nos responsabilités, y compris sur la question liée à la mise en place de tourniquets, contrairement à l'installation, dans certaines régions, de portiques qui ne marchent pas, surtout quand il s'agit d'établissements de plus de 2 000 élèves.
Cela étant, je peux vous garantir, et la Présidente y a répondu de façon très claire, notamment sur le lycée de Blagnac -et d'autres établissements-, que la plupart des actes que vous avez évoqués aujourd'hui se sont déroulés à l'extérieur des établissements et non pas à l'intérieur des établissements, hormis ce à quoi vous avez fait référence, mais qui s'est passé en région parisienne.
J'ajouterai que la Région Occitanie, la Présidente et cette Majorité ont engagé un investissement comme il n'en existe pas en France, avec plus de 1 380 € investi par élève, soit le plus fort taux d'investissement par élève en France, avec une part liée à la sécurisation de nos lycées.

Donc essayez de mieux vous renseigner, y compris sur la question que vous posez, qui finalement est caduque puisque la plupart des établissements sont déjà équipés en caméra ou en vidéosurveillance, notamment pour surveiller les abords des lycées.
Merci.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Nous en venons à l'ultime question de la journée, de la session et de l'année !
Monsieur CROS, sur la liaison routière Castres-Toulouse ...

Question orale n°8 déposée par le groupe NM (élus Écologistes et apparentés du groupe Nouveau Monde) sur la liaison routière Castres-Toulouse

M. CROS

Ce n'est pas très original, nous avons déjà abordé cette question, je vais donc faire vite, même si je m'attends à la réponse de la Présidente sur ce sujet …
Sur le projet d'autoroute Castres-Toulouse, une déclaration d'utilité publique a donc été signée le 19 juillet dernier, mais il y a quand même aujourd'hui un certain nombre de recours -les gens ont aussi le droit de faire des recours- : de France Nature Environnement, grande association environnementale, du Collectif des Maires de la Vallée du Girou et d'une association locale.
Vous savez certainement aussi qu'en amont de l'enquête publique, plusieurs Hautes Instances avaient déjà émis des réserves :
- l'Autorité Environnementale concernant l'impact sur la qualité de l'air, la santé, les milieux naturels et les terres agricoles,
- le Commissariat Général à l'Investissement, qui doutait entre autres … Monsieur GAREL disait que l'on ne savait pas combien cela allait coûter, mais dans le document de l'enquête publique il est clairement dit que cela va coûter 15 € aller-retour. Il a donc été dit que ce serait certainement compliqué et que, du coup, c'est un investissement qui risquait d'être assez peu utilisé.
Et l'année dernière, je vous le rappelle, nous avons participé à une pré-étude -la Région a accepté d'y participer financièrement et je vous en remercie- qui permettait d'envisager des alternatives possibles.
Aussi, voilà ma question : Nous souhaiterions que vous puissiez demander au Ministre de la Transition Écologique de saisir le CGEDD -Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable- afin que les décisions prises le soient en toute connaissance de cause, comme ce doit d'ailleurs être le cas pour tous les projets structurants -et je sais que vous y êtes attentive Madame la Présidente-, dans un souci de transparence et en cohérence avec notre démarche de Région à énergie positive, puisque si on déroule de grands rubans de bitume, dans tous les cas on mettra des voitures dessus. (*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Je crois que c'est Monsieur GAREL qui vous apporte des éléments de réponse.

M. GAREL

C'est un sujet qui nous occupe et qui va finir de nous occuper pour cette belle journée !

Je rappelle -je l'ai dit rapidement tout à l'heure- que ce projet est d'abord issu du débat public, il a ensuite été soumis à la Commission Mobilité 21, puis il y a eu ensuite l'enquête publique, qui certes avait émis quelques réserves, mais qui avait tout de même donné un avis favorable.

Je veux rappeler que lors du Comité de pilotage en date du 12 décembre 2017, l'État a présenté les réponses techniques et les aménagements permettant de lever les réserves émises dans le cadre de l'enquête publique, qui rentrent dans un budget de 10 M€ provisionnés à cet effet.

Dans ces conditions, une expertise complémentaire semble être sans objet, dans la mesure où les réserves ont été levées. De plus, ce projet a été identifié comme prioritaire dans le projet de texte de la loi LOM, avec un engagement d'ici 5 ans.

En conclusion, je dirai que les élus et la population du Tarn Sud … Alors, il y a certes des gens qui y sont défavorables et ils ont le droit d'exercer des recours, c'est la liberté essentielle qui est laissée dans notre pays, mais il y a aussi de nombreuses personnes qui y sont favorables et qui ont essayé d'obtenir une autre solution, mais trois Gouvernements successifs ont répondu chaque fois que la seule solution était celle qui est proposée actuellement. Donc les éléments administratifs, je viens de les évoquer et ils vont vers la suite du projet tel qu'il était prévu.

Merci.

M. ONESTA

Merci. Nous en avons terminé. Madame la Présidente, je vous laisse le mot de conclusion.

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur le Président du Bureau de l'Assemblée. (*Apartés*)

Pardon Madame POUCHELON ?...

Mme POUCHELON

L'envoi du rapport du CESER pourrait-il se faire par voie numérique sur nos KBox ?

LA PRÉSIDENTE

Oui, tout à fait.

Mme POUCHELON

Parce qu'il n'y a pas de petites économies ! Merci.

LA PRÉSIDENTE

Très bien, Madame POUCHELON, nous vous l'enverrons par voie numérique.

Y a-t-il des explications de vote ou des questions diverses ?... Il n'y en a pas.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Je vous dis donc à l'année prochaine et je souhaite un joyeux anniversaire à Françoise BONS qui est restée jusqu'à la fin … Joyeux anniversaire Françoise ! (*Applaudissements*)

Bonnes fêtes à toutes et à tous, bonne soirée et bon week-end.

(*Applaudissements*)

(*La séance est levée à 20 heures 33*)

INDEX

LA PRÉSIDENTE.4, 12, 20, 23, 25, 27, 31, 33, 35, 37, 38, 40, 42, 43, 45, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 62, 63, 65, 66, 67, 68, 69, 73, 74, 75, 86, 89, 91, 93, 94, 96, 97, 99, 101, 103, 104, 109, 110, 111, 112, 113, 116, 118, 121, 122, 123, 124, 126, 127, 128, 130, 132, 134, 135, 137, 138, 139, 141, 142, 144, 145, 147, 148, 149, 150, 152, 153, 155, 158, 159, 160, 162, 164, 166, 168, 169, 174, 176, 177, 178, 181, 185, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 204, 205
M. ARDINAT 151, 179, 198, 201
M. ASSAF 38, 166
M. AUDRIN 121
M. BARTHES 136, 138
M. BAUDRY 134, 167
M. BERARD 26
M. BOLZAN 97, 99
M. BOURGI 173
M. BRIAND 150
M. CABROLIER 35, 37
M. CARETTE 139, 141
M. CASES 126
M. CAZAUBON 83, 199, 200
M. CHAUZY 20
M. CHIBLI 202
M. CODORNIOU 33
M. COSSANGE 31, 131, 167, 179
M. CROS 60, 138, 175, 184, 203
M. DAUBET 125
M. DELAHAYE 156
M. DEVILLE 49, 50
M. DUPRAZ 68
M. GAREL 43, 183, 204
M. GAUBERT 195, 196
M. GIBELIN 24, 194
M. GILLET 45, 47
M. KELLER 152
M. LABARTHE 197, 198
M. MONTEIL 96, 97, 111, 112, 197
M. MONTHUBERT 154
M. MORENO 87
M. ONESTA.4, 66, 109, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 201, 202, 203, 204
M. PAGNOUX 109, 110
M. PALACIN 113
M. PILOZ 182
M. PLANO 122
M. REMISE 189
M. RIVENQ 28, 31, 150, 159, 160, 166, 171
M. ROSSIGNOL 128
M. SANCHEZ 12, 52, 56
M. SELLIN 48, 49, 73, 167, 170, 175, 176, 189, 190
M. SERIEYS 63, 172, 180, 193
M. TOUZELLIER 93, 94
M. TREMEGE 58, 59
M. VERDIER 168
M. VIALLON 170, 171
M. YELMA 92, 147
Mme ADDA 127
Mme BARTHET 133

Mme BLANC.....162
Mme CARMONA.....94, 95
Mme CARSALADE.....186, 199, 200
Mme COURTOIS-PÉRISSÉ.....67, 68, 112
Mme DOUNOT-SOBRAQUES.....158
Mme FITA.....13, 193
Mme GARONZI.....183, 190, 191
Mme GARRIGUES.....90, 91
Mme GAZEL.....142
Mme GUINLE.....99
Mme JAMET.....61, 62, 63, 73, 75, 103, 142, 185, 187, 188, 189, 190, 198
Mme LANGEVINE.....51, 119
Mme Laurence PUJOL.....165
Mme MAILLOLS.....105
Mme MARTIN.....57, 58, 164, 177, 192
Mme MONESTIER-CHARRIÉ.....146
Mme PELLEFIGUE.....144
Mme PERALDI.....116
Mme PINEL.....166
Mme POUCHELON.....65, 204
Mme RIVIERE.....40, 42, 163
Mme SALOMON.....193, 196
Mme SATGÉ.....37
Mme TEZENAS DU MONTCEL.....74, 123, 124
Mme VINET.....42, 169
Mme WERSINGER.....141